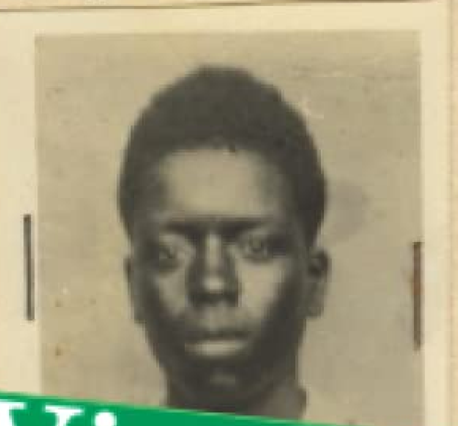


Faustin Magelan KENNÉ



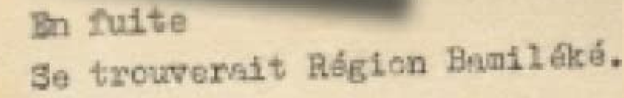


Vivre sous maquis

Décolonisation, nationalisme et architecture militaire à l'Ouest Cameroun de 1957 à 1971









Préface de Jean KOUFAN MENKENE

Collection
Contours



Vivre sous maquis

Décolonisation, nationalisme et architecture militaire à l'Ouest Cameroun de 1957 à 1971



Dschang

Faustin Magelan KENNÉ

Vivre sous maquis

Décolonisation, nationalisme et architecture militaire à l'Ouest Cameroun de 1957 à 1971

Collection
Contours

Image de couverture : Les grandes figures du nationalisme au Cameroun, Archives de l'arrondissement de Mélong
Planche photographique fournie par l'auteur.

Dschang, 2022
www.edi-premiereslignes.com

ISBN 978-9956-27-511-3

À
Virginie Flore Kenné née Ngankeu,
brutalement arrachée à la vie le 18 octobre 2018

PRÉFACE

La rédaction d'une préface est un exercice à la fois risqué et fastidieux, surtout lorsqu'il s'agit d'un collègue dans un milieu aussi exigeant que l'Université. Il plane alors sur le préfacier, une épée de Damoclès qui le contraint à ne point trahir la philosophie de l'auteur lui-même. Très peu de personnes s'y aventurent, nombreux s'y invitent par curiosité. Mais, cet exercice n'exige pas une formation particulière pour s'y frotter. Le choix d'un préfacier demeure l'expression d'une complicité entre l'auteur et celui-ci, dans l'optique de laisser une œuvre à la postérité. C'est, je pense, la raison principale qui a guidé le regard du Professeur Faustin KENNÉ, vers ma personne. Je m'y attèle donc avec une satisfaction sans réserve.

Y'a-t-il une vie sous maquis ? La réponse devrait être évidente. Achille MBEMBE dans *Écrits sous maquis*, en a apporté des éléments de réponse en ressuscitant les notes de Ruben UM NYOBE. Cette mémoire des textes du leader upéciste des années 1950 est devenue plus présente dans l'imaginaire populaire au Cameroun. Elle participe à la captation et à la compréhension de l'héritage des maquis dans l'historiographie camerounaise. C'est dans cette brèche que s'insère le livre du Professeur Faustin KENNÉ. Une mémoire incomplète que l'historien se fait le devoir de combler.

En 1957, avec la naissance du SDNK, la décolonisation du Cameroun basculait. Sa phase violente et répressive ouvrait le bal d'une nouvelle ère qui affecterait le quotidien de milliers de Camerounais acquis à la cause nationaliste de l'UPC. Cantonnée dans les montagnes de l'Ouest-Cameroun et sous la canopée forestière de la Sanaga-Maritime, la lutte armée avait pris corps. Au point où le colonel AUFEUVRE disait de la rébellion bamiléké qu'elle était « le foyer le plus important, sinon le plus dangereux avec un caractère tribal, démographique et économique » (6H241 Rapport du 12 mai 1962, p. 24).

Alors que l'administration coloniale créait les conditions favorables à un soulèvement, l'UPC, contrainte à la violence, s'organisait dans la clandestinité. Elle se donnait pour mission de restaurer la dignité de l'homme noir sur ses terres. Le maquis servit ainsi de cadre et de laboratoire à cette nouvelle expérience.

Le maquis est avant tout un moule dans lequel se sont forgées des institutions et des valeurs. Mais surtout, le maquis est un laboratoire qui a vu émerger des visages marquant de l'histoire politique du Cameroun. À

l'ALNK, l'on reconnait l'œuvre de Martin SINGAP et celle de Paul MOMO.

En effet, la décolonisation a été un moment particulier dans l'histoire politique du Cameroun. Elle a vu émerger ici et là, de nombreuses figures qui ont porté héroïquement le flambeau de la lutte anticoloniale en canalisant les aspirations et les rêves de libération des populations lasses de l'oppression coloniale. C'est dans ce sillage que s'est organisée la résistance par le principal mouvement nationaliste à savoir l'UPC, sous la houlette de ses prestigieux leaders en l'occurrence Ruben Um Nyobé, Félix Roland Moumié et Ernest Ouandié. Pendant longtemps, le discours officiel au Cameroun n'a fait état de leurs actions que pour les décrédibiliser et les condamner. Pourtant, lorsqu'on scrute objectivement et en profondeur leurs parcours, on est émerveillé par leurs talents et leurs capacités de mobilisation des masses en faveur d'un idéal commun à savoir : une véritable indépendance du Cameroun.

La floraison des études de toutes sortes, de toute nature et de toutes origines sur cette guerre de libération kamerounaise souligne le renouveau de l'intérêt que suscite aujourd'hui cette guerre oubliée du monde, mais qui frisa le génocide bien que les avis soient partagés. Les uns condamnent une action aventuriste ; les autres fustigent une « rébellion » inutile qui ne pouvait que déboucher sur un échec ; d'autres encore magnifient une geste qu'ils considèrent comme une guerre juste, une guerre de résistance populaire et révolutionnaire. Au-delà du caractère inédit de ce conflit qui fit de la décolonisation du Cameroun une exception en Afrique noire française, peu d'études se sont jusqu'à présent appesanties de manière détaillée sur la vie quotidienne des populations sous maquis et l'architecture militaire à l'ouest Cameroun.

Le présent ouvrage s'est assigné pour objectif d'entreprendre une sorte de radioscopie de cette guerre révolutionnaire de l'UPC à l'ouest Cameroun. Il répond à cette problématique en analysant tour à tour les contextes d'émergence des grandes figures de l'insurrection armée en pays bamiléké, les causes profondes de ces revendications qualifiées à tort par l'autorité coloniale de « jacquerie paysanne », les organismes politico-militaires tels que le SDNK et l'ALNK et leurs armements qui constituent l'un des aspects occultés et controversés de l'histoire de la guerre de libération nationale du Kamerun, l'architecture des maquis et le dispositif de répression. Les actions des figures de proue telles que Jérémie Ndéléne, Paul Momo et Martin Singap sont également mises en exergue de façon à donner une meilleure lisibilité de leur combat anticolonialiste. Le fameux procès de la rébellion y est également abordé. Les conséquences de cette guerre laissent penser à une tragédie sans pareille dans l'histoire de la décolonisation du continent africain.

L'ouvrage fait l'état de la question par la collecte et l'analyse d'informations sur ce cycle de violence, de témoignages divers vécus par des hommes de terrain, de points de vue sur la perception de cette période tragique par les populations des différentes localités concernées, de nombreux rapports produits par les administrations coloniales et postcoloniales, ainsi que de réflexions produites par des chercheurs et autres personnalités.

Partant de ce large tour d'horizon, cet ouvrage se veut aussi prospectif, afin de s'atteler à rechercher les voies et moyens susceptibles d'aboutir à une paix effective et durable, surtout dans le contexte actuel marqué par le conflit dans les régions du nord-ouest et du sud-ouest, où les mêmes méthodes et les mêmes techniques des années 50 et 60 sont impeccablement reproduites. Cet ouvrage a le mérite de mener des réflexions sur un « sujet brûlant », tragique et sans doute plus que jamais d'actualité. C'est donc une belle balade à laquelle nous convie Faustin KENNÉ. Si notre histoire nationale est précieuse, c'est parce qu'elle est riche d'enseignements et le nier ne serait pas utile à la postérité, surtout pour les générations qui nous succèderont. C'est donc un pavé dans la mare que jette mon collègue, qui me fait l'honneur de m'inviter à la préface de cet ouvrage.

« *Alea jacta est* » : le sort en est jeté.

Professeur Jean KOUFAN MENKENÉ
30 juin 2022



AVANT-PROPOS

Le présent ouvrage s'inscrit dans le cadre de l'étude de la décolonisation de l'Afrique noire française. Il décrypte la vie quotidienne sous maquis et les activités des nationalistes insurgés dans la région de l'Ouest Cameroun de 1955 à 1971. Il met un accent particulier sur la structure des maquis et l'architecture militaire dans ladite région.

Qu'il me soit permis de remercier tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à la réalisation de ce travail.

Mes pensées vont naturellement à certains maîtres qui ont assuré à des degrés divers ma formation. Il s'agit entre autres des Professeurs Abwa Daniel, Bah Thierno Mouctar, Dikoumé Albert-Francois, Fanso Verkijika G., Sah Léonard, Chem Langhëë Bongfen†, Essomba Joseph-Marie†, Kaptué Léon†, Essomba Philippe Blaise.

Ma profonde gratitude va également aux Professeurs Koufan Menkené Jean et Lomo Myazhiom Aggée Célestin pour leurs multiples conseils et le patient travail de relecture du manuscrit à une occasion.

Ma reconnaissance va aussi au directeur du Centre de Recherche sur les Hautes Terres (CEREHT), le Professeur Kueté Martin, qui a laissé à ma disposition une importante documentation relative au sujet que j'aborde.

J'exprime ma profonde gratitude aux nombreux archivistes qui m'ont facilité la tâche dans les différents centres de dépôts. Sans leur concours, la réalisation de ce travail aurait été impossible. Je n'oublie pas les nombreux informateurs qui m'ont donné d'importantes informations relatives aux activités des nationalistes sous maquis.

Ma profonde gratitude va également à l'endroit de mon compagnon de route, le Professeur Yemmafouo Aristide, géographe à l'Université de Dschang, qui m'a apporté une précieuse aide dans le domaine de la cartographie.

De nombreuses autres personnes ont contribué directement ou indirectement à la réalisation de cet ouvrage. Même si je ne suis pas d'accord avec tout ce qu'elles ont suggéré, leurs écrits et leurs confidences m'ont influencé. Beaucoup d'autres que je n'ai pas citées m'ont aidé par leurs informations et leurs commentaires. Les nommer toutes serait fastidieux et n'en mentionner que quelques-unes ferait sans doute des jaloux. Je leur demande d'accepter mes sincères remerciements exprimés en général : chacune d'elles se reconnaîtra dans mes propos.

À vous mes enfants : Patrick, Audrey Hilary, Nathan et Anthony : l'amour d'un père n'a pas de limite ; il demeure éternel.

Enfin, qu'il me soit permis de remercier tous ceux qui ont dactylographié le texte à ses diverses étapes. Leur entrain, leur travail soigneux, leur patience et leur esprit imaginatif face à des manuscrits parfois difficiles à déchiffrer m'ont grandement facilité la tâche et permis d'aller plus vite.

Sommaire

Liste des tableaux

Liste des figures

Liste des planches photographiques

Liste des photos

Sigles et abréviations

AA : Archives Autonomes
AC : Archives Coloniales
ADMD : Archives Départementales de la Menoua à Dschang
ALNK : Armée de Libération Nationale du Kamerun
ANY : Archives Nationales de Yaoundé
APA : Affaires Politiques et Administratives
APL : Armée Populaire de Libération
ARO : Archives Régionales de l'Ouest
ASD : Archives de la Sous-préfecture de Dschang
ASVECAM : Association des vétérans du Cameroun
BCD : Bureau du Comité Directeur
BDC : Bloc Démocratique Camerounais
BEDOC : Bureau d'Étude et de la Documentation
BIMA : Bataillon d'Infanterie de Marine
BMM : Brigade Mixte Mobile
BRH : Bulletin Hebdomadaire de Renseignements
BURFAN : Bureau de Renseignement des Forces Armées Nationales
CEREHT : Centre de Recherche sur les Hautes Terres
ENS : École Normale Supérieure
ESOCAM : Évolution Sociale Camerounaise
FFC : Forces Françaises au Cameroun
FMO : Forces de Maintien de l'Ordre
GIM : Groupe d'Intensification du Mouvement
GTN : Groupement Tactique Nord
GTS : Groupement Tactique Sud
HLL : Hors la Loi
IFAL : Inspection Fédérale d'Administration du Littoral
IFAO : Inspection Fédérale d'Administration de l'Ouest
INDECAM : Indépendants Camerounais
JDC : Jeunesse Démocratique du Cameroun
JOC : Journal Officiel du Cameroun
JOCF : Journal Officiel du Cameroun Français
JORC : Journal Officiel de la République du Cameroun
ONU : Organisation des Nations Unies
PA : Pistolet Automatique
PC : Poste de Commandement
PM : Pistolet Mitrailleur
PM : Poste Maquis
RIAOM : Régiment d'Infanterie de l'Armée d'Outre-Mer
RIMA : Régiment d'Infanterie de Marine

RPC :	Rassemblement du Peuple Camerounais
SAP :	Société Africaine de Prévoyance
SDNK :	Sinistre de Défense Nationale du Kamerun
SEDOC :	Service d'Étude et de la Documentation
SEITA :	Service d'Expérimentation et d'Intensification du Tabac
SMO :	Secteur Militaire Ouest
TSM :	Troisième Secteur Militaire
UC :	Union Camerounaise
UDEFEC :	Union Démocratique des Femmes du Cameroun
UPC :	Union des Populations du Cameroun

INTRODUCTION GÉNÉRALE

En ce début du XXIe siècle, le sentiment antifrançais en Afrique est de plus en plus perceptible dans certains pays, notamment le Mali, le Burkina Faso, l'Algérie, le Tchad, le Sénégal et le Cameroun[1]. Ce sentiment est inhérent aux relations ambiguës qu'entretient la France avec ces États et à son statut d'ex-puissance coloniale. Les propos, caricatures, manifestations et images critiquant la présence française sur le continent africain sont de plus en plus nombreux. Des mouvements citoyens font de l'opposition à la France leur cheval de bataille. Ce phénomène n'est pas nouveau dans le cadre des relations franco-africaines. En effet, au fil des décennies, celles-ci ont connu une évolution en dents de scie. Au cours des années 1950-1960, l'on a assisté sur le continent à un éveil des consciences et à une mobilisation en faveur de la décolonisation. Dans la sphère française, la décolonisation a par endroits provoqué un électrochoc au sein des populations et des leaders anti-impérialistes qui aspiraient ardemment à l'indépendance. Pour ces populations, la décolonisation symbolisait l'action visant à s'émanciper de la tutelle française dans l'objectif de recouvrer leur souveraineté. Ce mouvement s'est développé globalement entre 1780 et 1850 pour être à son apogée après la Conférence de Bandoeng de 1955. Si le processus de décolonisation s'est déroulé de manière pacifique dans certains pays africains comme le Gabon, le Nigeria, la Côte d'Ivoire, etc., il a été sanglant dans certains cas comme l'Algérie, l'Angola, la Namibie et le Cameroun.

Logé au fond du golfe de Guinée, le Cameroun est un territoire qui a connu une triple colonisation : allemande (1884-1916), française (1916-1960) et britannique (1916-1961). Son processus de décolonisation fut le plus difficile et le plus sanglant en Afrique noire française, d'où l'intérêt pour cette étude. Dans un tout autre registre, plusieurs villes du Cameroun ont été le théâtre, pendant la première moitié de la décennie 1990 du XXe siècle, d'actes de vandalisme et de terrorisme orchestrés par certains citoyens déçus qui n'hésitaient pas un seul instant à entonner des chants dits « de maquis » ou à piller les biens de leurs concitoyens au nom du « changement » ou de la révolution. L'on est amené par cette actualité à s'interroger non seulement sur la genèse et les objectifs des mouvements

[1] F. Pigeaud, « L'Afrique et le sentiment antifrançais », *in* Bertrand Badié et Dominique Vidal (dir.), *La France, une puissance contrariée. L'état du monde 2022,* Paris, La découverte, 2021, pp.189-195.

insurrectionnels, mais aussi et surtout sur le rôle des leaders dans l'organisation et la mise en place de tels phénomènes.

Aujourd'hui encore, la crise anglophone[2] débutée au Cameroun en 2016 persiste en reproduisant les mêmes modes opératoires auxquels l'on a assisté pendant l'insurrection armée de l'Union des Populations du Cameroun (UPC) des années 1950-1960. Ce bégaiement de l'histoire est un fait exceptionnel qui nous amène à nous intéresser à cette question cruciale qui relève non seulement de la vie politique, mais aussi et surtout de la défense et de la sécurité de l'État du Cameroun.

L'insurrection armée de l'UPC s'inscrit dans le cadre de la décolonisation du Cameroun. Elle fut une expérience traumatisante pour les populations des zones concernées ; c'est la raison pour laquelle on est toujours frappé par le mutisme et la méfiance de certains acteurs et victimes qui n'hésitent pas à clamer leur douleur et à affirmer de façon péremptoire que l'histoire du maquis ne se raconte pas. Cette attitude trahit sans aucun doute les profondes meurtrissures subies au cours de ces années de lutte nationaliste. Or soixante ans après les événements douloureux qui ont caractérisé la décolonisation du Cameroun, il est important de se pencher sur cette question au risque de perdre non seulement les acteurs et les témoins, mais aussi les archives dont certaines ne cessent de disparaître ou de se détériorer.

Par ailleurs, l'accession à l'indépendance de la majeure partie des États africains a mis l'histoire au premier plan de l'actualité. Il est donc indispensable aujourd'hui de reconstituer intégralement ces séquences historiques qui ont été longtemps caractérisées par les mythes, les préjugés, les silences et les non-dits. Comme le souligne Kamto Maurice :

> Une communauté humaine qui se veut nation doit revendiquer son passé, celui qui l'a forgée, avec ses erreurs et ses douleurs, avec ses déchirements et ses martyrologues. Nous ne pouvons construire une nation durable en oubliant le sang versé pour la nation, ceux dont les vies furent arrachées ou données comme une offrande sur l'autel de la libération nationale… Nous devons retrouver les raisons de notre jeune

[2] Il s'agit d'un conflit lié à la situation socio-politique tendue dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest jadis dominées par la Grande-Bretagne. Cette crise, initialement basée sur des revendications corporatistes des avocats et des enseignants, a basculé vers des revendications sécessionnistes en raison du refus du pouvoir central de Yaoundé d'ouvrir le débat sur le retour au fédéralisme et sur la recrudescence de la violation des droits de l'Homme dans lesdites régions.

histoire, la fidélité à l'esprit qui a enfanté le Cameroun et ceux qui se sont oubliés pour que ce pays advienne[3].

En outre, la résurgence du terrorisme international depuis le 11 septembre 2001 a relancé les débats sur les contours de ce phénomène qui, dans son évolution, a pris des proportions nationalistes à l'époque de la décolonisation[4] de l'Afrique en général et du Cameroun en particulier. C'est d'ailleurs dans ce cadre qu'il convient d'inscrire l'insurrection armée qui embrasa plusieurs régions du Cameroun, en l'occurrence la région bamiléké de 1957 à 1971.

Le thème étudié comporte un certain nombre de concepts dont il convient d'examiner les contours afin de donner un éclairage sur leur utilisation dans leur contexte. Il s'agit de la rébellion, du terrorisme, de la guérilla et du génocide. Théoriquement, le terrorisme est une stratégie dont l'objet est de déséquilibrer un régime ou un pays par des moyens, dont la subversion ou la violence. Il s'agit le plus souvent d'obtenir par la terreur ce qui est inaccessible par des moyens pacifiques. L'action terroriste se manifeste de plusieurs façons : attentats, enlèvements, prises d'otages... Dans certains cas, elle se limite à des destructions matérielles liées à l'autorité combattue. En pays bamiléké, les insurgés de l'UPC firent usage de tous ces moyens non seulement pour déstabiliser le régime, mais aussi pour impressionner la population et créer un climat d'insécurité[5].

Un terroriste est donc toute personne tentant d'imposer ses vues à travers un système d'intimidation et de contrainte. Pour Hoffman Bruce, le terrorisme dans l'usage contemporain du terme le plus généralement accepté est fondamentalement et essentiellement politique. Il se rapporte nécessairement au pouvoir et vise à sa prise et à son usage en vue de l'obtention d'un changement politique[6]. Historiquement, le mot terrorisme fut employé dans la période qui suivit la chute de Robespierre en France pour désigner la politique de terreur des années 1793-94. Il fut appliqué aux

---

[3] M. Kamto, éditorial de *Les cahiers de Mutations*, vol. 005, septembre 2002, p.3.

[4] La décolonisation symbolise l'action d'une population visant à s'émanciper de la tutelle d'un État dans l'objectif de recouvrer sa souveraineté. Ce mouvement s'est développé entre 1870 et 1850 pour être à son apogée après la Conférence de Bandoeng de 1955. Sanglante dans certains cas comme l'Algérie, le Cameroun et l'Angola, la décolonisation s'est parfois déroulée de façon pacifique comme au Nigeria et au Gabon.

[5] Boniface Pascal (dir.), *Lexique des relations internationales*, Paris, Éditions Marketing, 1995, p.222.

[6] B. Hoffman, *La Mécanique terroriste*, Paris, Calmann-Lévy, 1998, p.17.

Jacobins, à leurs agents et partisans pendant la Révolution française, spécialement à ceux liés aux tribunaux révolutionnaires pendant la terreur[7].

Le terrorisme fut utilisé par des hommes d'État en l'occurrence Staline et Hitler. Mais après la Seconde Guerre mondiale, dans une sorte de mouvement pendulaire, le terrorisme a retrouvé les connotations révolutionnaires avec lesquelles il est aujourd'hui associé. Le terme fut utilisé pour désigner les violentes révoltes menées alors par les différents groupes nationalistes et anticolonialistes qui s'opposaient aux colonisateurs européens en Afrique et en Asie à la fin des années 1940 et pendant les années 1950 et 1960. Des pays aussi différents qu'Israël, le Kenya, Chypre, l'Algérie, le Mozambique, le Cameroun... doivent au moins en partie leur indépendance à des mouvements politiques nationalistes qui employèrent le terrorisme contre les puissances coloniales.

C'est aussi pendant cette période que la terminologie « combattants de la liberté » se répandit comme la marque de la légitimité politique des combats pour la libération nationale et l'autodétermination accordée par la communauté internationale dont le soutien était activement recherché par la plupart de ces mouvements. Les acteurs de ces mouvements se considéraient comme des révolutionnaires. L'image qu'ils cherchaient à donner d'eux était celle d'authentiques combattants de la liberté. Ce fut le cas avec les nationalistes de l'UPC qui étaient cependant perçus par le pouvoir colonial et néocolonial comme des rebelles ou des subversifs, bref, une force maléfique[8].

En ce qui concerne la rébellion, c'est le refus d'une règle ou d'une autorité. Individuelle ou collective, la rébellion peut se traduire soit par une attitude d'inertie (refus d'obtempérer), soit par une action violente. Dans ce dernier cas et quand elle est le fait d'un groupe, la rébellion se situe entre l'insurrection et la révolution. Le mot rébellion est aussi synonyme de désobéissance, de dissidence, d'insoumission, d'insubordination, d'insurrection, de mutinerie, de révolte, de sédition ou de soulèvement. Dans le cadre de son combat pour une véritable indépendance du Cameroun, les termes rébellion, terrorisme ou subversion ont été utilisés par le pouvoir colonial puis post-colonial dans le seul but de discréditer l'action de ces nationalistes. L'usage de ces concepts dans cet ouvrage n'a aucune connotation péjorative. Ils peuvent donc, au regard des définitions sus-évoquées, être utilisés de manière interchangeable.

En ce qui concerne la guérilla, c'est un mot d'origine espagnole qui signifie une guerre de coups de main, d'embuscades et d'escarmouches.

[7] Pour mieux saisir l'histoire du terrorisme, lire G. Chaliand et A. Blin (dir.), *Histoire du terrorisme de l'Antiquité à Daesh*, Paris, Fayard, 2015.

[8] Sur ce plan, le terme terroriste est utilisé de manière plutôt péjorative.

Durant leur lutte, les insurgés de l'UPC firent usage des techniques de guérilla pour mettre en déroute les troupes gouvernementales.

Pour ce qui est du cadre spatio-temporel, cette étude s'étend sur la majeure partie de la région de l'Ouest du Cameroun et correspond à l'ancienne Région bamiléké. Celle-ci a été ouverte en 1920 par l'administration française qui prenait alors la suite de l'administration britannique[9].

La Région bamiléké à sa création portait le nom de circonscription de Foumban et son chef-lieu était fixé à Dschang, ancien *Bezirk* (circonscription) de l'occupation allemande. En effet, par un arrêté du 14 mai 1916, le gouverneur Aymérich créa la circonscription de Foumban. Elle devint le 2 juin de la même année circonscription de Baré-Foumban-Nkongsamba et son chef-lieu fut fixé à Bana. Le 16 juin 1920, c'est Baré qui devint chef-lieu puis Dschang le 1er octobre, Baré à nouveau le 15 mars 1921 (« provisoirement » précise le *Journal officiel*) puis Dschang derechef le 27 juin 1921 comme chef-lieu de la circonscription Dschang[10]. Ces balbutiements étaient liés à l'incertitude des pouvoirs publics vis-à-vis des structures traditionnelles. Cette instabilité est également inhérente à la précipitation avec laquelle les autorités coloniales délimitèrent leurs zones d'influence sans aucune consultation préalable des populations locales. Le pays bamiléké va connaître un émiettement sans précédent au fur et à mesure que la France va se doter d'un personnel administratif compétent.

La circonscription de Dschang comprenait quatre subdivisions dont Dschang, Foumban, Bana, Nkongsamba et un poste administratif à Mbo (Santchou)[11]. Par arrêté du 29 décembre 1925, la subdivision de Bana fut transférée à Bafang et devint la subdivision de Bafang. Un autre arrêté du 26 novembre 1927 créa la circonscription de Nkongsamba qui se détacha par le même coup de la circonscription de Dschang. En raison de la distance qui sépare Dschang de Bafoussam et Bangangté, les Français procèdent au dépeçage de la subdivision de Dschang par la création des subdivisions de Bafoussam et Bangangté le 5 mai 1931[12]. La Région bamiléké était alors partagée en quatre subdivisions (Dschang, Bafoussam, Bangangté et Bafang).

---

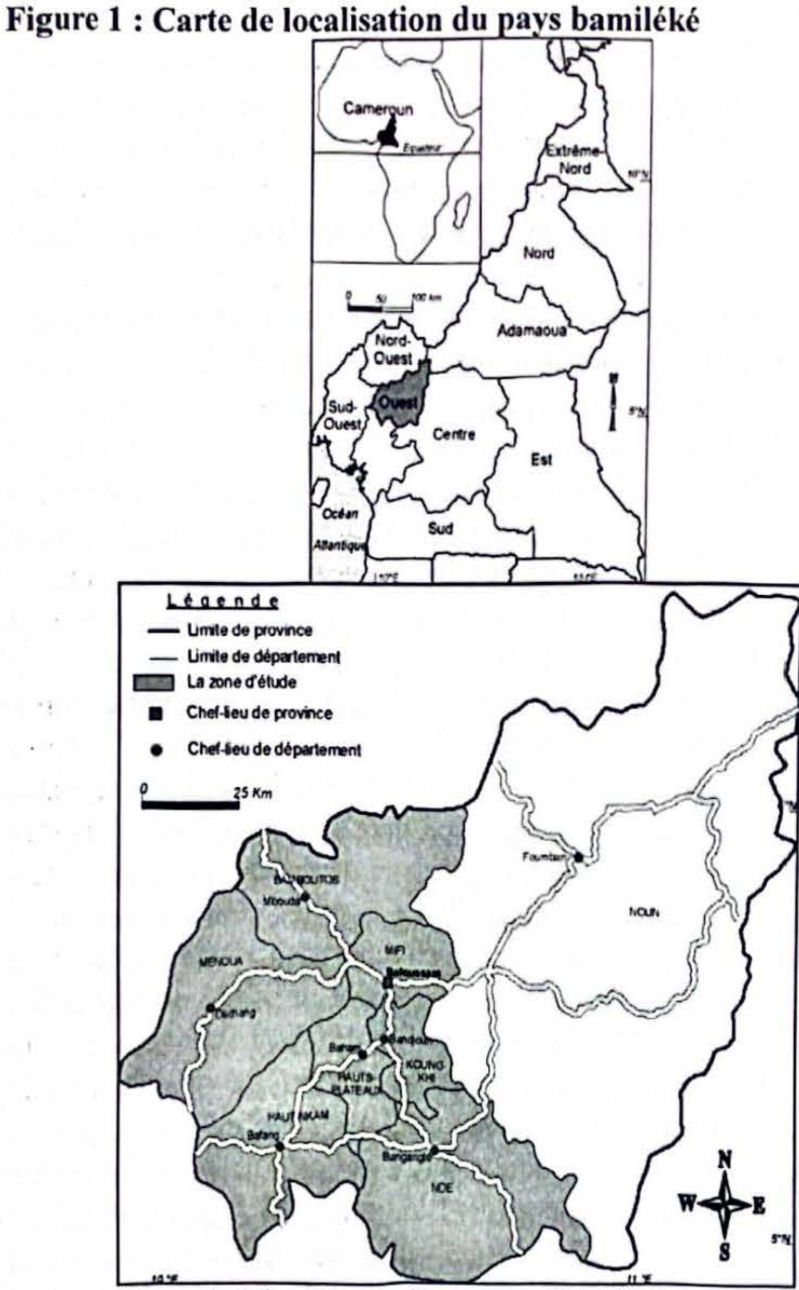
[9] ANY, 3AC 32 92, Région Bamiléké 1952-1953. A. Moutiez, « Rapport annuel » 1953, p. 2.

[10] ANY, APA 11808, Rapports trimestriels de la circonscription de Dschang, 1921-1928.

[11] ANY, 3AC 32 92, Région Bamiléké 1952-1953, A. Moutiez, Rapport annuel 1953, p. 2

[12] Voir *Journal Officiel du Cameroun Français* du 5 mai 1931, 375.

Figure 1 : Carte de localisation du pays bamiléké



Source : Carte administrative du Cameroun, CEREHT.

Un arrêté du Haut-commissaire de la République en date du 30 décembre 1950 créa une cinquième subdivision formée par un groupe de chefferies dans la partie nord de l'ancienne subdivision de Dschang[13]. Mise en place au cours de l'année 1951, cette nouvelle unité administrative dénommée subdivision de Mbouda commença à fonctionner d'une façon absolument autonome à partir du 1er janvier 1952.

[13]*Journal Officiel du Cameroun Français* du 23 janvier 1951, arrêté N° 634 du 30 décembre 1950 portant scission de la subdivision de Dschang , p.121.

Dans le cadre de ce travail, la Région du Noun qui fait bien partie aujourd'hui de la région de l'Ouest est exclue du fait de la faible adhésion des populations locales à l'idéologie upéciste, malgré les vaines tentatives d'implantation entreprises par Moumié Félix-Roland, par ailleurs fils du terroir. Nous n'accorderons pas davantage une place importante à ce dernier personnage bien qu'il ait été l'un des principaux penseurs de l'insurrection armée. En effet, il n'a pas passé une seule nuit dans un maquis en pays bamiléké et a par ailleurs fait l'objet des études spécifiques[14].

Au vu de la connexion des cadres rebelles bamiléké avec certaines régions du Cameroun, notre travail s'étend par ailleurs à la subdivision de Garoua où Singap Martin a largement contribué à l'implantation et à l'animation du parti nationaliste camerounais dans la première moitié de la décennie 1950. Cette étude s'étend également aux régions du Moungo, du Wouri et du Nord-Ouest qui constituaient des bases arrière pour les insurgés bamiléké.

Il est question de donner une meilleure lisibilité de l'action politico-militaire des leaders nationalistes dans le processus de décolonisation du Cameroun et de décrire l'architecture des maquis ou des fiefs des insurgés, puis celle de l'armée régulière qui a été maintes fois réorganisée. Les figures emblématiques de l'histoire politique du Cameroun dont il est question dans ce travail ont été pendant longtemps taxées par l'administration coloniale puis post-coloniale de « trublions », de « terroristes », de « subversifs », ou encore « d'assassins » dans le seul but de les discréditer. Pourtant, lorsqu'on analyse leurs objectifs, on cerne mieux leur psychologie et on est frappé par leur caractère étrangement normal. Selon Hoffman, « Ils n'ont rien des fanatiques aux yeux déments ou des tueurs fous que nous pourrions nous attendre à découvrir, parfaitement responsables, pour qui le terrorisme procède (ou procédait) d'un choix entièrement rationnel, souvent adopté à contrecœur et toujours après une réflexion et un débat important »[15].

Dans cette étude, il s'agit aussi des personnages qui, mus par le sentiment national, entrèrent en révolte ouverte contre l'administration coloniale et se dressèrent contre l'envahisseur puis contre l'administration néocoloniale taxée de « fantoche » ou de « valet du colonialisme ». Ce sont des personnages qui, malgré la noble cause qu'ils défendaient, finirent misérablement, abattus par l'armée gouvernementale. En entrant dans leur intimité pour reprendre Baba Kaké Ibrahim et Poli François, nous

---

[14] E. C. Nditoyap Ndam, *Félix-Roland Moumié, 1925-1960. Itinéraire fulgurant d'un grand nationaliste*, Yaoundé, CLE, 2021.

[15] B. Hoffman, *La Mécanique terroriste*, Paris, Calmann-Lévy, 1999, p.11.

apprenons à mieux connaître l'Afrique de nos ancêtres et la richesse de son passé[16]. Pour ces auteurs, « Ces hommes passionnés, ces femmes entreprenantes qui vont parfois jusqu'au bout de leur vie, sont des entraîneurs, des chefs dont l'autorité s'impose, dont la destinée est souvent prestigieuse. Certains sont capables d'un dévouement magnifique ou d'un véritable héroïsme dans l'amour »[17].

L'histoire d'un homme c'est donc celle d'une époque. Retiré de son temps, de son milieu, de toutes les contingences qui lui permettent de jouer véritablement son rôle, le personnage historique ne serait rien. L'Homme est le produit du milieu dans lequel il vit.

---

[16] I. Baba Kaké et F. Poli, préface de *Le roi Denis. La première tentative de modernisation du Gabon*, Paris, ABC, 1976, p.4.
[17] *Ibid.*, pp.4-5.

CHAPITRE 1 : LES GRANDES FIGURES DE L'INSURRECTION ARMÉE EN PAYS BAMILÉKÉ : DES ORIGINES SOCIALES À L'ENTRÉE DANS LA CLANDESTINITÉ

L'adhésion massive de la population à l'insurrection armée déclenchée en pays bamiléké en octobre 1957 fut l'aboutissement de la combinaison de plusieurs facteurs politiques et socio-économiques. Ces facteurs furent exploités dès la création de l'UPC par certains personnages, principales figures de la rébellion, pour tenter d'implanter ce parti non seulement en pays bamiléké, mais aussi sur l'ensemble du territoire camerounais. Parmi ces personnages, l'on peut retenir dans ce chapitre ceux qui ont ultérieurement marqué l'insurrection armée dans ladite zone d'un sceau particulier[1].

Il s'agit de Singap Martin et d'Ouandié Ernest respectivement chefs d'état-major de l'ALNK de 1959 à 1961 et de 1964 à 1971. En effet, pour mieux cerner l'engagement de ces meneurs d'hommes dans l'insurrection armée de l'UPC, il est opportun d'explorer leur passé pré-rébellion afin d'y rechercher les principaux mobiles de leur engagement et de leur action politico-militaire. Pour ce faire, il est nécessaire d'examiner leur niveau d'instruction, leurs conditions sociales et leurs fonctions dans le parti nationaliste camerounais avant l'émergence de la rébellion armée.

I. Singap Martin : naissance, formation et engagement politique

L'engagement de Singap Martin dans l'insurrection armée en pays bamiléké et sa fidélité aux statuts de l'UPC et de l'ALNK ont revêtu un caractère particulier. En effet, le chef de l'ALNK a fait preuve d'un sens de dévouement et d'abnégation sans précédent. Pour mieux cerner sa personnalité, nous allons ausculter sa naissance, sa formation et son engagement.

[1] Les chefs rebelles furent très nombreux en pays bamiléké et il serait fastidieux de prétendre donner un éclairage sur leur passé dans ce chapitre. Nous le ferons chaque fois qu'ils seront présentés dans la direction ou front. Parmi ces personnages, nous pouvons citer Jérémie Ndelééné, Pangui Joseph, Mba Abraham, Tcheutchoua Emmanuel, Kana David, Simo Pierre, André Congo, Tatou Martin.

A. La naissance et la formation de Singap Martin

Étudier la jeunesse de Singap Martin n'est pas une tâche aisée en raison de l'absence des données fiables. Celles qui existent brillent par leur caractère imprécis. Cette imprécision est inhérente à la faiblesse de la mémoire des informateurs et à l'instabilité du personnage pendant sa jeunesse.

Selon des témoignages concordants recueillis à Bandenkop, Singap Martin est né vers 1930 à Bandenkop, quartier Ndenkeng[2]. Les écrits sur sa jeunesse sont extrêmement rares. Seul un rapport des officiers de l'armée camerounaise présente la jeunesse et la formation de Singap de manière sommaire :

> -Né vers 1934 à Bandenkop (Bamiléké) ;
> -Profession : secrétaire ;
> -Directeur du journal *Lumière* ;
> -Président de la section UPC Nord Cameroun à Garoua ;
> -Ex-délégué CGT/FO de Garoua ;
> -Chef d'état-major général de l'ALNK en 1959 ;
> -Tué en Bamiléké dans une embuscade le 8 septembre 1961[3].

Fils de Tankem (planteur à Bandenkop puis à Bafang) et de Maché Elizabeth, Singap est issu d'une famille polygamique, son père étant l'époux de trois femmes. Ses géniteurs éprouvèrent quelques difficultés à lui trouver un nom, car selon des sources concordantes, Singap Martin est né avec une dent et quelques tâches de barbe. Devant ce fait peu récurrent dans la société, ses parents le conduisirent à la chefferie pour exposer ce caractère fort troublant. Le chef Nganjong de l'époque leur conseilla de lui attribuer le nom « Sélingap » qui signifie « bon Dieu partage » ou « bon Dieu a donné » selon les versions. C'est de là qu'est venu le nom Singap. Ce caractère peu normal peut avoir préfiguré un grand chef de guerre que les parents n'ont pas pressenti.

---

[2] Sa Majesté Fezé Nganjong Marcel, 72 ans environ, chef supérieur Bandenkop, ancien upéciste (exilé au Ghana de 1960 à 1986), Bandenkop le 16 octobre 2005 ; Tsésidié René alias Kassam, 66 ans, président de la section communale UPC de Bangou, Bandenkop, le 21 octobre 2005 ; Kenmogne Joseph, oncle de Singap Martin, Bandenkop le 29 octobre 2005.

[3] Archives privées du colonel Wanyaka Amos, Etobé (capitaine d'armée, chef du BURFAN), « Connaissance de la rébellion. Historique sommaire », conférence donnée en octobre 1967 à Nkongsamba lors du stage d'information sur le renseignement et l'action psychologique. Cette information est corroborée par Chindji-Kouleu qui, malheureusement, ne donne pas d'autres précisions sur la jeunesse de ce nationaliste. Lire Chindji-Kouleu, *Histoire cachée du Cameroun*, Yaoundé, Éditions Saagraph, 2006, 193.

Singap Martin fut le deuxième fils de sa mère[4]. Selon plusieurs témoignages, il s'inscrivit d'abord à l'école du village avant d'être conduit à Bafang par ses parents où il continua ses études primaires jusqu'au cours moyen deux. Il ne put cependant décrocher le CEPE (Certificat d'Études Primaires Élémentaires) et décida de se consacrer aux activités commerciales. Il devint plus tard directeur de publication. En effet, en janvier 1955, il fonda le journal satirique *Lumière* dans le cadre de ses activités au sein de l'UPC. C'est justement lui qui joua un rôle important dans l'implantation de l'UPC à Garoua.

B. Singap Martin et l'implantation de l'UPC à Garoua

L'implantation de l'UPC dans la Région de la Bénoué est l'œuvre de Singap Martin. L'intrusion du mouvement nationaliste camerounais dans cette partie du territoire remonte à la fin de l'année 1954 lorsque Singap Martin alors délégué de la Confédération Générale des Travailleurs-Force Ouvrière (CGT-FO) décida de créer la section de Garoua[5].

Selon Tamo Henri, il le fit avec le concours du médecin Moumié Félix-Roland, alors président de l'UPC et en fonction à Maroua depuis 1952 après une affectation disciplinaire[6]. En effet, face à la montée du nationalisme dans la partie méridionale du Cameroun et plus précisément dans la région du Wouri, les autorités coloniales décidèrent de disperser les leaders upécistes sur l'ensemble du territoire afin de les isoler et de réduire leur influence sur la population. Malheureusement pour elles, cette dispersion permit aux nationalistes d'étendre leur champ d'influence et d'implanter davantage l'UPC au Cameroun.

C'est ainsi que furent créées au Nord Cameroun la section de Maroua en 1952 avec pour président Moumié Félix-Roland, la section de Garoua en 1954 et la section de Ngaoundéré en janvier 1955 présidée par Nyanda François[7]. S'il est vrai que les responsables des sections de Garoua et Ngaoundéré étaient des commerçants en l'occurrence Singap Martin et

---

[4] Son frère aîné Feukoua s'exila plus tard à Foumban suite au déclenchement de la rébellion en pays bamiléké et y est mort en 1995.

[5] Archives privées du colonel Wanyaka Amos, G. Etobé, « Connaissance de la rébellion ... », communication faite en juillet 1967 lors du stage d'information sur le renseignement et l'action psychologique, Annexe I.

[6] H. Tamo, 72 ans environ, ancien combattant de l'ALNK ; Amatakana, « Félix-Roland Moumié... », p.16-18.

[7] ANY, 2 AC 8341, Synthèse sur l'implantation de l'UPC 1947-1957, p.61.

Feugang Maurice, ils furent néanmoins entourés d'un militant lettré et fonctionnaire : Tchoumba Ngouankeu Isaac, commis de greffe à Garoua[8].

L'implantation de l'UPC au Nord Cameroun connut une faible participation des fonctionnaires dans les villes, ceci en raison de l'hostilité des autorités traditionnelles et coloniales. En effet, l'administration utilisa des méthodes d'intimidation qui créèrent non seulement de la peur et de la panique, mais réduisirent l'audience de l'UPC dans ces milieux. Ainsi, comme le montre Gaillard Phillipe, au regard de l'audience géographique de l'UPC dans la partie septentrionale du Cameroun sous administration française, la Région de la Bénoué fut sans doute celle qui enregistra le moins d'adhérents[9]. Pour Idrissou Alioum, s'il est évident que dans la ville de Garoua l'UPC ne fut l'apanage que des commerçants bamiléké et des fonctionnaires du Sud, on pourrait dire qu'avec l'adhésion d'une dizaine de locaux, le nombre d'adhérents oscillait entre 200 et 250[10].

Contrairement aux autres régions du Nord Cameroun où les leaders upécistes créèrent plusieurs comités de base, Singap ne put implanter l'UPC que dans la ville de Garoua. Il comprit rapidement l'importance de la presse et de la propagande dans le parti et créa en janvier 1955 le journal *Lumière*, un organe bimensuel satirique qui parut pour la première fois en février 1955. Il était diffusé en priorité dans les sections de Garoua, de Maroua et de Ngaoundéré et avait pour but d'informer le peuple sur la vie du parti[11].

De même, pour atteindre la masse de la population, Singap organisa des réunions publiques et privées au cours desquelles étaient attaquées l'administration française et, de façon souvent moins directe, les institutions traditionnelles hostiles aux idées révolutionnaires[12]. Ces essais de campagne soulevèrent une vigoureuse opposition des chefs traditionnels qui étaient non seulement acquis à la cause de l'administration coloniale, mais aussi à celle de l'Union Camerounaise (UC), parti politique fondé par Ahidjo, une élite locale par ailleurs député à l'Assemblée Territoriale Camerounaise (ATCAM). En avril 1955, l'interdiction d'une manifestation

---

[8] Idrissou Alioum, « Les tentatives de pénétration de l'UPC au Nord Cameroun sous administration française 1951-1955 », Mémoire de Maîtrise d'histoire, Université de Yaoundé I, 1997 p, 64.

[9] P. Gaillard, *Ahmadou Ahidjo, Patriote ou despote bâtisseur de l'État Camerounais*, Paris, Groupe Jeune Afrique, 1994, p.53.

[10] Idrissou Alioum, « Les tentatives de pénétration... », p.77.

[11] ANY, 2 AC 8341, Synthèse sur l'implantation de l'UPC, 1947 1957, p.9.

[12] ANY, 3 AC 1718, Nord (Cameroun) UPC 1958. Note sur l'action de l'UPC dans le Nord Cameroun.

organisée par Singap Martin confirma cette hostilité catégorique des lamibé aux agitations anti-françaises menées par les populations originaires du sud.

C. Les manifestations interdites du 10 avril 1955 et leurs conséquences

L'un des événements majeurs qui ont caractérisé la vie de la section de l'UPC de Garoua sous l'ère Singap Martin fut l'organisation d'une manifestation publique le 10 avril 1955. Au cours de cette manifestation, il avait été prévu que le drapeau de l'ONU serait solennellement levé et que durant deux jours, des « fêtes démocratiques » auraient lieu en l'honneur de cette organisation[13].

C'est le 5 avril 1955 qu'une circulaire N° 67/SN/UPC de la section de l'UPC de Garoua avisait l'administration régionale de l'organisation de cette cérémonie. Dans cette circulaire, Singap Martin écrit : « Nous, représentants de l'UPC section Nord-Cameroun à Garoua, avisons aux autorités que dimanche 10 avril 1955 à 8 h 30 sera levé au siège du mouvement le drapeau de l'Organisation des Nations Unies (ONU) auquel nous avons plein droit, accompagné de manifestations à son honneur »[14].

La qualité des destinataires des ampliations de cette circulaire (ONU, direction UPC à Douala, Duclos Jacques à Paris, président du conseil français à Paris, haut-commissaire à Yaoundé, Mairie et Justice de Garoua) témoigne de l'importance que Singap attachait à cette énorme manifestation qui devait lui servir de tremplin pour développer sa propagande dans le Nord-Cameroun sous le couvert de l'ONU.

Par ailleurs, le leader local Singap Martin envoya une lettre au lamido Hayatou de Garoua lui présentant la cérémonie comme étant dirigée contre les colonialistes et lui demandant l'appui des Foulbé[15]. En effet, c'est le 6 mars 1955 que Singap décida d'informer le lamido de Garoua par le truchement d'une lettre de l'organisation par les dirigeants de l'UPC d'une manifestation à Garoua le 10 avril 1955. Au cours de cette manifestation prévue dans le quartier bamiléké de Garoua, les dirigeants du « seul

---

[13] ANY, 1 AC 19 (6), UPC, Nord Cameroun, 1958-1962. Note N° 149 CF/RBU du 12 avril 1955 adressé au Haut-commissaire de la République Française au Cameroun par le chef de la région de la Bénoué, p. 1.

[14] ANY, 2 AC 8044, Garoua (Cameroun) Manifestations, 1955. Circulaire N° 67/ SN/UPC de la section UPC de Garoua.

[15] ANY, 1AC 19 (6), Note N° 149 CF/RBU du 12 avril 1955 adressé au Haut-commissaire de la République Française au Cameroun par le chef de la Région de la Bénoué, p.1.

Mouvement de libération Nationale » devaient lever le drapeau de l'ONU pour la toute première fois dans le Nord Cameroun[16].

Dans cette lettre, Singap s'insurge contre l'exploitation coloniale et se montre déterminé à œuvrer au déracinement de celle-ci. Il écrit :

> Vous n'ignorez pas que nous sommes restés longtemps sous l'esclavage, mais aujourd'hui Dieu nous a choisi un bon chemin pour nous sauver de cet esclavage. (...) Seul ce chemin que nous poursuivons actuellement par notre lutte politique que nous menons contre l'esclavage et qu'aucun Blanc qui nous exploite n'aime pas le sentir[17]. (*sic*)

Conscient de l'opposition de l'administration, ce jeune anticolonialiste très engagé requiert le soutien des autorités traditionnelles et les exhorte à déconsidérer les réactions de l'administration coloniale. Entre le 5 et le 8 avril, plusieurs délégations débarquèrent à Garoua pour la circonstance. La délégation de Ngaoundéré était composée de sept personnes, dont un Bamiléké et six Foulbé, celle de Mokolo de trois personnes. Quant à la section de Maroua, c'est le prétexte d'un match de football à Garoua qui devait permettre d'amener la délégation de l'UPC dans un camion administratif. Prévenus, les chefs de Région de la Bénoué et du Diamaré firent annuler le match et interdirent le déplacement de la population de Maroua pour Garoua[18].

Dans le milieu Foulbé de Garoua, la majorité de la population très conservatrice resta hostile à la manifestation. Selon le chef de la Région, les Peuls firent courir le bruit selon lequel les Bamiléké allaient monter le drapeau bamiléké et que le dimanche 10 avril 1955, on allait voir flotter un drapeau du sud sur Garoua. Cette conviction fut renforcée par le fait que la cérémonie était organisée en plein quartier bamiléké[19], la section locale de l'UPC ayant certainement commis l'erreur de ne pas choisir en cette circonstance un quartier Foulbé ou administratif.

Il convient de souligner que les Foulbé opposés à la manifestation étaient en même temps les adversaires du lamido Hayatou qui, souffrant déjà du poids de l'âge (71 ans) et de la maladie, avait rencontré leur réticence par rapport au choix de son successeur. Pour le chef de la Région, s'il n'intervenait pas dans cette affaire et s'il n'empêchait pas cette cérémonie d'avoir lieu, il perdrait la face devant toute sa population et le

---

[16] ANY, 2 AC 8044, Garoua (Cameroun), Manifestations, 1955.

[17] *Id.*

[18] *Id.*, p.2.

[19] La population bamiléké dans ce quartier était évaluée à cette période à 155 personnes, ce qui constituait une assez forte colonie.

parti adverse qui soutenait plutôt « un vieux peulh » et ne manquerait pas d'exploiter son inaction pour discréditer la candidature de son fils préféré. Par contre, en agissant contre les upécistes, il ralliait les deux parties dans le mépris commun pour les « gens du Sud ». Il fut d'ailleurs encouragé par l'administration qui lui brandit la menace d'un emprisonnement en cas de trouble dans la ville de Garoua[20].

Comme on peut le constater, les enjeux de l'intervention du lamido dépassaient le cadre politique. Son inaction était susceptible de déstabiliser le lamidat de Garoua. Le 8 avril matin, il dépêcha deux de ses représentants auprès de Singap pour lui signifier l'interdiction de la cérémonie. Désemparé, Singap envoya dans la soirée une lettre au lamido lui demandant, n'étant pas sûr que l'ordre d'interdiction venait de lui, de la formuler par écrit. Il y joignit même du papier et une enveloppe à son adresse. Se trouvant dans le Saré du lamido, le chef de Région lui conseilla de ne pas répondre. Il décida toutefois de réagir violemment contre ces « Kirdis », estimant que la cérémonie était montée contre lui[21].

Pour le chef de région, il aurait été possible d'interdire la réunion pour des motifs d'ordre public, mais il refusa de faire le jeu de l'UPC qui n'aurait pas manqué d'exploiter cette situation auprès des instances internationales. Il préféra laisser le champ libre à l'autorité traditionnelle farouchement opposée à toute manifestation publique organisée par les upécistes[22].

Inquiet, Singap multiplia les démarches en vue d'obtenir une protection de l'administration pour pouvoir célébrer cette cérémonie, mais en vain. C'est ainsi que le 8 avril à 16 heures, il envoya une délégation rencontrer le chef de Région, mais ce dernier fixa plutôt un rendez-vous le 12 avril, c'est-à-dire deux jours après la date de la manifestation.

Le samedi 9 avril, Singap afficha un avis au public dans lequel il annonçait son engagement ferme à organiser cette manifestation même au prix du sang, car selon lui, les survivants obtiendront l'indépendance du Cameroun[23]. Il exhorta la population à venir massivement, estimant que les mesures répressives ne pourront servir que la cause upéciste.

Singap et ses partisans essayèrent en outre de se placer sous la protection des forces de l'ordre en allant rencontrer le commissaire spécial de Garoua qui leur fit remarquer le caractère illégal de leur manifestation[24]

[20] ANY, 2 AC 8044, Garoua (Cameroun), Manifestations, 1955.
[21] ANY, 1AC 19 (6), Note N° 149 CF/RBU du 12 avril 1955, p. 2.
[22] *Id.*
[23] ANY, 2 AC 8044, Garoua (Cameroun), Manifestations, 1955.
[24] Le commissaire reprocha aux upécistes d'avoir transformé leurs réunions privées en réunions publiques sans l'autorisation de l'administration.

et que l'administration régionale assurerait l'ordre public comme c'était son devoir.

Auprès du procureur du tribunal de Garoua, les manifestants déposèrent une plainte contre le lamido pour menaces verbales de mort et demandèrent son intervention pour que la force publique leur soit prêtée. Comme ses prédécesseurs, le procureur leur signifia que l'ordre public serait assuré[25].

Décidément, tous les responsables administratifs et traditionnels sont déterminés à faire échouer les manifestations prévues pour le dimanche 10 avril. Ce comportement n'est pas un fait isolé, car depuis l'arrivée du haut-commissaire Roland Pré à la fin de l'année 1954, une vive tension existe entre l'administration et l'UPC. Le nouveau gouverneur, partisan des méthodes brutales, est déterminé à couper l'herbe sous les pieds de l'UPC[26].

De son côté, Ouandié Ernest, vice-président de l'UPC, télégraphia le 9 avril au délégué du haut-commissaire à Garoua qu'il s'agissait d'une paisible réunion dont l'unique but était de faire connaître davantage aux populations l'Organisation des Nations Unies en popularisant ses travaux en faveur du territoire sous-tutelle[27].

Dans la journée du samedi, les autorités prirent les mesures suivantes en vue du maintien de l'ordre public : le peloton de gardes camerounais et la gendarmerie furent consignés à partir du dimanche matin dès 7 heures ; la pompe à incendie de l'aéronautique fut réquisitionnée pour servir à arrêter les éventuelles bagarres. Dans la nuit du samedi, de petits groupes armés des partisans du lamido Hayatou s'installèrent face au quartier bamiléké de Garoua, l'isolant ainsi du reste de la ville[28].

Au regard de ces différentes dispositions prises aussi bien par l'autorité administrative que traditionnelle, force est de constater qu'une épreuve de force de grande ampleur se préparait. Toutes ces mesures intimidèrent les manifestants qui, apeurés, n'osèrent répondre à l'appel du 10 avril. Selon le chef de Région R.Tirant,

> Le dimanche matin à 7 h, aucun Bamiléké n'osait sortir de sa case et la manifestation ne pouvait avoir lieu. Durant toute la journée, le calme fut complet et personne ne fut molesté. Je restai dans mon Bureau et ne

---

25 ANY, 1AC 19 (6), Note N° 149 CF/RBU du 12 avril 1955, p.3.

26 Dans le prochain chapitre, nous analyserons cette répression de même que ses conséquences politiques sur l'évolution du Cameroun.

27 ANY, 2A 8044, Garoua (Cameroun), Manifestations, 1955 Télégramme N° 0318/UPC/ BCD du 9 avril 1955

28 ANY, 1A C19 (6), Note N° 149 CF/RBU du 12 avril 1955, p.3.

fus saisi d'aucune plainte. Le mardi 12 au matin, une trentaine de Bamiléké s'excusaient auprès du lamido de leur conduite[29].

Pour l'UPC, l'échec était total et difficile à surmonter. Cet échec peut s'expliquer par l'antagonisme nord-sud qui régnait dans la région et par le manque d'une propagande active dans le milieu musulman pour bien expliquer le but de la cérémonie. Pour R. Triant, délégué de haut-commissaire au Nord Cameroun, sans la présence française et les conseils de modération donnés aux responsables autochtones, l'épreuve de force aurait eu lieu et l'UPC n'aurait pas échappé au massacre[30].

Face à cet échec, le président de l'UPC Moumié Félix-Roland réagit violemment à travers un télégramme daté du 12 avril adressé au chef de Région, délégué du haut-commissaire à Garoua. Il y critiquait les autorités françaises qui avaient fait appel à des « mercenaires autochtones » pour entretenir un climat d'insécurité politique. Pour lui, cette manœuvre consistait à verser le sang et à donner l'impression que les Camerounais sont contre l'UPC, l'ONU, l'unité et l'indépendance du Cameroun[31].

L'échec des manifestations du 10 avril 1955 fut une dure épreuve pour Singap Martin. Désormais il travaillait dans un climat d'insécurité dans une zone où son audience était faible. Sur ordre du lamido Hayatou, il dut quitter Garoua à la fin du mois d'avril à destination de Douala où il alla retrouver les autres leaders de l'UPC concentrés dans cette ville par une décision du haut-commissaire Pré Roland en janvier de 1955. Cette décision avait pour but de mettre un terme à l'expansion de l'UPC par les fonctionnaires. C'est cette concentration des upécistes dans la ville de Douala qui cristallisa la situation politique du Cameroun et favorisa les événements sanglants de mai 1955.

Cependant, l'œuvre entreprise par Singap Martin à Garoua ne s'estompa pas après son départ vers le sud du pays. Son secrétaire Hapi Thomas alias Boumegne Thomas y demeura jusqu'en 1958 avant d'être expulsé par le lamido[32]. L'insurrection armée qui embrasa certaines régions du sud du pays ne put donc se développer au Nord Cameroun.

---

[29] *Id.* ; ANY, 3 AC 1718, (Nord Cameroun) UPC 1955. La présence du chef de Région au bureau le dimanche témoigne de l'ampleur du problème et surtout de son engagement à traquer au besoin les manifestants.

[30] ANY, 3 AC 1718, (Nord Cameroun) UPC 1955. Lettre de R. Tirant envoyée au Haut-commissaire de la République Française au Cameroun le 13 avril 1955.

[31] ANY, 2 AC 8044, Garoua (Cameroun) Manifestations, 1955. Télégramme N° 324/UPC /TM2 chef Région Délégué Haussaire Garoua.

[32] ANY, 1 AC 19 (6), UPC, Nord Cameroun 1958-1962. Bulletin de renseignement N° 29. Ces expulsions étaient organisées par le lamido Abdoulaye.

Singap fut remplacé par Kamdem Édouard qui fut à son tour expulsé en juillet 1957[33]. En effet, au Nord Cameroun, les autorités administratives et traditionnelles décidèrent de « balayer » les principaux éléments upécistes afin qu'on n'entendît plus parler de ce mouvement. Ces éléments retournèrent au sud du pays où le climat social était plus favorable aux activités upécistes.

II. Ouandié Ernest : de la naissance à l'entrée dans la clandestinité

Avant son entrée dans la clandestinité, Ouandié Ernest enseigne dans plusieurs villes camerounaises en qualité d'instituteur. Ses origines sociales, ses activités politiques et professionnelles nous permettront de mieux cerner son engagement en tant que nationaliste.

A. La naissance et l'éducation d'Ouandié Ernest

Il existe une certaine controverse autour du lieu exact de naissance d'Ouandié Ernest. Selon Comarin Elio, il est né en 1924 à Bangou en pays bamiléké dans une famille de paysans[34]. Ketchoua Thomas pense pour sa part qu'Ouandié est d'origine Nieb, dans le département de la Mifi[35].

Par contre, d'après Wang Sonné, le nationaliste camerounais serait originaire du département du Ndé puisque Ouandié est un nom Bangangté.[36] Les sources proches du gouvernement camerounais situent les origines d'Ouandié dans le département du Haut-Nkam. En effet, lors du procès de la rébellion en décembre 1970, les autorités gouvernementales présentèrent l'état civil d'Ouandié de la manière suivante : « Ouandié Ernest : âgé de 46 ans, né vers 1924 à Badoumla, arrondissement de Bana, département du Haut-Nkam, Camerounais sans profession, sans domicile fixe, marié, sept enfants, jamais condamné »[37].

Cette thèse est corroborée aussi bien par les sources orales que par les sources proches de l'armée. En effet, lors du stage d'information sur le renseignement et l'action psychologique à Nkongsamba en octobre 1967, le

---

[33] ANY, 1 AC 19 (6). Note de renseignements N° 52/PS/C du 13 octobre 1957.

[34] E. Comarin, « L'Évêque et le maquisard », in *Les Grands Procès de l'Afrique contemporaine*, Paris, Japress 1990, p. 100.

[35] T. Ketchoua, *Les peuples de l'Ouest Cameroun en diaspora depuis 3 000 ans*, Yaoundé, Imprimerie Nationale, 1988, p. 270.

[36] Wang Sonné, « Ernest Ouandié : le parcours d'un enseignant engagé », *Le Messager* N° 244 du 16 janvier 1992, p.9.

[37] *La Presse du Cameroun* du 27 décembre 1970.

capitaine Etobé Gilbert, chef du BURFAN, souligne qu'Ouandié est né en 1924 près de Bafang en pays bamiléké[38].

Plusieurs sources orales concordantes, notamment celles de Tamé Soumedjon Henri, Sighoko situent le lieu de naissance d'Ouandié à Badoumla (entre les groupements Babouantou et Bana), chefferie située dans l'arrondissement de Bana, département du Haut-Nkam. Pour notre part, ce sont ces dernières sources qui sont justes. Les géniteurs du nationaliste camerounais furent le notable Djeumon de la chefferie de Badoumla et Kapsu qui s'unirent en 1905. C'est dire qu'Ouandié naquit 19 ans après leur mariage.

Après la naissance d'Ouandié Ernest, Djeumon fut déporté à Djimbong dans l'arrondissement de Kékem en 1927 pour l'exécution des travaux forcés. Il ne rejoignit sa famille qu'en 1929. Celle-ci s'installa à Bangou où le jeune Ouandié Ernest fut inscrit à l'école de village. Il fut ensuite envoyé à Bafoussam où son encadrement fut confié à son frère aîné Sango Joseph. À Bafoussam, il acheva le cours élémentaire deuxième année en 1937[39].

Durant ce premier cycle de l'école primaire, Ouandié eut à suivre des enseignements portant sur le français parlé, l'hygiène, l'agriculture, l'élevage, le calcul, le système métrique et l'écriture. Entre 1937 et 1939, il continua ses études primaires à savoir les cours moyens première et deuxième année à l'école régionale de Dschang. Ses études furent sanctionnées ici par l'obtention du Certificat d'Études Primaires et Élémentaires (CEPE) en 1940[40].

Âgé de 16 ans, Ouandié est déjà un homme ambitieux. Il ne mit donc pas un terme à sa quête du savoir. C'est ainsi qu'il prépara et présenta le concours d'entrée à la prestigieuse école coloniale de formation des cadres appelée École Primaire Supérieure de Yaoundé créée en 1921 par l'administration coloniale française. Cette grande école était le moule dans lequel on façonnait les auxiliaires de l'administration titulaires du CEPE. Son programme comprenait deux années d'enseignement général et une année d'études particulières, de stage à l'intérieur des sections spécialisées telles que les sections de moniteurs indigènes, d'écrivains interprètes, d'infirmiers et de postiers[41].

---

[38] Archives privées du colonel Wanyaka Amos, G. Etobé, « Connaissance de la rébellion. Historique sommaire ».

[39] Kanguelieu Tchouake, *La rébellion armée...*, p. 124.

[40] *Ibid.*, p. 125.

[41] Rappelons qu'Ahidjo fut un produit de l'École Primaire Supérieure de Yaoundé et s'était spécialisé dans le domaine des postes.

Ouandié réussit le concours en 1940 et fut orienté par les autorités vers l'enseignement[42]. En 1943, il obtint le Diplôme de Moniteur Indigène. Les différentes formations qu'il reçut firent de lui un enseignant et un homme politique très engagés. Comme nous l'avons souligné ci-haut, la formation à l'époque était fort complexe et englobait l'histoire, la géographie, l'organisation administrative du Cameroun, les sciences physiques et naturelles. Ces différentes disciplines étudiées ont préparé sa future carrière professionnelle et politique.

B. La vie professionnelle et l'engagement politique

En 1944, Ouandié s'engagea dans l'administration coloniale en qualité de moniteur. Il enseigna dans plusieurs localités du Cameroun et s'initia à la vie politique. Pour Comarin Elio, une fois devenu instituteur, il exerça sa profession d'abord à Douala au quartier New-Bell « politiquement très engagé »[43]. De 1944 à 1948, il exerça sa fonction d'enseignant à l'école régionale d'Edéa où il participa à la création du syndicat des enseignants. Le 7 octobre 1948, il fut muté à Bafoussam. Un mois après, il fut de nouveau affecté et cette fois-ci à l'école officielle de New-Bell à Douala[44].

C'est dans ce quartier où un accueil chaleureux lui est réservé par une population totalement acquise à la cause de l'UPC qu'il est véritablement initié à la vie politique. Il adhère rapidement à l'UPC, parti créé le 10 avril 1948. Son activisme politique le place au-devant de la scène, ce qui pousse l'administration coloniale à le muter dans diverses régions du pays pour insubordination dans les années cinquante.

En effet, Ouandié fit l'objet de plusieurs affectations disciplinaires. C'est ainsi qu'après Douala, une note de service datée du 12 septembre 1953 l'affecta à l'école rurale de Yoko dans l'Est du pays. On le retrouve tour à tour à l'école rurale de Makenéné dans la subdivision de Ndikiniméki et à l'école régionale de Batouri dans la région de Lom-et-Kadéï. Ces différentes affectations, loin d'affecter le moral de l'instituteur nationaliste, lui permirent plutôt de rehausser sa cote de popularité et d'étendre ses activités politiques. En effet, dans chaque région où il fut affecté, il créa des comités de base de l'UPC et enrôla de nombreux Camerounais dans le parti.

L'activisme politique d'Ouandié le poussa à la direction de l'UPC lors de son congrès à Eséka en 1952. En effet, le 29 septembre 1952, il fut porté en même temps que Kingué Abel à la vice-présidence de cette formation

[42] Cette orientation obéissait à une certaine norme. En effet, les meilleurs élèves étaient orientés vers l'enseignement qui requiert certaines capacités intellectuelles.
[43] Comarin, « L'Évêque et le maquisard... », p. 100.
[44] Kanguelieu Tchouake, *La rébellion armée...*, p. 126.

politique[45]. Dès lors, il fit preuve d'une certaine maturité politique. Ses prises de position à l'égard du régime colonial furent rigoureuses et sans compromis. C'est ainsi qu'en 1954, il écrivit :

> L'Union des Populations du Cameroun considère que le peuple camerounais ne peut se prononcer sur cette question (adhésion à l'Union Française) tant qu'il n'a pas son indépendance. Ce n'est que dans cette éventualité que nous pourrons alors faire partie de l'Union Française en qualité d'État associé[46].

Ouandié était un anticolonialiste impénitent. Il faisait partie de l'aile violente du parti dirigée par Moumié. Selon Joseph Richard, le parti se divisa en avril 1954 en deux principales tendances, l'une violente, dirigée par le président Moumié et les deux vice-présidents, Ouandié et Kingué ; l'autre, plus modérée, conduite par Um Nyobé, secrétaire général du parti. Selon lui, la tendance violente mit la main sur l'organisation début 1955 et fut à l'origine de la révolte de mai 1955[47].

Joseph Richard montre que la tension sociale de 1955 fut inhérente à l'intransigeance du trio Moumié-Ouandié-Kingué qui fit inconsciemment le jeu de l'administration Pré en surenchérissant, par la violence de leurs discours, la violence de la répression organisée par le pouvoir colonial[48].

Après les événements de mai 1955 et l'interdiction de l'UPC le 13 juillet 1955, Ouandié se réfugia à Tombel où il tint le 26 août 1956 une importante réunion rassemblant près de 1500 militants. Cette réunion avait pour but de réitérer les slogans de l'UPC (indépendance et réunification des deux Cameroun) et de contrecarrer l'action du comité de base de l'UPC local dissident dirigé par Ngapeth Job et Tchuenté Élie. Après un discours anticolonialiste fort applaudi, Ouandié fit hisser le drapeau de l'ONU au chant de l'hymne camerounais et déclara :

> Ce drapeau, les Français et les Anglais auraient dû l'arborer depuis longtemps pour la bonne raison qu'il a été [...] adopté par 38 nations, dont la France et l'Angleterre. Mais ils ont craint qu'à la vue de ce drapeau, les Camerounais prennent conscience de leur puissance. Aussi, revêtus des pouvoirs des Nations Unies, nous hissons aujourd'hui ce drapeau sur le sol de notre pays qui par ce fait ne doit

[45] *Ibid.*
[46] ANY, APA 11 522/D, Ernest Ouandié.
[47] Joseph Richard, *Le mouvement nationaliste au Cameroun*, Paris, Karthala, 1986, p. 284.
[48] *Ibid.*, p. 298.

plus être considéré comme un territoire sous tutelle à partir de ce jour, mais plutôt comme une Nation libre membre de l'ONU[49].

Cette détermination à vaincre la domination coloniale lui attira sans aucun doute le courroux de l'administration. Par ailleurs, Ouandié effectua de nombreux voyages à l'étranger, ce qui enrichit son expérience et renforça sa célébrité.

En 1956, il se rendit au conseil de la Fédération mondiale de la jeunesse démocratique à Pékin. Il se rendit également à Prague (capitale de l'ex-Tchécoslovaquie, pays communiste) et à Paris (France) où il prit de nombreux contacts avec les étudiants camerounais, la Confédération Générale des Travailleurs (CGT) et le Parti Communiste Français (PCF). Expulsé du Cameroun sous-tutelle britannique en 1957, il se rendit à Khartoum (Soudan) puis au Caire (Égypte) avant de s'installer à Accra (Ghana) d'où il codirigea le Bureau du Comité Directeur (BCD) de l'UPC jusqu'à son retour au Cameroun en juillet 1961[50].

En somme, la carrière politique d'Ouandié avant son engagement dans l'insurrection armée fut très riche et mouvementée. Il fut un acteur de premier rang dans le combat de l'UPC pour une véritable indépendance du Cameroun.

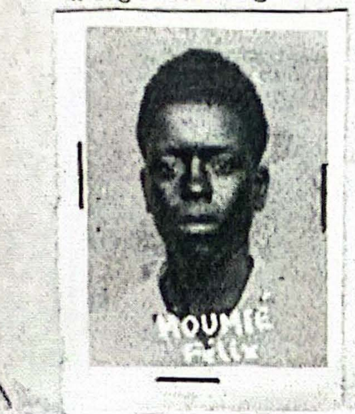
---

[49] ANY, APA 11 522/D, Ernest Ouandié. Note de renseignements élaborée par la sûreté de Nkongsamba.

[50] Archives privées du colonel Wanyaka Amos, G. Etobé, « Connaissance de la rébellion Historique. Sommaire, Annexe I ».

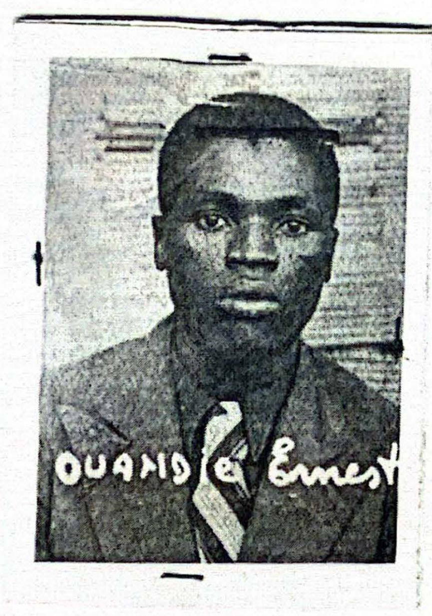
Planche 1 : Les grandes figures du nationalisme au Cameroun

M O U M I E Félix Roland
Né le 1º/11/1926
Président Général de l'U.P.C.
Réfugié Zone Anglaise



U M NYOBE Ruben
Né vers 1913
à Boumnyébél (Eséka)
Secrétaire Général de l'U.P.C.
Serait en Sanaga-Maritime





S I N G A P Martin dit "MARCO"
Né vers 1934
à Bandenkop (Bafoussam)
Ex-responsable UPC Nord-Cameroun
En fuite
Se trouverait Région Bamiléké.



Source : Archives de l'arrondissement de Mélong.

Planche 2 : Deux chefs « rebelles » bamiléké de la Région du Moungo et du Wouri

CES HOMMES SONT DANGEREUX

TRES

FORTE PRIME

à celui qui permettra de les capturer





TAMO Henri

alias PENGOYE Le Constant, alias SILLA SEKOU, alias SOUMEDJONG, alias KAMGA, originaire de Bandekop (Bamiléké).

REDOUTABLE agent du terrorisme, chargé de l'information et inspection dans le district du Wouri de l'armée rebelle. Organisateur principal des nombreuses attaques de la ville de Douala. Payé par l'Etranger. Peut donner des renseignements sur son collègue TANKEU Noé. Individu très dangereux qui se passe pour un étudiant et fréquente surtout les femmes. A été très longtemps à Sangmélima où il a organisé un maquis à Zouameyong. A résidé à Melen Yemvak (Sangmélima), quartier Congo (Douala), Mission protestante Deido (Douala).

TANKEU Noé

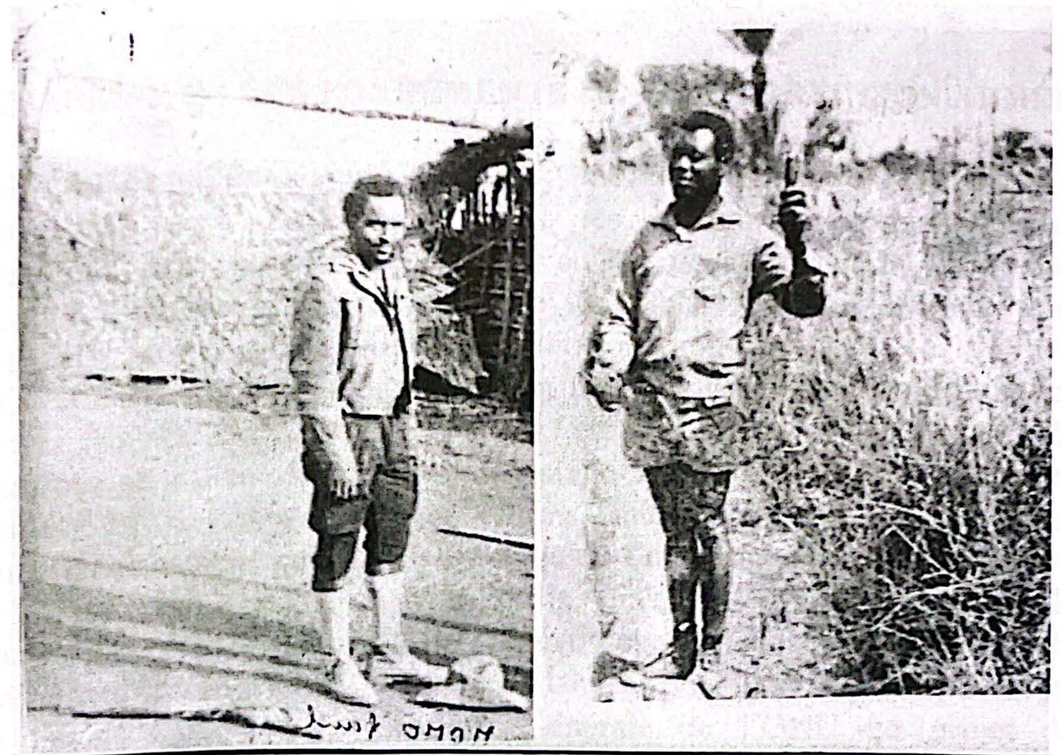
né vers 1925 à Batala (Bangangté), fils de feu Fotso et de feue Kamayou, ex-photographe au quartier Congo.

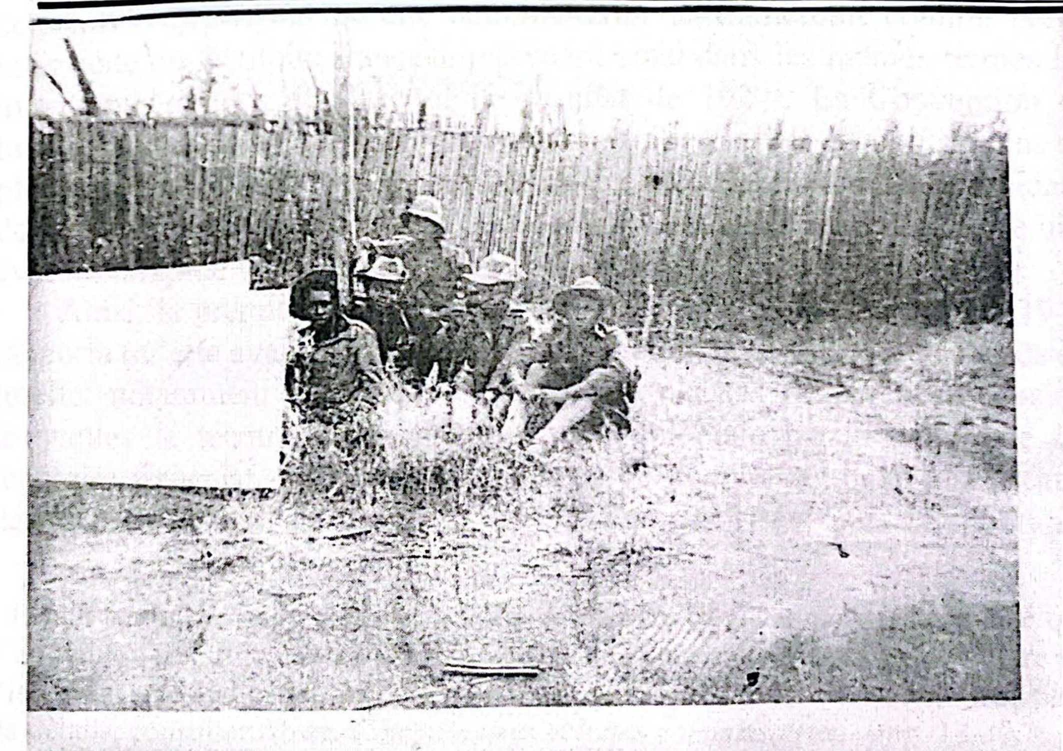
REDOUTABLE chef terroriste, auteur de nombreux assassinats à main armée sur des habitants de Douala. Organisateur de bandes rebelles. Agent de l'Etranger. Trahi par son rival, s'est enfui de son domicile dans la nuit du 12 au 13 décembre, abandonnant son pistolet tchèque, des munitions de mitraillette volées aux forces de l'ordre et ses documents personnels sur l'Armée de libération nationale.

EN CAS DE TROUVAILLE : TELEPHONER AUSSITOT A LA POLICE OU A LA GENDARMERIE, QUI PROCEDERONT A LEUR ARRESTATION

Source : Archives de l'arrondissement de Mélong.

Planche 3 : Momo Paul et quelques combattants de l'ALNK





À partir du haut et à gauche, Momo Paul et son géomancien.

Source : Archives privées de Tatsitsa Jacob.

CHAPITRE 2 : LES FONDEMENTS DE L'INSURRECTION ARMÉE

Les facteurs qui ont stimulé l'embrasement de la Région bamiléké à partir de 1955 sont à rechercher dans les structures économiques et sociopolitiques mises en place par le colonisateur français au Cameroun depuis la fin de la Première Guerre mondiale. D'abord territoire sous mandat (1919-1945) de la SDN, puis territoire sous tutelle (1946-1960) de l'ONU malgré la France, le Cameroun fut exploité au même titre que les autres colonies d'Afrique noire. Il est important ici d'évoquer la controverse autour du système de tutelle internationale que la France souleva en décembre 1946 aux Nations Unies, car cet accord est d'une importance capitale pour la vie politique du Cameroun et les relations entre la France et le Cameroun pendant les dix années qui suivirent. Alors que la charte du système de tutelle lui donnait explicitement comme but « le gouvernement autonome ou l'indépendance » pour les peuples concernés, la France soumit à l'Assemblée Générale de l'ONU un projet de convention prévoyant qu'elle administrerait le Cameroun comme partie intégrante du territoire français, reprenant ainsi dans les mêmes termes les intentions limitées de l'accord de mandat de 1922[1]. La Convention de tutelle cachait donc mal le conflit fondamental qui allait devenir de plus en plus aigu à mesure que les Camerounais eux-mêmes prendraient conscience de leur état de colonisés. Ainsi, ils devaient demander avec insistance une évolution rapide vers l'autonomie et une révision des accords de tutelle.

Ainsi, la première Mission de Visite de l'ONU au Cameroun en 1949 rapporta qu'elle avait reçu des requêtes suggérant la révision des accords de tutelle, notamment en ce qui concerne les clauses de cet accord selon lesquelles le territoire sera administré comme une partie intégrante du territoire français[2]. En somme, l'adhésion du peuple bamiléké aux idéaux de l'UPC et à l'insurrection armée fut favorisée par la politique

[1] Il faut souligner ici que même le système de mandat fut imposé à la France qui n'en voulait pas. Elle voulait gérer le Cameroun comme étant un butin de guerre en l'intégrant au bloc aéfien, c'est-à-dire l'Afrique Équatoriale Française. Pour plus de détails, consulter Abwa, *Commissaires et hauts commissaires...*, pp. 13-30.

[2] « Rapport de la Mission de Visite de l'ONU dans les territoires sous tutelle d'Afrique Occidentale 1949 », cité par M. R. Atangana, *Capitalisme et Nationalisme au Cameroun au lendemain de la Seconde Guerre mondiale 1946-1956*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1998, p.98. Plusieurs pétitions furent envoyées à l'ONU notamment par les upécistes réclamant non seulement l'indépendance du Cameroun mais aussi la réunification.

économique de la France au Cameroun, le désir ardent d'accéder à l'indépendance et la décadence des valeurs ancestrales.

I. Les fondements économiques

L'insurrection armée qu'a connue la Région bamiléké dès 1955 trouve son origine dans l'exploitation économique de l'Ouest Cameroun. Cette économie avait pour soubassement la dépendance, la spoliation des terres et la paupérisation des masses laborieuses.

A. La politique économique de la France

Le développement économique du Cameroun sous tutelle fut guidé par le plan Sarraut et le plan FIDES (Fonds d'Investissement et de Développement Économique et Social). Le plan Sarraut qui porte sur la mise en valeur des colonies a été élaboré en 1923 avec pour objectif de stimuler le développement de ces dernières. Au Cameroun, la politique économique de la France était basée sur la mise en valeur des terres fertiles, ce qui devait à coup sûr faire rentrer des bénéfices financiers à la métropole. Selon Ngoh Victor Julius, la France mit sur pied des structures économiques qui avaient pour principal but de drainer le maximum de bénéfices économiques vers la métropole avant de servir les intérêts économiques de la colonie et du monde[3].

À l'Ouest Cameroun, les Français développèrent essentiellement la caféiculture. Les conditions climatiques et édaphiques firent de cette région une terre de prédilection du café arabica, et ce au détriment des plantes vivrières. Le café produit était exporté vers la métropole où il devait être transformé avant la consommation. Il faudrait souligner que c'est à l'époque allemande que Dschang, centre de diffusion de l'arabica-culture, a été atteint par le caféier. En effet, les Allemands avaient cultivé le café à l'état expérimental à Victoria et à Dschang avant d'être chassés de leur colonie par les forces anglo-françaises[4]. Mais c'est aux Français que revient le mérite de l'expansion de la caféiculture dans cette région et cette œuvre s'inscrit dans le cadre de la politique économique de la nouvelle métropole.

Déjà, le principe de mandat de la France au Cameroun reposait sur l'amélioration du bien-être moral et matériel de la population, l'amélioration du niveau économique et social des autochtones considérés comme but et moyen de les conduire à leur maturation politique. Pour

---

[3] V. J. Ngoh, *Cameroun 1884-1885 : Cent ans d'histoire*, Yaoundé, CEPER, 1985, pp.88-89.

[4] *Encyclopédie de la République Unie du Cameroun*, Douala, Les Nouvelles Editions Africaines, T.3, 1981, p.65.

atteindre ce but, il fallait intégrer les indigènes dans le processus de développement économique et ne plus faire uniquement d'eux un facteur de production au service de l'intérêt exclusif de la métropole.

En 1924, les Français créèrent les premières pépinières du café arabica à Dschang et c'est à partir de là qu'il fut diffusé sur l'ensemble de la circonscription (Région bamiléké), d'où le nom très répandu de « Dschang café ». Cette large diffusion commença véritablement à partir de 1930. L'intrusion de la caféiculture dans le pays bamiléké suscita un réel engouement non seulement auprès des paysans, mais aussi et surtout auprès des immigrants français et libanais. Si l'engagement des indigènes fut malheureusement freiné par l'administration qui procéda au contrôle de la caféiculture[5], celui des immigrants européens porta des fruits, car ceux-ci bénéficièrent du soutien de l'administration qui spolia les terres à leur profit.

La politique économique de la France au Cameroun embrassa en effet tous les secteurs de l'économie, mais l'agriculture occupa une place de choix. C'est ainsi que les cultures d'exportation connurent un grand essor. Parmi ces produits d'exportation, citons le coton cultivé au Nord, la banane produite dans le Moungo, le caoutchouc produit à l'Est. L'importance économique du Cameroun reposait sur le fait que ce pays était une source potentielle de profit. Selon Joseph Richard, les intérêts coloniaux français étaient concentrés sur le dixième du territoire desservi par le chemin de fer, c'est-à-dire les zones de production des principaux produits d'exportation. Ces zones constituèrent le « croissant fertile » ou encore le « Cameroun utile »[6].

Ce croissant fertile étendait ses deux cornes de Foumban à Abong-Mbang et sa courbe générale suivait la ligne du chemin de fer de Nkongsamba à Bonabéri et de Douala à Mbalmayo. Les villes de Dschang, Nkongsamba, Loum, Edéa, Ebolowa et Sangmelima étaient comprises dans le croissant fertile qui s'étendait du pays bamiléké à la zone du sud[7]. C'est justement dans ce croissant fertile qu'on rencontrait les cultures riches : le cacao, le café, la banane, le palmier à huile ainsi que de nombreuses essences forestières.

---

[5] Pour plus d'informations sur les raisons de la réglementation de la caféiculture, lire E. Nouboussi, « La caféiculture dans la Ménoua : 1930-1960. Esquisse d'une étude historique », Mémoire de Maîtrise d'histoire, Université de Yaoundé, 1988.

[6] Joseph Richard, *Le mouvement nationaliste...*, p.122.

[7] *Ibid.*

B. La spoliation des terres

En pays bamiléké, l'administration coloniale française procéda à l'appropriation de certaines terres dites vacantes, ceci au mépris du droit foncier local. Cet accaparement se fit par le truchement de plusieurs décrets réglementant le domaine public (décret du 5 juillet 1921), organisant le régime de propriété foncière au Cameroun (arrêté du 15 septembre 1921) ou réglementant la procédure d'expropriation pour cause d'utilité publique. À travers ces décrets, les terres non exploitées pendant six ans et les « terres vacantes » sans propriétaires revinrent d'office à l'administration coloniale[8].

L'accaparement des terres porta un coup dur au droit foncier local, car selon celui-ci, la terre était considérée comme un bien collectif et inaliénable. La terre appartenait à tous les membres de la communauté et était cependant distribuée par le chef de village considéré comme le descendant des fondateurs du village. On ne pouvait donc pas dire que la terre était « vacante sans maître » parce qu'elle constituait le domaine privé de la tribu. Cette expropriation fut plus tard récupérée par les nationalistes qui en firent l'un de leurs principaux thèmes de campagne afin de dresser la population contre les autorités coloniales.

En effet, les terres expropriées par la puissance colonisatrice furent vendues ou concédées soit à des colons, soit à de grandes compagnies européennes exerçant dans l'agriculture ou l'élevage. C'est ainsi qu'à l'Ouest, plusieurs concessionnaires français et libanais acquirent de vastes superficies de terre au détriment des indigènes qui furent plus tard réduits en travailleurs[9].

Dans la zone de Mbouda, Darmagnac Léon Marius est présent à Babajou en 1927 et le 26 octobre 1930, l'administration lui attribue un vaste terrain d'une superficie de 123 hectares à bail pour 25 ans par l'arrêté N° 423 du 26 octobre 1930. La Société Industrielle et Commerciale pour l'Ouest Africain (SINCOA) s'installa dans la même zone en 1933 et entre 1948 et 1951, l'administration lui concéda un terrain à bail par les arrêtés N° 457 du 29 octobre 1948 et 106 du 28 février 1951. La Société de plantation de Sango Mas et Blaise installée également depuis 1930 dans la zone reçut de l'administration un terrain de 180 hectares à bail pour cinq ans par arrêté N° 106 du 19 avril 1937[10]. Par l'arrêté N° 346 du 20 août

---

[8] E. Mveng, *Histoire du Cameroun*, Paris, Présence Africaine, 1963, p.144.

[9] Englisman, 100 ans environ, ancien employé de Darmagnac et victime de l'« opération Juliette » en 1960, Bangang, 22 novembre 2000.

[10] T. Tiazé, « Les populations de Bamboutos dans la mouvance coloniale au Cameroun : 1916-1960 », Mémoire de Maîtrise d'histoire, université de Yaoundé, 1990, pp. 46-47.

1941, cette société obtint un titre définitif sur un terrain de 319 hectares. Dissoute en 1947, son terrain fut partagé entre la SINCOA et Roland Rey, épouse de M. Kratz, qui achetèrent cette propriété à l'administration coloniale[11].

À Bagam, toujours dans la zone des Mbouda, la Compagnie d'Élevage et de Culture (CEC) de Calmet implantée en 1930 reçut par arrêté N° 384 du 4 octobre 1937 un vaste terrain de plus de 100 hectares couvrant une partie de la chefferie de Bamesso et une partie de la chefferie de Bagam. Par le même arrêté, Chanas, un autre éleveur concessionnaire, reçut 80 hectares de terrain à bail de l'administration. Toutes ces ventes s'opérèrent sans le consentement des populations autochtones qui se virent privées de leur patrimoine foncier.

Hors de la subdivision de Mbouda, d'autres concessions furent créées à raison de deux dans la subdivision de Bangangté et une dans la subdivision de Bafang[12]. Comme le montre le tableau suivant, c'est dans la subdivision de Mbouda que l'administration concéda le plus grand nombre de superficies, et ce en raison de la fertilité des sols au pied du mont Mangwa (mont Bamboutos). Les concessionnaires entreprirent surtout la culture du café arabica qui avait trouvé dans les terres volcaniques très fertiles des Hauts-Plateaux des conditions de croissance privilégiées répondant parfaitement à ses exigences.

Tableau 1 : Répartition des concessions européennes et superficies concédées à l'Ouest Cameroun

Subdivision	Nombre de concessions	Superficie du café arabica	Superficies concédées
Mbouda	6	450 ha	1289 ha
Bafang	1	44 ha	180 ha
Bangangté	2	35	350 ha
Total	9	529 ha	1719 ha

Source : ARO, 1 AC 286, « Rapport annuel, 1952. Région agricole Bamiléké », p.83.

Le tableau suivant montre de façon précise les différents concessionnaires, les types de cultures (café arabica et café robusta), les superficies concédées et exploitées. Il affiche également la production du café en tonnes dans la Région bamiléké.

[11] *Ibid.*, p.47.

[12] ARO, 1 AC 286, « Rapport annuel, 1952. Région agricole Bamiléké ».

Tableau 2 : Concessions européennes et production du café entre 1948 et 1952

Concessionnaires	Culture	Superficies concédées	Superficies exploitées	Production en tonnes				
				1948	1949	1950	1951	1952
Darmagnac	Arabica élevage	240	120	88	5	45	85	90
SINCOA (Babajou)	Arabica	330	135			65	80	105
Dosogne (Bagam)	Arabica	128	40	5	5	15	10	15
CEC Bagam	Arabica	448	30	5	15	9	10	10
Chanas (Bagam)	Arabica	100	70	5		10	50	40
Compagnie Pastorale (Bangangté)	Arabica	250						
Potitos Bangangté	Robusta	100	35	5,5	3,5	7,5	10	15
Vacalopoulos (Bafang)		180	55	16	20	19	4	45
Total		1776	485	124,5	48,5	170,5	249	320

Source : ARO, 1AC286, « Rapport annuel 1952. Région agricole Bamiléké », p.84.

Les surfaces concédées et non plantées servaient de pâturage au bétail destiné à fournir le fumier ou aux troupeaux exploités parallèlement aux activités agricoles. Ce dernier tableau nous semble incomplet parce qu'il ne dégage pas toutes les statistiques notamment la production de la compagnie pastorale de Bangangté et la superficie exploitée. De même, les statistiques de la SINCOA de 1948 et 1949 ne figurent pas dans ce tableau. À notre avis, ces vides peuvent s'expliquer soit par une omission soit par un manque de communication entre les concessionnaires et P. Thélu, responsable de la région agricole bamiléké.

Par ailleurs, ces tableaux ne mentionnent pas les autres concessions à l'instar de celles de Fillot à Bagam et celle du Service d'Expérimentation et d'Intensification du Tabac (SEITA) implanté à Bafounda, cette dernière spécialisée dans la culture du tabac. Face à l'accaparement et à la spoliation de leurs terres, les populations riveraines se montrèrent impuissantes. Leurs « terres ancestrales » devinrent des domaines privés de l'administration ou des grandes plantations occidentales destinées à enrichir la métropole.

Au regard de ces tableaux, force est de constater que l'emprise coloniale était assez forte dans la Région bamiléké et plus particulièrement dans la subdivision de Mbouda. Cette situation a été difficilement supportée par la population qui, vivant déjà sur un territoire exigu, s'est vu spolier des centaines d'hectares[13].

Cette population a attendu l'après-Seconde Guerre mondiale pour manifester son exaspération face à la politique des concessions coloniales. Elle a manifesté son mécontentement en adhérant massivement à l'UPC, principal parti nationaliste. L'économie capitaliste et extravertie devint l'objet des critiques récurrentes, car le Cameroun était devenu un pourvoyeur de richesses à la métropole. *La Voix du Cameroun souligne* en 1955 :

> En ce qui concerne le cas particulier du Cameroun, n'oublions pas que la question coloniale est quant au fond une question économique. La raison d'être de la colonisation, c'est l'exploitation des richesses. On comprendra que notre pays qui a reçu de la nature tous les privilèges économiques et géographiques ne peut manquer de susciter une grande convoitise parmi les puissances financières. C'est ainsi que malgré la présence d'une administration et ses parades, le véritable règne à la colonie appartient au colon qui exploite les richesses et les hommes[14].

[13] Rappelons ici que la Région bamiléké est une petite région (6000 km^2) qui était cependant habitée par plus de 500 000 personnes soit environ 100 habitants au kilomètre carré.

[14] *La Voix du Cameroun*, N° 17, janvier 1955, p.2.

Dans le groupement de Babajou à Mbouda où l'emprise coloniale était totale en raison de la fertilité des sols et du succès de la caféiculture, les élites protestèrent avec fermeté après une prise de conscience par rapport à l'assujettissement dont la population était victime. C'est ainsi que dans une lettre adressée le 17 janvier 1959 par Tchoffo Hubert et Péga James à Darmagnac Léon, concessionnaire colonial présent dans leur groupement depuis 1927, nous apprenons que les populations Babajou protestaient contre l'installation des colons sur leurs « terrains coutumiers ». Ils écrivent à ce sujet : « Nous sommes colonisés par vous depuis tout le temps, depuis le 26 octobre 1930 et cela doit finir, oui ou pas ? Nous avons décidé fermement, depuis 1952 et le 23 décembre 1953, pour la condamnation du colonialisme dans notre collectivité et toutes ses formes »[15].

Les auteurs de cette lettre fustigent l'expropriation de leurs terres et réitèrent leurs désirs de bouter les « Français colonialistes » hors de leur territoire. De façon générale, l'implantation des colons était très contestée par les nationalistes dans la subdivision de Mbouda. L'implantation de l'UPC dans la région fut favorablement accueillie, car ses propagandistes exploitèrent à leur profit les sévices perpétrés par les colonialistes pour conscientiser les masses mécontentes et les inciter à la révolution.

Joseph Richard abonde dans le même sens lorsqu'il souligne qu'en dépit de l'impuissance de l'ATCAM face à cette politique des concessions foncières et de l'injustice du système d'imposition qui faisait peser la plus lourde charge sur les villageois, « L'UPC et le Kumze protestèrent à diverses reprises contre l'augmentation rapide du nombre d'Européens dans le territoire et contre leur hégémonie dans les secteurs économiques et administratifs »[16]. L'hégémonie européenne dans divers secteurs économiques engendra rapidement la paupérisation des masses.

C. La paupérisation des populations

La création des concessions agricoles posa l'épineux problème de main-d'œuvre. En effet, les Blancs avaient besoin d'un nombre considérable d'ouvriers agricoles, ce qui devait leur permettre non seulement d'entretenir les plantations, mais aussi et surtout d'assurer une

---

[15] ARO, 1AC 111, Bamiléké (Région), gendarmerie, activités, 1953-1957.

[16] Joseph Richard, *Le mouvement nationaliste*..., p, 229. Au-delà de l'hégémonie des Européens dans les secteurs économiques, Mongo Beti souligne qu'en pays bamiléké, la structure semi-féodale de la propriété foncière, le surpeuplement et le pourcentage disproportionné des moins de trente ans par rapport au reste de la population créèrent d'une manière durable une tension véritablement prérévolutionnaire. Pour plus de précision, consulter Mongo Beti, *Main Basse*..., pp.100-101.

bonne récolte. La réquisition de la main-d'œuvre était impérative dans ce sens que la caféiculture exige de nombreux bras surtout lors de la récolte. En effet, vu les effets négatifs des salaires très bas et des mauvaises conditions de travail sous l'indigénat, les administrateurs avec la complicité des chefs locaux levaient simplement des équipes de travail qu'ils dirigeaient sur leurs plantations. Joseph Richard montre qu'en 1935,

> Sur un nombre d'ouvriers agricoles estimé à 21 000 pour le Cameroun, il y en avait 10 000 dans la seule région du Mungo et 3500 autres dans la zone bamiléké-bamoun (Noun). (...) Dans le cas du Cameroun, la majorité de travailleurs soumis à la conscription provenait de la région bamiléké, qui était une réserve de bras avec sa population de 400 000 personnes contre 70 000 dans la région du Mungo[17].

Des ex-employés chez Darmagnac à Babajou puis dans le Moungo soutiennent que les conditions de vie dans les plantations étaient précaires à cause du salaire dérisoire et de la famine[18]. Ils soulignent qu'au départ, les ouvriers étaient réquisitionnés par le chef de village, puis mis à la disposition des concessionnaires moyennant une redevance. Les employés travaillaient pendant environ deux mois au profit du concessionnaire et cette forme d'exploitation était communément connue sous le nom de « Ndjock », c'est-à-dire le travail gratuit. Il s'agit en fait des travaux forcés qui ont donné une dimension exécrable à la colonisation allemande et française au Cameroun. La main-d'œuvre était faiblement rémunérée et les plantations constituaient des lieux de prolifération des maladies.

Outre les travaux forcés qui frustraient les populations jadis plus ou moins libres, la caféiculture qui se révélait particulièrement rentable était contrôlée par l'administration qui en avait réservé le monopole aux concessionnaires blancs. Les prétextes évoqués pour justifier cette réglementation qui excluait les indigènes de la production du café étaient surtout le souci d'un encadrement adéquat et la sauvegarde des cultures vivrières pour éviter tout risque de famine.

En effet, l'engouement des planteurs tant européens qu'indigènes amena l'administration à penser qu'il fallait diffuser prudemment la caféiculture en prenant de sérieuses mesures pour éviter les maladies des plantes telles que l'hemileia vastatrix ou l'hybridation[19]. Ainsi, tout planteur désireux créer une plantation devait adresser une déclaration

---

[17] *Ibid.*, p. 139.

[18] Entretiens concordants avec J. Namekong et M. Djimeli, anciens employés chez Darmagnac, Bangang le 20 mars 2005.

[19]Rapport semestriel de la circonscription du Noun (1939) cité par C. Tardits, *Les Bamiléké de l'Ouest Cameroun,* Paris, Berger-Levrault, 1960, p.78.

préalable au chef de circonscription. Dans cette déclaration devaient figurer la situation du terrain, la surface, le nombre de plants, la variété et la provenance des caféiers à planter. Ce n'est qu'après l'accord du chef de circonscription que le postulant pouvait commencer les travaux[20].

Comme si cela ne suffisait pas, l'administration avait greffé à cette déclaration d'autres conditions visant certainement à décourager les postulants peu nantis. Le postulant devait :

- être un homme de confiance ;
- posséder un terrain fertile ;
- être un chef ou un notable ;
- accepter de vendre la production par le canal de la coopérative ;
- accepter d'avoir au maximum 500 plants[21].

Ces mesures restrictives visaient à limiter le nombre de planteurs de café afin de libérer une abondante main-d'œuvre. Au regard de toutes ces mesures, force est de constater qu'elles donnaient lieu à un certain élitisme dans la culture du café et dans ce jeu, les chefs et les notables étaient les plus favorisés. L'obligation de vendre le café uniquement par le truchement de la coopérative fut l'occasion pour l'administration d'exploiter abusivement les planteurs, car seule l'administration maîtrisait le circuit de commercialisation de même que la courbe des prix sur le marché.

De même, la restriction des plantations indigènes pour lutter contre l'hemileia et la distribution des plants de caféiers aux chefs du village et aux notables qui en réalité disposaient d'une main-d'œuvre abondante en raison du nombre élevé de leurs femmes et de leur progéniture signifiait que l'administration avait choisi ceux qui pouvaient accéder au « bien-être matériel ». Cette élite locale constituait une sorte de courroie de transmission entre l'administration coloniale et la masse indigène.

Cette situation fit naître en pays bamiléké une aristocratie ou une petite bourgeoisie agricole qui suscita davantage de mécontentement, car les chefs contraignirent leurs sujets à venir travailler dans leurs propres plantations, et ce gratuitement. Leurs pouvoirs furent renforcés et certains devinrent de plus en plus tyranniques.

Le contrôle de la caféiculture par l'administration se poursuivit en 1935 par la signature le 9 septembre d'un décret rendant obligatoire l'entretien des plantations. Désormais, les planteurs dont les caféiers seraient trouvés envahis par de mauvaises herbes ou portant des cultures

[20] Arrêté du 4 juillet 1933 réglementant la caféiculture, cité par J.-L. Dongmo, *Le dynamisme bamiléké*, vol. I, p.128.

[21] M. Kueté, *Les enjeux des cultures de rentes au Cameroun : exemple de la caféiculture*, Dschang, DUP, 1996, pp.14-15.

vivrières devaient être châtiés, soumis à une amende ou jetés en prison. En plus de la bastonnade, l'administration devait procéder à la démolition de la plantation[22].

L'appauvrissement des indigènes fut accentué par la limitation de leur déplacement. Effet, pendant les années 20, l'administration promulgua une série de décrets destinés à la répression du vagabondage[23] et à l'institution du laissez-passer[24]. Le laissez-passer était un document officiel dont chaque voyageur devait se munir. Son institution avait pour objectif de contrôler non seulement la propagation de certaines maladies endémiques, mais aussi et surtout de diminuer voire de supprimer la grande mobilité des populations indigènes à la recherche d'un travail rémunérateur. Son institution visait de façon inavouée à consigner les indigènes dans leur circonscription d'origine afin que ceux-ci soient disponibles au cas où on aurait besoin d'eux dans les principaux chantiers de consommation de main-d'œuvre[25].

L'institution du laissez-passer et la limitation de la liberté de mouvement des indigènes découragèrent un bon nombre de ceux-ci qui devaient rester des casaniers et servir les intérêts coloniaux dans leur propre circonscription. Loin de constituer un gage de prospérité économique, l'institution du laissez-passer fut plutôt un frein important à l'évolution économique du territoire. Selon Kaptué Léon,

> Il était évident que le régime provoquait une dégradation plus poussée de l'économie traditionnelle villageoise. Par exemple, astreints à plusieurs jours de marche pour aller se munir du document administratif leur permettant d'aller dans un centre commercial d'une circonscription voisine, les indigènes s'épuisaient en vains efforts. Rentrés chez eux, ils ne pouvaient plus fournir la somme de travail nécessaire pour produire les denrées indispensables à leur alimentation,

---

[22] Dongmo, *Le dynamisme bamiléké...*, p.128 ; Nouboussi, « La caféiculture dans la Ménoua... », pp. 53-54.

[23] L. Kaptué, « L'administration coloniale et la circulation des indigènes au Cameroun : Laissez-passer, 1923-946 », *Africa Zamani*, N° 10 et 11, p.163. Lire également le *Journal Officiel du Cameroun* 1924, décret du 6 mai 1924, pp.357-358.

[24] *Id.* ; consulter également le décret du 8 août 1924, in *Journal Officiel du Cameroun*, 1924, pp. 432-433.

[25] Parmi ces chantiers de main-d'œuvre, on peut citer les plantations coloniales, les chantiers forestiers, les camps miniers...

ainsi que le surplus dont la vente leur permettrait ensuite (...) d'acheter leurs impôts et de s'acquitter de différentes taxes coloniales[26].

En effet, l'application du régime de laissez-passer entraîna de graves conséquences socio-économiques et démographiques. La population émigra clandestinement vers le Cameroun occidental sous administration britannique et vers l'île de Fernando Pô[27]. La suppression du laissez-passer intervint en 1946.

Au demeurant, force est de constater que la création des concessions coloniales, le monopole de l'administration sur la caféiculture[28] et la limitation de la mobilité des indigènes à travers l'institution du laissez-passer sont autant de facteurs qui accentuèrent la paupérisation de la population indigène au Cameroun sous administration française. Ces facteurs préparèrent plus ou moins la population à une révolte d'autant plus que les nationalistes exploitèrent cette situation pour dresser les indigènes contre l'autorité coloniale et ses collaborateurs. Par ailleurs, le système d'impôt et de prestation obligatoire en vigueur avait sécrété les rapports conflictuels entre les Bamiléké et les Français.

Les protestations contre le paiement de l'impôt furent nombreuses à l'Ouest Cameroun surtout après 1955. Cette fois-ci, les insurgés s'en prirent à ceux qui s'acquittaient encore de leurs impôts et n'hésitèrent pas à les terroriser. Dans la matinée du 4 avril 1959, une dizaine d'individus armés de bâtons s'installa sur la piste Bahouan-Bamendjou (subdivision de Bafoussam) et se mit à contrôler les personnes se rendant au marché de Bamendjou. Il ne s'agissait point d'une opération de routine visant à contraindre les populations à payer leurs impôts, mais plutôt d'un acte visant à les inciter à l'incivisme fiscal, car celles qui détenaient les tickets d'impôts étaient molestées et dépouillées de leurs biens. De même, leurs tickets étaient récupérés et déchirés[29].

Pareillement, dans la nuit du 5 au 6 avril 1959, un serviteur de Fosso Maurice, chef des Bansoa, fut assassiné par des inconnus qui laissèrent des lettres de menace à l'encontre de tous ceux qui payaient l'impôt, notamment au chef de groupement.[30] Ce genre de contrôle fut organisé de

---

[26]Kaptué, « L'administration coloniale... », p.174.

[27] *Ibid.*, p.180.

[28] La libéralisation de la caféiculture intervint en 1949 à la faveur de l'évolution du contexte socio-politique et surtout de l'action des syndicalistes et du Kumzsé qui organisèrent des manifestations publiques en faveur de la libéralisation et encouragèrent la culture clandestine du café.

[29] ARO, 1AA158, Rapport de sûreté N° 8, période du 28 mars au 15 avril 1959, p.13.

[30] *Id.*

manière récurrente par Momo Paul dans toute la Région bamiléké, mais la population, complice ou terrorisée, observa un mutisme complet[31]. Toutes les frustrations nées de l'exploitation économique s'aggravèrent avec la situation sociopolitique.

II. Les fondements sociopolitiques

Le développement de la rébellion dans l'Ouest Cameroun à partir de 1957 fut la résultante de la combinaison de plusieurs facteurs sociopolitiques. Au premier plan figure le combat de l'UPC pour l'indépendance et la réunification du Cameroun.

Ce combat consistait en une lutte acharnée contre le colonialisme et toutes les formes d'assujettissement de la population. Ensuite viennent les événements de 1955 qui ont eu pour corollaire l'interdiction de l'UPC et la traque de ses militants. Cette traque donna lieu à de nombreux abus tant de la part des autorités administratives que des autorités traditionnelles.

A. La lutte pour l'indépendance et la réunification des deux Cameroun

Le vent de la décolonisation qui a soufflé sur le monde colonisé depuis 1945 a réveillé les Camerounais et leur a fait prendre conscience de leur condition véritable. En effet, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, le continent africain a connu une flambée d'actions contestataires qui, selon Hélène d'Almeida-Topor, annonçaient une ère nouvelle dans les mentalités et les comportements de ses habitants[32]. Une nouvelle génération de syndicalistes et de politiciens émergea réclamant des institutions démocratiques dans le cadre d'une véritable autonomie, voire d'une indépendance sans ingérence étrangère. Au Cameroun, ce fut le travail sans répit des leaders de l'UPC.

L'UPC est un parti de tendance révolutionnaire né le 10 avril 1948 dans un bar de Bassa, quartier de Douala. À sa naissance, toutes les grandes figures qui ont marqué l'insurrection armée en pays bamiléké étaient absentes[33]. Ce parti se proposait de :

---

[31] Pour plus d'informations sur certains contrôles, lire le rapport de l'interrogatoire de Fongang Joseph, ARO, 1 AA 172, BR N° 14 du 15 au 21 avril 1959.

[32] H. d'Ameida-Topor, *L'Afrique au XXe siècle*, Paris, Armand Colin, 1993, p. 181.

[33] Les membres fondateurs ayant constitué le bureau provisoire de l'UPC sont : Léonard Bouly (secrétaire général), Guillaume BAGAL (secrétaire adjoint), Emmanuel Yaya (trésorier général) Jacques Biboum (trésorier adjoint), Raphäel Nkoudon (secrétaire permanent), Ernest Owona (membre).

> Grouper et unir les habitants du territoire en vue de permettre l'accession des populations du Cameroun à la formation d'une fédération par la réalisation d'un programme politique de démocratisation rapide et d'émancipation des populations exploitées par les trusts coloniaux et par l'élévation de leur standard de vie[34].

Ainsi, dès sa constitution, l'UPC[35] avait inscrit à son programme l'indépendance et la réunification du Cameroun sous tutelle française avec la partie sous tutelle britannique. Ce parti s'évertua à s'implanter sur l'ensemble du territoire camerounais et réajusta son programme en fonction de l'évolution du territoire et de la situation internationale.

Le combat de l'UPC pour l'accession à la souveraineté internationale du Cameroun se fit aussi bien tant sur le plan national qu'international. Sur le plan national, il était impératif d'implanter d'abord le parti et d'obtenir l'adhésion massive de la population.

En ce qui concerne l'implantation, les dirigeants de l'UPC voulurent faire de cette organisation un parti de masse. Ils essayèrent d'unir le chasseur et le pêcheur, le croyant et le non-croyant, le fonctionnaire et le travailleur, le côtier et l'homme de l'hinterland[36]. Tout ce monde bigarré et d'origines diverses devait avoir comme dénominateur commun la lutte pour la libération du pays du joug colonial. La dimension sociale et unificatrice amena le journaliste français Mauriès René à souligner que

> Elle (l'UPC) plonge ainsi à pleines mains dans une masse qu'elle pétrit (...). Elle rassemble les chômeurs de New-Bell, elle séduit la jeunesse, tente les fonctionnaires, endoctrine les femmes et reçoit l'appui de la plupart des fonctionnaires [...]. Sous la bannière de l'indépendance immédiate et de la réunification, l'U.P.C. groupe désormais non seulement les populations flottantes et les chômeurs, mais encore beaucoup de fonctionnaires, de planteurs et de chefs traditionnels[37].

Les slogans forts séduisants de l'UPC suscitèrent l'adhésion rapide du peuple bamiléké qui trouvait en ce parti un instrument de défense de ses droits. Déjà, peu après sa création, l'UPC s'allia au Kumzsé, un

---

[34] ANY, APA 10182/B, Rapport de sûreté du 3 au 12 avril 1948.

[35] Il existe sur l'UPC un certain nombre de travaux dont les plus méritoires sont à notre avis ceux de Joseph Richard, *Le mouvement nationaliste...* ; ceux de J.-A. Mbembe, *La naissance du maquis au Sud Cameroun* et les écrits de Um qui ont fait l'objet de deux ouvrages présentés par J.-A. Mbembé, *Le problème national kamerounais ..., Écrits sous maquis...*

[36] F. R. Moumié *et al.*, Préface de *L'Unique Voix de succès...*, p. 3.

[37] R. Mauriès, « Indépendance de mérite ou de révolte ? », *Dépêche du Midi* du 15 décembre 1956, p.12.

mouvement culturel à caractère tribal fondé en 1947 par Djoumessi Mathias, chef traditionnel de Foréké-Dschang. Au cours du premier congrès historique de l'UPC tenu à Foreké-Dschang du 10 au 13 avril 1950, Djoumessi fut élu président national de l'UPC[38]. Le Kumzsé qui avait trouvé l'adhésion massive des populations y compris les chefs traditionnels était désormais teinté de velléités politiques.

Ainsi, les populations affluèrent par milliers dans les rangs de l'un et de l'autre, payant les différentes cotisations sans se plaindre, mais parfois sans véritablement comprendre les enjeux idéologiques qui leur valaient tant de sollicitude de la part des organisations politico-syndicales. D'aucuns parlèrent de la saisie des plantations des colons et de les donner aux indigènes, doublement frustrés par l'accaparement des meilleures terres et par les restrictions discriminatoires dans la culture du caféier. De la saisie des terres à l'expulsion des concessionnaires et à la revendication de l'indépendance, il n'y avait qu'un pas, et les propagandistes de l'UPC et des syndicats se crurent fondés de le franchir[39].

Comme on peut le constater, l'UPC apparaissait comme l'organe défenseur des populations, toujours proche d'elles dans leurs difficultés avec l'administration coloniale. Elle s'implanta dans la région à partir des années 50 et selon son organisation, la Région bamiléké dépendait de la section de Nkongsamba. Trois comités centraux y fonctionnaient :

- le comité central de Bafoussam auquel dépendaient 70 comités de base disséminés dans la subdivision de Bafoussam et 15 comités de base fonctionnant dans la subdivision de Bangangté ;
- le comité central de Dschang qui regroupait 10 comités de base, dont 6 dans la subdivision de Mbouda ;
- le comité central de Bafang qui regroupait 11 comités de base[40].

Pour l'ensemble de la Région bamiléké, le nombre d'adhérents actifs à l'UPC était estimé à 1500 et le nombre de sympathisants évalué à 10 000. Pour le directeur de la sûreté Duvol Pierre, cette sympathie à l'égard du

---

[38] La philosophie de cette organisation avait pour toile de fond la défense des opprimés, la poursuite de l'évolution de l'émancipation de tous les Bamiléké et surtout la libéralisation de la caféiculture.

[39] L. Kaptué, « L'intrusion du mouvement associatif de type moderne dans le monde rural camerounais et ses conséquences. Exemple du pays Bamiléké (Ouest Cameroun) de 1946 à 1955 », in *Des historiens africains en Afrique. Logiques du passé et dynamiques actuelles*, textes rassemblés par Cathérine Coquery-Vidrovitch *et al.*, Paris, L'Harmattan, 1998, p.234.

[40] ANY, 2 AC 8341, Synthèse sur l'implantation de l'UPC 1947-1957, pp. 32-33.

mouvement nationaliste était inhérente à la déconfiture du Kumzsé[41]. En effet, en octobre 1950 intervient le divorce entre l'UPC et le Kumzsé dont les principaux dirigeants sont les chefs traditionnels collaborateurs bon gré mal gré de l'administration coloniale.

Ces chefs ne supportaient pas les menées révolutionnaires. C'est ainsi que Djoumessi démissionna de l'UPC, dévoilant ainsi son ambition de briguer un poste administratif. Il fit volte-face en désapprouvant les méthodes violentes des upécistes et retrouva le clan des « collaborateurs ».

Ce qu'il faut reconnaître ici c'est que l'adhésion massive à l'UPC au milieu des années 50 était la conséquence de l'oppression coloniale qui sévissait dans plusieurs subdivisions de l'Ouest Cameroun. Le chef de la Région Delauney Maurice en est conscient lorsqu'il précise dans ses rapports : « En mai 1955, l'U.P.C. représentait en pays Bamiléké une force incontestable. Peu développée sur le plan économique (...) ayant servi pendant longtemps et en particulier de 1940 à 1945 de réservoir d'hommes, la région Bamiléké était au lendemain de la guerre le pays rêvé pour une propagande »[42].

Les dirigeants de l'UPC réussirent ainsi à mobiliser des milliers de Camerounais dans leur combat pour l'indépendance du Cameroun. Son programme comportait un certain nombre d'étapes notamment la révision des accords de tutelle du 13 décembre 1946, la fixation d'un délai pour l'indépendance et l'organisation institutionnelle de la période pré-indépendance[43]. Sur la majeure partie du territoire national, l'UPC organisa de nombreux meetings au cours desquels ses propagandistes s'évertuèrent à pourfendre le colonialisme.

Sur le plan international, l'UPC poursuivit son combat aux Nations Unies. C'est en 1952 qu'Um Nyobé se présenta pour la première fois devant le Conseil de Tutelle pour soutenir les pétitions à lui envoyées par ses partisans. Son exposé reprit les objectifs du parti à savoir l'évolution vers l'indépendance, la rupture des relations avec la France et l'unification des deux Cameroun garantie par l'ONU[44].

Um Nyobé Ruben reprit le chemin des Nations Unies en 1953 et en 1954. Son arrivée à New York ouvrit les écluses à un flot de pétitions de son parti et de ses organes affiliés. Pour Lévine, le conseil de tutelle, le conseil de sécurité et le secrétaire général de l'ONU furent sans cesse

---

[41] *Id.*

[42] ANY, 1 AC 91 (2), Ouest Cameroun, U.P.C. 1958. Bulletin de renseignement.

[43] Lire Abel Eyinga, *L'UPC : une révolution manquée* ? Paris, Éditions Chaka, 1991, pp. 47-54.

[44] *Ibid.*, p.64 -75 ; consulter également T. Lévine, *Le Cameroun. Du mandat à l'indépendance*, vol. II, Paris, Nouveaux Horizons, 1970, p. 41.

bombardés de pétitions camerounaises. Les Missions de visite furent également submergées de pétitions dont certaines contenaient plusieurs centaines de pages[45]. La première expérience de l'UPC aux Nations Unies semble donc avoir galvanisé ses dirigeants qui y trouvaient une tribune mondiale par excellence pour défendre leur cause.

Cependant, ces périples à l'ONU ne se firent pas sans anicroche. En raison de l'hostilité de l'UPC à l'administration, les autorités coloniales empêchèrent en vain le voyage d'Um Nyobé et organisèrent une contre-offensive en envoyant dès 1952 aux Nations Unies Okala Charles, Bisseck Guillaume, Kemajou Daniel, Douala Manga Bell Alexandre pour contredire les upécistes et enjoliver l'image de la France au Cameroun. La France encouragea en effet la création des partis pro-administratifs et anti-upécistes afin de ternir l'image des nationalistes considérés comme des ennemis de la France. Parmi ces partis, on peut citer l'ESOCAM (Évolution Sociale Camerounaise) fondée en 1949, l'INDECAM (Coordination des Indépendants Camerounais) fondée en 1952, la RENAICAM (Renaissance Camerounaise) fondée en 1949[46]. L'administration soutint ces différents partis opposés à l'UPC et à son programme politique à savoir l'indépendance et l'unification du Cameroun.

Le problème de l'unification des deux Cameroun s'est posé avec plus de précision au sein de l'UPC à partir de 1952 lors du congrès du parti à Eséka. En effet, il fut décidé lors de ces assises que le problème de l'unification serait l'un de ceux que le secrétaire général exposerait devant la Quatrième Commission de l'Assemblée générale des Nations Unies. Le problème de l'unification resta en effet accessoire et sous-jacent à celui de l'indépendance. Aux Nations Unies en 1952, Um Nyobé estima que la division bipartite du Cameroun était artificielle et arbitraire, qu'elle était préjudiciable au peuple camerounais. Il s'attacha à démontrer qu'entre les deux zones existaient des communautés ayant les mêmes origines, la même culture, les mêmes traditions, la même vocation géographique, historique et économique. Il déclara que

> La réunification est la seule voie par laquelle le Cameroun doit passer pour accéder à son indépendance. Si on ne l'accepte pas ainsi, c'est qu'on est partisan de l'indépendance d'une partie du Cameroun au sein de la Nigéria (sic) ou du Commonwealth britannique et de l'indépendance d'une partie du Cameroun au sein de l'union française. De ce fait, le peuple camerounais ne pourra plus jamais réaliser son

[45] *Ibid.*, p. 42.
[46] Richard, *Le mouvement nationaliste...*, p. 192.

unité qu'en ayant recours à l'expérience de ce qui se passe en Corée depuis juin 1950[47].

Um Nyobé s'attela à démontrer que le but essentiel du régime de tutelle et même de l'ONU étant le maintien et l'affermissement de la sécurité internationale, la réunification du Cameroun devait se réaliser avec le soutien de ces instances et pacifiquement. Il continua ainsi : « Si les Nations Unies se laissent tromper par le chantage et les promesses irréalisables des autorités administratives, la réunification du Cameroun ne sera possible dans l'avenir qu'au prix du sang »[48].

Parole de prophète ou belle lecture du cours des événements ? Ce qui est indéniable c'est que l'histoire donna raison à Um Nyobé même si le sang versé fut beaucoup plus tributaire à la revendication de l'indépendance. En effet, rien ne fut fait rapidement par les Nations Unies sur la question de l'indépendance et de la réunification du Cameroun, car il a fallu attendre le 12 mars 1959 pour voir la Quatrième Commission de l'Assemblée générale de l'ONU adopter par 54 voix contre 24 abstentions une résolution concernant le Cameroun britannique. Un jour plus tard, l'Assemblée générale adopta cette résolution de la Quatrième Commission concernant la réunification du Cameroun[49].

À l'intérieur du Cameroun, la confrontation entre l'UPC et le haut-commissaire Soucadaux André continuait. Celui-ci avait contribué à l'émergence des partis pro-administratifs et au harcèlement permanent des leaders de l'UPC afin de démanteler ses multiples réseaux. Les tracasseries quotidiennes et les affectations disciplinaires de ses leaders étaient devenues des pratiques courantes dans les modes opératoires du gouverneur[50].

Toutes ces mesures ne suffirent pas cependant pour démanteler les réseaux upécistes. Cet échec entraîna en 1954 le remplacement du gouverneur Soucadaux André par Pré Louis Charles Johannès Roland, le véritable bourreau des nationalistes camerounais[51].

L'affectation de Pré Roland au Cameroun en remplacement de Soucadaux muté à Madagascar n'était pas un fait de hasard. Il arriva au

---

[47]ANY, L. Dessaly, « Étude concernant la réunification des deux Cameroun », Rapport de sûreté n° 1506, Yaoundé, 1959, p.14 (rapport non classé).

[48] *Id.*

[49] *Id.*, p.41.

[50] La dispersion des militants de l'UPC sur l'ensemble du territoire a plutôt contribué à accroître le capital de ses membres car des leaders profitèrent pour implanter davantage le parti.

[51] Pour plus d'informations sur ces deux gouverneurs, lire D. Abwa, *Commissaires et haut-commissaires...*, pp.343-373.

Cameroun avec pour objectif d'entreprendre une action musclée contre l'UPC. Son intention était de faire obstacle aux menées upécistes, d'écraser les « activités communistes » pour défendre la civilisation occidentale[52].

Bref, Pré Roland est venu perpétuer la politique de répression engagée contre les nationalistes camerounais par son prédécesseur. Il s'appuya sur les partis administratifs, dont l'ESOCAM et le RPC (Rassemblement du Peuple Camerounais). Le RPC était beaucoup plus implanté en pays bamiléké. C'était un parti anti-upéciste dont le président était Mouthemy André. Il publia plusieurs articles dans lesquels il ne cachait pas sa haine contre les nationalistes (« l'UPC est une réserve de fainéants »[53]) qu'il accusait de communistes. L'ESOCAM pour sa part publia plusieurs articles intitulés : « Les mensonges de l'UPC communiste continuent… »[54]. Quant à l'INDECAM, ses tracts depuis janvier 1955 étaient très virulents à l'égard de l'UPC et introduits par la mention : « La fin de l'UPC est assurée »[55].

Cette politique de division, de provocation et de répression pratiquée par le gouvernement n'entama pas le moral des leaders upécistes qui, en décembre 1955, soutenaient :

> Le peuple kamerounais s'unira comme un seul homme pour agir par tous les moyens en son pouvoir afin d'imposer l'unification et l'indépendance immédiate de son pays. Le peuple kamerunais travaillera de toutes ses forces pour que le 10e anniversaire de la conclusion de l'accord de tutelle ne soit pas célébré dans notre pays dans l'état des choses actuel (sic) c'est-à-dire sous une domination étrangère[56].

Entre janvier et avril 1955, l'administration renforça les mesures de répression et maladroitement décida de concentrer les dirigeants upécistes y compris les fonctionnaires dans la ville de Douala. Parmi ces dirigeants, on peut citer Moumié, Sendé Jean-Paul, Ouandié Ernest. Cette concentration engendra une atmosphère de surexcitation et de « mise à mort[57] » qui ne tarda pas à exploser. La tension monta rapidement et plus la campagne de l'administration contre l'UPC se faisait virulente, plus s'intensifiait la propagande anticoloniale.

---

[52] A. Eyinga, *L'UPC, une révolution…*, p. 79.
[53] *Ibid.*
[54] *Ibid.*
[55] *Ibid.*
[56] Archives Départementales de la Menoua à Dschang, Moumié *et al.*, « 1956, année de l'Unité nationale pour l'avènement d'un État kamerunais indépendant et souverain ».
[57] A. Eyinga, *Introduction à la politique…*, p.73.

Pour Joseph Richard, cette agitation causée par les upécistes n'était qu'une riposte aux multiples irruptions de la police dans leurs réunions et aux perquisitions dans les locaux de l'UPC. Le 22 avril 1954, les leaders upécistes (transférés à Douala), de la JDC (Jeunesse Démocratique Camerounaise), de l'UDEFEC (Union Démocratique des Femmes Camerounaises) et leurs syndicats affiliés publièrent à Douala une « Proclamation commune » annonçant la fin du statut de territoire sous tutelle et l'établissement d'un État camerounais indépendant. Ce fut le prélude d'une phase d'agitation qui allait se généraliser et le début d'une longue période de violence politique en pays bamiléké. Pour Levine Victor, « Partout, des incidents provoqués par l'UPC se multipliaient ; parmi les plus notables étaient une série de manifestations dans la région Bamiléké, organisées par UM et MOUMIE »[58].

Avant le mois de mai, la situation était particulièrement tendue. L'Église catholique s'y mêla à la Pâques 1955 en publiant une « Lettre Commune des Vicaires Apostoliques du Cameroun à leurs Fidèles ». Cette lettre mettait en garde les chrétiens contre les tendances de l'UPC non en raison de l'indépendance qu'elle défendait, mais de l'esprit qui l'animait et qui inspirait ses méthodes, de son « attitude hostile et malveillante à l'égard de la Mission catholique et de ses liens avec le communisme athée condamné par le souverain pontife »[59].

Cette condamnation n'était pas chose nouvelle de la part des détracteurs de l'UPC, car la thèse de l'affiliation de l'UPC au mouvement communiste international animait déjà le débat politique au Cameroun. En effet, l'origine cégétiste des cadres de l'UPC, ses liens avec l'USCC-CGT, le RDA et le PCF après 1950 en firent aux yeux de l'administration un parti lié au communisme international. La réalité était certainement moins nette, car le nationalisme n'est pas synonyme de marxisme ou de communisme. Um Nyobé niait l'affiliation de son parti au communisme international et le présentait tout simplement comme un mouvement anticolonialiste. Devant la Quatrième Commission des Nations Unies en 1952, il soulignait que « l'UPC n'est ni procommuniste ni anticommuniste. C'est un mouvement indépendant dirigé contre le colonialisme »[60].

Cette parenthèse nous permet de mieux cerner le climat politique qui prévalait au Cameroun dès le début du mois de mai 1955. Le harcèlement et les provocations orchestrées par Pré Roland poussèrent l'UPC à la faute. C'est ce qui est convenu d'appeler les événements de mai 1955.

---

[58] Lévine, *Le Cameroun*, vol. II, p.45.

[59] *Ibid.*

[60] « Ce que veut le peuple Kamerunais », cité par M.-R. Atangana, *Capitalisme et nationalisme...*, p.63.

B. Les événements de mai et leurs conséquences

Par événements de mai 1955, nous entendons la série d'émeutes qu'ont connues certaines villes du Cameroun pendant la deuxième moitié de mai 1955. Commencés le 15 mai, ils ne prirent fin que le 31 du même mois. Ils ont eu pour principaux théâtres le Moungo, le Wouri, la Sanaga-Maritime, le Nyong et Sanaga, la Région bamiléké. Ces troubles débutèrent à Mbanga le 15 lorsqu'une réunion non autorisée de l'UPC fut dispersée par les forces de l'ordre. L'incident fit de nombreux blessés parmi les participants et les forces de la police[61]. Une autre réunion fut programmée le 22 par les militants déterminés à en découdre avec l'administration au cas où l'armée interviendrait. Le 22 mai, la dispersion des partisans par la police donna lieu à un affrontement qui fit de nombreux blessés parmi les manifestants et les forces de police dont un membre décéda des suites de blessures à l'hôpital[62]. La nouvelle se répandit dans tout le Moungo où des villes comme Loum, Manjo et Nkongsamba connurent de telles agitations.

Le 22 mai à Douala, une réunion guet-apens fut organisée par les partis anti-upécistes (INDECAM, ESOCAM et BDC). Officiellement, cette réunion était convoquée pour constituer le Front National Camerounais, mais à la vérité, il s'agissait d'un appât destiné à attirer les militants de l'UPC, de la JDC, de l'UDEFEC et de la CGT afin de pouvoir déclencher des bagarres et les mettre sur le compte de ces derniers.

Cette stratégie selon la version des upécistes échoua toutefois, soit en raison du sang-froid des personnes attaquées, soit en raison de leur absence[63]. Selon Joseph Richard, les militants de l'UPC qui interrompirent cette réunion furent arrêtés par la police qui, par hasard, attendait dans les environs. Les jours qui suivirent, la ville de Douala connut de sanglantes émeutes qui atteignirent leur paroxysme avec l'attaque de la prison de New-Bell le 25 et l'incendie du siège de l'UPC le 27[64]. Les militaires furent aidés par les organisateurs du Front nationaliste qui désignaient les maisons des upécistes, procédaient à l'arrestation de nombreux nationalistes et au pillage de leurs biens.

Les événements de mai 1955 avaient été plus sanglants à Douala en raison de la forte concentration humaine et de l'adhésion massive de la population aux idéaux de l'UPC. La journée du 25 mai fut la plus meurtrière, car en fin de journée, plusieurs morts et blessés tant du côté de la population saine que des émeutiers étaient dénombrés. Selon Lévine

---

[61] Joseph Richard, *Le mouvement nationaliste...*, p.. 279.

[62] *Ibid.* ; Archives Départementales de la Menoua à Dschang, UPC, 1955 ; lire également Eyinga, *Introduction à la politique* ..., pp. 81-82.

[63] Archives Départementales de la Menoua à Dschang, Moumié, UPC, 1956.

[64] Joseph Richard, *Le mouvement nationaliste...*, pp. 281-289.

Victor, quelque 3000 émeutiers armés de bâtons hérissés de clous, de machettes, de haches et quelques armes à feu prirent d'assaut la station radio et firent de grands ravages dans tout le quartier New-Bell de Douala. Ils se lancèrent par groupes massifs dans les rues, tuant ou blessant Européens ou Africains, incendiant des maisons, brûlant des voitures[65]. Ces émeutes prirent fin le 31 mai.

À Yaoundé, les émeutes commencèrent le 26 mai au marché central et durèrent 36 heures. Le bilan fut établi à 3 morts et plusieurs blessés. L'Ouest fut moins secoué et il n'y eut pas de victimes. Cependant, une certaine effervescence se manifesta à Bafang à travers le blocage des routes, la destruction des ponts et la coupure des lignes téléphoniques. À l'initiative des chefs traditionnels et du RPC, les sièges de l'UPC furent détruits à Bafoussam et à Bafang respectivement le 28 et le 29 mai[66].

L'un des faits caractéristiques de la préméditation des événements de mai 1955 par l'administrateur Pré Roland est la présence des troupes étrangères au Cameroun tout juste avant le début des hostilités. En effet, c'est le 12 mai 1955 que le premier détachement des troupes d'AEF a débarqué à Douala sous le commandement du lieutenant Pazeujy. Le contingent de Dakar arriva le 20 mai, un jour après le débarquement de quelques 300 parachutistes venus de France[67]. Cette mobilisation préfigurait l'altercation ou l'épreuve de force tant attendue par les autorités administratives. Tout compte fait, c'est Pré Roland qui mit le feu aux poudres. Son œuvre de décapitation du mouvement nationaliste camerounais ensanglanta plusieurs villes lorsque l'UPC décida de riposter, c'est-à-dire de répondre du « tac au tac ».

Le souci majeur de Pré de décapiter l'UPC était inhérent à l'idéologie de « nationalisme révolutionnaire » de ce parti[68]. Ce parti était révolutionnaire parce qu'il désirait un changement radical de la structure économique, laquelle lui paraissait agir au profit des forces coloniales. Il était nationaliste parce qu'il considérait que l'unification et l'indépendance du Cameroun étaient les premiers pas nécessaires dans la voie d'une société camerounaise plus juste. Les discours de l'UPC constituaient un véritable

---

65 *Ibid.*, p. 283 ; lire également Etobé, « Connaissance de la rébellion », Archives privées du Colonel Wanyaka. Pour plus d'informations, lire également le « Livre blanc sur les émeutes de mai 1955 », ANY, 2 AC 8942.

66 Lévine, *Le Cameroun...*, p.47.

67 Archives Départementales de la Menoua à Dschang, UPC, 1955, p. 4.

68 Moumié *et al.*, L'élimination *des conceptions erronées. Guide idéologique pratique pour le militant de l'UPC dans la lutte révolutionnaire*, Le Caire, BCD de l'UPC, 1960.

réquisitoire contre l'administration coloniale française. Um Nyobé n'hésita pas à affirmer :

> Les colonialistes ne veulent pas admettre qu'un Noir soit l'égal d'un Blanc. Cette conception se manifeste dans le domaine social, dans l'échelle des salaires, dans le traitement médical, dans le logement, dans la justice, et hélas, à l'Église. Quelle est alors l'âme éprise de liberté qui resterait insensible devant ce fait révoltant d'un étranger qui traite les enfants de la terre comme des hommes de seconde zone ?[69]

Les discours philippiques de l'UPC se dressaient contre les administrateurs coloniaux et en particulier Pré Roland qui s'employait à la faire disparaître. Avec les émeutes de mai 1955, il trouva la faille nécessaire pour discréditer à jamais l'UPC aux yeux de Paris. Il rendit le parti nationaliste responsable des émeutes, ce qui devait convaincre le gouvernement de Faure Edgar de la nécessité de corriger la faute commise en 1948 par le haut-commissaire Hoffherr René en légalisant l'UPC[70]. Sa mission aboutit, car le gouvernement français en conseil ministériel prit le 13 juillet 1955 le décret d'interdiction de l'UPC et de ses organes affiliés.

L'UPC perdit donc sa légalité et ses militants furent voués aux gémonies. L'administration se débarrassa ainsi d'une « organisation radicale » qui refusait d'abandonner son objectif d'indépendance pour le Cameroun au profit d'une intégration dans l'Union française.

À l'intérieur même du Cameroun, Pré Roland n'eut pas de moment de répit dans la traque des leaders nationalistes. Il ordonna la chasse aux upécistes dans de petits villages ou en brousse. Partout, les militants de l'UPC furent appréhendés. Les incidents de mai donnèrent aux autorités un motif pour démanteler et détruire l'UPC. Tous les adversaires de ce parti se sentirent le devoir de participer aux attaques contre ses militants, ce qui donna lieu à d'innombrables abus.

C. Les abus des autorités administratives et traditionnelles

Après les émeutes de mai 1955, les leaders nationalistes firent l'objet de divers mandats d'arrêt. Ils furent mis au ban de la société et le règne de la délation s'installa. En pays bamiléké, les autorités administratives et traditionnelles en étroite collaboration organisèrent la traque des upécistes. Le chef de Région Borne R., cheville ouvrière de cette opération, écrit dans l'un de ses rapports : « Pour réprimer la révolte de 1955, l'administration fit

[69] Cité par Atangana, *Capitalisme et nationalisme...*, pp. 65-66.
[70] Abwa, *Commissaires et hauts-commissaires...*, p. 372.

appel aux chefs et à leurs troupes, les forces de police s'avérant insuffisantes et ridicules. Ces forces réquisitionnées purent arrêter les principaux meneurs qui furent jugés et incarcérés à des peines de 6 mois à un an »[71].

Ces troupes en profitèrent pour piller et incendier, pour résoudre des querelles individuelles. Ces exactions commises un peu partout suscitèrent une résurgence des assassinats une fois les leaders des émeutes de 1955 libérés[72].

En effet, les chefs traditionnels bamiléké organisèrent un véritable travail d'épuration de la région en traquant les upécistes, éléments réfractaires à leur autorité. Cette persécution fut très forte dans la subdivision de Bafoussam (notamment dans les groupements de Baleng et de Bandjoun) et dans la subdivision de Mbouda plus précisément dans la chefferie Batcham[73]. La désinvolture et la tyrannie de Djuatio Étienne, chef du groupement Batcham, grandirent de jour en jour. Il profita de la liberté accordée aux chefs pour commettre des abus en faisant la police même dans les villages voisins.

Le 29 mai 1955, il cantonna au carrefour de Mbouda ses troupes qui interpellaient tous les passants de même que les véhicules en provenance de Babajou afin de débusquer les éléments upécistes. Le 2 juin 1956, ses troupes furent invitées dans le groupement Fokoué, subdivision de Dschang, par le chef Tessa Gilbert pour une opération d'épuration[74]. Cette invitation était liée à l'adhésion massive de la population à l'idéologie upéciste prêchée par Kingué Abel, un fils du terroir. Il a fallu cependant que le chef de la subdivision de Dschang intervînt pour éviter les débordements occasionnés par la présence des troupes étrangères dans le village. Dans la subdivision de Bafang, la concession de Mbouendé Jean, président de la section de l'UPC de Bafang, fut pillée et incendiée en présence du chef Kamga de Bandjoun[75].

Il est à remarquer que l'épuration pratiquée par les chefs traditionnels, outre qu'elle indisposait la population, donnait une occasion à ces chefs de se venger de leurs adversaires. C'est ainsi qu'à Batcham le chef Djuatio Étienne lutta énergiquement contre son prédécesseur intérimaire Lontsi

---

[71]ANY, 1 AC 91 (2) Ouest Cameroun, UPC 1958 du 6 juin 1955. Note de renseignements du Commissariat spécial de Dschang.

[72] *Id.*

[73] Archives Départementales de la Menoua à Dschang, Note de renseignements du 6 juin 1955 intitulée « L'UPC et les chefs traditionnels Bamiléké ».

[74] *Id.*

[75] Mbouendé, *Pour la patrie, contre l'arbitraire...*, pp. 54-56.

Moïse dont les partisans furent pourchassés et interdits de séjour dans le groupement[76].

Les abus des autorités administratives et traditionnelles sont exposés dans un tract diffusé à Bafoussam le 20 février 1957 par les leaders upécistes alors dans la clandestinité. Dans ce tract intitulé « Les abus de Delauney dans la région Bamiléké », ils s'insurgent contre les méthodes brutales de l'administration à l'égard de la population de même que son soutien aux chefs qui persécutent les nationalistes. On peut lire dans ce tract :

> Il autorise (Delauney) les chefs traditionnels à l'absolutisme, système qui dépeuple actuellement le pays. Il affecte dans les chefferies les pelotons mobiles en qualité de soldats du chef. [...] Chaque chefferie de la Région Bamiléké possède une prison à l'heure actuelle, ce qui n'existe pas en pays Bamiléké, c'est une nouvelle création de cet absolutisme de Delauney pour faire revenir l'indigénat et favoriser l'abus des lions qui seuls seront interrogés sur l'avenir du Cameroun[77].

La traque des nationalistes avait en effet suscité chez ces autorités un engouement tout particulier. Tous les coups furent permis même si le sentiment nationaliste demeura inébranlable. Les chefs traditionnels furent davantage subordonnés à l'administration et ceux qui exprimèrent leur réticence furent copieusement châtiés. Dans le tract précité, on apprend que l'administrateur Delauney frappa publiquement le chef Bamendjou[78] sous prétexte qu'il était upéciste et qu'il était l'ami du chef Baham, « traître des peaux blanches ». C'est d'ailleurs la crise successorale à la chefferie Baham et les sentiments nationalistes du chef Kamdem Ninyim qui firent exploser la situation politique en pays bamiléké.

Outre ces abus, le système judiciaire donnait lieu à de véhémentes critiques pour sa lenteur et pour sa partialité. L'incompétence et la prévarication de nombreux assesseurs étaient à l'origine de bien de mécontentements et de vengeances. Le cas le plus pathétique est celui de Ndeléné Jérémie dans la subdivision de Mbouda qui entra en rébellion non pour des raisons politiques, mais parce qu'il avait été frustré par le jugement d'une affaire qui l'opposait à un notable assesseur au Tribunal de Dschang[79].

---

[76] J. Tané, 74 ans, ancien upéciste, Batcham le 10 novembre 2000.

[77] ARO, Diverses activités de l'UPC, dossier non classé.

[78] *Id.*

[79] Pour plus d'informations, lire F. M. Kenné, « Jérémie Ndeléné (1920-1960), une figure emblématique de la rébellion camerounaise », Mémoire de Maîtrise d'histoire, Université de Yaoundé I, 2001, pp. 17-23.

III. L'impasse successorale à Baham et la récupération upéciste

S'il y a un événement majeur qui a constitué le catalyseur ayant conduit vers l'insurrection armée en pays bamiléké, c'est bien l'affaire Kamdem Ninyim, chef Baham destitué en 1956 pour son nationalisme et son appartenance à un parti dissous. Cette destitution s'est accompagnée d'une substitution et d'un emprisonnement, chose inadmissible en ces lieux surtout à un moment où les plaies de 1955 n'étaient pas encore cicatrisées. Pour mieux cerner cette goutte d'eau qui a fait déborder le vase en pays bamiléké, nous allons tout d'abord présenter succinctement le nationalisme du jeune chef, les implications de son arrestation et la récupération upéciste.

A. Le nationalisme du chef Kamdem Ninyim

Kamdem Ninyim Pierre est né à Baham en 1936. Quatrième fils du chef des Baham Kamwa Max et de Maffo Mekeu, il fit son cycle primaire à la mission catholique de Baham avant de s'envoler pour la France où il poursuivit ses études au Lycée Pascal près du Boulevard Lannes à Paris. Ce brillant parcours était un signe prémonitoire à son accession au trône[80]. Ses études furent brutalement interrompues en 1954 à cause de la mort de son père des suites d'un ictère le 24 mai à Bafoussam. Kamdem Ninyim rentra au Cameroun pour succéder à son père conformément au testament laissé par ce dernier et approuvé par les notables. La cérémonie coutumière d'arrestation de Kamdem eut lieu le jeudi 8 juillet 1954 et 9 semaines au *La'akam*[81] suffirent pour que le jeune chef entame son règne.

Vers la fin de l'année 1954, il retourne en France pour achever ses études. Ce second séjour bien qu'étant éphémère[82] lui permet d'entrer en contact avec le noyau upéciste de France qui le séduit avec la philosophie de son parti. Dès le retour du jeune chef qui a par ailleurs été façonné dans le moule occidental, c'est-à-dire celui de la liberté et de la justice, il prend ouvertement parti pour l'UPC et réorganise les comités de base de son village en dépit du décret d'interdiction du 13 juillet 1955.

Kamdem manifeste de plus en plus son nationalisme et organise de nombreuses réunions dans sa chefferie en vue d'obtenir des quêtes pour

[80] Kenmogne Michel, 61 ans, ancien fonctionnaire, Bafoussam le 15 août 2002.

[81] Le *La'akam* en pays bamiléké est le lieu d'initiation du nouveau chef après son arrestation.

[82] Kamdem rentre définitivement à Baham en mars 1955. Selon Sonké Alex, ce retour brutal est lié à la chute du gouvernement de Mendès-France auquel appartenait le Dr Louis-Paul Aujoulat, principal soutien de Kamdem.

l'équipement de la cellule de communication du parti. Les rapports entre le jeune chef et l'administration sont très tendus et selon Sonké Alex, Kamdem Ninyim ne ratait pas une seule occasion pour régler ses comptes avec l'administration coloniale.[83] Il encourage la grève de l'impôt[84] et organise des meetings de protestation contre l'ordre colonial. L'administrateur Keutcha Jean qui fit partie de l'appareil répressif colonial et postcolonial résume ainsi les positions de ce « blanc-bec mégalomane » : « Pierre Ninyim Kamdem parcourt la région Bamiléké, tient des conférences au cours desquelles il développe les thèmes de l'UPC dont on ne parle qu'en lieu sûr. Ce jeune chef, dont la hardiesse frise l'impertinence, ne dédaigne pas non plus de marquer sa voiture de l'emblème du mouvement dissous »[85].

Il s'agit là d'un réel défi lancé à l'administration surtout au moment où cette dernière est en train de traquer les upécistes avec le concours des chefs traditionnels. Keutcha souligne que Kamdem tient des meetings que l'autorité administrative tente vainement d'interdire alors que traditionnellement, chaque chef se confine chez soi. Cette situation lui procure une grande popularité. Kamdem pousse le zèle plus loin en se faisant établir un jugement supplétif le faisant naître en 1933 dans le but de participer aux élections de l'ATCAM où l'âge de 23 ans est requis pour le dépôt de toute candidature.

Il multiplie les actes de mépris à l'égard de l'administration dont l'exaspération grandit au fur et à mesure qu'elle voit son autorité bafouée par un subordonné. La faille s'ouvre le 22 novembre 1956 lorsqu'une opération de police menée sur le marché de Baham en vue de la vérification des pièces d'identité, des tickets d'impôts et la recherche des éléments upécistes rencontre l'opposition et le soulèvement des femmes dont certaines se dénudent et d'autres lancent des projectiles de sable et de cailloux[86].

Devant cette situation, Kamdem reste de marbre. Embarrassées, les forces de police se retirent, mais le même jour, le jeune chef est convoqué à Dschang pour des explications. Étant encore en route, il est appréhendé par la police qui lui fait part de son arrestation.

---

[83] Sonké, « La chefferie Baham... », p.61.

[84] ANY, 2 AC 8941, Grève d'impôt 1956. Il s'agit d'une grève préconisée par l'UPC à Kumba en 1956. Dans la subdivision de Bafang, les habitants du village Fomessa II appliquèrent aussi cette résolution, ce qui fut à l'origine de l'intervention des gardes régionaux le 26 mars 1956.

[85] Keutcha, *Un pays, des hommes...*, p.45.

[86] Kenmogne Michel, entretien le 15 août 2002 ; pour plus d'amples informations, consulter également Sonké, « La chefferie Baham... », pp. 65-66.

B. L'arrestation et la condamnation de Kamdem Ninyim Pierre

Le 22 novembre 1956, le chef de Baham fut donc arrêté par les autorités administratives et conduit d'abord à Dschang puis à Yaoundé où il fut jugé. Les principaux chefs d'accusation furent : reconstitution du parti dissous[87], coups et blessures, détention illégale d'armes, faux et usage de faux. Le 22 mars 1957, il fut jugé et condamné à une peine de deux ans d'emprisonnement avec cinq ans d'interdiction de séjour dans sa chefferie avec une amende de 20 000 francs et 50 000 francs de dommages et intérêts.

L'administration coloniale fit ainsi prévaloir son droit d'ascendance sur les institutions traditionnelles. En effet, les chefs indigènes constituaient des auxiliaires d'administration, des intermédiaires obligés entre les autorités et la masse de la population qu'ils dirigeaient. Un manquement grave de la part d'un chef l'exposait à la terrible pratique de destitution. Kamdem Ninyim n'inaugura pas cette série, car bien avant lui, des chefs furent défaits et remplacés. Ce fut le cas du chef Bati, Fombou, en 1925, du sultan Njoya roi des Bamoun en 1931[88].

La destitution du chef Kamdem Ninyim intervint cependant à un moment où le climat politique était très tendu. À Baham, les partisans du chef déchu dirigés par Momo Paul s'opposèrent à ceux du « chef administratif » Teguia Jean Marie. Cette destitution toutefois servit de déclic dans la Région bamiléké, car c'est le dernier incident qui poussa le peuple à la révolte.

C. Le déclic et la récupération upéciste

La destitution du chef Kamdem Ninyim, upéciste convaincu, empoisonna les rapports entre l'administration coloniale et les populations locales. Cette affaire dressa irréductiblement les deux parties l'une contre l'autre à en croire les différentes lettres de protestation élaborées à l'époque par les populations. L'affaire de Baham constitua aussi l'antécédent immédiat à la création du Sinistre de Défense Nationale du Kamerun (SDNK), première organisation paramilitaire en pays bamiléké. Un rapport de sûreté souligne que les milieux upécistes soutiennent que « Les terroristes sont des révolutionnaires dont le colonialisme a fait des révoltés impénitents et que

[87] Le 28 novembre, une perquisition fut effectuée à son domicile. Il fut découvert un cahier portant les procès-verbaux des réunions de l'UPC ainsi qu'une lettre que lui avait adressée Félix Roland Moumié. Les autorités conclurent sans autre forme de procès qu'il donnait asile aux upécistes recherchés.

[88] Abwa, *Commissaires et hauts commissaires...*, pp. 163-168.

la dissolution des organisations les plus représentatives, avec l'éviction de Ninyim, constituent le substrat fondamental[89] ».

Dans un article publié dans *La Presse du Cameroun* du 14 mai 1959 intitulé « Pour que la paix revienne en pays Bamiléké », le médecin africain Tagny Mathieu, par ailleurs upéciste de première heure, enracine l'insurrection armée en pays bamiléké dans la destitution du chef Baham. Il montre qu'au cours des événements de 1955, il n'y avait point eu de troubles sanglants en pays bamiléké et qu'aucune perte de vie humaine n'avait été déplorée. Cependant, en novembre 1956, une faute grave fut commise au nom de la paix et de l'ordre et la tradition bamiléké fut foulée aux pieds, ce qui allait faire le malheur de toute une tribu pendant trois ans. Il souligne :

> De fait, un jeune chef était destitué. Il avait commis le crime d'avoir exprimé des opinions autres que celles généralement admises sur la place… En prétendant faire et défaire une chefferie séculaire, on a ébranlé une organisation politico-sociale intrinsèquement enchaînée par des institutions qui n'ont rien à envier aux institutions des états modernes[90].

En effet, la destitution du chef Kamdem eut d'énormes conséquences sociopolitiques. À Baham, elle déstabilisa toute une communauté dont les membres divisés s'affrontèrent remarquablement. Elle provoqua de nombreuses migrations, les populations fuyant l'épicentre de la rébellion. C'est d'ailleurs dans ce groupement que les chefs terroristes recrutèrent les premiers combattants du SDNK. Ils firent d'un problème local une question tribale qu'ils récupérèrent à leur compte. En réalité, si l'affaire de Baham n'est pas la cause essentielle du « drame Bamiléké », elle n'en demeure pas moins l'un des éléments profonds. Pour Tagny Mathieu, le règlement de cette question devait constituer une solution partielle à l'insurrection armée en pays bamiléké. En 1959, il soulignait :

> Tant que le précédent fâcheux de Baham durera, ce sera comme une épée de Damoclès suspendue sur la tête de tous les chefs de notre région. […] Lorsque nous demandons au chef du Gouvernement de ne point permettre que tout un peuple soit livré à la mort lente, nous voyons dans le règlement de l'affaire de Baham une solution partielle, mais importante à ce problème[91].

---

89 ARO, 1 AA 158, Rapport de sûreté N° 6, période du 6 au 28 mai 1959, p. 6.
90 *La Presse du Cameroun* du 14 mai 1959.
91 *Id.*

Cet avis est largement partagé par Bené B'Ella Lambert, chef de la Division de la Sûreté Fédérale pour le Littoral (DSFL), qui montre dans un « exposé sur la situation de la rébellion » que la destitution du chef traditionnel de Baham a été à l'origine de la création du SDNK qui, pris en main par la suite par le « chef terroriste Singap Martin, se transforma alors en organisme paramilitaire de l'UPC, correspondant au CNO en pays Bassà »[92].

Au demeurant, le développement de la rébellion en pays bamiléké est le résultat de la combinaison des facteurs économiques et sociopolitiques. Tous ces facteurs ont contribué à façonner un cadre propice à la révolte qui fut supra-tribale.

À la question de savoir qui a lancé l'ordre d'insurrection générale, nous dirons que l'insurrection armée n'a pas été déclenchée par le parti nationaliste ou par ses militants, mais provoquée, ou en tout cas précipitée par le haut-commissaire Pré Roland.

En effet, l'administration coloniale mit tout en œuvre pour faire échec à l'emprise sociale du parti en prétendant notamment que ses leaders répandaient l'idéologie communiste. Dans le contexte de la guerre froide, le bloc capitaliste dont la France faisait partie avait entrepris une campagne d'endiguement du communisme dont l'idéologie était contraire au capitalisme.

Par ailleurs, la déclaration de l'interdiction de l'UPC entraîna de la part de l'administration des mesures répressives immédiates : arrestation des leaders nationalistes et renforts militaires. L'administration avait réussi à réaliser son premier objectif, mais la révolte populaire par contre fut loin d'être matée. Au contraire, c'est à ce moment seulement qu'elle vit réellement le jour. Contre toute prévision, les leaders nationalistes, bien que privés de certains de leurs membres incarcérés, ont su organiser la résistance.

Cependant, cette résistance a été lente à démarrer, notamment parce que rien ou presque qu'aucun des rouages nécessaires à une guerre de guérilla n'était mis en place. Une analyse profonde de la façon dont cette armée hétéroclite s'est constituée entre 1956 et 1957 montre qu'elle s'est formée plus en fonction de la politique provocatrice inaugurée par l'administration coloniale à partir de 1955 qu'en fonction d'un plan de guerre préparé de longue date par les Camerounais eux-mêmes. Comme le souligne Sindjoun Pokam,

> Pendant dix ans, de 1948 à 1958, l'UPC n'a pas compris que la tâche centrale du parti est une réflexion sur la guerre. Entre 1948 et 1958,

---

[92] Archives privées du colonel Wanyaka.

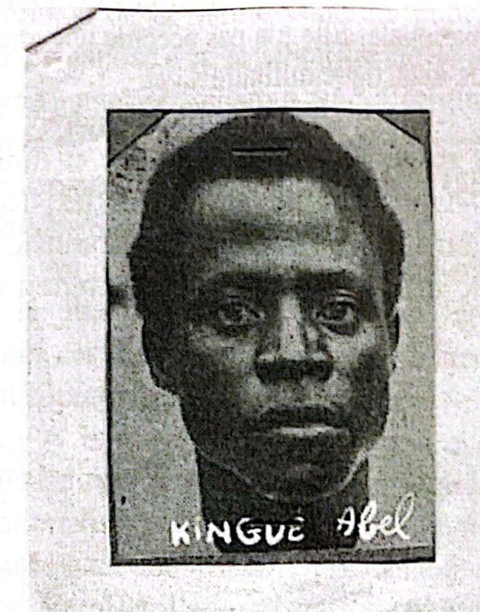
> l'UPC n'a pas compris l'exceptionnelle importance de la lutte armée. Elle ne s'est pas occupée à la préparation à la guerre et à l'organisation d'une armée de libération nationale. Elle n'a pas accordé une attention à l'étude de la stratégie et de la tactique militaire[93].

C'est dans cette faiblesse que réside la défaite politique et militaire ultérieure. En effet, c'est avec une certaine hâte que les leaders nationalistes camerounais ouvrent au Cameroun deux fronts armés, dont l'un dans la Sanag-Maritime dès décembre 1956 et l'autre en pays bamiléké en octobre 1957.

---

[93] Sindjoun Pokam, « Guerre de libération, destin historique des empires coloniaux et armée nationale en Afrique », *Impact Tribune*, n° 020, avril - mai - juin 2002, p.8.

Planche 4 : Quelques nationalistes camerounais



N G UE Elie Lavatère
né le 22 Septembre 1932
à BILAGAL (Eséka)
Membre du Comité Directeur de la J.D.C.
Membre de l'U.P.C.



F O S S O François
né vers 1925 à BANGANGTE
Secrétaire Général de la J.D.C.
Membre de l'U.P.C.



D J E T E Prosper
né vers 1918 à BABETE (Mbouda)
Membre de l'U.P.C. chargé de l'organisation du Secteur de Ndop.



Source : Archives de l'arrondissement de Melong.

Planche 5 : Quelques nationalistes camerounais de la première heure


S E N D E Jean - Paul
Né le 23/11/1934
à Mbengué (Sub. d'Eséka)
Membre du C.D. de l'U.P.C.
Réfugié en Zone Anglaise.

M A Y O A - B E C K
Né le 20/12/1918
à Ndogbao (Sub. de Yabassi)
Secrétaire permanent de la CGT.
Membre influent de l'U.P.C.
Se trouverait à Douala.

NGO - O M O G Gertrude
Née le 15 Janvier 1929
à Kétounga (Edéa)
Membre du C.D. de l'UDEFEC
Réfugiée en Zone Anglaise

Source : Archives de l'arrondissement de Mélong.

CHAPITRE 3 : LE SDNK ET SES ACTIONS POLITICO-MILITAIRES EN PAYS BAMILÉKÉ DE 1957 À 1959

Lorsque l'administration coloniale sous l'égide du haut commissaire Pré Roland publia le décret d'interdiction de l'UPC et de ses principaux organes affiliés le 13 juillet 1955 au Cameroun sous administration française, Singap Martin et les autres leaders du parti entrèrent dans la clandestinité et décidèrent d'entreprendre une lutte armée contre le pouvoir colonial français. Pour échapper à la traque des autorités, ils se réfugièrent au Cameroun britannique[1] où ils organisèrent de nombreuses réunions clandestines en vue de la relance et la réorganisation de l'UPC au Cameroun français. C'est dans ce sillage que se situe le congrès de l'UPC organisé à Kumba du 21 au 23 février 1956[2]. Si ce congrès n'a pas eu un impact direct sur la réorganisation du parti en pays bamiléké, le congrès de la JDC a été déterminant pour la relance des activités politiques dans cette région.

I. L'évolution vers la création du SDNK

La création du SDNK a été précédée par de nombreuses réunions clandestines qui avaient pour but de combler le vide créé par l'interdiction de l'UPC. La crise successorale à la chefferie de Baham constitua un facteur fondamental dans la mise en place de cet organe.

A. Les réunions clandestines

Après la publication du texte de dissolution de l'UPC par les autorités coloniales, les nationalistes camerounais organisèrent de nombreuses réunions clandestines afin que la flamme de leur parti ne s'éteigne pas. Ce fut le cas du 2e congrès de la JDC, de la réunion du 29 janvier 1957 tenue à Kumba.

---

[1] Il s'agit en réalité du Southern Cameroun, partie méridionale du Cameroun attribuée à la Grande-Bretagne après le partage du 4 mars 1916.

[2] A. Eyinga, *Introduction à la politique camerounaise*, Paris, L'Harmattan, 1984, p. 72.

1. Le 2ᵉ congrès de la JDC

Du 30 novembre au 3 décembre 1956 s'est tenu à Kumba le deuxième congrès de la JDC. Étaient présents à cette réunion 88 délégués représentant les 115 sections de base de l'UPC. Au terme des débats, il fut conclu que Singap Martin serait chargé de l'organisation de la Région bamiléké avec pour principal appui le programme de 1956 en 6 points et de la résolution du 17 mai 1955. Il devait rendre compte au Bureau du Comité Directeur (BCD) du parti en vertu de l'article 16 des statuts organiques du mouvement. Il devait s'occuper de l'éducation politique des masses et favoriser la création des maquis dans la Région bamiléké[3].

Il était par ailleurs chargé de la bonne marche des activités du parti et de la formation des équipes de football. Désormais, une double mission lui incombait : la réorganisation politique du parti et la création d'une branche armée ou des unités de guérilla dans la Région bamiléké.

Singap Martin va évaluer rapidement le poids de cette tâche et c'est avec une certaine célérité qu'il va s'atteler à la mise en place des nouvelles structures. C'est ainsi qu'il va convoquer dès janvier 1957 une réunion de mise en place de nouveaux organes.

En réalité, il semble qu'avant la tenue de ce congrès de la JDC, Singap Martin avait déjà reçu l'onction des dirigeants de l'UPC en vue de la réorganisation de ce parti. En effet, avant ce congrès, il sillonnait déjà les Régions bamiléké et du Moungo proches de la zone britannique et organisait des réunions clandestines en vue de la sensibilisation des masses. De l'interrogatoire de Maponjou Elisabeth, membre de l'UDEFEC et de Kamgang Joseph, dirigeant local de l'UPC à Nkongsamba[4], il ressort clairement que dans la nuit du 9 au 10 septembre 1956 vers 21 heures, il a tenu pendant trois heures au domicile de Kamgang Joseph une réunion groupant les upécistes originaires de la Région bamiléké. Ému par la vingtaine de participants présents, il indiqua : « Je suis particulièrement content de voir un nombre si imposant de militants de l'UPC devant moi (...). J'ai un mandat m'autorisant à organiser la J.D.C. depuis Douala jusqu'à Foumban, car il y a les gens du Sud qui voudraient jouer une sale politique au sein de ce mouvement »[5].

Cette réunion permet au dirigeant upéciste d'informer les militants de base sur le fonctionnement du parti depuis son interdiction. Il insiste sur la création de deux sections de l'UPC dans la Région bamiléké, l'une à

---

[3] ANY, 1 AC 91(2), Ouest (Cameroun) UPC, 1958.

[4] ARO, 1 AC 111, Bamiléké (région), gendarmerie, activités, 1953-1957.

[5] *Id.*

Bafoussam et l'autre à Bafang[6]. Il met les militants en garde contre toute participation aux élections législatives du 23 décembre 1956 et affirme qu'il est strictement interdit de soutenir une candidature quelconque aux prochaines élections, sous peine d'exclusion de l'UPC[7].

Cette position était partagée par l'aile radicale de l'UPC dirigée par le duo Moumié -Kingué. Après cette conférence, Singap quitte Nkongsamba pour la Région bamiléké le lendemain. Il est clair qu'après sa prise de fonction après la conférence de Kumba, Singap Martin a évalué l'immensité de la tâche et c'est avec un empressement tout particulier qu'il s'est attelé à la réorganisation de la Région bamiléké. C'est ainsi que dès janvier 1957, il convoqua une réunion de mise en place de nouveaux organes.

2. La réunion du 29 janvier 1957

Cette réunion se tint à Kumba. Elle fut convoquée en vue de la constitution des délégations chargées de l'intensification de la réorganisation de l'UPC dans la Région bamiléké. Elle rassemblait les délégués et les représentants de toutes les sections de l'UPC de l'Ouest Cameroun et se proposait de mettre en place les réformes faites par Singap Martin[8].

Parmi ces réformes, on peut mentionner la nomination d'un responsable à la tête de chaque subdivision. Celui-ci était assisté d'un adjoint et d'un messager. Ce dernier devait être l'agent de liaison entre le responsable de la subdivision et Singap Martin. Les dirigeants du parti à l'échelle de la subdivision et leurs collaborateurs étaient placés sous l'autorité de Waffo Jonas à qui mission avait été donnée, conformément au programme 56 en 6 points de procéder au recouvrement des cotisations des membres du parti, au recensement de tous les militants, à la réorganisation des organisations de base du parti et au remplacement des militants détenus[9].

Les rapports de police soulignent qu'en plus de ces différentes missions, ils étaient chargés de commettre des attentats contre les chefs non

---

[6] *Id.* ; jusqu'à cette date, il n'existait qu'une seule section dans la Région bamiléké. Cette section regroupait les sous-sections des différentes subdivisions.

[7] ARO, 1 AC 111, Bamiléké (région), gendarmerie, activités, 1953-1957.

[8] La réunion du 29 janvier fut en effet la continuité d'une série de réunion entamée le 27 janvier portant sur la réorganisation de l'UPC.

[9] ARO, 1 AC 180 (2) Cameroun, police, 1957. Lire également ANY, 1 AC 91 (2) Ouest Cameroun, UPC, 1958.

acquis à la cause upéciste, les officiers de la gendarmerie, les valets du colonialisme et les démissionnaires du parti[10].

Cependant, la relance des activités aurait été ralentie par les services de sécurité du Cameroun français qui, après avoir découvert ce plan de travail, auraient pris des dispositions importantes et demandé aux autorités britanniques l'interdiction de l'UPC dans le Cameroun placé sous leur administration. C'est ainsi que par une décision datant du 30 mai 1957, l'UPC fut déclarée illégale au Cameroun britannique pour compter du 3 juin avec un délai de sept jours pour ses leaders de quitter la région[11].

Cette décision eut de lourdes conséquences pour l'UPC, car elle déstabilisa sa direction. En effet, le 8 juillet 1957, les leaders upécistes furent expulsés du Cameroun britannique et transférés au Soudan. Parmi ces dirigeants, on peut citer : Moumié Félix Roland (président), Kingué Abel (vice-président), Ouandié Ernest (vice-président). Les autres membres contraints à l'exil étaient Fosso François, Sendé Jean Paul, Kameni Sakéo, Nantia Victor, Njock Aloys, ainsi qu'Ouandié Marthe, Moumié Marthe, Ngué Lavatin Élise, Ngo Omog Gertrude et Ngoyi Marguerite, toutes membres de l'UDEFEC[12].

Cette expulsion fut un coup dur pour la direction de l'UPC, car elle créa une séparation qui ne fut plus jamais rétablie. En effet, certains membres expulsés à l'instar de Moumié et de Kingué n'eurent plus l'occasion de retourner dans leur pays et moururent en exil.

Quant aux dirigeants restés au pays, ils entreprirent une lutte armée contre le pouvoir colonial et chacun le fit plus précisément dans sa région d'origine. C'est dans cette perspective que Singap Martin quitta Kumba pour le pays bamiléké où il débarqua en octobre 1957.

B. L'exploitation de la crise successorale de Baham

Depuis mai 1955, le climat social était particulièrement tendu en pays bamiléké. Il était caractérisé par la révolte contre les concessionnaires européens, la traque et l'incarcération des upécistes, la démolition des cases de ces derniers par les chefs traditionnels devenus de véritables tyrans et surtout par la crise successorale de Baham.

À Baham justement, une vive tension s'était emparée de la population suite à la destitution et à la condamnation du chef traditionnel Kamdem

---

[10] *Id.* ; dans le registre des réunions de réorganisation, on peut également citer celle tenue le 28 juillet à Mamfé et au cours de laquelle Um Nyobé Ruben renouvela les consignes relatives à la grève de l'impôt. Cette décision eut de nombreuses répercussions à l'Ouest Cameroun notamment à Bafang.

[11] ANY, 1AC 19 (6) UPC, Nord Cameroun 1952-1962.

[12] *Id.*

Ninyim Pierre. Cette situation suscita des mécontentements de part et d'autre. C'est ainsi que dans un appel à la population signé le décembre 1956, les élites bamiléké s'insurgeaient contre la destitution du chef de Baham et exhortaient la population à la révolte. Ils s'exprimèrent ainsi :

> Il ne s'agit pas d'être originaire du village Baham, il ne s'agit pas d'être lié par amitié ou par alliance à Baham (...) il ne s'agit nullement d'aider un malheureux. Non, il s'agit de tout autre chose infiniment grave : LA TRADITION BAMILÉKÉ, CE QUI CARACTÉRISE ET FAIT LA FIERTÉ DES BAMILÉKÉS VIENT D'AVOIR UN COUP TERRIBLE. Une brèche vient de s'ouvrir dans l'ossature de la Construction Bamiléké (sic)[13].

Ils poursuivirent en ces termes :

> Allez-vous sous le faux prétexte que vous ne voulez pas vous mêler à ce qui ne vous regarde pas taire ce qui demain fera couler toute l'armature Bamiléké (sic) ? (...) Partout que vous soyez (sic) originaire ou non, tous Bamilékés, groupez vous (sic), discutez, protestez, souscrivez-vous (sic) pour que, ici et en France, nous puissions faire entendre notre voix, car nous pensons que l'administration est dupe d'un complot dont les conséquences peuvent être catastrophiques[14].

Cette prise de position est non seulement un appel à une prise de conscience, mais aussi une mise en garde des populations et de l'administration sur l'issue de l'ingérence de cette dernière dans les traditions africaines.

C'est donc cette situation que Singap Martin rencontre en pays bamiléké et selon Keutcha Jean, « il trouve dans cette partie du pays une sorte de jacquerie latente... Il ne se donne même pas la peine de susciter le mécontentement puisqu'il y a déjà soulèvement à Baham »[15].

Singap Martin va donc exploiter cette crise et la récupérer à des fins politiques. C'est une occasion idoine pour lui de réaliser sa mission à savoir la formation d'une branche militaire de l'UPC à l'Ouest Cameroun. Il prend attache avec les principaux leaders de l'UPC, canalise les instincts des uns et des autres et convoque une réunion de tous les upécistes à Nka dans le groupement de Baham en pleine gestation.

---

[13] ARO, 1 AA7 (3), Rapport sur le terrorisme, « Appel à la population Bamiléké ».
[14] *Id.*
[15] Keutcha, *Un pays des hommes...*, pp. 41-46.

II. La création, l'organisation et les objectifs du SDNK

Le Sinistre de Défense Nationale du Kamerun est la première organisation politico-militaire créée en pays bamiléké. Ses géniteurs ont voulu faire de lui un instrument de libération du peuple camerounais.

A. La création du SDNK

La réunion constitutive du SDNK a eu lieu le 10 octobre 1957 dans le maquis de Nka à Baham qui, pour la circonstance, prenait corps[16]. À cette réunion participaient près de 2000 upécistes en majorité d'origine bamiléké. Selon Noumbi Joseph, deuxième conseiller élu au cours de cette réunion, cette réunion rassemblait des upécistes d'origines diverses qui bénéficiaient cependant de l'encadrement de Kuifotso, chef de quartier Nka. Il souligne :

> Nous étions environ dans les 1500 à 2000 le jour de la constitution du maquis. Le chef de quartier Kuifotso de Nka nous hébergeait. Ce maquis était formé des individus de races différentes : Bassa - Mungo - Bamiléké - Yaoundé et Haoussa. En réalité, l'effectif des maquisards de Nka était de 250 à 300 environ. Les autres adhérents de la région Bamiléké ayant rejoint leur domicile (sic)[17].

Cette réunion était présidée par Kamga Gaston, originaire de Bangam et avait pour secrétaire Singap Martin. Au cours de cette réunion, trois dénominations furent proposées par Singap Martin pour l'organisation paramilitaire en cours de création en pays bamiléké. Il s'agit du Front Kamerunais, du CNO et du SDNK. Seule la dernière dénomination reçut l'assentiment à l'unanimité[18]. Mais qu'est-ce qu'un sinistre ?

Le mot sinistre signifie un événement catastrophique qui occasionne des pertes considérables. Ce peut être un incendie, un naufrage, un cataclysme naturel tel le tremblement de terre, l'éboulement d'un terrain ou une inondation. L'homme qui a subi un tel dommage est un sinistré. Par ailleurs, un sinistre est un homme méchant, pernicieux, dangereux, nocif et donc susceptible de perturber l'ordre public. Un fait sinistre c'est aussi celui-là qui par son aspect fait peser un sentiment d'effroi ou d'accablement.

---

[16] Le maquis de Nka est en fait le plus ancien maquis connu des FMO.

[17] ARO, 1AC172 BR N° 10 DU 15 AU 24 mars 1959, p.6. Lire également Sonké, « La chefferie Baham... », pp. 108-109.

[18] ARO, 1 AC 35, Bulletin de renseignement hebdomadaire N° 15 de la semaine du 20 au 26 mars 1959.

Selon des témoignages concordants recueillis à l'Ouest Cameroun, l'adoption du SDNK était inhérente à deux principaux facteurs à savoir l'interdiction de l'UPC, puis les poursuites, les arrestations et les condamnations engagées contre ses principaux militants depuis les événements de mai 1955[19].

Il convient de souligner qu'après les manifestations de mai 1955 dans les principales villes du Sud-Cameroun, plusieurs agitateurs de l'UPC furent arrêtés et incarcérés parfois sans jugement[20]. Les nationalistes de l'UPC se considéraient alors comme des sinistrés, des victimes de la politique de répression mise sur pied par le haut commissaire français Pré Roland et relayée par les administrateurs (chefs de région et de subdivision) et les chefs traditionnels. De ce fait, l'organisation paramilitaire trouvait tout son fondement. Elle serait un mouvement regroupant les victimes de la politique coloniale française au Cameroun et visant à défendre la patrie camerounaise. Toutefois, si certains insurgés se refusent l'étiquette de méchant, il est congru et opportun de souligner qu'ils l'étaient de par la nature véhémente de leurs actes et de leurs objectifs.

En somme, l'acte de naissance de la première organisation paramilitaire de l'UPC à l'Ouest-Cameroun fut signé le 10 octobre 1957 dans la région de Baham qui connaissait déjà une certaine effervescence sociale. Cette agitation était inhérente à la condamnation non seulement d'un chef traditionnel, mais surtout d'une jeune élite façonnée dans le moule occidental et qui incarnait à juste titre l'espoir et l'avenir de tout un peuple.

Pour assurer un bon fonctionnement du sinistre, ses créateurs mirent sur pied une structure très élargie qui dépassait même le cadre de la Région bamiléké.

B. L'organisation du SDNK

À sa naissance, la branche armée de l'UPC clandestine en pays bamiléké comprenait un état-major, un ensemble de groupes et deux détachements.

---

[194] Témoignages concordants d'E. Tchinda, 70 ans, ancien capitaine-chef de l'équipe mobile de Ndeléné, ancien exilé politique au Ghana, ancien combattant du FLN, Bamendjo le 12 août 2002.

M. Djimeli, 73 ans, ancien combattant de l'ALNK, tendance Singap Martin, Bangang le 22 décembre 2000 ; Wamba Diffo ,72 ans environ, ancien rebelle, Baloum le 12 décembre 2004.

[20] ANY, 2 AC 8942, Livre blanc sur les émeutes de mai 1955. Lire également le rapport de l'administrateur français Delauney, *in* ANY, 1 AC 91 (2).

L'état-major, qui était l'instance suprême, était composé comme l'indique le tableau suivant :

Tableau 3 : Composition de l'état-major du SDNK

NOMS	FONCTIONS
Simo Pierre	Capitaine général
Fongaing Paul	Vice-capitaine
Momo Paul	Secrétaire
Fotso Emmanuel	Commandant d'armes
Mambou Daniel	Trésorier et agent de liaison - Secrétaire
Kamdem Joseph	Adjudant-chef et 1er conseiller
Noumbi Joseph	Chef de détachement et 2e conseiller
Tchouembou Maurice	Sûreté générale

Source : Tableau établi par nous à partir des données tirées du BRH N° 15 du 20 au 26 mars 1959, *in* ARO 1AC 35, et des rapports de sûreté de 1958, *in* ARO1AC 180 (2).

Il ressort clairement de ce tableau que la plupart des responsables de l'état-major étaient originaires de la subdivision de Bafoussam. Ils étaient des upécistes notoires qui avaient auparavant connu des destins différents. Par exemple, Simo Pierre à qui Singap Martin attribua le titre de capitaine général, c'est-à-dire le chef suprême sur le plan militaire était originaire de Bayangam. Il cumula cette fonction avec celle de président du comité central de l'UPC de Nka.

Selon Sonké Alex, Simo Pierre était un homme très actif, baroudeur et décidé à accomplir tout ce qu'il entreprenait. Avant l'installation des maquis dans l'unité administrative de Bafoussam, il était l'auteur de plusieurs vols qualifiés et accomplissait ses forfaits en compagnie de Tchouembou Maurice[21], le responsable de la sûreté de l'état-major du SDNK.

Simo Pierre était entré dans l'UPC en septembre 1956, suivant les conseils de Simo Lazare, catéchiste à la mission catholique de Bayangam et par ailleurs président de la JDC de ladite localité. Avant la naissance du SDNK, il avait participé en qualité de simple combattant aux attaques contre les cases des nommés Safonguem et Tagne à Bayangam en février 1957[22]. En effet, il faisait partie d'une troupe terroriste dirigée par Choupo Michel. Cette troupe avait semé la terreur dans la Région bamiléké

[196] E. Wagoué, « L'impact du mouvement nationaliste UPC à Bayangam (Ouest Cameroun) 1955-1965 », Mémoire de DIPES II, Yaoundé, ENS, 1993, p. 98.

[22] ARO, 1 AC 52, Rapport de l'interrogatoire de Simo Pierre.

jusqu'en août 1957, date à laquelle Choupo fut abattu au cours d'un raid chez Tamchom à Bandjoun. Simo prit la relève et le 10 octobre, Singap trouva en lui les éléments nécessaires pour asseoir le SDNK[23].

Pour plus d'efficacité et de succès dans les opérations, les responsables du sinistre mirent sur pied une structure comprenant onze groupes dont dix en pays bamiléké et un dans le Moungo. Chaque groupe comprenait dix à vingt personnes chargées de semer la terreur dans la région. Cette structure comprenait également deux détachements composés de deux groupes chacun. Il s'agit des détachements de Chegnié et de Bangam. Deux autres détachements étaient prévus pour les régions de Yaoundé dans le Centre et de Njombé dans le Littoral[24].

En effet, à l'extérieur du pays bamiléké, un groupe avait été prévu dès novembre 1957 pour le secteur de Nkongsamba. Il avait à sa tête Kamga Gaston domicilié à Loum-Chantiers. Cette solution avait été adoptée en attendant la constitution d'un détachement à l'échelle régionale. Dans la Région du Wouri et plus précisément à Douala, Keutcha Jean, ancien administrateur civil, annonce la naissance de deux organisations appelées Manjong et Water sous les ordres de Singap Martin. Ces deux organisations étaient dirigées par Tankeu Noé et avaient pour but de faciliter les communications entre les upécistes et de financer les organisations terroristes[25].

La création du détachement de Yaoundé avait été envisagée à la réunion constitutive du SDNK et fut confiée à Mallam Garba. Ce dernier avait pour mission le recrutement des soldats et la mise en place de la structure envisagée. Il devait accomplir cette tâche et revenir au maquis de Nka un mois plus tard pour rendre compte à l'état-major[26]. Cependant, ce détachement n'exista que sur le papier, car Mallam Garba ne put le mettre en place. Après avoir constaté la lenteur dans la création de cette unité, Singap Martin confia cette tâche à Tamo Henri.

En ce qui concerne le détachement de Njombé dans le Moungo, il fut constitué en décembre 1958 et placé sous le commandement de Lokandje

---

[23] *Id.* ; consulter également Wagoué, « L'impact du mouvement... », p.98.

[24]ARO, 1 AC 35, Bamiléké (région) gendarmerie activités, 1959. BRH N° 15 du 20 au 26 mars 1959.

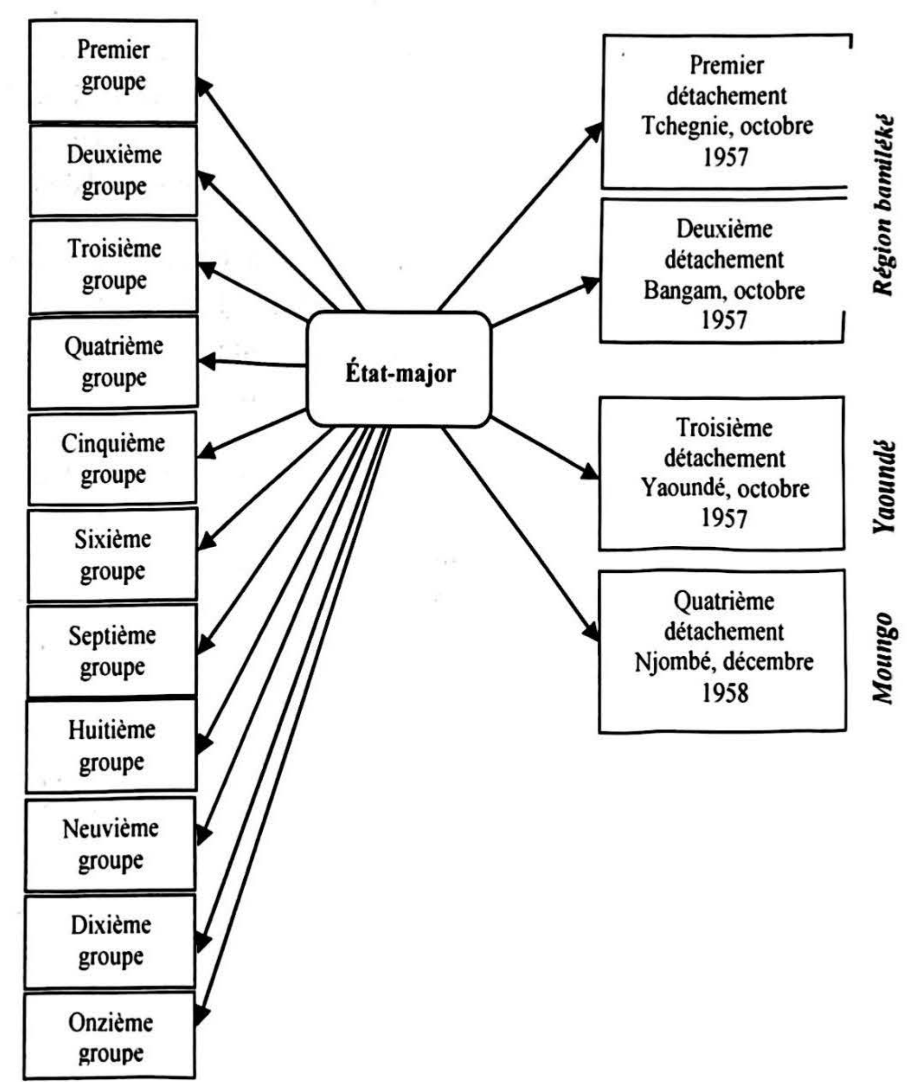
[25] Keutcha, *Un pays, des hommes...*, p.31. Le Manjong est en effet une association des amis de même âge dont le but est de renforcer la solidarité et l'entraide entre les membres. Cependant, un rapport contradictoire de la sécurité présente le Manjong comme un parti bamiléké anti-upéciste créé à Douala en 1958 et qui a connu une existence éphémère.

[26]ARO, 1AC35, Bamiléké (région) gendarmerie activités, 1959. BRH N° 15 de la semaine du 20 au 26 mars 1959.

Maurice originaire de Yabassi, lequel était auparavant chef de groupe au maquis de Nka[27].

Au regard de ces tentatives faites par les cadres du SDNK en vue d'implanter l'organisation paramilitaire dans la majeure partie du territoire camerounais, on est en droit d'affirmer qu'ils voulaient faire d'elle une organisation à vocation nationale et non une organisation s'appuyant uniquement sur une base tribale. Toutefois, le retard observé dans la mise en place effective de ces structures s'expliquerait par un manque de moyens logistiques adéquats.

Figure 2 : Schéma de l'organisation du SDNK



Source : ARO, 1 AC35, BRH N° 15 de la semaine du 20 au 26 mars 1959, p.15.

---

27 *Id.*

Au regard de cette structure qui a été mise sur pied avec beaucoup d'empressement, il s'avère qu'elle diffère quelque peu de celle du CNO qui opérait au même moment dans la Sanaga-Maritime. En effet, le CNO était composé d'un état-major, des districts militaires, des régiments, des bataillons et des compagnies qui, à l'échelle du parti, correspondaient respectivement au Bureau du Comité Directeur (pour l'état-major et les districts militaires), aux sections départementales du parti, aux comités centraux et aux comités de base[28]. Toutefois, les instances politiques avaient une mainmise et un droit de contrôle sur les organisations paramilitaires.

De cette primauté de l'organisation politique sur les formations paramilitaires, il s'ensuit que tout affaiblissement ou tout renforcement de l'UPC pouvait avoir des répercussions sur les possibilités des organes militaires. Ce fut le cas dans la Sanaga-Maritime où après la décapitation de l'instance dirigeante du parti avec l'assassinat d'Um Nyobé Ruben le 13 septembre 1958, on assista à une agonie progressive et rapide de l'aile militaire.

Sur le plan politique, le SDNK était actionné par la Fédération de l'Ouest Cameroun (FOC), nouvelle dénomination de la JDC décidée par Singap Martin au maquis de Nka lors de la constitution du Sinistre[29]. Mais pourquoi le changement de dénomination et cette connotation régionale dans l'appellation de la nouvelle structure ?

Selon les témoignages recueillis auprès des insurgés, ce changement est d'abord inhérent à l'interdiction de l'UPC et de la JDC, laquelle interdiction avait obligé les principaux membres à opérer dans la clandestinité. Pour Tchinda Étienne, cette nouvelle dénomination limitait les attaques des FMO qui traquaient les membres des organisations interdites[30]. Par ailleurs, cette dénomination marque le souci d'indépendance des cadres rebelles de l'Ouest par rapport à ceux de la Sanaga-Maritime qui coordonnaient le mouvement sur le plan national.

La Fédération de l'Ouest Cameroun avait pour but de coordonner la lutte armée dans la Région bamiléké. Son bureau fut aussitôt mis sur pied et avait à sa tête Njonko Tagne Samuel qui était chargé du recrutement des guérilleros. La liaison entre le Sinistre et la Fédération était assurée par Fekou Fekoua Philipe, par ailleurs vice-président de la fédération. Le secrétariat du mouvement fut confié à Tchinda Michel[31].

---

28 ANY, 2 AC346 (8) UPC -CNO, 1957. Rapport du Haut Commissaire Messmer Pierre, p.1.

29 ANY, 1AC 91 (2) Ouest Cameroun, UPC 1958.

30 Entretien avec E. Tchinda.

31 ANY, 1 AC 91 (2), Ouest (Cameroun), UPC, 1958.

Pour mieux contrôler la Région bamiléké, Singap Martin, l'homme-orchestre de la nouvelle organisation, divisa le SDNK en cinq principales compagnies commandées par Kouam Sob André (subdivision de Dschang), Simo Pierre (subdivision de Bafoussam), Noumbi Joseph (subdivision de Bangangté), Penlap Édouard (subdivision de Mbouda), Kamguia Joseph (subdivision de Bafang). Quelques jours plus tard, les insurgés parvinrent à rassembler 375 sinistrés prêts à se sacrifier pour la cause upéciste.

En effet, cette adhésion rapide au mouvement insurrectionnel s'explique par le climat de mécontentement et de révolte qui faisait tache d'huile dans la région notamment dans la chefferie de Baham. Il ne serait pas saugrenu d'affirmer que si la population avait promptement adhéré au mot d'ordre d'insurrection, c'est justement parce qu'elle était poussée à l'irascibilité. Cette irascibilité s'enracinait dans les contradictions mêmes du système colonial notamment la mainmise du commandement européen sur le commandement indigène. Relevons à titre illustratif le cas de la destitution des chefs traditionnels qui était perçu par les populations locales comme une remise en cause des traditions ancestrales.

C. Les objectifs du SDNK

Au terme de la réunion constitutive du 10 octobre 1957, Singap Martin dressa la liste des principales cibles du SDNK conformément au quatrième point du programme de l'UPC de 1956 qui prônait la dénonciation et l'isolement des valets et mercenaires du colonialisme. Singap Martin arrêta ainsi la liste des valets du colonialisme à abattre et décida de l'attaque des chefferies encore non acquises à la cause upéciste[32].

Il ordonna une stricte application des autres points du programme de 1956 à savoir le renforcement de l'organisation du mouvement comportant l'élimination ou la liquidation physique des éléments dont les actes et comportements étaient susceptibles de compromettre la « noble cause pour laquelle le peuple camerounais a tant lutté et souffert », l'étroite collaboration entre toutes les forces qui luttaient pour la réunification et l'indépendance du Cameroun, une large souscription en argent et en dons matériels pour le soutien de la lutte, le renforcement de liens fraternels entre les Camerounais des deux zones et puis l'intervention auprès des Nations Unies et auprès des autres instances internationales pour une juste et rapide solution du problème camerounais[33].

Le SDNK ainsi formé constituait un substrat fondamental, un véritable terreau pour les nationalistes bamiléké alors déclarés hors-la-loi. La

---

[32]ARO, 1 AC 35, Bamiléké (région) gendarmerie activités, 1959. Bulletin de renseignement hebdomadaire N° 15 de la semaine du 20 au 26 mars 1959.

[33] ANY 2AC346 (8), Synthèse du Haut Commissaire P. Mesmer, pp.2-3.

naissance de cet organisme marqua le début d'une vague d'attentats terroristes qui écumèrent le pays bamiléké pendant plus d'une décennie.

Pour ce faire, les terroristes utilisèrent des méthodes terroristes allant du pillage aux enlèvements en passant par les assassinats, les vols d'armes et la dissimulation. Loin de justifier la cause gouvernementale ou rebelle, soulignons que l'usage du terme terrorisme peut prêter à équivoque surtout dans le contexte actuel des relations internationales marquées par une mobilisation de plus en plus accrue des États contre le terrorisme depuis les événements tragiques du 11 septembre 2001 aux États-Unis d'Amérique.

En effet, dans son évolution, le mot terrorisme a été utilisé pour désigner les violentes révoltes menées par les différents groupes nationalistes et anticoloniaux qui résistaient aux colonisateurs européens en Asie, en Afrique et au Moyen-Orient. Le terrorisme est l'usage systématique de la violence (attentats, destructions, prises d'otages...) auquel recourent certaines organisations politiques pour favoriser leurs desseins[34]. Les actes de violence perpétrés par les terroristes trouvent leur origine dans la détresse, les frustrations, les injustices et le désespoir qui les conduisent à sacrifier des vies humaines y compris les leurs pour tenter de provoquer des changements radicaux. Dans un appel à la population de Garoua, Singap Martin précisait à la veille des manifestations du 10 avril 1955 que

> Malgré l'écoulement du sang proposé, nous croyons qu'après ce coulement (sic) du sang, chers camarades, messieurs et frères, que le peuple restant obtiendra d'extrême urgence l'indépendance nationale du Cameroun. Mieux vaut mourir debout que de vivre à genoux. Nous mourrons, mais la victoire couronnera notre sacrifice[35].

Le terrorisme est aussi la création délibérée de la peur ou son exploitation par la violence ou la menace de la violence dans le but d'obtenir un changement politique. Il est donc fondamentalement politique dans ses buts et ses motivations contrairement aux actes criminels perpétrés par les forcenés pour assouvir leurs ambitions personnelles. Toutefois, certains insurgés profitèrent de l'insurrection pour liquider les vieilles rancœurs avec leurs ennemis à telle enseigne qu'on assista par moments au règlement de compte ou au banditisme camouflé en nationalisme. Toutefois, l'objectif principal du SDNK était de contraindre par la voie

---

[34] B. Hoffman, *La mécanique terroriste*, traduit de l'anglais par Bertrand Dietz, Paris, Calmann - Lévy, 1999, p. 32. Il s'agit des pays tels que le Kenya, l'Algérie, Israël... qui doivent leur indépendance à des mouvements politiques nationalistes qui employèrent le terrorisme contre les puissances coloniales.

[35] ANY, 2 AC 8044, Garoua (Cameroun), Manifestation, 1955.

armée la France à faire du Cameroun un État libre et souverain. Pour ce faire, les insurgés menèrent plusieurs actions qui entraînèrent la région dans un cycle infernal de violence – répression.

III. Le Sinistre de Défense Nationale de Kamerun en action

Pendant les deux années (en réalité 18 mois 20 jours) de l'existence du SDNK, la Région bamiléké fut fortement déstabilisée par les forfaits des insurgés.

A. La déstabilisation des chefferies traditionnelles

Les chefferies traditionnelles non acquises à la cause de l'UPC firent partie des premières cibles des insurgés. Ce choix était guidé par la recherche des armes détenues par les autorités traditionnelles et l'incapacité de ces dernières à se défendre.

1. La chefferie de Baham

Le 14 octobre 1957, soit quatre jours après la constitution du SDNK et la création du maquis de Nka, la chefferie de Baham qui venait de connaître un moment difficile de son histoire fut attaquée par un groupe d'individus armés de machettes, de fusils de chasse et de traite. Ces rebelles étaient des partisans du chef déchu Kamdem Ninyim. Ils mirent la chefferie à sac et l'un des notables fut grièvement blessé[36]. Cette attaque inaugura une vaste campagne terroriste qui gagna toute la Région bamiléké comme un feu de brousse en saison sèche.

2. La chefferie de Batcham

Dans la nuit du 30 octobre 1957, la chefferie Batcham fit l'objet d'une attaque meurtrière. Une bande d'une vingtaine d'insurgés armés des machettes, de couteaux, de fusils de chasse et de gourdins firent irruption au King place de la chefferie et se livrèrent à un pillage systématique des biens du chef. Pendant ce temps, d'autres se livraient à la pyromanie. Le bilan fut de vingt et une cases incendiées. L'une des épouses du chef, la nommée Zoheim Sarah, fut assassinée. De l'interrogatoire de Penlap Édouard, l'un des meneurs de cette attaque terroriste, il ressort clairement que le chef Djuatio Étienne par ailleurs député à l'Assemblée Législative

[36]Sonké, « La chefferie Baham… », p.73.

du Cameroun (ALCAM) faisait partie des cibles définies le 10 octobre 1957[37].

Il était un chef traditionnel et collaborateur zélé de l'administration française. Pour enjoliver son image à l'égard de l'administration, il pourchassait tous les militants et sympathisants de l'UPC et incendiait leurs cases. Ce n'est donc pas un fait de hasard si sa chefferie fit l'objet d'une attaque rebelle.

Selon les témoignages recueillis dans ce village, cette attaque était une revanche des upécistes organisée par le chef déchu Lontsi exilé à Foreké-Dschang[38].

Après l'accomplissement de ce forfait, les insurgés se dirigèrent la même nuit vers Balessing, village voisin, et multiplièrent leurs attentats. C'est ainsi qu'en cours de route, Tchoffo Joseph fut abattu et sa case incendiée. Cinq autres villageois furent grièvement blessés et quatre cases détruites. Au carrefour de Balessing, Kamzeu Zachée, un commerçant transporteur et ami intime du chef Batcham, fut la prochaine victime. En effet, après avoir forcé portes et fenêtres, les sinistres pillèrent sa maison, s'emparèrent de deux fusils de chasse, exécutèrent le propriétaire et violèrent sa femme[39].

Ces crimes odieux et absolument condamnables en dépit de la juste cause que défendait l'UPC furent commis dans plusieurs localités de la Région bamiléké. La campagne du terrorisme urbain et rural continua jusqu'à la fin de l'année 1957, culminant le 13 décembre avec l'assassinat du jeune député bamiléké Wanko Samuel.

B. Les assassinats politiques : le cas de Wanko Samuel et la réaction des autorités

Sous le SDNK, les insurgés commirent plusieurs assassinats à caractère politique et dont le plus émouvant fut celui de Wanko Samuel. Qui était Wanko Samuel ? Wanko Samuel était le fils aîné de Wanko Moïse et de Kenguep Rebecca né le 8 juillet 1925 à Batoufam. Après ses études primaires à Bafoussam, il entre à l'école professionnelle de Douala en 1941 d'où il sort en 1945. Après avoir fait deux ans de pratique, il est admis à l'École Technique de Bamako au Mali. En 1948, il est reçu en France au Lycée de Tarbes où il prépare son baccalauréat. Ensuite, il entre à l'École de Travaux Publics de Paris qui fait de lui un ingénieur des ponts et chaussées en 1953. Il effectue par ailleurs un stage d'un an au Ministère de

[37] ANY, 1 AC 91 (2), Rapport de l'Escadron de la gendarmerie de Dschang .
[38] Entretien concordant avec Djiodoung, 70 ans, ancien combattant de l'ALNK, tendance Singap Martin, Bangang le 22 décembre 2000.
[39] *Id.*

la guerre à Paris. Revenu au Cameroun le 12 février 1955, il s'installe comme entrepreneur. Le 23 décembre 1956, il est élu député à l'ALCAM[40].

Malheureusement, le contexte sociopolitique de l'heure ne va pas permettre à ce fils prodige de Batoufam d'apporter sa pierre à la construction de son pays. En effet, dans la nuit du 13 au 14 décembre 1957, Wanko Samuel tombe dans une embuscade en voiture sur la route nationale à Batoufam près de sa maison de campagne alors qu'il revenait de Yaoundé[41].

Cette embuscade avait été soigneusement préparée par le capitaine général Simo Pierre qui, au cours de la réunion préparatoire tenue le 13 décembre, jour même de l'attentat, précisait devant la centaine d'individus venus des groupements Baham, Bandenkop, Bapa, Batié, Bamougoum, Batoufam, Bangoua, Bafoussam que la mission essentielle à exécuter ce jour consistait d'une part à « l'assassinat de Nkougourou Samuel, infirmier vétérinaire à Kamna et d'autre part à l'attentat contre une personne venant de Yaoundé sur la route »[42].

Il ressort clairement du volumineux dossier[43] portant sur l'assassinat du député bamiléké qu'il a été abattu dans la nuit du 13 décembre 1957 vers 21 heures à Batoufam alors qu'à bord de son véhicule, il se rendait dans sa circonscription électorale. Ce meurtre rentrait en droite ligne de la stratégie des assassinats ciblés des collaborateurs adoptée depuis 1956 et réitérée par Singap Martin lors du lancement du SDNK. D'après les enquêtes de la gendarmerie de Bafoussam, Simo Pierre était le principal cerveau de ce coup[44]. La coupe débordait déjà.

Le meurtre de Wanko Samuel corrobora une fois de plus l'asymétrie fondamentale entre l'apparente facilité avec laquelle les insurgés pouvaient frapper n'importe où, n'importe quand, et l'incapacité des forces de l'ordre à protéger en permanence toutes les potentielles cibles. Selon Gauger Robert, le chef de la subdivision de Dschang en 1958, ce meurtre créa « une nouvelle vague de peur accompagnée cette fois d'une poussée d'indignation qu'on a pu enregistrer même chez les éléments jusqu'ici connus pour leur appartenance idéologique aux thèmes de l'UPC [45] ».

---

40 Momo, *Informations sur le terrorisme…*, p.30.

41 *Ibid.*

42 ASD, Bulletins de renseignement du mois de janvier 1958.

43 ARO, 1 AC 165, Samuel Wanko. Assassinat, 1957.

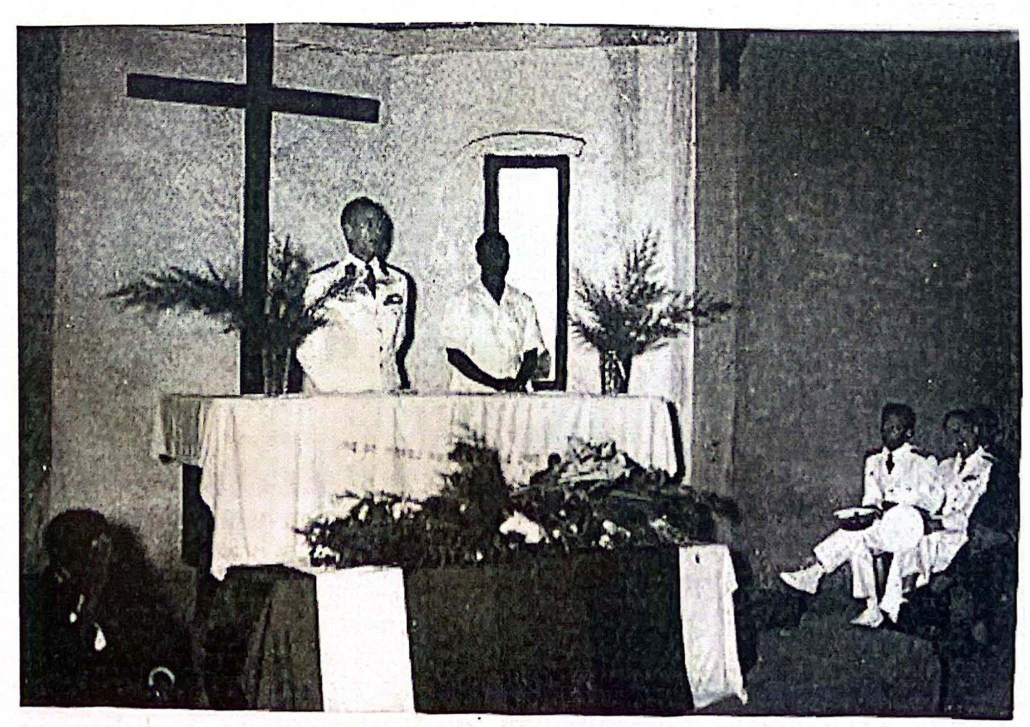
44 *Id.*

45 ASD, Rapport du chef de subdivision sortant 1958.

Planche 6 : Cérémonie d'enterrement du député Wanko Samuel



Le Haut-commissaire de la République Française et les populations s'inclinent devant le cercueil du député Wanko Samuel (16 décembre 1957). Au premier plan, les administrateurs coloniaux français parmi lesquels le Haut-commissaire Mesmer Pierre Auguste-Joseph ; à droite, on aperçoit clairement le sultan Njimoluh Seydou en tenue d'apparat traditionnel.



Le Haut-commissaire Mesmer Pierre fait son témoignage lors des obsèques du député Wanko Samuel.



Arrivée de la dépouille du député Wanko Samuel à son domicile à Batoufam le 16 décembre 1957.



À partir de la droite, le chef de la Région bamiléké.

Source : ARO, 1AC 165 Wanko Samuel, assassinat, 1957.

Ce meurtre suscita l'indignation et l'émoi surtout dans la classe politique bamiléké. Les obsèques du parlementaire mobilisèrent non seulement ses collègues de l'Assemblée, mais aussi et surtout les autorités administratives en l'occurrence le haut commissaire Mesmer Pierre

Auguste-Joseph[46], le chef de Région Delauney Maurice et les chefs traditionnels.

Face à ces assassinats bien ciblés, on est en droit d'affirmer que la stratégie des sinistres n'était pas de remporter une victoire militaire ouverte contre les forces de sécurité bien encadrées et bien équipées, mais d'utiliser les actes de violence spectaculaires, bien orchestrés et déclenchés au moment approprié pour pousser toute la population à épouser l'idéologie upéciste d'une part et à contraindre l'administration à abdiquer d'autre part. Ces attentats visaient également à attirer l'attention de la communauté internationale sur la situation sociopolitique au Cameroun et à entraîner par le même coup sa solidarité. Simo Pierre perçut rapidement cet intérêt et intima l'ordre d'intensification des attaques terroristes à la veille de la Mission de Visite des Nations Unies en 1958 pour que la « place soit chaude »[47].

En effet, Singap Martin et ses hommes avaient réussi à plonger toute la région dans la plus complète peur. Ils pensaient que les attaques terroristes incessantes saperaient le moral des populations et des autorités administratives et forceraient ces derniers non seulement à rétablir l'UPC, mais aussi et surtout à faciliter la réalisation de ses objectifs à savoir la réunification du Cameroun, l'indépendance immédiate et indirectement la conquête et l'exercice du pouvoir.

Devant cette situation qui ne cessait de se détériorer, l'administration exprima son agacement et inaugura une vaste campagne de répression visant à traquer les leaders de l'organisation terroriste. Cette campagne débuta dès le lendemain de l'assassinat du député Wanko Samuel. En effet, l'administration renforça le dispositif de sécurité dans la Région bamiléké notamment à Baham où le poste de gendarmerie qui ne comprenait qu'un gendarme français, trois gardes camerounais et trois auxiliaires fut renforcé avec deux pelotons mobiles de trente gardes, deux gendarmes européens et un gendarme-chef de corps[48].

Cet arsenal mis sur pied procéda à la traque des membres du SDNK installés dans la zone de Baham. Plusieurs opérations organisées dans ladite zone aboutirent à la dispersion des rebelles du maquis de Nka et à la destruction de ce dernier le 16 décembre 1957[49].

---

[46] Pierre Mesmer fut haut commissaire de la République Française au Cameroun d'avril 1956 à février 1958.

[47]ARO, 1 AC 180 (2), Bamiléké (région) Police, activités 1957-1958.

[48]ARO, 1 AC 35, Bamiléké (région) gendarmerie activités, 1959. BRH N° 15 de la semaine du 20 au 26 mars 1959.

[49] *Id.*

Toutefois, cette opération ne se fit pas sans difficulté à cause de la discrétion et du mutisme de la population qui avait perdu la confiance faite aux autorités comme le souligne d'ailleurs le chef de la Région bamiléké, l'administrateur français Delauney, dans son rapport annuel de l'année 1958 : « Terrorisée, la masse de la population, les notables et les chefs eux-mêmes étaient sur le point de penser que les bandits étaient les plus forts. La population refusa parfois de trahir les maquisards sous peine de les voir revenir en force après leur libération »[50].

Du côté des insurgés, une mission de réorganisation galvanisa les militants. Le 9 décembre 1957, Sépo Jean, originaire de la subdivision d'Eséka, arrivait en Région bamiléké en tant que responsable de la constitution du « Groupe d'Intensification du Mouvement » (GIM) dans la région. En effet, sur proposition des sections départementales de la Sanaga-Maritime, le secrétaire général de l'UPC avait décidé de constituer par secteur géographique des groupes chargés de relever et de renforcer les mouvements progressistes frappés par la « terreur colonialiste ». C'est ainsi que dans sa circulaire N° 347/OP/BCD du 20 septembre 1957, Um Nyobé créa les GIM qui n'étaient point des organes statutaires du parti, mais des délégations chargées de renforcer le mouvement nationaliste. À Eséka, Biebinsok Charles et Njala Duclos furent chargés de diriger ce mouvement. Sépo Jean quant à lui fut affecté dans la Région bamiléké[51].

Arrivé en pays bamiléké, Sépo Jean visita les comités de base de l'UPC de la subdivision de Bafoussam. Sa mission consistait à rétablir les contacts entre tous les comités organisés de l'UPC, à réaffirmer l'autorité des dirigeants à tous les échelons et à coordonner l'activité politique du parti. Il exhorta les militants et les sympathisants à venir l'entendre. C'est ainsi qu'il convoqua du 24 au 29 décembre une importante réunion subreptice groupant une centaine de personnes pour la plupart des dirigeants des comités locaux venant des groupements de Bamougoum, de Bameka et de Bamendjou pour la subdivision de Bafoussam, de Bansoa et de Balessing pour la subdivision de Dschang, de Batcham et de Bamendjo pour la subdivision de Mbouda[52].

---

[50] ANY, 1 AC 91 (2). Ouest (Cameroun) UPC 1958.

[51] ANY, 2 AC 248 (5) UPC, CNO, 1957. Ce sont les GIM qui ont été à Edéa à l'origine d'un club de Jeunesse Camerounaise et d'un Club de Libération Nationale qui étaient chargés du recrutement des combattants.

[52] *Id.* Sépo précisa qu'en dépit des poursuites et des condamnations des militants, le mouvement devait demeurer et continuer son action vers le but de l'indépendance. Il appela les militants présents à renforcer leur conviction et leur idée de l'unification du Cameroun.

Cette réunion eut lieu dans un « sous-bois » dans le quartier Banock du groupement de Bansoa au bord de la rivière Metchié. Ce lieu était hautement stratégique dans ce sens qu'il offrait un cadre agréable et sécurisant pour les réunions clandestines. Ce lieu situé dans les marécages boisés était par ailleurs une zone de refuge des upécistes traqués par l'armée coloniale. Au cours de cette réunion, Sépo réitéra la permanence de l'UPC dans les deux zones du Cameroun en dépit des lois d'interdiction[53] et lança un appel à la population pour la défense du nationalisme camerounais menacé par la répression.

En ce qui concerne la lutte armée, il appela les combattants à observer une trêve afin de mieux préparer l'avenir. Il estima que la nécessité d'arrêter l'action directe en pays bamiléké s'imposait, ceci afin de permettre aux combattants de la Sanaga-Maritime de venir s'y réfugier. Il s'agissait d'une pause tactique qui devait contribuer à réduire la vigilance des autorités administratives, ce qui faciliterait les regroupements en vue d'une action de grande envergure.

Cette tactique ne reçut pas cependant l'approbation unanime des militants fanatiques, notamment ceux de la subdivision de Bafoussam qui considéraient que la population devait être tenue en haleine dans la crainte des représailles et que les insurgés devaient continuer à prendre des initiatives.

Au terme de la réunion, il fut finalement adopté que les assassinats seraient remplacés pendant une courte durée par les incendies des cases afin que les « traîtres » et les « valets » sachent à quoi s'attendre[54]. Selon l'informateur Tchinda Étienne, cette réunion eut le mérite de galvaniser les combattants surtout au moment où l'armée coloniale intensifiait les campagnes de ratissage. Il précise que c'est à partir de ce moment que les éléments insurgés en provenance de la Sanaga-Maritime vinrent soutenir la lutte en pays bamiléké[55].

En raison de la recrudescence du terrorisme pendant la première moitié de l'année 1958, les autorités prirent de sévères mesures pour maintenir l'ordre public. C'est ainsi que des renforts de l'armée furent opérés. Un état-major mixte fut constitué à Dschang pour assurer une meilleure coordination entre services publics et militaires. De nombreuses opérations

[53] Il s'agit des décrets du 13 juillet 1955 pour le Cameroun oriental et du 30 mai 1957 pour le Cameroun occidental.

[54] ANY, 1 AC 346 (8) UPC, CNO, 1957.

[55] Entretien avec E. Tchinda.

furent effectuées par les FMO à savoir les patrouilles, les embuscades de nuit, les contrôles routiers et les contrôles des marchés[56].

Tableau 4 : Quelques implantations des unités de maintien de l'ordre

Région	**Effectif**
Quartier de Dschang	PC Mixte Région Bamiléké (BTC +BTOC)
S/ quartier Bafoussam	BTC 2
Bafoussam	PC +1 section 6e Cie
Bansoa	1 section 6e Cie
Bameka	1 section 5e Cie
Baham	1 section 5e Cie
S/ quartier Batié	3e Cie du BTOC
Batié	PC + 1 section
Bapa	1 élément de la section de Batié
Fotouni	1 section
Bangam	1 section
Plateau Bororo	½ peloton
Bafoussam	1 peloton et ½
Dschang	1PMP
Bafang	1 peloton
Postes provisoires aux frontières	**Effectif**
Bamenyam	15 hommes
Bafangna	15 hommes
Case du gouverneur à Balatchi	15 hommes
Fongo Tongo	1 peloton
Fongo Ndeng	1 peloton blindé

Source : Archives de la sous-préfecture de Dschang, Bulletin de Renseignement de la semaine 20 au 26 septembre 1958.

Les FMO furent également amenées à prendre des mesures suivantes pour parer à toute éventualité ou agression dans la Région bamiléké : rétablissement de l'interdiction de circuler la nuit dans les subdivisions de Bafoussam et de Mbouda, principaux foyers des insurgés, ainsi que dans les groupements Balessing et Bansoa (subdivision Dschang), contrôle

[56] ARO, 1 AC 158, Bamiléké (Région) police, activités. Rapport de sûreté de la période du 25 octobre au 15 novembre 1958.

permanent des véhicules sur les voies d'accès à la Région bamiléké à Babajou (Mbouda), Kékem (Bafang) et Bangangté, implantation de nouvelles sections de l'armée à Mbouda et à Bamougoum (subdivision de Bafoussam)[57].

Toutefois, le succès de ces mesures devait dépendre de leur application dans les autres régions du pays où les rebelles pouvaient facilement se replier. À cet égard, le chef de Région Delauney affirme : « Toute action énergique et décidée dans la région n'a de sens à l'échelle Bamiléké que si elle est menée avec la même décision dans tout le monde Bamiléké, je veux dire à Douala, dans le Moungo, à Ndikiniméki, Foumbot, zones de refuge »[58].

Parmi les principales cibles du SDNK figuraient également les postes de commandement notamment les gendarmeries.

C. L'attaque des postes de gendarmerie

Les attaques des postes de gendarmerie furent entreprises par les rebelles dans le but d'acquérir des armes un peu plus perfectionnées.

1. L'attaque de la gendarmerie de Mbouda

Le poste de commandement de la gendarmerie de Mbouda a fait l'objet de deux attaques en 1957 et en 1959. Si peu de renseignements existent sur la première attaque, les échos de la deuxième nous ont été rapportés par *La Presse du Cameroun*, par Momo Grégoire, par Keutcha Jean et par les sources orales.

Le coup de force de 1959 s'était produit dans la nuit du 16 au 17 juillet autour de minuit. Cette opération fut entreprise par un commando d'une quarantaine de combattants préparés psychologiquement et tactiquement par Ndeléné Jérémie[59]. Momo Grégoire soutient : « Armés de machettes, de couteaux de flèches, de matraques et de quelques fusils de chasse, vêtus d'uniformes de couleur sombre, les assaillants (...) essayaient une fois de plus le coup de force habituel »[60].

En effet, il était minuit lorsque les insurgés par rangs serrés de trois en chantant se présentèrent en brandissant un armement hétéroclite devant les grilles de la gendarmerie. Ils se mirent aussitôt à démolir les barbelés et les premiers éléments de ce commando firent irruption dans l'enceinte. La réaction des gardiens du poste fut très rapide. Ceux-ci ripostèrent

---

[57]ARO, 1 AC 158, Bamiléké (Région) police, activités. Rapport de sûreté du 15 au 31 mai 1958.

[58] ANY, 1 AC 91 (2) Rapports d'activités.

[59] Entretien avec E. Tchinda, 70 ans, ancien capitaine de l'équipe mobile, Bamendjo le 3 novembre 2000.

[60]Momo, *Informations sur le terrorisme*..., p.22.

énergiquement laissant sur le terrain du côté adverse neuf morts et un capturé[61]. Plusieurs objets furent récupérés notamment les couteaux, les machettes, le chanvre indien, des allumettes et des gris-gris de toutes sortes. Selon Momo Grégoire, les membres de ce commando avaient cru aux promesses fallacieuses qui leur avaient été faites par les chefs terroristes qui prévoyaient, une fois la ville prise, la nomination d'un chef de subdivision et des autres fonctionnaires[62].

Toutefois, l'échec de cette opération fut lié à la précipitation et au zèle de certains membres du commando qui, obsédés par l'acquisition des armes modernes, négligèrent la capacité de réaction des gardiens du poste[63]. Avec l'intensification de la lutte à la veille de l'indépendance, plusieurs raids furent perpétrés contre les postes militaires.

2. L'attaque de la gendarmerie de Kékem

L'attaque de la gendarmerie de Kékem a eu lieu dans la nuit du 2 janvier 1960. Elle a été organisée par un commando d'obédience Singap Martin. Le rapport de sécurité de la première semaine de janvier 1960 souligne que plusieurs bandes équipées d'armes automatiques entreprirent ce coup de main au cours duquel deux gendarmes européens et un garde camerounais furent légèrement blessés. Outre ces blessés, il faudrait également ajouter huit autres qui faisaient partie du renfort apporté par la gendarmerie de Melong. Cinq villageois furent atteints de balles et du côté rebelle, le bilan fut établi à une dizaine de morts[64].

D. L'attaque des centres urbains : le cas de la ville de Dschang

Tout comme les autres villes de la Région bamiléké, la ville de Dschang a fait l'objet de plusieurs assauts des insurgés, dont celui de 1958 qui nous intéresse dans ce chapitre. La première attaque de la ville de Dschang a eu lieu dans la nuit du 24 au 25 novembre 1958, c'est-à-dire quatre jours avant l'arrivée dans la ville de la Mission de Visite de l'Organisation Nations Unies[65]. Cette attaque avait pour but de terroriser la population et consistait dans le pillage des bâtiments publics et des domiciles de certaines autorités en l'occurrence les députés Djoumessi Mathias et Imata Emac.

---

[61] *La Presse du Cameroun N° 2768* du samedi et du dimanche, juillet 1959. Lire également Keutcha, *Un pays, des hommes...*, p. 56.

[62] Momo, *Informations sur le terrorisme...*, p. 23.

[63] Entretien avec A. Takala, Yaoundé le 17 janvier 2001.

[64] ANY, Vt 1/14, Terrorisme 1959-1960. Rapport de sûreté du 5 janvier 1960.

[65] ASD, Interrogatoire de Valentin Siewe.

Ce coup avait été perpétré par un commando d'une vingtaine de personnes dont trois venues de Tombel[66] et les autres de la Région bamiléké. Vers 00 h 15, ce commando armé de fusils de chasse, de pistolets de fabrication locale, des machettes et des gourdins fit irruption dans le centre urbain. Siewe Augustin, membre de ce commando, fait le récit suivant :

> Nous avons emprunté une piste qui nous a conduit au terrain d'aviation et avons continué par derrière l'hôpital de Dschang pour sortir sur la route goudronnée face à la pharmacie. Là, les deux groupes se sont divisés. L'autre est passé par le marché à la volaille tandis que mon groupe allait directement à la case de M. Djoumessi Mathias où les deux groupes se sont rejoints[67].

Ce qui est admirable ici c'est l'organisation des assaillants surtout à un moment où la ville est plongée dans un calme béat. Après avoir encerclé la résidence du député, les insurgés répandirent le feu et tirèrent un coup de fusil pour magnifier leur acte. Ensuite, ils se dirigèrent chez le député Emac à un jet de flèche et firent de même. Sans perdre de temps, ils se dirigèrent vers la piste qui conduisait aux quinquinas. Au passage, ils détériorèrent à coups de machettes deux pompes à essence et un gonfleur électrique à proximité du magasin de la maison Pétitot, des bouteilles d'essence, une voiture et incendièrent un camion[68].

Parmi les autres actes commis, on peut citer l'incendie d'une case appartenant au planteur Kuité Mathias (les occupants ont réussi à s'enfuir), la détérioration des vitres sur deux camions en stationnement sur la voie publique, la tentative d'incendie de la maison d'habitation de Guirch, ingénieur du génie rural, par jet d'essence enflammée sous les portes, la destruction d'une voiture Land Rover. Il est à noter que pendant qu'ils opéraient, les assaillants chantaient et tiraient des coups de fusil. Après ces multiples sabotages, ils se retirèrent tranquillement vers Fokoué avant de se disperser.

Si aucun assassinat n'a été enregistré, il faudrait souligner que l'acharnement avec lequel les assaillants détériorèrent le matériel et leurs multiples cibles justifie leur intention de saper le moral de la population avant le passage de la Mission de Visite. Toutefois, il faudrait une fois de

---

[66] Il s'agit de Moukam Augustin (chef de groupe), Djeilla Edouard et Siewe Valentin.

[67] ASD, Rapport de l'audition de Siewe Valentin.

[68] *Id.* ; lire également le BRH du 22 au 28 novembre 1958, *in* ARO, ARO, 1 AC 111.

plus relever l'incapacité des forces de maintien de l'ordre à préserver la population et les fonctionnaires des exactions terroristes.

Cette attaque aurait été meurtrière si les députés Imata Emac et Djoumessi Mathias étaient dans leurs résidences respectives ou encore si les assaillants s'étaient introduits au centre climatique. Ici, une réception était organisée en l'honneur du Ministre Fouda André en visite dans la ville et à laquelle assistaient de nombreuses personnalités européennes (dont le chef de Région et les chefs de subdivision) et africaines (dont les députés bamiléké Njine Michel, Djoumessi Mathias, Imata Emac et Djuatio Etienne)[69].

De l'interrogatoire de Siewe Valentin, il ressort clairement que Singap Martin est le principal commanditaire de ce coup, car, affirme-t-il, « c'est Singap Martin qui donne les ordres aux chefs de groupe pour opérer ». Cette attaque spectaculaire était une alerte, une mise en garde adressée aux fonctionnaires locaux et en particulier aux élus qui se dressaient contre les nationalistes de l'UPC. Siewe souligne d'ailleurs que : « Nous étions venus à Dschang pour déranger M. Djoumessi Mathias parce qu'il est contre l'indépendance du Cameroun. Contre l'indépendance, sont ceux qui ont fait brûler les cases de ceux qui se sont enfuis en brousse et ils ne veulent pas qu'ils reviennent dans leur pays »[70].

Au-delà de toutes ces attaques, force est de constater que le SDNK n'était pas bien outillé pour se mesurer à l'armée régulière. En effet, il a souffert durant son existence du manque d'armes appropriées et d'une bonne organisation.

IV. Les faiblesses du SDNK et la marche vers la création de l'ALNK

Les faiblesses du SDNK ont entraîné sa déliquescence ou tout simplement sa transformation en ALNK.

A. Les faiblesses du SDNK

L'une des principales faiblesses du SDNK résidait dans l'incapacité des combattants à appliquer les méthodes de guerre moderne. Cette incapacité s'explique d'abord par une raison technique, à savoir le manque d'armes modernes et portatives[71] dont ont souffert les maquis du début de

---

[69] *Id.*

[70] ASD, Rapport de l'audition de Siewe Valentin.

[71] Les armes portatives sont manipulées par une équipe de servants tandis que les armes légères sont conçues pour un usage individuel. Les revolvers, les pistolets à chargement automatique et les fusils d'assaut se classent parmi les armes légères.

l'insurrection jusqu'à la fin en 1971. Tous nos informateurs s'accordent sur ce point. En effet, les armes à feu ont été la hantise des cadres rebelles et l'attaque des postes de gendarmerie avait pour principal but la capture de telles armes.

En ce qui concerne les armes modernes plus puissantes telles que les mitraillettes, aucun document ou témoignage ne souligne l'existence et l'usage de telles armes. Jamais le sinistre n'avait disposé d'armes lourdes telles que les mortiers, les bazookas et les mitrailleuses. Les quelques armes modernes utilisées étaient réduites aux pistolets automatiques (PA) dont se servaient uniquement les chefs de guerre en l'occurrence Simo Pierre, Momo Paul, Singap Martin. Notre informateur Tchinda Étienne justifie cette faiblesse en armement et le manque de ravitaillement en armes modernes par les difficultés de liaison entre l'état-major du SDNK et le Bureau du Comité Directeur de l'UPC exilé au Caire. Le manque de matériel de combat devait conduire à l'asphyxie des maquis et empêcher les combattants de mener des actions contre l'administration française.

Par contre, les sinistres ont pu fabriquer quelques milliers d'armes à feu dans les forêts notamment à Bamendjo, à Babajou, à Bameka... Ces armes étaient certes faites avec beaucoup d'ingéniosité, mais la plupart d'entre elles s'avéraient aussi dangereuses pour le tireur que pour la cible. Dans la plupart des cas, ils utilisaient plutôt les cartouches et non les balles. Le ravitaillement en cartouches se faisait dans la zone britannique[72].

Il est cependant difficile d'évaluer le nombre d'armes de traite et de cartouches que détenaient les insurgés. Entre mai et septembre 1960 seulement, près de 3000 armes furent récupérées par les forces de maintien de l'ordre rien que dans la subdivision de Mbouda, ce qui signifierait qu'à l'échelle régionale, ce chiffre serait plus significatif[73].

En plus, dans la quasi-totalité des cas, il ne s'agissait pas des armes à répétition, c'est-à-dire celles qui permettent de tirer plusieurs coups en ne les chargeant qu'une fois. Bien plus, la majorité des rebelles n'avaient pour armes que des gourdins, des couteaux, des machettes et des haches, armes redoutables quand il s'agissait de terroriser les populations locales loyales à l'administration, mais très insuffisantes pour affronter une armée moderne ou pour mener une guérilla efficace.

Par ailleurs, il est douteux que les responsables et les combattants de cette organisation aient reçu le strict minimum d'un entraînement militaire

---

Les mitrailleuses lourdes, les mortiers, les grenades à main, les lance-grenades et les canons antichars entrent dans la catégorie des armes portatives.

[72] Entretiens concordants avec E. Tchinda et A. Takala.

[73] Ce bilan a été établi à partir des informations contenues dans le volumineux dossier 1AA136, *in* ARO.

de base. Dans la Sanaga-Maritime par contre, les combattants du CNO étaient soumis à un certain nombre d'exercices comportant les sauts (saut en longueur, saut en hauteur), la course, les lancers, les maniements (maniement des fusils, des machettes et des épées), la natation, les attaques, les embuscades, l'incendie des maisons. L'un des centres d'entraînement était situé à Babimbi et s'appelait Khartoum[74].

Ce manque d'encadrement militaire approprié peut s'expliquer par la précipitation avec laquelle le SDNK a été constitué. Entre 1948 et 1955, l'UPC n'avait jamais saisi l'importance d'une lutte armée au Cameroun. Elle ne s'était pas préoccupée de la préparation à une guerre et à l'organisation d'une armée de libération nationale. Elle n'avait pas accordé une attention particulière à l'étude de la poliorcétique, de la stratégie et de la tactique militaires[75]. C'est là que réside l'une des principales causes de la faiblesse de cette organisation paramilitaire. Toutefois, certains cadres rebelles en l'occurrence Djonko Tagne Samuel, Mba Abraham et Tamo Henri, anciens élèves à l'école des cadres de l'UPC de Douala, avaient suivi des cours sur les activités clandestines.

Plus important encore que ces causes d'ordre technique a été l'horizon très limité des sinistres bamiléké. En effet, le recrutement dans l'armée s'opérait sans aucune prise en compte des qualités particulières des recrues. Le plus souvent, les groupes étaient constitués d'un ramassis de mécontents ou d'aigris traqués par l'armée régulière soit pour leur appartenance à une organisation interdite, soit pour « association des malfaiteurs ».

Parfois, les combattants étaient des personnes enlevées au cours des raids dans les campagnes ou dans les centres urbains. Selon notre informateur Tchinda Étienne, la plupart des gens rejoignaient les rangs du sinistre non par conviction politique, mais par peur des représailles de la part des insurgés qui, sous le label de *fingon* (traître), envoyaient à la mort tout contrevenant à leurs exigences. Il se posa également l'épineux problème du ravitaillement en vivres et en vêtements.

En effet, opérer la nuit nécessitait un accoutrement approprié surtout que dans la Région bamiléké, les températures baissent parfois dans certaines zones jusqu'à 6 °C. Cette situation contraignit les rebelles à sortir de leur cachette pour aller s'approvisionner dans les marchés ou alors

---

[74] ANY, 2AC 348 (8), CNO, 1957, Rapport du haut commissaire de la République Française au Cameroun, p.12. Le centre d'entraînement de Khartoum avait environ 650m de long et 475m de large. Ce champ avait au milieu deux poteaux distants de 6 m et soutenus d'une corde solide pour le saut en hauteur ; au recoin se trouvaient 25m de parcours pour le saut en longueur.

[75] Sindjoun Pokam, « Guerre de libération, destin historique des empires coloniaux et armée nationale en Afrique noire », *Impact Tribune*, avril - mai - juin 2004, p 8.

s'attaquer aux commerçants ou aux paysans qui se rendaient dans les marchés périodiques afin d'y écouler leurs produits. À défaut d'acheter les vivres ou de les arracher chez les paysans, les rebelles allaient également se ravitailler directement dans les plantations. C'est ainsi qu'on assista dans la Région bamiléké à un banditisme sous-jacent au nationalisme. À toutes ces difficultés, il faudrait greffer les mesures prises par les autorités administratives qui affaiblirent davantage le SDNK et provoquèrent son remplacement par l'ALNK.

B. La marche vers la création de l'ALNK

Après la destruction du maquis de Nka, les principaux leaders du SDNK se réfugièrent à Tombel, dans la zone britannique à partir d'où ils réorganisèrent leur mouvement afin de revigorer son action militaire.

Entre mai et juin 1958, Singap Martin et Momo Paul rentrèrent respectivement en pays bamiléké et s'établirent à Bapa dans la subdivision de Bafoussam[76]. Singap Martin ordonna aux différents responsables des sections et comité de l'UPC de créer des maquis afin d'abriter les insurgés traqués par les FMO. C'est d'ailleurs cette raison qui justifie l'aménagement par la section centrale de la JDC de Bansoa en décembre 1957 du maquis de Bakassa qui a servi de refuge aux insurgés en difficulté chassés de Nka et de Chegnié.

D'autres maquis furent aménagés à Baham ayant comme principaux chefs Kam Chigo et Soungui Kouchet. D'autres furent implantés à Bamougoum, Mochuecha (dans une plaine à la limite entre Bafoussam et Batié) et à Togoucha (Bafang). C'est d'ailleurs dans ces derniers maquis que s'étaient réfugiés Singap et Simo après la destruction de l'ancien maquis de Nka avant qu'ils ne rejoignent le Cameroun britannique[77].

Quant à Simo Pierre, il s'installa à Tombel d'où il organisa des raids terroristes dans le Moungo (Loum, Nkongsamba, Mélong). La pression des FMO et l'arrestation des upécistes en pays bamiléké obligèrent Singap à réorganiser le sinistre. Ainsi, la nouvelle structure se présentait ainsi qu'il suit : cinq sections pour le Moungo et trois sections seulement pour la Région bamiléké. Les cinq sections chargées du Moungo étaient basées au Cameroun britannique et les membres habitaient Kumba, Tombel, Black-bush. Elles étaient formées d'une centaine de sinistres dirigés par Simo Pierre, Noumbi Joseph, Mambou Daniel, Tamwa Dominique, Kamdem Bernard. Les trois sections chargées du pays bamiléké étaient placées sous la direction de Momo Paul, Ngueya François et Tagne Samuel.

---

[76]ARO, 1 AC 58, Rapports de la sûreté des mois de mai et de juin 1958.
[77] *Id.*

Lors de son interrogatoire, Simo souligne que chaque section jouissait d'une grande autonomie en raison d'un manque de coordination puisque les membres de l'état-major étaient éparpillés dans des régions distantes les unes des autres[78]. Le 7 septembre 1958, Simo lançait des convocations en vue de la tenue d'une réunion le 14 septembre à Tombel. Au cours de cette réunion, il décida de l'exécution de tous les valets du colonialisme avant et pendant la Mission de Visite de l'Organisation des Nations Unies [79] pour que la « place soit chaude ». C'est dans cette perspective qu'il organisa de nombreux raids dans le Moungo notamment à Penja, Djoungo, Loum-Chantiers. Après ceux du 27 et du 28 septembre 1958 sur Nkongsamba, il fut arrêté le 3 octobre avec cinq autres terroristes par les éléments de la gendarmerie de Loum. Transférés à Dschang, ils furent jugés et condamnés à la peine capitale[80].

En effet, en son audience du 6 novembre 1958, la cour criminelle spéciale de Dschang rendait son jugement dans l'affaire de l'assassinat du député Wanko Samuel. Les sentences prononcées furent les suivantes : pour soixante accusés présents, sept furent condamnés à mort. Il s'agit de Fotso Emmanuel, Nana Lucas, Penlap Édouard (à ne pas confondre avec Penlap Édouard commerçant à Mbouda et géniteur de Momo Paul), Kamdem Diesse, Sindjon Michel, Tchouembou Maurice alias Nketche François et Simo Pierre[81].

Ces condamnations à mort constituèrent une véritable décapitation de l'état-major du SDNK. Pour vingt-cinq accusés en fuite, dix personnes furent également condamnées à mort par contumace. Parmi ces fugitifs condamnés à mort figurent Momo Paul et Mba Abraham qui continuèrent cependant la lutte respectivement jusqu'en novembre 1960 et mai 1962[82].

La succession de Simo constitua une véritable pierre d'achoppement pour l'état-major du sinistre. En effet, après sa condamnation à mort, les luttes d'influence compromirent davantage le bon fonctionnement du SDNK. Momo Paul n'hésita pas à usurper le titre de capitaine général sans

---

[78]ARO, 1AC52, Ouest (région), politique - activités, 1958. Rapport de l'Interrogatoire de Simo Pierre.

[79] La Mission de Visite de l'ONU s'était rendue dans les deux Cameroun entre octobre et décembre 1958. Cette mission présenta son rapport au Conseil de Tutelle le 25 janvier 1959 et sur la plupart des questions, ses conclusions appuyaient la position franco-camerounaise, c'est-à-dire celle du Gouvernement ; pour plus d'informations, consulter Levine, *Le Cameroun* ..., pp.79-88.

[80] ARO, 1 AC 180 (2), Bamiléké (région) Police, activités 1957-1958.

[81] Ordre d'exécution du Premier Ministre Ahmadou Ahidjo en Annexe.

[82]ARO, 1 AA 158, Cameroun, réunification, 1960. Rapport de sûreté du 25 octobre au 15 novembre 1958. Il s'agit du rôle joué par l'ONU dans le processus de décolonisation des territoires sous tutelle.

attendre l'approbation de ses camarades d'armes. Après avoir dirigé les opérations en pays bamiléké et accompagné Simo Pierre dans les différents fronts, il estima que le moment était venu de récompenser ses efforts. Il ne voulait plus en faire qu'à sa tête et n'avoir de compte à rendre à personne[83].

Il ignora complètement l'existence de Singap Martin qui, jusqu'alors, jouait le rôle de chef politique et de superviseur du mouvement. Le sinistre était d'ailleurs démembré, car en plus de Simo Pierre, l'état-major avait perdu son commandant d'armes et son chef de sûreté. En ce qui concerne Noumbi Joseph et Mambou Daniel, ils méditaient leur sort en prison. Cependant, Fongaing Paul et Kamdem Joseph se rallièrent[84]. La gestion d'une telle situation n'avait pas été prévue dans l'organisation du mouvement. Cet étranglement plaça le sinistre dans une situation de décadence dont profita Momo Paul qui devint le rival de Singap Martin.

Pour Tatsitsa Jacob, le désaccord naquit de la prise de la direction de l'état-major du SDNK par Singap au grand dam de Momo et de Njonko Tagne, responsable de l'organisation politique de la fédération de l'Ouest-Cameroun. Ces derniers méconnurent l'autorité de Singap et manifestèrent leur désaccord par le recrutement de leurs lieutenants parmi les chefs de groupe de Mbouda à savoir Ndeléné Jérémie (Bamendjo), Ndewang Thomas (Babajou) et Nzé Thomas (Bamessingué). Ces derniers ouvrirent un front autonome et le placèrent sous la direction de Ndeléné Jérémie qui prit alors le titre de commandant d'armes de la direction centrale de Bamendjo[85].

Dans la subdivision de Bafoussam, Momo Paul recruta d'autres lieutenants dans le groupement de Bahouan, de Batié, de Bapa, de Bameka et de Bamendjou. C'est ainsi que se formèrent de nombreuses bandes rivales et Singap Martin, l'homme de confiance du BCD, descendit de son piédestal pour ne devenir qu'un chef parmi tant d'autres[86].

La multiplication des bandes rivales n'augurait pas de meilleurs lendemains pour les nationalistes camerounais, car loin de défendre un idéal commun (politique), celles-ci mirent la région en coupe réglée et semèrent une véritable terreur. Dans un article du journal *Le Bamiléké*, Petnga au nom des paysans écrit :

---

[83] Keutcha, *Un pays, des hommes...*, p.48.

[84] ARO, 1AC 35, BRH N° 15 de la semaine du 20 au 26 mars 1959.

[85] Kenné, « Jérémie Ndeléné... », pp. 27 -32.

[86] Keutcha, *Un pays, des hommes...*, p.48. Les manifestations de cette dissidence furent plus perceptibles au sein de l'ALNK. Elles feront l'objet d'une étude particulière dans le chapitre consacré aux rivalités entre les chefs militaires.

> Le Bamiléké de nature calme et laborieuse ne demande qu'une vie tranquille et paisible ; et pourtant ces hommes de bonne volonté sont quotidiennement en butte aux actions d'une minorité criminelle qui profite de la nuit pour commettre ses méfaits. C'est l'heure où la mort rode autour des cases. L'heure où les hommes fantômes, « libérateurs de la patrie », passent en revue des corrompus... L'heure où les soldats de l'indépendance manœuvrent, inspirent la terreur, faire souffrir et tuer, piller, attaquer (sic) avec une sauvagerie sans bornes et sans l'ombre d'une excuse les citoyens paisibles et respectueux de l'ordre[87].

Les exactions des différentes bandes suscitèrent également la réaction du Premier Ministre qui dans un discours prononcé à l'Assemblée Législative du Cameroun en mai 1959 décida de châtier sans pitié tous ceux qui s'obstinaient à perpétrer des crimes contre leurs concitoyens et contre la nation. Il rappela ceci :

> Nous sommes obligés de constater que l'une des nos régions est atteinte d'un mal qui la ronge comme une véritable lèpre. Je veux parler de la région Bamiléké où nos compatriotes sont victimes d'une poignée de bandits qui ne reculent ni devant l'assassinat, ni devant le viol, ni devant le pillage, ni devant l'incendie volontaire[88].

Il poursuivit ainsi :

> J'ai maintes fois et au cœur de cette région en particulier tendu la main aux égarés. (...) Nous n'avons pas affaire à des égarés, nous ne nous trouvons pas en présence des gens animés d'un idéal politique, nous sommes aux prises avec des professionnels du crime et du pillage, des déclassés qui après avoir participé aux luttes du maquis ne peuvent ou ne veulent plus se réadapter à la vie en société[89].

En réalité, la situation était confuse sur le terrain. Ces bandes rivales s'entretuaient et les règlements de compte devenaient récurrents. C'est ce climat de tension et de division qui amena le BCD de l'UPC à unifier les forces en lutte et à créer l'Armée de Libération Nationale du Kamerun.

---

[87] Cité par Momo, *Informations sur le terrorisme...*, p.43.
[88] Discours du Premier ministre A. Ahidjo prononcé en mai 1959 devant les députés de l'ALCAM, *in* Momo, *Informations sur le terrorisme...*, pp.43-44.
[89] *Id.*

CHAPITRE 4 : ARCHITECTURE ET MODE OPÉRATOIRE DE L'ALNK

L'Armée de Libération Nationale du Kamerun est l'organisme paramilitaire qui succéda au CNO et au SDNK. Contrairement à ces dernières qui eurent une existence éphémère, l'ALNK eut une longévité et s'étendit sur l'ensemble du Cameroun méridional. Son implantation dans les Régions bamiléké et du Mungo fut cependant plus forte que dans les autres Régions du pays.

I. Le contexte de création de l'ALNK et ses objectifs

La création de l'ALNK est inhérente à la décadence du CNO dans la Sanaga-Maritime et du SDNK en pays bamiléké[1].

A. Le contexte de création

Suite à l'émergence des factions rivales en pays bamiléké, Singap Martin décida de se rendre à Conakry[2] en avril 1959 auprès du BCD du parti en exil afin de restaurer son honneur. En effet, le chef politique et superviseur de la branche armée de l'UPC ne supportait plus la perte de son autorité. C'est pour cette raison qu'il décida d'aller consulter la hiérarchie du parti en exil, vraisemblablement sous le nom de Haoussa Martin[3], afin d'échapper aux multiples postes de contrôle. Moumié, président de l'UPC, ne resta pas de marbre. Conscient de la situation qui prévalait sur le terrain, il décida de résoudre le dilemme par la dissolution du SDNK, objet des dissidences, pour créer une nouvelle organisation paramilitaire dont la direction fut confiée à Singap Martin. Désormais, pour se réclamer combattant de la révolution camerounaise, tout combattant devait se soumettre à l'autorité de Singap[4].

Dès son retour au Cameroun en mai 1959, Singap Martin convoqua une importante réunion rassemblant tous les chefs militaires dissidents, les

[1] Si la décadence du CNO dans la Sanaga-Maritime était liée à l'assassinat du « Podol », c'est-à-dire Ruben Um Nyobé, celle du SDNK était liée à l'émergence des bandes rivales suite à la décapitation de l'état-major du sinistre par l'administration.

[2] Chindji-Kouleu parle plutôt d'Accra. Lire *Histoire cachée du Cameroun*, p.193.

[3] ARO, 1 AA 158, Cameroun, réunification, 1960. Rapport de sûreté N° 6, période du 6 au 28 mai 1958.

[4] Décision N° 1006/UPC/BCD/MA cité par S. Mbatchou, p.34.

officiers et les sous-officiers afin de leur annoncer la naissance de la nouvelle branche militaire. Cette réunion se tint le 31 mai à Bouba dans le Moungo, zone frontalière entre le Cameroun français et le Cameroun britannique, chez Nzeutio Étienne, planteur originaire de Bamendjou et dont le domicile était le lieu de rencontre et des réunions upécistes[5].

Au cours de cette réunion, Singap Martin annonça la formation de l'ALNK qui remplaçait ainsi les autres organisations militaires existantes. Nommé chef d'état-major de cette nouvelle organisation par le BCD en exil, il était chargé de l'organiser et de l'implanter sur l'ensemble du territoire camerounais.

B. Les objectifs de l'ALNK

Tout comme le Sinistre de Défense Nationale du Kamerun, l'Armée de Libération Nationale du Kamerun avait pour principal objectif de faire accéder le pays à l'indépendance, de provoquer la réunification des deux Cameroun, de bouter hors du pays les Blancs et de neutraliser leurs collaborateurs. En éliminant ou en neutralisant les collaborateurs des Français, les révolutionnaires devaient procéder à la conquête et à l'exercice du pouvoir sous la bannière de l'UPC.

Il ressort clairement du document saisi entre les mains de certains upécistes[6] par la police de Nkongsamba le 10 juin 1959 que la lutte armée devait se poursuivre même après l'indépendance dont l'imminence était devenue un secret de polichinelle. La poursuite de la lutte selon les nationalistes était inhérente aux raisons suivantes :

- l'indépendance du 1er janvier 1960 n'était pas la véritable indépendance, car il y avait des patriotes encore emprisonnés et il fallait encore payer l'impôt ;
- les Blancs, au moment de l'indépendance, devaient sûrement employer les armes pour se maintenir au Cameroun et conserver leurs privilèges. Il fallait se préparer à lancer une chasse à l'homme, en particulier contre les concessionnaires qui ont volé les terres sur lesquelles ils s'étaient installés ;
- les Blancs exploitaient les produits du Cameroun à vil prix et s'enrichissaient au détriment des Camerounais...[7]

Le constat que l'on peut faire après lecture de cette prise de position est surtout la volonté des insurgés d'administrer librement leur territoire,

[5]ARO, 1A220 ALNK, activités subversives, 1959 ; entretien avec Dr Sighoko, ancien boursier de l'UPC, Bafoussam le 16 janvier 2004.

[6] Il s'agit de Kamga Pierre, Ndjoya Étienne et Kamogne Pierre.

[7]ARO, 1AC 220, ALNK, activités subversives, 1959.

d'exploiter judicieusement ses richesses qui, depuis longtemps, étaient pillées par les Blancs. Ils réclamaient également la libération inconditionnelle de tous les détenus politiques.

L'objectif primordial de l'ALNK était la lutte acharnée contre l'impérialisme français au Cameroun. Dans l'article 2 de son statut, on peut lire :

> L'Armée de Libération Nationale Kamerunaise est un instrument qui permettra au peuple incarné dans l'UPC de poursuivre sa lutte révolutionnaire contre l'impérialisme franco-britannique et ses alliés américains et ouest-allemands jusqu'à l'aboutissement de ses objectifs politiques et d'instaurer une fois la victoire acquise un régime de démocratie nouvelle qui assurera le bien-être de la nation et de son peuple[8].

L'ALNK se voulait donc un instrument anticolonialiste au service du peuple camerounais. Pour réaliser ces objectifs, il fut adopté le 31 mai 1959 les lois N° 1 de l'état-major (Résolution N° 001/ALNK/59) comprenant un préambule et 13 articles portant sur l'organisation et la discipline au sein de l'ALNK[9].

La mission essentielle attribuée aux combattants de l'ALNK était non seulement la poursuite de la lutte jusqu'à l'indépendance du pays par des moyens militaires, mais aussi la protection des populations victimes des massacres ou de la répression coloniale. C'est ainsi que l'article 19 du statut soulignait :

> Le soldat de l'ALNK doit bien savoir qu'il n'est pas un mercenaire, mais qu'il est là pour assurer au contraire la protection des populations, victimes des massacres et des pillages auxquels se livrent journellement les soldats franco-britanniques. Il doit par son comportement et ses actes permettre au peuple de faire la différence entre lui et le soldat fantoche. C'est ainsi seulement que le peuple pourra avoir confiance en l'armée[10].

L'engagement, le dévouement et l'héroïsme devaient être les vertus cardinales du combattant de l'ALNK dont la devise était « vaincre ou mourir ».

---

[8] Cité par Kanguelieu, p. 88.

[9] ARO, 1 AC 96, Police, activités 1959. BRH N° 12, Les lois N° 1 de l'État-Major, pp. 25-27.

[10] Cité par M. Kanguelieu Tchouake, p.88.

C. La discipline dans l'ALNK

Pour assurer le bon fonctionnement de l'ALNK, pour éviter les débordements ou les excès de la part des combattants, Singap Martin et les siens élaborèrent dès le 31 mai 1959 un éventail de lois visant à ordonner les combattants et à sanctionner tout manquement à la discipline. Ces lois relatives à la discipline sont incorporées aux lois N° 1 de l'état-major de l'ALNK[11]. L'article 2 de ces lois décrit la discipline comme étant « l'âme de toute l'armée du monde, car c'est elle qui donne la force à l'armée », une armée indisciplinée étant celle qui est vouée à la défaite.

L'article 3 interdit catégoriquement l'espionnage et la trahison volontaires par un combattant. Tout combattant qui commet ce délit est traduit devant le juge d'instruction de l'état-major qui fait sérieusement l'enquête et passe l'inculpé devant le tribunal supérieur militaire.

À travers l'article 4, les fondateurs de l'ALNK réservent la production des tracts et des brochures à l'état-major et plus particulièrement au service de l'information. Par contre, les chefs de régiment et de brigade peuvent rédiger des tracts et les envoyer au service de l'état-major qui, après les avoir examinés, les met en publication. Par ailleurs, il est formellement interdit de représenter l'ALNK sans que son état-major ne soit consulté et ait donné son accord.

L'article 5 porte sur le principe de respect de la hiérarchie et de la subordination des unités inférieures qui ont le devoir d'exécuter les instructions venues de la hiérarchie. L'article 6 porte sur la gestion des objets récupérés au cours d'une bataille et l'article 7 décrit le circuit de ravitaillement. On peut lire à ce sujet :

> Tous les Districts ou Régiments font les états de ce qui leur manque à l'État-Major. Par contre, tout argent ou étoffe récupéré est envoyé à l'État-Major pour le ravitaillement des coins faibles et des coins forts quand il peut en avoir besoin (sic), mais c'est après l'ordre que les envois pourront s'effectuer[12].

Les articles 6 et 7 sont fondamentaux dans ce sens que déjà au sein du SDNK, il existait des éléments dangereux qui portaient le manteau de l'UPC et du nationalisme pour piller à leurs propres comptes les biens des autres. Il s'agissait là tout simplement d'un banditisme camouflé que l'ALNK devait condamner vivement.

---

[11]ARO, 1 AC 96, Police, activités, 1959. BRH N° 12, Les Lois N° 1 de l'État-Major, pp. 25-27.
[12] *Id.*

L'article 8 interdit le chantage, la fausse propagande et l'article 9 réserve exclusivement les contacts extérieurs ou avec les organismes politiques à l'état-major. Les articles 10 et 11 interdisent les désordres, les diversions et présentent les peines encourues par les coupables. Les articles 12 et 13 insistent sur l'obéissance, le respect de la hiérarchie et le châtiment populaire réservé aux « meneurs du désordre ».

Au regard de ces lois, force est de constater que les géniteurs de l'ALNK ont voulu faire d'elle une armée intégrée et disciplinée. Ils ont voulu corriger les erreurs du SDNK qui souffrait du manque de coordination, de nombreux cas d'indisciplines. Ces lois devaient assurer à l'armée une bonne organisation et une efficacité certaine sur le terrain.

II. L'organisation de l'ALNK

Il est assez difficile de reconstituer de manière exacte l'ossature de l'ALNK entre 1959 et 1962 à cause des luttes d'influence et de l'existence de nombreuses bandes rivales qui fonctionnaient parfois de façon autonome. Cette mésentente entre les cadres rebelles a fait naître sur le terrain plusieurs types d'organigrammes. Faute des informations concordantes sur ces différentes structures, nous allons nous fier à l'organigramme impliquant Singap Martin, chef d'état-major de l'ALNK.

A. L'état-major

L'état-major est l'organe qui coiffe l'ALNK. Son chef suprême est Singap Martin. Il comprend plusieurs membres parmi lesquels Tognik David, adjoint chargé de l'inspection et de l'information, E. Emmanuel chargé de l'intendance et de l'organisation[13].

L'état-major est le PC mobile de Singap Martin et comprend également son entourage direct à savoir :

- des capitaines chefs pouvant être détachés comme agents de commandement dans les directions centrales ;
- un secrétariat ;
- un groupe de protection composé d'une cinquantaine de combattants[14].

L'état-major de Singap n'est pas stable pour des raisons tactiques et à cause de la traque des forces de maintien de l'ordre. Ce PC est tantôt

[13] ARO, 1 AA 7, BRH N° 4 du 30 septembre au 7 octobre 1959. Entretien avec Sighoko, ancien boursier de l'UPC, Bafoussam le 16 janvier 2005.

[14] ANY, Vt 1/14 Terrorisme, 1959-1960. BRH N° 17, semaine du 18 au 24 mai 1960.

installé dans les monts Bamboutos entre le Cameroun sous tutelle britannique et le Cameroun sous tutelle française, tantôt dans les montagnes de Fomopéa et de Fontsa-Toula (dans la subdivision de Dschang) tantôt dans les collines de Fotouni (maquis de Douala ville) dans la subdivision de Bafang. Le choix de ces différents sites est stratégique, car ils offrent un cadre très sécurisant pour les activités rebelles. En effet, l'implantation des rebelles dans ces sites les préserve des attaques de FMO qui maîtrisent mal ce terrain au relief très accidenté.

Ces zones sont situées sur la dorsale camerounaise qui prend naissance dans le golfe de Guinée et s'oriente vers l'est jusque dans l'Adamaoua. Ces sites disposent parfois des grottes, sorte d'abri naturel. Ils sont situés non loin des cours d'eau et des plantations, ce qui résout automatiquement le problème du ravitaillement.

B. Les directions centrales

Les directions centrales ou régionales couvrent l'étendue d'un département ou d'un arrondissement. Elles reçoivent les directives de la capitale et diffusent les ordres aux dirigeants locaux. La direction centrale est placée sous l'autorité d'un commandant d'armes qui précise les objectifs, conduit les attaques estimées importantes.

Parmi les directions centrales, on peut citer la direction centrale de l'arrondissement de Mbouda dont le PC est situé dans les monts Bamboutos et la direction centrale de « Douala ville » dont le PC est situé dans la concession de Ngoubou Pierre, quartier Kocha, groupement Fondjomekwet, subdivision de Bafang. Cette direction centrale est placée sous le commandement de Kana David alias Mallam Sans Défense[15]. Kana David est l'un des adjoints de Singap Martin. Originaire de Fotouni, il est un tradi-praticien très réputé dans la région. Il a le don de guérison et vaccine ses combattants pour les rendre invulnérables aux balles ennemies. Sa direction centrale comprend plusieurs directions locales et de nombreux maquis[16].

Chaque direction centrale comprend également :

- un groupe de commandement ;
- un secrétariat chargé de faire les rapports ;
- une trésorerie chargée de collecter et de garder les fonds des activités ;

[15] ANY, Vt 1/14, Terrorisme, 1959-1960. Rapport du Lieutenant colonel Gribelin, commandant du GTN.

[16] *Id.* ; entretien avec Tamo Soumedjon Henri, ancien chef d'unité, Yaoundé le 15 mai 2003.

- un groupe de liaison chargé de transmettre les directives ou les ordres aux commandants locaux ou aux chefs de secteurs.

C. La direction locale

Elle est représentée par un chef appelé dirigeant. Ce dernier ne réside pas dans un maquis déterminé, mais se déplace d'un maquis à un autre[17]. Il est le responsable d'un nombre variable de secteurs. Il donne des ordres et directives aux chefs de secteurs qu'il convoque et réunit. Il reçoit le butin et en assure la répartition.

La direction centrale de « Douala ville » comprend cinq directions locales qui ont chacune onze secteurs soit quarante-quatre maquis environ.

D. Le secteur

Le secteur est en principe l'ensemble de quatre maquis. Le chef de secteur se déplace fréquemment et le plus souvent, il ne reste jamais plus de 24 heures dans le même maquis. Il demande les fournitures diverses (armes, munitions, argent...) à son dirigeant. En contrepartie, il lui remet le butin de guerre et les prisonniers capturés. Il peut muter un combattant d'un maquis à un autre. Le maquis peut être situé dans un domicile ou en brousse. Cette localisation dépend du degré de sécurité qu'offre le lieu choisi.

Dans un maquis, on rencontre des combattants dont l'effectif est variable. Cet effectif dépend du degré d'adhésion des habitants de la région au mouvement rebelle. Dans des zones fortement touchées par la rébellion, on peut dénombrer 40 à 50 combattants dans un maquis. Ce fut le cas à Balatchi, à Bamendjo, à Fotouni, à Bameka, à Baham, à Bamendou...[18]

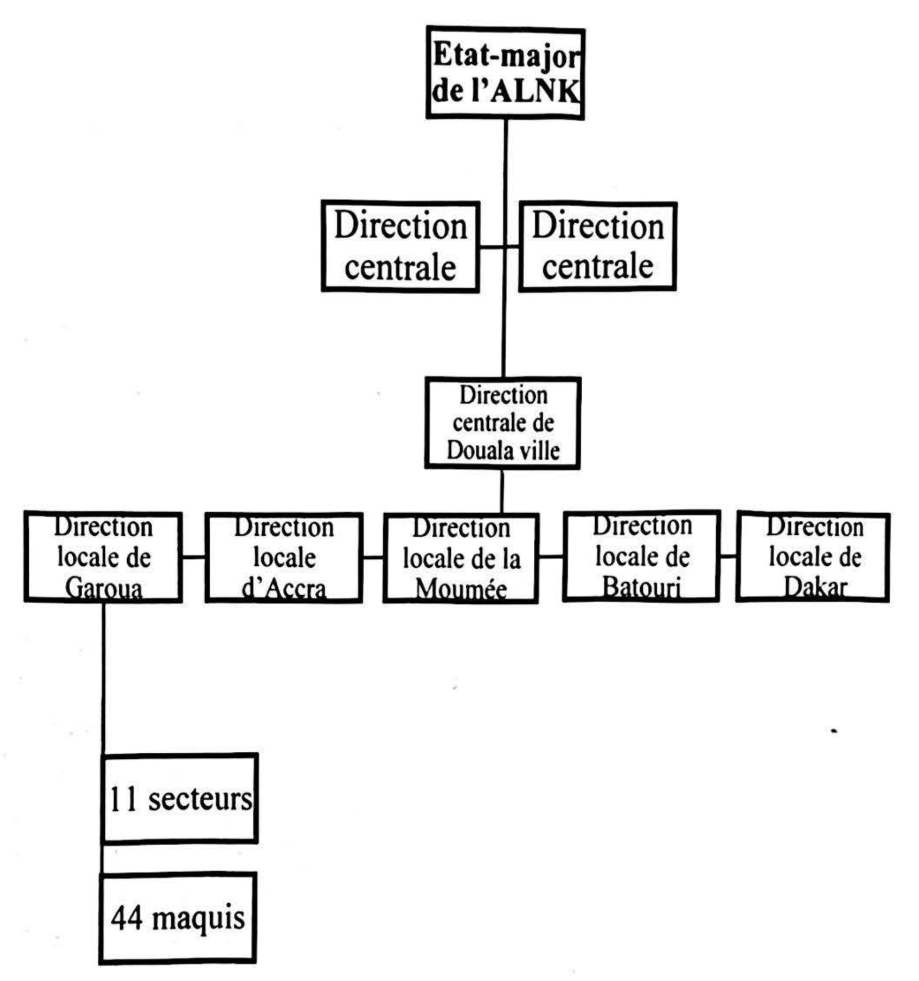
L'organigramme suivant présente la configuration de la direction centrale de Douala-ville.

---

[17] *Id.* Entretien avec D. Djiodoung, 72 ans environ, ancien combattant, tendance Singap, Bangang le 22 décembre 2000.

[18] Témoignages deTchinda E., Bamendjo le 22 août 2002 ; Wamba, Baloum le 12 décembre 2004 ; Tsidié, Bamendou le 14 août 2004.

Figure 3 : Organigramme de l'ALNK



Source : Figure élaborée par nous à partir des informations tirées des BRH, ANY, Vt 1/14, Terrorisme, 1959-1960.

La composition d'un secteur nous est donnée ici par Noupeu Pierre, chef du secteur de Bana et par ailleurs ancien garde camerounais. Capturé lors d'une patrouille des FMO le 14 mai 1960 dans le groupement Bana, il déclare être entré au maquis le 24 octobre 1959 et avoir travaillé dans les maquis de Sanaga-Maritime, Dakar, Douala-ville, Garoua (comme chef de poste), Moscou (comme chef de secteur), Nanga Eboko (comme chef de secteur)[19].

[19] ANY, Vt 1/14, Terrorisme, 1959-1960, BRH N° 17, Interrogatoire du chef de secteur de Bana.

Tableau 5 : Composition du secteur de Bana

Maquis	Groupement de localisation	Chef de poste	Effectif
Tibati	Bandoumkassa	Joseph (originaire de Bamendjou)	22
Nanga-Eboko	Bandoumkassa (quartier Mayo)	Nkamaha Prosper	17
Bangui	Bana (quartier Hayack)	Nkouemo Jean-Marie	17
Baré	Bana (quartier Nkeugama)	Nitcheu Jean-Marie (tué lors d'une patrouille le 14 mai 1960)	30

Source : Tableau élaboré par nous à partir des informations tirées du Bulletin de Renseignement Hebdomadaire N° 17, ANY Vt 1/14.

Entre 1959 et 1962, la structure de l'ALNK dans les zones contrôlées par Singap Martin avait une même physionomie que ce soit à l'Ouest ou dans le Moungo. Momo Paul qui était le principal rival de Singap Martin avait créé des directions centrales ou locales dont la composition était plus ou moins semblable à celles des régions contrôlées par Singap Martin. Ces différentes structures ne furent modifiées qu'après l'assassinat de ces cadres nationalistes et la réorganisation de l'ALNK en 1962 par Ouandié Ernest. Cependant, le recrutement des combattants et les méthodes de guérilla étaient pareils dans les différentes factions.

III. Le recrutement des combattants et les méthodes de lutte

Le fonctionnement de l'ALNK nécessitait le recrutement de vaillants combattants et l'utilisation des méthodes appropriées non seulement pour convaincre la masse de la nécessité de la lutte, mais aussi et surtout pour vaincre l'armée gouvernementale bien équipée et bien encadrée par les instructeurs militaires français.

A. Le recrutement des combattants

Les soldats de l'ALNK étaient des éléments recrutés de tout bord ayant parfois des opinions divergentes. Il existait deux principales formes de recrutement à savoir l'engagement volontaire et l'enlèvement. Presque toutes les couches sociales étaient représentées, ce qui n'excluait pas les

ambitions inavouées des uns et des autres. En effet, au sein de l'ALNK, on rencontrait :

- des militants convaincus de l'UPC et de la cause qu'elle défendait ;
- des sous-chefs traditionnels nourris de la volonté de se détacher de leurs chefs supérieurs pour devenir autonomes à l'instar de Fotetsa dans la subdivision de Dschang, de Fouotsop de la chefferie de Balalchi[20] dans la subdivision de Mbouda ;
- des repris de justice ;
- des vengeurs contre les ennemis personnels pour question de terrain, de succession[21], de femmes[22], de simple jalousie et de règlement de compte voire les haines nées des événements de mai 1955 ;
- des jeunes hommes et femmes pris par rapt et enrôlés dans l'ALNK ;
- des chômeurs sans qualification professionnelle séduits par des promesses fallacieuses ;
- des guérisseurs traditionnels ou tradi-praticiens, des féticheurs et des marabouts chargés d'assurer la santé préventive et curative des combattants, de présager l'avenir à travers des méthodes propres à eux.

Toutefois, conformément aux lois N° 1 de l'état-major de l'ALNK, le recrutement des combattants était subordonné à une prestation publique de serment. La nouvelle recrue devait s'engager devant un chef de bataillon ou un groupe de combattants en répétant la formule suivante :

> Je jure de lutter jusqu'à ce que l'UPC, l'UDEFEC, la JDC et l'ALNK soient reconnus dans l'ensemble du pays et même par les valets et nos ennemis d'aujourd'hui comme mouvements libérateurs du Kamerun. Je jure de lutter jusqu'à ma dernière goutte de sang pour la libération de notre patrie, le Kamerun[23].

---

[20] J. Fokou, « L'insurrection armée dans la sous-chefferie de Balatchi 1956-1969. Genèse et enjeux », Mémoire de Maîtrise en histoire, Université de Yaoundé I, 1999. La sous-chefferie de Balatchi profita de la rébellion upéciste pour rompre sa suzeraineté à l'égard de la chefferie supérieure de Bangang.

[21] Ce fut le cas de la chefferie Batcham où les adversaires du chef Djuatio Étienne organisèrent la rébellion dans le village.

[22] Ce fut le cas de Jérémie Ndeléné à Bamendjo. Lire à ce sujet Kenné, « Jérémie Ndeléné... ».

[23] Article I[er] des lois N° 1 de l'état-major.

Par ces mots, les recrues qui s'engageaient volontairement acceptaient de braver les dangers jusqu'à la réalisation des objectifs de l'UPC. Ils acceptaient ainsi le sacrifice suprême si nécessaire, car il convient de rappeler que la devise de l'ALNK était « vaincre ou mourir ». La cérémonie de prestation de serment avait lieu dans un maquis précis. La jeune recrue[24] s'engageait volontiers à observer toutes les règles et lois de la révolution armée en exprimant son obéissance, sa soumission aux cadres nationalistes. Il prêtait également un serment de fidélité aux idéaux de la révolution et jurait d'être traité comme tel en cas de trahison.

Le basculement dans l'insurrection armée avait été favorisé par de nombreux facteurs dont l'instabilité sociale et l'oppression coloniale. Dans les discours des combattants, le mot patriotisme était assez récurrent. Le thème de la « terre de nos ancêtres » occupée revenait de façon obsessionnelle dans les écrits des révolutionnaires. La sensation de voir son destin entre les mains des puissances étrangères ou de leurs « suppôts » est pour beaucoup dans la gestation de l'état de fureur qui poussait les sympathisants de la lutte armée à s'engager pour faire « quelque chose ».

Le recrutement des combattants était volontaire sous le Sinistre et en partie sous l'ALNK. De 1959 à 1961, les leaders nationalistes invitaient tout simplement les villageois à s'improviser soldats pour chasser l'ennemi français et ses mercenaires. Selon Djimeli Olivier,

« Volontaires au départ, cooptés par la suite pour agrandir les effectifs que l'on voulait pléthoriques afin d'assurer l'effet escompté, les soldats n'avaient rien de différent par rapport aux paysans sinon le port d'armes et de cartouches de balles qui les distinguaient »[25].

En effet, avant l'arrivée d'Ouandié Ernest, la plupart des soldats s'engageaient librement et se formaient sur le tas. Par moments, ils subissaient quelques épreuves d'entraînement et recevaient des conseils sur les méthodes d'attaque, de résistance et de riposte. Les exercices physiques étaient le plus souvent négligés par manque de temps, de cadre approprié et du matériel adéquat. Bien plus, les patrouilles des FMO étaient si fréquentes que les rebelles en journée se dissimulaient tout aisément dans la population ou se reposaient paisiblement en attendant la tombée de la nuit, moment propice pour semer la terreur.

En ce qui concerne l'engagement des femmes dans la rébellion, il est à rappeler que celles-ci étaient soit membres de l'UDEFEC, soit les épouses des combattants, soit tout simplement des femmes enlevées ou prises par rapt. Elles jouaient un rôle régulateur dans le circuit de la lutte armée. Elles ont comblé les combattants de ce dont ils avaient besoin sur les plans

---

[25]Djimeli, *Histoire du nationalisme...*, pp.90-91.

gastronomiques et psychologiques. Elles ont vitalisé les corps et satisfait les instincts de tout genre. Presque tous les chefs rebelles ont entretenu sous maquis des relations intimes avec des femmes soit enlevées soit rencontrées au front.

Selon diverses sources orales, la tâche culinaire était la principale activité des femmes au maquis. Les déclarations de Pangop Marie Florence[26], jeune fille enrôlée au maquis de 1960 à 1961, permettent de mieux cerner le rôle que jouaient les femmes au maquis. Enrôlée en mai 1960 par les insurgés dans son village à Bakoumka, elle a servi plusieurs camps rebelles en pays bamiléké. Elle affirme :

> J'étais employée comme cuisinière. Nous avons passé trois semaines à Banti (Bafang) avant de regagner Fontsa-Toula (Dschang). Un mois après nous sommes allées à Mbouda en « affectation », 9 autres filles et moi. Notre groupe de dix filles comportait les originaires de Bafang et de Dschang. Cinq mois après on nous a affectées dans divers coins. En ce qui me concerne, j'ai été envoyée à Bandenkop où après un jour seulement, j'ai été conduite à Bayangam (Bafoussam). Six mois après, les forces de l'ordre au cours d'une opération m'ont récupérée[27] (au maquis Deido).

Les déclarations de Pangop Marie Florence corroborent la thèse selon laquelle les chefs rebelles passaient des nuits dorées sous maquis en compagnie des épouses gratuites, car celle-ci au maquis Deido par exemple était l'épouse du chef rebelle Maffé Fidèle. Les cadres rebelles utilisaient donc les femmes enlevées ici et là pour satisfaire à leur gré leurs besoins sexuels. Elles faisaient également office d'espionnes et s'occupaient du ravitaillement en produits de première nécessité.

B. Les méthodes de lutte

Selon l'informateur Tchinda Étienne, la violence à laquelle les combattants de l'ALNK étaient obligés de recourir était d'abord une violence d'autodéfense[28]. Ceci s'explique par la nature même des combats qui étaient spontanés et de courte durée. En effet, sur le terrain, on notait peu d'affrontements et une inégalité considérable entre les forces en présence.

[26] Elle est née en 1945 à Badoumka, subdivision de Bafang. Elle a été enrôlée en mai 1960 et a été libérée lors d'une opération des forces de l'ordre en août 1961 ; lire également Djimeli, p. 91-92.

[27] ARO, 1 AA 136, Ouest (Cameroun), terrorisme, 1960-1967. Déclaration de mademoiselle Pangop Marie Florence.

[28] Entretien avec E. Tchinda, Bamendjo le 3 novembre 2000.

Dans la plupart des combats, les offensives étaient menées par les troupes régulières.

Dans cette situation, les forces rebelles agissaient pour assurer leur défense. Ziegler Jean souligne d'ailleurs que « La violence de l'armée nationale de libération est d'abord et avant tout une violence d'auto-défense, de riposte organisée contre l'agression ouverte ou latente du colonisateur ou du tyran local au service de l'étranger »[29].

Pour résister avec acharnement aux assauts des FMO, les combattants de l'ALNK avaient défini des stratégies visant à contenir l'ennemi déterminé à démolir les maquis.

1. L'embuscade

L'embuscade est aussi bien une méthode de défense que d'attaque. Elle consiste à monter une garde sur une piste pour attendre le passage de l'ennemi. Lorsque celui-ci se retrouve dans le lieu investi par les insurgés, ceux-ci sortent tous azimuts pour l'abattre ou pour semer tout juste la zizanie ou provoquer la débandade dans ses rangs. Cette dernière éventualité était inhérente à l'archaïsme des armes dont disposaient les insurgés. Dans le cas où l'ennemi serait neutralisé ou abattu, il était rapidement désarmé. Par la suite, les combattants rentraient au maquis en chantant, en promettant le même sort à tous ceux qui collaboreraient avec l'administration[30].

Plusieurs formes d'embuscades avaient été définies par les cadres rebelles. Elles dépendaient du relief, de la nature de la piste sur laquelle elles étaient tendues et des moyens logistiques dont disposaient les rebelles.

Djimeli Olivier distingue trois types d'embuscades qui sont : l'embuscade à la ligne, l'embuscade en V et l'embuscade doublée-fermée[31]. L'embuscade à la ligne consistait à placer deux groupes de rebelles d'un intervalle de huit mètres environ de part et d'autre de la piste. Au passage des soldats de l'armée régulière, le groupe A attaquait du dos et le groupe B emboîtait le pas. L'attaque pouvait être simultanée.

Ainsi, l'ennemi pris de cours paniquait face aux multiples coups de feu rebelles. Toutefois, peu d'éléments des FMO perdaient leur vie dans ces embuscades à cause de l'archaïsme de l'armement rebelle.

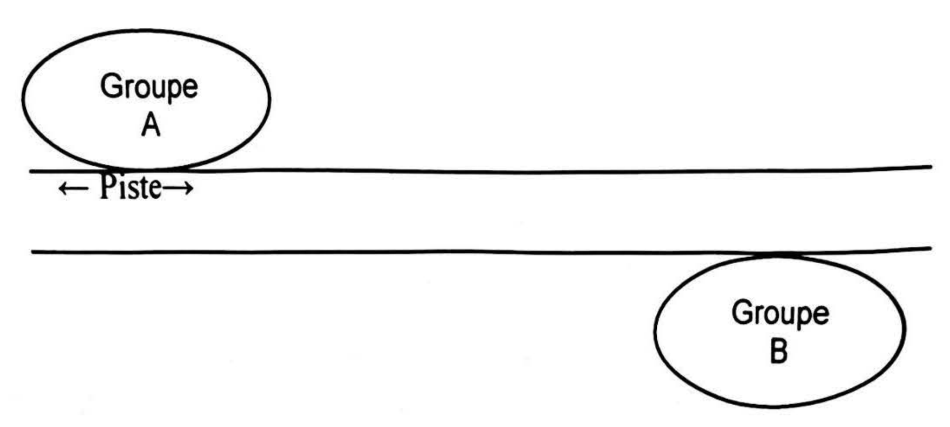
---

[29] J. Ziegler, *Les rebelles*, Paris, Seuil, 1983, p.561.

[30] Témoignages concordants d'E. Tchinda et J. Tané, Batcham le 10 novembre 2000.

[31] Djimeli, *Histoire du nationalisme…*, pp.120-121.

Figure 4 : Schéma de l'embuscade à la ligne



Le guet-apens en V était celui dans lequel on avait trois groupes rebelles sur une piste qu'empruntait l'ennemi. Deux groupes (A et B) se cachaient sur un côté de la piste et le troisième groupe (C) dans le sens opposé. Le groupe C ouvrait les hostilités et les groupes A et B enchaînaient au cas où l'ennemi tenterait de s'enfuir ou de riposter.

Figure 5 : Schéma de l'embuscade en V

Groupe
A

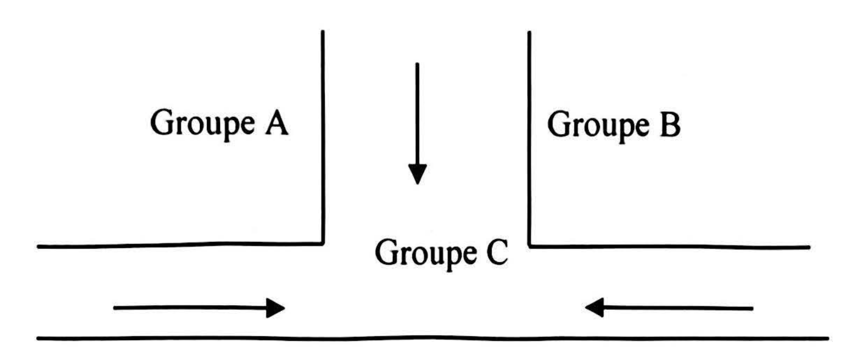
Groupe
B

← Piste →

Groupe
C

En ce qui concerne l'embuscade doublée-fermée, elle était tendue dans les carrefours d'au moins trois pistes. Chaque piste à la sortie du carrefour était gardée par deux groupes de rebelles placés de part et d'autre. Chaque groupe ainsi placé surveillait l'arrivée de l'ennemi soit par-devant ou en arrière à telle enseigne que, quelle que soit la piste empruntée, il devait se retrouver dans le guet-apens.

Figure 6 : Schéma de l'embuscade doublée-fermée



Lorsqu'un ennemi arrivait au carrefour, il était pris dans l'étau sans possibilité de décrocher.

Outre les groupes qui lorgnaient le long des pistes, les combattants avaient également conçu des mannequins habillés qu'ils plaçaient dans certains points stratégiques pour attirer l'ennemi. Lorsque ce dernier vidait ses chargeurs en tirant sur ces cibles immobiles, les combattants surgissaient de leurs repaires et le capturaient. Toutefois, en raison de la caducité et de la faiblesse de leur armement, les rebelles saupoudraient leurs balles de produits nocifs afin de les rendre un peu plus efficaces. Comme l'indique Djimeli : « Les rebelles agrémentaient les balles indigènes de la poudre de piment et d'autres gris-gris pour mieux étouffer l'ennemi et lui assombrir la vue, juste pour gagner le temps de s'enfuir avant la riposte »[32].

En effet, les insurgés qui utilisaient les fusils de traite les savaient faibles et incapables de tuer l'ennemi avec la même capacité que les pistolets mitrailleurs tirant des balles. La plupart des embuscades rebelles visaient l'acquisition de telles armes.

D'autres formes d'embuscades consistaient en un remplacement des ponts solides par des objets légers qui s'effondreraient au passage des troupes régulières et au creusement des fosses sur les pistes. Les embuscades étaient tendues aussi bien le jour que la nuit.

L'une des embuscades les plus spectaculaires dans laquelle sont tombées les forces de l'ordre a été tendue à Bamendjo dans la subdivision de Mbouda le 14 décembre 1959[33]. Le bulletin de renseignement de la Police qui rapporte cet événement précise que le commandant de la compagnie de gendarmerie de Dschang est arrivé à Bamendjo le 14 décembre 1959 vers 12 h 30 en compagnie des éléments de la gendarmerie de Mbouda en vue de délivrer les forces de l'ordre prises dans

[32] *Ibid.*, p. 122.
[33]ARO, 1 AC 96, Police, activités 1959.

une embuscade par les combattants de l'ALNK dirigée par Ndeléné Jérémie.

La bataille fut sanglante et se prolongea jusqu'à 18 heures. Si le rapport ne fait état que de quatre blessés parmi les éléments de l'armée gouvernementale (adjudant européen Perrin, le MDL chef Boulet, l'auxiliaire Kempa André et le commandant de la Garde Civique Belinga Marc), notre informateur Tchinda Étienne qui participait aux combats parle d'une vingtaine de soldats tués et désarmés. Les pertes rebelles furent évaluées à cinq tués et cinq blessés[34].

La tactique d'embuscade était également utilisée par l'armée régulière. Cette fois-ci, les embuscades étaient tendues à la tombée de la nuit lors des patrouilles et retirées le matin[35].

Dans une note de service du 28 janvier 1959, le lieutenant-colonel Lamberton édictait les prescriptions qui devaient être scrupuleusement respectées par les commandants de compagnies et de brigades. Il précisait que chaque poste devait dresser un plan d'embuscade qui consistait en l'établissement progressif et par tranche d'un croquis planimétrique précis de son secteur d'activité. Sur ces croquis devaient figurer le plan complet des routes et pistes, les cours d'eau et les gués, les points d'observations, les agglomérations, les constructions isolées, les tâches de forêts, de brousse et de terrain inculte[36]. Plusieurs embuscades tendues sur renseignement des ralliés ont permis de mettre la main sur des centaines de combattants insurgés.

Par ailleurs, les rebelles utilisaient les sentinelles pour assurer la garde des maquis et prévenir ces derniers de toute intrusion des forces de maintien l'ordre.

2. La sentinelle

Une sentinelle est un soldat armé ou non qui fait le guet, qui assure la garde d'un camp, d'une caserne ou d'un maquis. Souvent perché sur un arbre ou au-dessus d'une montagne, la sentinelle était placée en faction devant un poste maquis. Sa mission consistait à surveiller du haut de sa position l'approche des forces de l'ordre. Dans la plupart des maquis, deux à trois individus assumaient ce rôle. À l'approche des militaires, ils alertaient, à l'aide d'un cri particulier, les troupes insurgées qui se trouvaient non loin de là.

---

[34] *Id.* ; lire également notre mémoire de Maîtrise, p.42.

[35] Le choix de cette période était inhérent au fait que les rebelles opéraient beaucoup plus la nuit.

[36] ARO, 1 A A 128, Bamiléké (Région) Rébellion. Éradication, 1960.

Toutes les directions centrales avaient des dizaines de postes de guet, ce qui leur permettait soit de préparer une riposte soit de décrocher à l'approche des soldats gouvernementaux. Entre Mbouda et la direction centrale de Bamendjo, il existait une cinquantaine de sentinelles[37]. L'informateur Tchio Joseph reconnaît que ces sentinelles ont assuré pendant longtemps la protection de l'état-major de Ndeléné basée dans la forêt de Bakazou, son fief natal. Les sentinelles restaient aux aguets pendant le jour pour les maquis solidement implantés et se reposaient la nuit, car les attaques nocturnes étaient assez rares. La nuit était un moment privilégié pour les combattants qui maîtrisaient assez bien le relief des différentes zones[38].

Plusieurs témoignages oraux rapportent que l'aviation française a exterminé une bonne partie de la population du secteur Mbouda, car celle-ci avait pris la résolution de se cacher sur les branches des arbres en l'occurrence les avocatiers qui étaient les plus répandus. Le choix de ces perchoirs était lié aux multiples exactions que les soldats infligeaient aux populations pour les amener à dénoncer les insurgés. Un jour, un combattant fanatique essaya de descendre l'avion à l'aide d'un avocat. Les militaires ouvrirent le feu et constatèrent que les arbres étaient devenus non plus des postes de guet, mais des lieux de refuge. Les soldats ne firent aucune distinction entre les rebelles et les populations en quête de refuge. Ils ratissèrent complètement la région tuant la population et cueillant des milliers d'avocats[39] à telle enseigne que jusqu'aujourd'hui, il est communément reconnu à l'Ouest que c'est avec les avions qu'on cueille les avocats à Mbouda. Quelle ironie ! Pour préparer psychologiquement et tactiquement les combattants avant les différentes attaques, des pratiques occultes étaient effectuées au maquis.

3. L'usage des pratiques occultes : l'apport des savoirs endogènes à la résistance

L'usage des pratiques occultes dans la guérilla est un secret de polichinelle à en croire nos informateurs. C'est une pratique qui galvanisait les soldats et laissait croire que ceux-ci devaient être invulnérables aux balles et invisibles pendant les combats. En effet, la plupart des chefs rebelles avaient la réputation d'être des naturopathes et des sorciers émérites. Ils mirent à profit certains savoirs endogènes pour résister à

---

[37] Témoignage d'A. Takala, Yaoundé le 17 janvier 2001 et d'E. Tchinda, Bamendjo le 3 novembre 2000.

[38] Entretien avec J. Tchio, Mbouda le 27 novembre 2000.

[39] Cet épisode est connu dans les Bamboutos sous le nom de guerre de Mada Tsépou (Balatchi).

l'armée coloniale puis post-coloniale. Il s'agit par exemple du commandant d'armes Ndeléné Jérémie, de Kana David alias « Mallam Sans Défense », de Singap Martin, de Pemi Pangui Joseph alias Sans Pitié... Il s'agit des personnages auréolés de légendes d'invulnérabilité aux balles, d'invisibilité pendant les combats et possédant le don d'ubiquité.

Fongang Joseph, capitaine de l'équipe mobile de Singap Martin déclare au cours d'un entretien avec les FMO en avril 1959 : « Singap Martin est un sorcier, il ramène les médicaments de la zone britannique... Singap Martin peut agir seul, mais on peut voir un grand nombre d'individus autour de lui. Il se dédouble également »[40].

Les sorciers et les voyants jouaient le rôle de « blindeurs » dans les différents maquis. Chaque combattant s'y soumettait volontiers avant d'aller au combat[41]. Cette pratique a eu un réel impact psychologique sur les combattants crédules. La plupart des combattants étaient convaincus de l'invulnérabilité que leur procuraient les divers produits offerts par les naturopathes.

Dans un rapport adressé aux préfets, sous-préfets et chefs de districts en 1961 intitulé « Lutte contre l'activité subversive des sorciers et des forgerons », l'inspecteur fédéral d'administration pour l'Ouest Kwayeb Enoch souligne :

> Sans les sorciers, même les maquisards les mieux armés et les mieux (sic) courageux n'oseraient pas attaquer certains centres et en plein jour ; mais intoxiqués par les produits obscurs que font avaler les sorciers par des incisions pratiquées sur certaines parties du corps, et confiants dans tous les gris-gris qui leur sont donnés, ils arrivent à braver sans aucune réflexion n'importe quelle troupe militaire[42].

Le blindage était pratiqué par un spécialiste qui, à l'aide d'une lame de rasoir, faisait des incisions sur les différentes parties du corps du combattant en l'occurrence le front, la nuque, la poitrine, le dos, les bras, le poignet, les jambes, les cuisses et les pieds. Ensuite, il frottait ces incisions avec une sorte de poudre noire en prononçant tantôt en bamiléké (selon la région) des incantations du genre : « Cette poudre que je frotte sur toi te rend insensible aux balles qui, si on tente de tirer sur toi, seront

[40] ARO, 1AC 172, BR N° 14 du 15 au 21 avril 1959, Déclaration de Fongang Joseph.

[41] Entretiens avec J. Tchio, Mbouda le 17 novembre 2000 ; A. Takala, Yaoundé le 17 janvier 2001 et J. Zempa, Douala le 3 janvier 2001.

[42] ARO, 1 AA 128, Bamiléké (Région) Rébellion. Éradication 1960.

transformées en eau »[43]. D'autres témoignages oraux font état des paroles qui étendaient le pouvoir d'invulnérabilité aux coups de lances, de machettes et au poison[44].

Bien que le blindage soit pratiqué au nom de l'UPC, au nom de la résistance armée, l'intérêt n'avait pas perdu son droit. En effet, une somme de 300 francs était exigée selon les « blindeurs » et cet argent était, disaient-ils, destiné à la « caisse du pays »[45].

La tactique de blindage était aussi employée par les rebelles avant une attaque. Lorsqu'une attaque ou une embuscade était prévue, quelques heures avant, les responsables et les chefs de troupe se rassemblaient dans une case de blindage. Dans la zone des monts Bamboutos, une femme voyante ou *Djuissi* appelée Mafopa Suzanne faisait des incantations pour s'assurer de l'accord des dieux du mont. Si ceux-ci étaient favorables, tous les combattants se dirigeaient vers la dent de Babajou appelée « Dieu du Mangoua ». C'est ici que de nombreux sacrifices étaient faits par Mbogue André qui tuait les chèvres, les poules et versait des calebasses d'huile de palme et de vin afin que les dieux accompagnent les combattants et les comblent de succès. Avant chaque attaque, les combattants choisis étaient vaccinés et il leur était remis des produits de protection. La connaissance de la cible ou du lieu d'attaque était exclusivement réservée aux responsables et chefs de troupe[46].

Un bulletin bimensuel de renseignement décrit cette phase de pré-attaque de la manière suivante pour les combattants du maquis de « Département » :

> Au départ les combattants sont précédés de Mbogué André qui ouvre la route jusqu'à quelques Kilomètres du lieu de l'attaque à l'aide des gris-gris et d'une corne remplie de médicaments avec laquelle il frappe le sol tous les kilomètres pour savoir si les ennemis sont dans le secteur[47].

La troupe était alors suivie de Congo André, responsable du secteur. Il était couvert de gris-gris et portait une peau de panthère (chose assez

[43] Entretiens avec E. Tchinda, Bamendjo le 3 novembre 2000, V. Kueté, Bamendjo le 20 août 2004 ; lire également ARO, 1 AA 220, ALNK, activités subversives, 1959.

[44] *Id.* ; entretien avec J. Tané, Batcham le 10 novembre 2000.

[45] ARO, 1 AA 220, ALNK, activités subversives, 1959.

[46] ARO, 1 AA 146, Cameroun, (Cameroun) sécurité, 1960. Bulletin Bimensuel de renseignement N° 25 du 1er au 15 août 1961, p. 5.

[44] *Id.*

[47] *Id.*

impressionnante pour dissuader les combattants) qu'il balançait devant lui pour chasser les mauvais esprits. Si tout se déroulait bien, l'attaque avait lieu. Dans le cas contraire, tout le monde revenait au maquis où la voyante Mafopa consultait une fois de plus les esprits. D'autres sacrifices étaient faits jusqu'à ce que les dieux soient favorables.

De même, ce genre de sacrifices était fait pour chaque soldat qui échappait à la mort au cours d'une attaque. Le soldat fournissait une chèvre, des poules et de l'huile de palme que Mbogue sacrifiait au pied de la « dent de Babajou » en remerciement et en reconnaissance au « Dieu du Mangoua ». Ce ministre du culte invoquait les noms des parents ou des grands-parents disparus du combattant[48].

Plusieurs informateurs rencontrés soutiennent par ailleurs que certains combattants se métamorphosaient purement et disparaissaient sur les champs de combat. Ils prenaient des formes animales et s'éclipsaient à l'approche d'un ennemi mieux armé. Ce procédé de métamorphose était sans aucun doute plus défensif qu'offensif. S'il appartenait à la dernière catégorie, il aurait certainement permis à ces combattants de neutraliser toute l'armée, toute la machine administrative et même le gouvernement, ce qui serait synonyme de la prise du pouvoir par l'UPC.

L'immunisation des combattants se faisait aussi par inhalation des vapeurs médicamenteuses par voies respiratoires. L'usage des pratiques magico-religieuses était si récurrent que l'administrateur français Delauney Maurice par ailleurs chef de la Région bamiléké en 1958 en faisait une description succincte. Il s'agit plus précisément du *tsagan*, un talisman très prisé chez les combattants. Il précise que

> Des pratiques de sorcellerie ou de magie ont cours chez la majorité des malfaiteurs de la Région Bamiléké. Lors de l'arrestation d'un terroriste, il est fréquent de le trouver porteur d'un sac de la place ou d'une sacoche contenant une corne hermétiquement fermée à son extrémité par un morceau de peau[49].

Le *tsagan* est un objet que les insurgés avaient puisé dans la tradition bamiléké. Il est utilisé par les tradi-praticiens et les voyants pour lire l'avenir ou pour rechercher les causes d'un malaise chez un être humain. Il est composé d'une corne d'antilope coiffée d'une peau de civette ou parfois

[48] *Id.* Il est à noter qu'avant le glissement de la population dans la rébellion, la dent de Babajou encore appelée « le bon dieu » de Babajou était également le lieu de pèlerinage effectué chaque année par les chefs et notables Babajou, accompagnés de leurs successeurs éventuels. Des sacrifices étaient faits pour calmer les esprits et pour assurer la continuité des grandes familles.

[49] ASD, Note confidentielle N° 49 de M. Delauney.

de singe. Cette corne contient soit de petits cailloux soit des perles particulières. Cet objet permettait de déterminer la direction à suivre et d'éviter les embuscades.

L'administrateur Delauney souligne que « le terroriste se sert de cet objet pour chercher de quelle direction vient le danger ou pour connaître dans quelle direction il pourra se déplacer en toute quiétude »[50].

Le *tsagan* peut être utilisé de plusieurs manières dont les principales sont :

- étant agité de la main droite, les éléments se trouvant à l'intérieur émettent un son qui, suivant son intensité, peut être interprété comme une affirmation ou une négation à une question posée ;
- agité et piqué en terre, il s'incline dans une direction qui peut être bonne ou mauvaise suivant le vœu émis.

Au regard de toutes ces pratiques, force est de constater que les insurgés bamiléké ont largement puisé dans les traditions et la cosmogonie locales. Ils ont exploité toutes les fibres de la tradition susceptibles de leur permettre d'assouvir leurs ambitions. Ces pratiques avaient un effet dissuasif certain dans la population qui n'a pas hésité à apporter son soutien à la rébellion. En plus de ces pratiques, une propagande inlassable était orchestrée par les cadres rebelles en vue d'obtenir l'adhésion massive de la population au mouvement insurrectionnel.

C. Propagande et action psychologique

La propagande est une expression d'idées destinées à influer sur le comportement de l'homme ou des masses dans le sens voulu par leurs auteurs. Quant à l'action psychologique, elle est une mise en œuvre coordonnée de mesures et moyens variés destinés à éclairer l'opinion et à orienter les sentiments, l'attitude et le comportement des milieux neutres ou amis dans l'intention de contrecarrer l'influence adverse, de se ménager la sympathie agissante des neutres, de fortifier la détermination et la volonté combative des nationalistes. La propagande du mouvement nationaliste était assurée en grande partie par une intense activité de communication. Cette communication était soit écrite, c'est-à-dire à travers des tracts et des brochures, soit orale, c'est-à-dire à travers des chants de guerre et des conférences publiques ou clandestines.

[50] *Id.*

1. La puissance des tracts

Un tract est une feuille ou une petite brochure de propagande politique ou commerciale. Par le biais des tracts, les cadres rebelles canalisaient les aspirations des populations et les informaient de l'évolution de la lutte. À travers les tracts, on assistait à une véritable campagne d'intimidation, d'information et de désinformation. Dans un tract daté du 8 octobre 1960, le commandant Ndeléné écrit : « Nous n'avons à aucun moment manqué de mettre les populations en garde contre les machinations colonialistes. Lorsque les populations ont remarqué que l'amnistie est un guet-apens, les colonialistes ont forcé les ralliements »[51].

La rédaction des tracts et des brochures était régie par l'article 4 alinéa a des Lois N° 1 de l'état-major. Selon cet article, la rédaction devait se faire après consultation de l'état-major de l'ALNK. Cet article stipule que seul le service de l'information peut produire des tracts et des petites brochures pouvant aider le moral des combattants et de la population[52].

Les chefs de régiment et de brigade pouvaient cependant rédiger des tracts et les envoyer au service de l'information de l'état-major qui, après les avoir examinés, les mettait en publication. Cette stratégie était fort utile parce qu'elle permettait à l'ALNK de bien traiter ses informations avant leur publication. Elle visait également à éviter la propagation des fausses nouvelles susceptibles d'entamer le moral des combattants et des populations acquises à la cause des insurgés. Toutefois, en raison des difficultés de communication[53], certains combattants ont publié de nombreux tracts sans que ceux-ci ne passent au toilettage du service d'information de l'état-major.

L'analyse de certains tracts permet de souligner que les insurgés ont largement exploité l'actualité à des fins de conscientisation et d'exhortation afin que les combattants poursuivent la lutte jusqu'à l'accomplissement des vœux de l'UPC. Ainsi, on pouvait lire dans un tract du 10 mars 1960 :

> Nous ne sommes pas les seuls du continent africain qui combattons le colonialisme. Les ressortissants du Congo, Rhodésie, Kénia (sic), Algérie, etc. trépidant d'énergie de l'amour patriotique sont unis, s'arc-boutent et combattent les colonialistes avec beaucoup de succès. C'est honteux de constater qu'au Cameroun, loin de rester à l'écart, nos frères de sang et de peau luttent en faveur des colonialistes qui s'emparent de notre terre. Quand ces colonialistes seront chassés des

---

[51] ARO, 1AA128, Bamiléké (Région), rébellion, éradication, 1960.

[52] ARO, 1 AA 220, ALNK, activités subversives 1959. Lois N° 001 de l'ALNK.

[53] Ces difficultés étaient liées à la traque des rebelles et au caractère clandestin de leurs activités.

autres pays, ils viendront concentrer leurs forces ici chez nous et ce sera trop tard pour les expulser[54].

Un autre tract du commandant Ndeléné exhortait la population de Batcham à la mobilisation générale et sans délai contre le colonialisme outrecuidant des Français au Cameroun. Il souligne : « Le temps est critique, le regroupement de la force vive kamerounaise est nécessaire. (...) Formez bloc avec nous pour combattre le colonialisme »[55]. La direction centrale de Bamendjo dirigée par Ndeléné Jérémie s'était montrée particulièrement féconde dans la production des tracts. Certains titres sont frappants et témoignent de l'engagement de ce chef rebelle : « Le colonialisme aux abois »[56], « Le colonialisme est en colère »[57].

Dans ces différents tracts, Ndeléné montre la nécessité de poursuivre la lutte jusqu'au « déracinement du colonialisme ». La caractéristique principale de ces tracts est la violence du ton. Il exalte les combattants à s'insurger contre les Français et le « gouvernement fantoche » d'Ahidjo. Il est animé par un réel sentiment de francophobie et n'hésite pas à utiliser un ton menaçant et méprisant à l'égard des autorités administratives. Le 22 juillet 1960, il s'exprimait ainsi au sous-préfet de Mbouda : « Tenkeu Josué, il semble que vous n'avez pas appris ce que les enfants kamerunais vous avaient dit : si vous avez oublié nous vous répétons : il faut que vous rassemblez tous les commandos à la subdivision »[58].

Dans le même tract, il se montre fanatique et prêt à braver toutes les épreuves même les plus irrésistibles. Il clame à cor et à cri :

> Les enfants kamerunais ne craignent pas les bombardiers colonialistes. Nous ne pouvons pas nous rallier avec les colonialistes. Les maquisards est (sic) un grain (sic) qui peut germer pendant la saison sèche si on le sème. Les maquisards sont des grains que l'éternel a sélectionnés. (...) Bientôt, il n'y aura plus de circulation dans la subdivision de Mbouda, Bafoussam et Dschang[59].

Ces slogans séduisants et menaçants ont plongé la population déjà traumatisée dans un mutisme. Elle a suivi bon gré mal gré le chemin de la

---

[54]ARO, 1 AA 128, Rébellion, éradication, 1960. Tract du 10 août 1960.

[55]ARO, 1 AA 128, Rébellion, éradication, 1960. « Appel aux rebelles et en particulier ceux de Batcham », tract non daté trouvé à la limite des villages Balessing et Bansoa par les forces de l'ordre.

[56]ARO, 1AA7 (2), Ouest, terrorisme. Éradication.1960.

[57] *Id.*

[58]ARO, 1 AA 128, Rébellion, éradication, 1960.

[59] *Id.*

rébellion. Selon Momo Grégoire, une campagne de mensonge et de dénigrement bien préparée était organisée par les nationalistes pour amener le peuple à soutenir leur cause. Elle consistait en :

- grossir les fautes d'un agent et les imputer au gouvernement (le grossissement augmente les proportions des événements favorables à la cause défendue, minimise les événements contraires, grossit les erreurs de l'adversaire afin de le rendre impopulaire) ;
- méconnaître les bienfaits du gouvernement ;
- faire des promesses fallacieuses à tous les militants de l'UPC[60].

Ces promesses portaient sur la création d'une société sans chômeurs, sans patrons exploiteurs, la nationalisation des biens spoliés par les colonialistes, la suppression des impôts, la destitution des chefs tyrans, la distribution des machines agricoles aux femmes, l'interdiction des religions importées au profit des croyances ancestrales[61].

2. Le rôle des chants

Les chants de guerre constituent un élément important de l'action psychologique dans le cadre de la rébellion. En effet, les chants jouent un rôle stimulateur et galvaniseur chez le maquisard.

Le retour triomphal d'un combat est accompagné d'une série de chants dont le contenu magnifie les combattants et vilipende les colons et leurs « valets ». Djimeli Olivier souligne que « Chanter est pour l'homme maquisard synonyme de mise en alerte, alerte invitant au combat contre l'intrus envahisseur, alerte invitant les siens à comprendre la nécessité de défendre le patrimoine national assiégé »[62].

À travers les chants, les insurgés glorifient leurs leaders et les placent au-dessus de toute considération. Le chant suivant exécuté en l'honneur de Singap Martin en est un exemple. Il était généralement exécuté lors de la visite de ce chef rebelle dans un maquis. À travers ce chant, les combattants le reconnaissent comme étant leur guide, bref leur noctiluque. Les combattants lui souhaitent une longue vie et sont déterminés à continuer la révolution.

> SIGA Martin qui est notre guide pour le combat du Cameroun, du Cameroun. Nous vous souhaitons bon arrivé (sic) et meilleure vie dans vos parcours (bis). Que Dieu fortifie tous vos soldats. Guideurs KINGUÉ, MOUMIE SIGA. Afin que sans somme aux mains des

[60] Momo, *Informations sur le terrorisme...*, p.44.

[61] *Ibid.*

[62] Djimeli, *Histoire du nationalisme...*, p. 107.

ennemis (bis). Ils ont saisi le bois mort, mais nous (sommes) le bois vert, qui vivra verra. Vive le Cameroun[63].

Le chant tend surtout à exalter le combattant et à faire de lui un héros. C'est une arme idéologique destinée à neutraliser la peur du milicien et à le nourrir de nobles espoirs. C'est un ferment de courage, un symbole de triomphe. Le chant suivant définit les objectifs des combattants de l'ALNK et évoque le sort réservé aux traîtres :

Ô soldat, ô soldat
Nous sommes les fils du Kamerun
Nous voulons libérer le Kamerun
Si tu es traître, si tu trahis le peuple on t'attrape, on t'abat.
L'enfant qui respecte ce que recherche le peuple trouvera le bonheur[64].

Les chants suivants évoquent le problème de la libération du Cameroun c'est-à-dire la question de son indépendance qui est l'un des objectifs poursuivis par l'UPC. À travers ces chants, les combattants s'engagent vaille que vaille à défendre leur patrie et à ne point céder le terrain aux colons :

Vive ce beau pays parce qu'il nous a donné la vie.
Nos parents ne l'ont pas trahi et ne l'ont pas vendu.
Nous aussi nous jurons de ne jamais le vendre.
Nous refusons d'être condamnés à une lente mort[65].

Vous, enfants du Kamerun.
Levez-vous
Unis en un seul cœur
Allez combattre celui-là
Qui est seulement venu au Kamerun (pour)
gagner notre terre (le) Kamerun[66].

Ces deux chants de maquis ont pour dénominateur commun la libération de la « terre ancestrale ». La récurrence de ce thème dans les chansons peut être inhérente à l'exiguïté du territoire bamiléké et à la forte

---

[63]ARO, 1AA136, Ouest (Cameroun), terrorisme, 1960-1967. Chant recueilli auprès de Pangop Marie Florence par le service de sûreté de Bafang le 18 août 1961.
[64] Chant recueilli auprès d'E. Tchinda, Bamendjo le 3 novembre 2000.
[65] *Id.*
[66] ARO, 1 AA 136, Ouest (Cameroun), terrorisme, 1960-1967.

pression démographique que connaît cette partie du territoire camerounais[67].

Les chants de maquis exhortent les Camerounais à conjuguer leurs efforts pour chasser les impérialistes de leur territoire. Ils incitent à la révolte générale et à la vengeance. Les chants varient en fonction des aspects et de l'évolution de la lutte. Ils sont exécutés lors des réunions après les combats et pendant le lynchage d'un traître.

3. Les réunions publiques et clandestines

Pour faire passer leurs idées, les chefs rebelles organisaient des meetings populaires publiquement ou clandestinement, attirant souvent une foule de curieux. Les meetings publics ont été organisés avant l'interdiction de l'UPC et pendant l'accalmie de mars-avril 1960. Réalisant que les messages véhiculés par ces nationalistes risquaient de déstabiliser l'ordre social et l'armature de la chefferie indigène, l'administration française n'a pas hésité à traquer les plus entreprenants de ces nationalistes, les obligeant à tenir leurs réunions dans la clandestinité.

De nombreuses réunions subreptices ont été organisées durant la rébellion en vue de la définition des objectifs et des cibles. Ces réunions étaient tenues dans divers maquis qui offraient un cadre sécurisant pour les combattants.

Au demeurant, la création de l'ALNK fut consécutive à la décadence du SDNK et du CNO. C'est au sein de cette nouvelle organisation que les nationalistes s'organisèrent et entreprirent leurs activités sur le plan militaire. Toutefois, une accalmie survint en mars 1960 et permit aux nationalistes d'entreprendre des pourparlers avec l'administration en vue de leur ralliement et de leur participation aux élections législatives du 10 avril 1960.

---

[67] Rappelons que le territoire bamiléké couvre une modeste superficie de 6000 km^2 pour une population de 500 000 environ en 1960.

Photo 1 : Le *tsagan*, instrument utile lors de la divination



Source : Archives départementales de la Menoua à Dschang.

Photo 2 : Un détachement de l'ALNK



Un détachement de l'A.L.N.K.

Source : *La Voix du Kamerun*, nouvelle série N° 14, avril 1964.

Chapitre 5 : L'accalmie de mars 1960, le faux ralliement de Momo Paul et ses implications

Le 25 février 1960, le Premier ministre Ahidjo contre toute attente décide d'abroger le décret d'interdiction de l'UPC du 13 juillet 1955. Cette abrogation est diversement interprétée par les tendances rebelles qui n'agissent plus de commun accord. Très ambitieux, Momo Paul saisit l'opportunité au grand dam de Singap Martin et décide d'entreprendre des négociations[1] en vue du ralliement des insurgés.

Ce choix de Momo Paul est guidé par sa volonté de faire participer l'UPC aux élections législatives annoncées pour le 10 avril 1960 afin d'assouvir ses ambitions personnelles. Il contribue à l'ascension de Kamdem Ninyim Pierre qui se fait élire député de l'UPC dans l'arrondissement de Bafoussam. Les jours passent et le gouvernement reste sourd au vœu le plus cher du chef rebelle qui caressait le rêve de devenir officier supérieur dans l'armée régulière. Désillusionné, désespéré, il multiplie les exactions contre la population et retourne dans la clandestinité, déchu.

I. L'accalmie de mars 1960 et les tentatives de réconciliation

Le rétablissement de l'UPC provoque une trêve sur le plan opérationnel tant du côté rebelle que du côté de l'armée régulière. Pendant cette trêve, les pourparlers sont entrepris par les deux parties en vue du ralliement des insurgés. Concomitamment, on assiste à quelques tentatives de réconciliation entre les factions rivales de la rébellion. Les divergences de perception entre les chefs rebelles entraînent cependant une rupture des négociations qui est à l'origine d'une reprise des combats.

A. Les pourparlers avec l'administration

Les pourparlers engagés au cours du mois de mars 1960 avaient pour principaux acteurs Ndeléné Jérémie et Momo Paul du côté rebelle et les sous-préfets Youndje Élie, Tenkué Pehuie Josué de l'arrondissement de

[1] Les négociations se sont poursuivies avec les autorités civiles et militaires notamment les sous-préfets d'arrondissement et le préfet de la Région bamiléké Alexandre Ter Sarkissof.

Mbouda, Kamé Samuel et Ter Sarkissoff respectivement sous-préfet de l'arrondissement et préfet du département bamiléké[2].

1. Les négociations avec le sous-préfet de Mbouda

Les négociations en vue du ralliement des rebelles étaient consécutives à l'engagement du Premier ministre Ahidjo qui, au cours d'une conférence de presse tenue le 3 janvier 1960 à Garoua devant de nombreux journalistes, se déclarait prêt à entreprendre le dialogue avec les rebelles à condition qu'ils renoncent préalablement à la violence[3]. Les autres facteurs qui ont contribué à la détente sont le retour à la légalité de l'UPC le 25 février 1960[4] et l'annonce des élections législatives du 10 avril 1960. Le Premier ministre annonça également l'amnistie des insurgés à condition qu'ils se rallient avec ou sans armes. Le ralliement était synonyme de reddition et de remise des armes à l'administration. Cette question constitua un véritable point d'achoppement entre les insurgés et l'administration. C'est au sommet de l'État que l'apaisement fut initié avant d'être poursuivi à la base.

À Mbouda, les négociations commencent le 16 mars 1960 entre Ndeléné et les administrateurs Youndje Élie Laurent et Tenkué Josué. Elles portent sur la cessation des combats et la participation de l'UPC aux élections législatives. En effet, Ndeléné avait pris conscience de la nécessité du dialogue afin de mettre un terme aux combats après l'indépendance. Selon l'informateur Tchinda Étienne, il avait horreur des crimes odieux perpétrés dans la région par l'armée régulière et dont la responsabilité était attribuée l'ALNK[5].

Les pertes énormes subies par les rebelles ont été l'un des principaux signes précurseurs de la détente. Les principales doléances de Ndeléné sont la libération inconditionnelle des prisonniers à l'instar de ses proches Tchio François et Kuétefo Elie, tous originaires de son groupement et par ailleurs chefs d'unités de guérilla. La libération de ces combattants constituait pour lui la condition sine qua non à la participation des rebelles de Mbouda aux élections et à la prolongation de la trêve. Dans sa lettre du 17 mars 1960, Ndeléné écrit au sous-préfet :

---

[2] ARO, 1 AA 173, Menoua (Département) police, activités, 1960.

[3] ANY, *La Presse du Cameroun* N° 2911 du 6 janvier 1960.

[4] *Journal Officiel du Cameroun* N° 1363 du 16 mars 1960, Décret N° 60-46 du 25 février 1960 abrogeant le décret du 13 juillet 1955 portant dissolution de l'UPC, de la JDC et de l'UDEFEC, p.385.

[5] Tchinda Étienne, 70 ans, ancien capitaine de l'équipe mobile à Bamendjo, Bamendjo le 3 novembre 2000.

> Monsieur, si vous ne nous amenez pas nos gens que nous avons soif d'eux pour nous représenter, sachez qu'il n'y aura rien comme vote à Mbouda. (...) Vous jouez encore au cache-cache pour barrer la voie aux upécistes. (...) Si vous voulez tourmenter ces gens qui sont les nôtres, et que vous prenez les candidatures d'autres pour les barrer, que ces candidats dont vous placez pour refuser les nôtres de venir à Dschang soient bien prêts avec leurs fusils le jour de vote (sic)[6].

Avec ce ton intransigeant, Ndeléné exige le retour de Moumié, l'idole des combattants afin qu'il y ait une vraie trêve. Son intransigeance s'explique par son attachement aux directives du BCD basé à Conakry et à la volonté des upécistes de voir un cadre du parti à la tête de l'État.

Ndeléné fustige le néo-colonialisme qui se matérialise par le maintien des administrateurs et des troupes françaises au Cameroun. Il souligne :

> Nous voulons que le pays ait son indépendance totale. Vous avez déjà fait le vote après l'indépendance. Vous voulez encore le 2e vote sans que Moumié soit présent, et pourquoi un État indépendant depuis 3 mois doit être sous la direction des étrangers (sic)[7].

Le chef rebelle exige le départ des Français qui tiennent encore les rênes de l'administration et de l'armée. Il insiste sur la nécessité d'une amnistie totale et inconditionnelle qui prouvera à la population que le calme reviendra dans le pays. Il dénonce la violation par l'armée de la trêve décidée au cours de l'entretien du 14 mars. L'armée continue en effet à exercer une pression par l'attaque des positions rebelles alors qu'il était « convenu avec le préfet de Dschang que les militaires resteront dans leurs camps »[8]. Les négociations sont, comme le voit, difficiles et empreintes d'incompréhensions susceptibles de compromettre le règlement du conflit.

Cependant, la résolution de la question des prisonniers a fortement influencé l'accalmie. Le Lieutenant colonel Gribelin, commandant en chef du dispositif de répression en pays bamiléké, avoue que la libération des détenus politiques de Bangou ressortissants de Bafoussam et de Mbouda a, dans une large mesure, contribué à la détente[9].

Cette libération est surtout l'œuvre de l'administrateur Ter Sarkissoff dont la diligence et la collaboration avec ses collègues ont contribué à la

---

[6] ARO, 1 AA 173, Menoua (Département) police, activités, 1960. Lettre de Ndeléné à Monsieur le sous-préfet.

[7] *Id.*

[8] ARO, 1 AA 173, Menoua (département de la) police, activités, 1960-1963. Lettre de Momo Paul au Chef de la Région bamiléké.

[9] ARO, 1 AA 128, Rébellion, éradication, 1960. BRH N° 9 du 23 au 29 mars 1960.

libération de nombreux détenus tant au camp de concentration de Bangou qu'à Tcholliré[10].

2. Les négociations avec le préfet Ter Sarkissoff

Les négociations avec le préfet du Département bamiléké débutèrent le 14 mars 1960 lors d'une rencontre dans la localité de Bamougoum, zone limitrophe entre les arrondissements de Dschang, Mbouda et Bafoussam. Au cours de cette rencontre à laquelle les chefs rebelles Momo Paul et Ndeléné Jérémie prirent part, un cessez-le-feu fut décrété en vue de faciliter le dialogue et surtout d'obtenir le ralliement des combattants.

Cette rencontre permit aux chefs rebelles d'exposer à l'administration leurs griefs qui portent sur la libération des prisonniers, la fin du harcèlement des positions rebelles par l'armée gouvernementale et les conditions de la participation de l'UPC aux échéances électorales en vue. Le Franco-polonais Ter Sarkissoff se fit le champion de la politique de la main tendue contrairement à Ahidjo, partisan d'une répression aveugle et sans merci.

Dans ses rapports N° 77/CF/DBK du 22 mars 1960 et N° 90/CF/DBK du 4 avril 1960 adressés au chef du gouvernement, Ter Sarkissoff fait le point de l'évolution des négociations avec Momo Paul et Ndeléné Jérémie. Ces négociations s'opéraient soit par le biais des correspondances, soit par des tête-à-tête avec les rebelles, soit par des rencontres publiques. Le 22 mars 1960, Ter Sarkissoff rencontre à la résidence du sous-préfet de Mbouda en compagnie du ministre Djoumessi Mathias le rebelle Momo Paul et son état-major[11].

Ensuite, l'administrateur poursuit les négociations à Bamendjida où 500 combattants les attendaient. Cette politique de proximité permet au préfet de s'adresser aux insurgés et de plaider pour un arrêt des combats et un ralliement des combattants.

Dans le rapport du 4 avril 1960 envoyé au Premier ministre, il détaille les évènements qui ont marqué les négociations depuis le 23 mars[12]. Celles-ci ont été marquées par la rencontre du 28 mars avec Ndeléné qui reste réticent malgré la libération des détenus de Mbouda à Bangou. L'administrateur souligne qu'en échange de sa bonne volonté, il ne rencontra qu'immobilisme, méfiance et toujours de nouvelles revendications : « En effet, deux jours auparavant, j'avais fait libérer du

---

[10] ARO, 1 AA 172, Lettre du préfet de la Région bamiléké à Momo Paul, p.6.

[11] ARO, 1 AA 173, Menoua (département de la) police, activités, 1960-1963. Pourparlers avec les rebelles.

[12] ARO, 1AA173, Ménoua (département de la) police, activités, 1960-1963. Rapport 771/CF/DBK du 22 mars 1960.

camp de Bangou les ressortissants de l'arrondissement de Mbouda et Ndeléné Jérémie, tout en prenant acte de ce geste, demandait la libération des détenus des prisons »[13].

Pendant ces négociations, l'aile dure de la rébellion dirigée par Singap Martin essaya d'organiser le sabotage. C'est ainsi que ce même jour, les combattants de son obédience partirent de Bangang pour démolir en plein jour à 1500 mètres de Mbouda un pont très important reliant le Cameroun francophone et le Cameroun anglophone[14].

Un autre fait perturbateur des négociations fut l'action négative du député sortant de l'arrondissement Ndekou Python qui se livra à une propagande très hostile à la réconciliation recommandant à la population de ne pas réparer les routes sous peine de se voir attaquée à bref délai par les troupes françaises.

Ces mensonges semèrent la confusion dans l'esprit d'une population crédule et Ndeléné eut du mal à calmer l'inquiétude de ses partisans. Cette inquiétude fut d'autant plus grande que le 17 mars, le détachement militaire de Batcham attaqua les positions de Ndeléné à Bamendjo[15].

Le 1er avril, Ter Sarkissoff décida de descendre sur le terrain à Mbouda pour dissiper les inquiétudes de la population. Il y apprit que Ndeléné tenait une réunion à quelques kilomètres avec les combattants de Bangang et à laquelle le sous-préfet était convié. Il voulut s'y rendre pour persuader la population de sa bonne volonté de rétablir la paix dans la zone, mais à proximité de la réunion, les fanatiques des combats le déclarèrent *persona non grata*. Sa demande de participer à ladite réunion reçut une fin de non-recevoir. Ce refus de contact était un mauvais présage[16]. Était-ce une recommandation de Ndeléné ou bien une décision émanant de ces individus qui se croyaient plus forts que les autorités ? Ce qui est certain, c'est que Singap Martin et ses partisans n'avaient jamais cautionné ce compromis qui à leurs yeux était synonyme de trahison. Bien plus, ce privilège revenait au BCD du parti conformément aux statuts organiques du parti.

Dès ce jour, Ndeléné rejeta l'option des pourparlers et ne tarda pas à passer à l'offensive. En effet, le 2 avril, en allant visiter le chantier du pont de la Metchié entre Dschang et Bafoussam, le préfet constata que toutes les

---

[13] ARO, 1 AA 173, Menoua (département de la) police, activités, 1960-1963. Rapport 90/CF/DBK (dont l'objet est la rupture de la trêve de Ndeléné Jérémie), Pourparlers avec les rebelles, p.1.

[14] *Id.*

[15] ARO, 1AC 35, Bamiléké (région) gendarmerie, activités, 1959. Lettre de Momo Paul du 19 mars 1960 au préfet.

[16] ARO, 1 AA 173, Menoua (département de la) police, activités, 1960-1963. Rapport 90/CF/DBK du chef de Région, p.2.

réparations faites la veille avaient été entièrement démolies. En plus d'un tracteur, un bulldozer avait été incendié sur la route de Bafoussam et un pont avait été saboté[17].

Ces actes de sabotage marquent le début de la fin des négociations, car le même jour, le sous-préfet de Bafoussam intercepte une lettre de Ndeléné adressé aux rebelles de Bameka dans laquelle il requiert leur concours en vue du sabotage de voies de communication. Il y déclare en outre que les élections étant un piège, il fallait les boycotter.

B. La rupture des négociations

La reprise des hostilités par Ndeléné à travers le sabotage des voies de communication le 2 avril consacre l'échec des négociations entre l'administration et les rebelles du secteur Mbouda. Avec cet échec, Momo Paul, partisan engagé du ralliement, se désolidarise de Ndeléné Jérémie.

1. Les causes de la rupture des pourparlers

Les causes de l'échec des pourparlers sont nombreuses et imputables aussi bien aux insurgés qu'à l'administration. Tout d'abord, elles peuvent être trouvées dans l'attitude de certains chefs militaires rebelles qui, assoiffés de combats, ont remis en cause l'autorité de Ndeléné qui était tombé dans le piège de l'administration qui consistait à diviser pour mieux régner[18]. Plusieurs informateurs sont unanimes pour reconnaître que le manque d'unanimité entre les combattants était à l'origine de cette rupture. Pour Ter Sarkissoff, « La poursuite de la guerre, comportant le pillage, une plus grande indépendance, l'anarchie, est plus facile à accepter pour les gens là (sic) que la paix qui comprend des restrictions à cet état de choses »[19].

Pour lui, l'échec des pourparlers était inévitable à moins qu'il faille de la part de l'administration une capitulation et l'acceptation de toutes les conditions exigées par les rebelles. Il évoque la personnalité de Ndeléné, personnage assez borné et très méfiant. Tout en reconnaissant une certaine autorité à Momo Paul, Ndeléné conservait des contacts avec Singap Martin. En effet, l'influence de Singap Martin s'étendait sur une partie de l'arrondissement de Mbouda à savoir les groupements Bangang, Babajou et une partie de Bamessingué. Cette intrusion de la tendance de Singap Martin

---

[17] *Id.*

[18] E. Tchinda, 70 ans, ancien capitaine de l'équipe mobile, Bamendjo le 3 novembre 2000, T. Kuefogoh, 52 ans successeur de Ndeléné, Bamendjo, le 11 novembre 2000.

[19] ARO, 1 AA 173, Menoua (département de la), police, activités, 1960-1963. Rapport 90/CF/DBK du chef de Région, p.3.

ne facilitait pas la conciliation de Ndeléné qui craignait une surenchère sur un de ses flancs avec le risque de perdre une partie de ses troupes en passant pour un « valet du colonialisme ».

Par ailleurs, le choix par Ndeléné Jérémie des candidats aux élections du 10 avril ne fut pas heureux. En effet, il choisit deux candidats[20] originaires de Bamendjo, des candidats proches de lui et sans grande notoriété dans la région. Ce choix qui excluait les autres groupements aurait certainement aggravé les divisions internes en ne donnant qu'un motif faible aux autres de participer aux élections. Le choix de ces candidats n'était pas le fruit d'un consensus, or sur le terrain, plusieurs bandes émergeaient selon les groupements avec des intérêts plus ou moins avoués. Il y avait en effet de nombreux petits chefs de bandes n'acceptant pas aveuglément les ordres de Ndeléné[21].

Il faut aussi relever le repli stratégique de Momo Paul dans la subdivision de Bafoussam. Celui-ci abandonna la zone de Mbouda où il avait une influence certaine au profit de sa zone d'origine et se rangea derrière Kamdem Ninyim, son vieux mentor. Selon les témoignages concordants, ce dernier devait une fois élu négocier son intégration dans l'armée camerounaise[22].

En outre, il faut souligner que l'éloignement du poste de commandement de Ndeléné situé dans une forteresse imprenable ne facilitait pas une reprise en main de ses troupes par l'armée régulière et une bonne liaison avec l'administration. L'armée était insuffisamment implantée dans la subdivision et connut une certaine inaction en raison des pourparlers. Ces différents motifs donnèrent aux rebelles le sentiment d'une supériorité militaire.

Enfin, l'administrateur local Youndje Elie fit preuve d'une certaine faiblesse à l'égard des rebelles. Il les acceptait en armes et s'opposait par contre au moindre déplacement des forces de l'ordre. Conférant fréquemment avec eux, ne les brusquant jamais pour leur désarmement et leur retour à la vie civile, on est tenté de croire qu'il ne leur a pas caché sa sympathie en se mettant pratiquement à leurs ordres[23]. Le sentiment de supériorité des rebelles se dégage clairement de cette lettre envoyée au préfet Ter Sarkissoff par Momo Paul qui souligne : « La discussion n'est

---

[20] Il s'agit de Kuetefo Élie et Tchio François récemment libérés de la prison de Dschang par le préfet Alexandre Ter Sarkissoff.

[21] E. Tchinda, 70 ans, ancien capitaine de l'équipe mobile, Bamendjo le 3 novembre 2000.

[22] *Id.*

[23] ARO, 1 AA 173, Menoua (Département) police, activités, 1960-1963. Note N° 9 o/CF/DBK..., p.3.

pas due à la crainte des forces militaires, car voilà 3 ans que nous avons fait preuve de notre dynamique courage, nous avons montré de quoi nous étions capables devant les forces de répression »[24].

Ce sentiment d'orgueil caractérisa les combattants de Mbouda durant toutes les négociations. Ils donnèrent l'impression d'être en face d'un adversaire fragile dont la place pouvait être conquise à souhait.

2. Les conséquences de l'échec des négociations

Désunis, divergents dans leurs choix, les combattants de Mbouda décidèrent de rompre les négociations et d'y greffer une épreuve de force. Ils boycottèrent les élections du 10 avril 1960 et organisèrent le sabotage des voies de communication un peu partout. Ce fut un prélude à une campagne de répression meurtrière. Devant cette rupture, le préfet fit montre de sa détermination à utiliser les moyens les plus violents pourvu qu'ils soient efficaces. À Mbouda, c'est le même sentiment qui se dégagea du cri d'alarme du sous-préfet Tenkué Josué qui, dans une série de tracts affichés à Mbouda le 30 avril, affirma que l'heure était venue où chaque rebelle devait forcément abandonner le maquis et le terrorisme, puis venir et de toute urgence se rallier officiellement à la sous-préfecture[25]. Dans l'un de ces tracts, on peut lire :

> Ne craignez rien, mais venez sans arme, même pas avec un couteau rejoindre la légalité. En venant, vous porterez en main un morceau de tissu blanc symbole de la paix. Venez donc vite, très vite afin que le fatal coup de Bangang et Balatchi ne vous frappe, car les forces de l'ordre foncent maintenant très fort et avec allure[26].

La trêve, la réconciliation, la concorde furent brutalement rompues à cause des exigences radicales des différentes parties. Les deux parties ne comprirent pas que la réconciliation n'est pas synonyme de subordination ou de soumission à un ordre établi. Elle est une atténuation réciproque des positions au départ opposées, pour la recherche d'une position moyenne pouvant concilier les thèses en présence.

La rupture des négociations à Mbouda et la reprise des hostilités entraînent la rupture des rapports entre Momo Paul et Ndeléné Jérémie. Par

---

[24] ARO, 1 AC 35 Bamiléké (Région), gendarmerie, activités, 1959. Lettre de Momo du 19 mars 1960 au Préfet.

[25] ARO, 1 AA 173, Menoua (Département) police, activités, 1960-1963.

[26] *Id.* Le fatal coup de Bangang et de Balatchi renvoie aux opérations « Juliette » du 15 avril et « Lima » du 27 au 29 avril qui firent plus 110 morts et de nombreux blessés.

une lettre datée du 4 avril 1960 adressée au préfet du Département bamiléké, Momo déclare se désolidariser des insurgés de Mbouda. Il en laisse la responsabilité à Ndeléné Jérémie et assure le préfet de ses bonnes intentions en restant dans la légalité[27]. Momo Paul affirme :

> J'ai combattu des années et des années, mais dans un sens tout à fait démocratique et pour sauver notre liberté politique ; vous n'avez jamais constaté dans mes combats un acte inexcusable [mensonge historique]. (...) Ceux qui désirent continuer la lutte aujourd'hui sont, je vous l'assure, Monsieur le Préfet, ceux qui n'ont pas un sens politique réel ; pour cela, je tire ma responsabilité sur eux et continue mon travail avec vous comme nous l'avons commencé[28].

Momo Paul cherche ici à se blanchir en évacuant les multiples crimes dont il porte la responsabilité depuis 1957. Il profère ce mensonge non seulement pour susciter la confiance des autorités, mais aussi et surtout pour assouvir ses calculs politiques dont la finalité est l'engagement dans l'armée en qualité d'officier supérieur.

Par ailleurs, l'accalmie de mars 1960 permit aussi aux différentes factions rivales de la zone de Mbouda d'entreprendre des négociations en vue de leur réconciliation.

C. Les tentatives de réconciliation des factions rivales

Durant le mois de mars 1960, plusieurs réunions de réconciliation entre les partisans de Ndeléné et ceux de Singap Martin se succèdent dans l'arrondissement de Mbouda. Celles-ci s'inscrivent indubitablement dans la logique du deuxième point du programme de 1956 en 6 points de l'UPC qui insiste sur la coopération étroite entre toutes les forces en lutte pour l'unification et l'indépendance du Cameroun[29].

1. La réunion de Babété – Mbouda

Au début du mois de mars 1960, il se tint à Babété une première réunion rassemblant les deux grandes bandes rivales. Selon notre informateur Zempa Jean, elle est la première réunion de réconciliation consécutive aux prescriptions données par le Bureau du Comité Directeur

---

[27] ARO, 1AC 90, Bulletin de renseignement de la gendarmerie de Bafoussam du 5 avril 1960.

[28] ARO, 1 AA 173, Menoua (Département), police, activités, 1960-63.

[29] ANY, 2 AC 346 (8), UPC, Comité National d'Organisation.

de l'UPC en exil[30]. Elle regroupait les dirigeants des maquis en provenance des groupements Bamendjo, Babadjou, Bangang, Balatchi, Bafounda, Bamenkombo et Babété. Au cours de cette réunion, souligne notre informateur, Singap Martin rend public un message du BCD de l'UPC daté du 11 janvier 1960. Il s'agit en effet d'une lettre adressée à Singap et Momo sommant les responsables militaires à tous les échelons de coordonner leurs activités et de travailler dans l'unité afin d'assurer le triomphe de l'UPC[31].

Dans cette lettre, la direction du parti précise que l'ALNK ne fait que poursuivre par des moyens militaires la politique de l'UPC. De ce fait, les cadres militaires doivent rester unis. Elle précise :

> Rien ne doit opposer deux camarades qui ont librement accepté de militer au sein de l'UPC et sont aujourd'hui appelés à assumer des responsabilités au sein d'une organisation militaire contrôlée par le même parti. Tous deux vous luttez les armes à la main pour que le pays accède à une indépendance véritable. Tous deux, vous êtes d'accord qu'une fois l'indépendance acquise, le standard de vie des populations doit être élevé[32].

Les auteurs de cette lettre y expriment leur déception face à la discorde et aux dissensions qui règnent au sein des combattants de l'ALNK et qui sont exploitées par la partie adverse et les médias étrangers pour discréditer la révolution camerounaise. Ils soulignent à cet effet :

> Nous avons été désolés ces jours derniers de lire aussi bien dans la presse française qu'anglaise des articles qui faisaient état d'une mésentente entre vous. Pour l'honneur de la nation, pour l'amour de celles et ceux qui sont tombés et continuent de tomber, pour mériter des morts dont nous n'avons pas le droit de trahir la mémoire, pour que le peuple kamerunais puisse enfin avoir la latitude d'exercer sa souveraineté, nous vous demandons, camarade en ce début d'année, d'enterrer les querelles[33].

Cette lettre est la preuve tangible de la lutte d'influence entre Momo Paul et Singap Martin. Elle constitue cependant un vibrant appel à la réconciliation et à l'unité. En effet, Moumié et ses camarades du parti

---

[30] Zempa Jean, 68 ans, ancien chef d'unité au maquis d'obédience Ndeléné, Douala le 3 janvier 2001.

[31] ARO, 1 AA 342, Momo Paul, terrorisme, 1960.

[32] *Id.* Les auteurs de cette lettre sont Moumié Félix-Roland, Ouandié Ernest et Kingué Abel.

[33] *Id.*

exhortent les dirigeants de l'ALNK à conjuguer leurs efforts et à constituer un front commun pour combattre le régime d'Ahidjo, à bannir les luttes fratricides, à liquider les différends mineurs par rapport à l'importante question nationale. Cet appel à l'unité est favorablement accueilli par les combattants du secteur de Mbouda qui reconnaissent le commandement de Ndeléné sur l'étendue de l'arrondissement. Déjà, le 28 février 1960, une assemblée extraordinaire de la Fédération Ouest Cameroun (en réalité JDC) groupant plus de 500 délégués se tint à Bamendjo et publia une déclaration dite « Résolution Militaire de l'Assemblée Extraordinaire ». Cette résolution à travers le sixième point condamne avec fermeté les luttes d'influence et fratricides[34]. Cette condamnation témoigne de la gravité de la situation sur le terrain et montre explicitement le souci des chefs rebelles présents de s'unir pour combattre l'ennemi commun.

La diffusion de cette lettre se fait par groupement et en raison de la trêve en vigueur. C'est dans cette perspective qu'il convient de situer la conférence de Babajou dont les résolutions proscrivent les luttes d'influence et les luttes fratricides.

2. La conférence de Babajou : une réconciliation avortée

Le 25 mars 1960, Singap Martin préside à Babajou une importante conférence qui rentre dans le cadre de la réconciliation. L'idéal de la conférence est la fusion des factions qui s'entretuent dans les Bamboutos. Le lieu de la conférence n'est pas choisi au hasard. Elle se tient à Babajou, une zone frontalière entre le Cameroun français et le Cameroun britannique, une zone de transit des rebelles pourchassés dans la zone francophone et à la quête d'un refuge. Le choix de Babajou est aussi stratégique en raison du partage de ce groupement par les deux grandes tendances rebelles à savoir celle de Singap Martin et celle de Momo et Ndeléné. Par ailleurs, une bonne partie des monts Bamboutos zone de repli des rebelles (en raison de son accès difficile aux FMO) est située dans ce groupement et partagée concomitamment par tous les rebelles.

L'instigateur de cette réunion et de la réconciliation est le leader Ndeléné. Comme le souligne Singap Martin dans son propos liminaire, « Ndélé Germain [Ndeléné, Jérémie] nous a conseillé de nous unir »[35]. Le chef de l'ALNK manifeste de prime abord sa joie et sa fierté pour avoir reçu de Ndeléné l'accord de réconciliation et la formation d'un front uni qui luttera pour le Cameroun tout entier et « non pour un village ». Il poursuit en vilipendant ceux qui le calomnient dans des lettres rédigées à

---

[34] ARO, AA 173, Menoua (Département), police, activité 1960-1963.

[35] ANY, Vt 1/14, Terrorisme, 1959-1960.

l'insu de Ndeléné au sujet de l'enlèvement des enfants et du viol des femmes[36].

Par ailleurs, il s'insurge contre les combattants de Babajou hostiles à la réconciliation. Il recommande la mutation hors de ce groupement de tous les combattants qui manifestent une réticence par rapport à la nouvelle stratégie de lutte à savoir l'unité d'action et de commandement. Il exige également la participation des chefs militaires de la direction centrale de Bamendjo pour que les deux tendances définissent ensemble les principes qui doivent régir la lutte. Il soutient aussi la thèse de l'incorporation des femmes dans toutes les structures combattantes afin qu'elles apprennent à gouverner au même titre que les hommes. Les dirigeants de maquis se succèdent à la tribune et leurs interventions sont ponctuées de chants d'honneur.

Tout en soulignant que la guerre familiale est terminée, le capitaine Tesso David de la direction centrale de Bamendjo menace de mort les traîtres qui mettent les administrateurs au courant des querelles qui divisent les combattants.

En effet, les insurgés ont longtemps souffert sous maquis à cause des nombreux réseaux de renseignements du gouvernement. En forçant les ralliements, en infiltrant ses agents masqués dans les milieux terroristes, le service de sûreté de l'État a pu entrer en possession des informations concernant l'organisation des réseaux rebelles, ce qui a d'ailleurs facilité son démantèlement. L'infiltration consistait dans le placement d'un agent (doublage) dans les effectifs ennemis ou au recrutement d'un individu faisant partie de ses effectifs. Cet agent taupe permettait au service de sûreté d'avoir une surveillance complète sur la rébellion, une connaissance de son personnel et la nature de ses opérations.

En outre, en utilisant les agents doubles, les agents d'infiltration, le service de sûreté chercha à duper l'organisation clandestine et son parrain. Le procédé consistait d'abord à envoyer des renseignements généralement authentiques, mais de peu d'importance du point de vue de l'information. Une fois que l'agent avait été accepté comme source d'information digne d'intérêt, on bombardait l'organisation clandestine de renseignements trompeurs[37].

L'emploi de ces moyens a permis aux forces de maintien de l'ordre non seulement d'exploiter les divisions, mais aussi de traquer et de décapiter les dirigeants rebelles. Au regard de cette pratique, on peut inférer qu'une organisation clandestine sans moyens de communication surs et efficaces ne fonctionne pas plus qu'un corps humain sans système nerveux.

---

[36] *Id.* ; lire également Kenné, « Jérémie Ndeléné... », pp. 57-58.

[37] L'informateur a requis l'anonymat.

Les participants à cette conférence se félicitent de l'esprit de réconciliation qui a prévalu et s'engagent à canaliser leurs forces contre les Français[38]. Toutefois, cette réconciliation inattendue n'a pas caché une autre pomme de discorde qui divisait déjà les combattants ; il s'agit de la question de la participation des upécistes aux élections législatives du 10 avril 1960.

En effet, les divergences de perception naissent à partir du moment où le capitaine Tesso précise que les candidats de Mbouda sont originaires de Bamendjo[39]. Singap s'y oppose catégoriquement prétextant qu'il faut attendre le retour de Moumié et de Kingué pour connaître les véritables représentants du peuple. Il jure de poursuivre la lutte contre les Français et tous leurs collaborateurs, même si ces derniers sont originaires de Babajou.

Cette prise de position est un véritable coup de massue pour les combattants dépendant de Ndeléné et Momo qui sont en pourparlers avec l'administration en vue de la participation des combattants aux élections et de leur ralliement. C'est donc une atmosphère tendue qui s'installe à l'issue des débats.

La désapprobation par Singap Martin de la participation de l'UPC aux élections témoigne de son degré de radicalisme et de fidélité à l'égard des prescriptions du BCD du parti en exil. La réconciliation inopinée avorte. Il faut alors dissuader Ndeléné pour qu'il ordonne aux combattants le boycott des élections. C'est ce que Singap Martin s'attèle à faire, car au début du mois d'avril, Ndeléné rompt les négociations avec l'administration.

La conférence s'achève par l'intervention d'une combattante qui encourage la participation de ses camarades à la lutte révolutionnaire. Elle prend un exemple poignant dans l'histoire de la France pour montrer le rôle prépondérant des femmes dans les guerres. En effet, elle souligne le cas de Jeanne d'Arc, l'héroïne française qui obligea les Anglais à lever le siège d'Orléans le 8 mai 1429 au cours de la guerre de Cent Ans[40].

Au-delà de la subdivision de Mbouda, les appels à la réconciliation se sont multipliés dans la subdivision de Bafoussam. Ces appels étaient lancés par Momo Paul aux combattants du Régiment N° 1 et aux partisans de Singap Martin. Dans une « lettre circulaire » portant « décision prise à l'assemblée du 06/04/60 tenue au poste Babi Bamegoum », Momo Paul et les siens exhortent les combattants à abandonner la politique d'influence personnelle et le fanatisme qui ont entraîné la perte de nombreux

---

[38] Tatsitsa, « UPC, tensions sociales… », p. 51.

[39] Il s'agit là d'un micro-tribalisme car rien ne justifie l'appartenance de tous les candidats de l'arrondissement à au seul groupement de Bamendjo d'où est originaire le commandant Ndeléné.

[40] ANY, Vt 1/14, Terrorisme, 1959-1960.

combattants et du matériel de combat[41]. Cette décision condamne la lutte à outrance, les divisions internes et la recherche des intérêts personnels. C'est ainsi qu'on peut lire : « Laissons les mésententes et unissons nous avant toutes décisions surtout les chefs de postes. Ne pratiquons plus le séparatisme ; laissons la conquête du pouvoir, le vol d'argent... et sauvons la masse, car nous sommes pour elle et elle pour nous »[42]. Cependant, les paroles ne se traduisent pas dans les actes. Les décisions prises restent lettre morte faute d'un leader fédérateur.

En somme, les tentatives de réconciliation de même que l'accalmie échouent devant l'intransigeance de certains combattants. Cet échec entraîne le boycott des élections législatives du 10 avril 1960 par la plupart des combattants et accentue les dissensions entre les chefs rebelles, car Momo Paul rentre dans la légalité.

II. Le ralliement tactique de Momo Paul et l'ascension fulgurante de Kamdem Ninyim

En avril 1960, le chef « rebelle » Momo Paul rompt ses relations avec les autres chefs insurgés ayant opté pour la poursuite de la lutte. Cette rupture entraîne son ralliement et celui de la plupart des combattants de la zone de Bafoussam. Le chef de Baham Kamdem Ninyim Pierre tire largement un profit de ce ralliement et connaît une ascension fulgurante à la suite des élections du 10 avril 1960. Cependant, les déboires de Momo Paul rentré dans la légalité poussent ce chef rebelle à perpétrer de nombreuses exactions sur la population d'une part et à retourner dans la clandestinité d'autre part.

A. Le ralliement tactique de Momo Paul

Le ralliement de Momo Paul n'est pas un geste fortuit. Il est le résultat de moult négociations avec les autorités administratives. Ces négociations ont été entachées de nombreuses incompréhensions d'où la déception de Momo Paul quatre mois après le retour à la légalité de son régiment.

1. Les raisons du ralliement de Momo Paul

Le premier facteur important qui a contribué au ralliement de Momo Paul est l'abrogation du décret d'interdiction de l'UPC du 13 juillet 1955. Cet acte du Premier ministre Ahidjo Ahmadou autorisait les upécistes à se redéployer sur la scène politique et à exprimer légalement et publiquement

---

[41] ARO, 1 AA 7 (3).

[42] *Id.*

leur opinion. Momo Paul en fut conscient d'où cette déclaration faite au préfet du département bamiléké le 4 avril 1960 :

> Je ne vois pas aujourd'hui, étant donné que le décret du 13 juillet 1955 a été abrogé, des raisons pour lesquels les combats doivent continuer. Le peuple kamerounais a besoin d'une amnistie totale pleine et inconditionnelle bien sûr, mais de mon option, je crois et c'est vrai que c'est par la démocratie que nous pouvons l'obtenir et non par la guerre[43].

Le second facteur ayant sous-tendu le ralliement de Momo Paul est l'organisation des élections législatives du 10 avril 1960. Pour lui, à défaut d'une victoire militaire, il fallait organiser un coup d'État parlementaire. Celui-ci consistait pour la population à participer massivement aux élections et à voter les candidats de l'UPC, ce qui permettrait à ses dirigeants et représentants de renverser la vapeur suite à de nombreux échecs tant sur le plan politique que militaire. Une probable victoire de l'UPC à ces élections devait permettre aux dirigeants du parti de conquérir facilement le pouvoir et d'instaurer le nouvel ordre tant rêvé[44].

Dans une lettre adressée aux dirigeants de l'UPC à Conakry, Momo Paul évoque d'autres mobiles de son ralliement. Ces raisons sont liées aux nombreuses pertes en vies humaines subies par les combattants et la population tant de la part du régime que des insurgés. Momo Paul critique l'exil des dirigeants de l'UPC et estime que « c'est celui qui passe la nuit près du malade qui connaît l'état de la maladie »[45]. Momo Paul lance ainsi un vibrant appel aux cadres de l'UPC pour qu'ils rentrent au pays faire le diagnostic de la situation politique, économique et sociale et de faire participer les membres de l'UPC aux élections. Cette participation permettrait selon lui de réaliser « de gré ou de force le programme de l'UPC ».

En outre, l'action des élus bamiléké en vue de l'amnistie totale et inconditionnelle des insurgés eut pour corollaire la signature par Ahidjo de l'ordonnance N° 60 du 8 mai 1960 portant amnistie et remise des peines[46]. Cette loi d'amnistie tant réclamée par les rebelles depuis la répression de 1955 et l'engagement des poursuites judiciaires contre les « nationalistes »

---

[43] ARO, 1 AA 173, Menoua (Département) police, activités, 1960-1963. Lettre de Momo Paul à Monsieur le Préfet.

[44] ARO, 1 AA 128, Rébellion, éradication, 1960.

[45] ARO, 1 AA 342, Momo Paul, terrorisme, 1960, Rapport de sûreté N° 2635 du 1er au 15 octobre 1960.

[46] *La Presse du Cameroun* N° 3015 du mercredi 11 mai 1960, p.1.

constitue l'une des raisons fondamentales du ralliement de Momo et de son régiment.

Cette loi d'amnistie fut diversement accueillie par les combattants, car les partisans de Singap (aile dure fidèle à Moumié) restèrent dans la clandestinité et prêchèrent la démission du gouvernement Ahidjo. Cette tendance refusa tout compromis contraire à la volonté de l'UPC d'accéder au pouvoir. Dans une circulaire de la direction de l'état-major de l'ALNK datant du 5 août 1960, on peut lire :

> On nous prêche de l'indépendance, de l'amnistie totale et inconditionnelle et de l'abrogation (sic) du fameux décret du 13 juillet 1955 (ou retour à la légalité de l'UPC et ses alliés). Quels [qui] sont ceux qui sont actuellement au pouvoir? [...] On nous prêche le ralliement et le pardon des péchés ou fautes. Les qui veut-on prendre pour étourdis ou imbéciles ? Nous ne nous rallions [sic] jamais et ne demandons cependant aucun pardon à qui que ce soit[47].

Une autre raison fondamentale ayant contribué au ralliement de Momo réside dans son ardent désir d'intégrer l'armée camerounaise avec le grade qu'il s'était attribué au maquis. En effet, lors de la campagne électorale, Kamdem Ninyim aurait fait à son collaborateur Momo une promesse utopique selon laquelle il lui serait conféré le grade de capitaine dans l'armée régulière après son ralliement[48].

Après la victoire de Kamdem Ninyim aux élections, Momo se serait même rendu à Yaoundé selon plusieurs sources orales afin de signer des accords avec le régime d'Ahidjo. Bien qu'aucune source écrite digne de foi n'atteste l'existence de tels accords[49], il est certain que lors des négociations, Momo aurait reçu tacitement une promesse et nourrissait l'ambition d'exercer une brillante carrière dans l'armée camerounaise après un lourd passé dans la clandestinité.

Au-delà de ces raisons, il faudrait ajouter la rupture des relations entre Momo, Singap et le BCD de l'UPC après sa dissidence. Cette rupture priva Momo du ravitaillement en armes et munitions. Dès la fin de l'année 1959, il estima qu'il était périlleux de poursuivre la lutte dans de telles conditions[50]. Toutes ces raisons motivèrent Momo Paul et son régiment

---

47 ARO, 1 AA 136, Ouest, terrorisme, 1960-1967, « Circulaire-avertissement » de l'ALNK.

48 *La Presse du Cameroun* N° 3015 du mercredi 11 mai 1960, p.1.

49 Keutcha évoque sans précision des « rencontres insolites à Yaoundé » dans son ouvrage *Un pays, un continent...*, p.69.

50 ARO, 1AC 96, Bulletin de renseignement de la sûreté du 30 décembre 1959.

N° 1 à déposer les armes et à se rallier. Toutefois, ce ralliement ne se fit pas sans conséquence.

2. Les conséquences du ralliement de Momo Paul

Le ralliement de Momo Paul entraîna, comme par effet domino, celui de nombreux combattants en pays bamiléké. Bien que certains secteurs demeurèrent très troublés en raison du fanatisme du chef rebelle Singap Martin resté fidèle à Moumié, la situation s'améliora sensiblement. Dans l'arrondissement de Bafoussam, la campagne de ralliement menée par Momo Paul et Kamdem Ninyim Pierre connut un succès considérable. En dehors de certaines chefferies du Sud-Ouest de l'arrondissement telles que Bamendjou, Bameka, Bangou et Batié où Singap avait une certaine emprise, le calme revint dans la plupart des chefferies[51].

La situation fut identique dans l'arrondissement de Mbouda dont la population avait glissé dans la clandestinité sans réserve. Avec le même entrain, elle commença à se rallier en dépit de la rupture des pourparlers avec l'administration par Ndeléné Jérémie. Durant la deuxième moitié de mai 1960, la situation se décongestionna dans le nord de l'arrondissement. Les ralliements furent massifs à Babajou, Bamessingué, Bagam et Bangang. Ces ralliements furent beaucoup plus suscités par les opérations des FMO. Les insurgés qui se présentaient en armes déclaraient avoir mal du terrorisme stérile, « lancé à des fins personnelles du pillage par des étrangers de l'arrondissement »[52].

Devant cette prise de position, la plupart des insurgés décidés à poursuivre la lutte armée se replièrent à Bamendjo où vivait le commandant Ndeléné avec ses bandes disloquées. D'autres insurgés regagnèrent les maquis du sud-est de Dschang, par Bamendou.

Dans l'arrondissement de Dschang, la plupart des groupements du sud-est tels que Bamendou, Baloum, Fokoué, Fontsa-Toula, Fomopéa, Fotomena restèrent sous maquis à l'exception du groupement Baleveng qui s'était partiellement rallié. Dans la ville de Dschang, l'atmosphère parut un peu saine selon le rapport de sûreté du 8 juin 1960. La ville fut surpeuplée de ralliés au nombre de 600 environ qui se présentèrent tous sans armes[53].

Dans l'arrondissement de Bafang, la situation demeura tendue malgré les ralliements intervenus dans bon nombre de groupements. Le secteur Fotouni, Fondjomekouet et Fondanti resta le gîte des rebelles dont certains provenaient des zones de Dschang et de Bafoussam. Peu de combattants se

---

[51]ARO, 1 AA 170, Menoua (Département de la), police, activités, 1963, p.1.
[52] *Id.* ; entretien avec J. Noubissi, 59 ans, ancien combattant du groupe Ndeléné, initiateur du ralliement du groupement Bamessingué, Mbouda le 19 mars 2001.
[53]ARO, 1 AA 170, Menoua (Département de la), Police, activités, 1963, pp. 2-3.

rallièrent dans cet arrondissement en raison de leur appartenance au groupe Singap.

À Bangangté par contre, les forces rebelles restèrent beaucoup plus concentrées. Cette situation se justifie par l'ascendance totale de Singap Martin dans cet arrondissement. Le rapport de sûreté de cette période indique : « Si certains villages se sont considérablement dépeuplés au profit de certaines villes, aucun ralliement de vrai maquisard n'a été enregistré à Bangangté où les rebelles restent convaincus qu'ils ont le dessus »[54].

En somme, le ralliement de Momo Paul et de son régiment contribua à l'effritement des maquis en pays bamiléké. Plusieurs combattants, las d'une vie clandestine, revinrent à la légalité.

B. L'ascension de Kamdem Ninyim Pierre

À la faveur de la loi d'amnistie votée par l'ALCAM en février 1959, le chef de Baham dont la destitution en 1956 fut à l'origine des troubles en pays bamiléké est libéré. Un accueil triomphal lui est réservé dans les principales villes du Sud-Cameroun où il est accompagné par un impressionnant cortège de voitures[55].

Le 10 juin 1959, il est reçu par Ahidjo à qui il affirme qu'il est capable de faire sortir Singap et Momo de la clandestinité. Pour y parvenir, il sollicite et obtient du gouvernement d'importants subsides[56].

Après avoir regagné sa chefferie, Kamdem Ninyim profite de l'annonce des élections législatives du 10 avril 1960 pour assouvir ses vieilles ambitions, car cette fois-ci, il remplit les conditions qui lui étaient défavorables en 1956. Il profite également de la détente dans la subdivision de Bafoussam et du ralliement de Momo Paul pour se faire élire député UPC au cours des élections[57]. Son élection se fit au grand dam des leaders du parti, dont Singap Martin qui désapprouva sa candidature comme représentant de l'UPC. Kamdem déclara se désolidariser de la politique de violence préconisée par Moumié pour se rattacher à la tendance modérée de Mayi Matip[58].

L'élection de Kamdem Ninyim est la preuve tangible des dissensions au sein de l'UPC. Elle est aussi l'expression de la cupidité de ce chef

---

[54] *Id.*, p.3.

[55] Keutcha, *Un pays, des hommes*..., *p.* 49.

[56]ARO, 1 AA 7, BRH du 24 juin au 1er juillet 1959 ; Lire aussi le BRH N° 16 du 13 au 19 décembre 1959, p.20.

[57] La liste élue de Kamdem Ninyim comprenait Noé Mopen, Tamouté Eloi, Tagni Abraham et Tonpoba Youta Gaston.

[58]ARO, 1AC 90, Bulletin de renseignement de la gendarmerie de Bafoussam de 5 avril 1960.

traditionnel qui s'appuya sur les populations terrorisées pour briguer un mandat à l'Assemblée Nationale.

Le Président Ahidjo exploita cette scission de l'UPC en faisant de cet élu le ministre d'État chargé de la santé et de la population. Par cette promotion, Ahidjo crut avoir obtenu le moyen nécessaire pour la décapitation du mouvement rebelle en pays bamiléké, mais Kamdem n'en fit qu'à sa guise. Il profita de sa double immunité parlementaire et gouvernementale pour persécuter non seulement ses adversaires politiques, mais aussi les partisans de Téguia Jean Marie qui avait été auparavant intronisé à Baham après sa destitution. Le ministre Kamdem fut accusé d'être l'auteur de plusieurs enlèvements et assassinats dans la ville de Bafoussam.

Le rapport de sûreté du 17 septembre 1960 souligne qu'à Bafoussam, il était de notoriété publique qu'après le ralliement de Momo Paul et l'élection de Kamdem Ninyim Pierre, l'ex-chef rebelle et le ministre d'État chargé de la santé s'étaient décidés à supprimer les partisans de Téguia Jean-Marie ainsi que tous ceux qui collaboraient avec les autorités pour lutter contre l'action rebelle. Parmi les personnes enlevées, on peut citer Signé Jean, Talié Donatien, Ndé Ndefo, Kamdem Maurice, Kouam Étienne...[59]

L'attribution d'un portefeuille ministériel à un tel individu fut une grave erreur du président Ahidjo qui crut par ce geste désamorcer la crise bamiléké née en partie de l'impasse successorale à Baham. La nomination du député Kamdem Ninyim comme ministre, loin d'apaiser les dirigeants du terrorisme en pays bamiléké, n'avait fait qu'aiguillonner « les ambitions de ces criminels de métier » selon un observateur anonyme[60]. Cet observateur soutient que « Les upécistes non-maquisards qui voient leur parti « maculé» par la présence des bandits et les criminels qui s'étaient à leur tour coiffés du bonnet nationaliste pour mieux exploiter les masses aux dépens desquelles ils vivent, sont en train de faire leur acte de contrition et un sincère demi-tour »[61].

Kamdem s'appuya sur les rebelles, dont Momo Paul et Fongaing Étienne pour liquider physiquement toute personne susceptible de constituer une entrave à l'exercice de ses fonctions tant publiques que traditionnelles[62].

---

[59]ARO, 1 AA 136, Ouest (Cameroun), terrorisme, 1960-1967. Bulletin de renseignement du 17 septembre 1960.

[60]ARO, 1 AA 136, Ouest (Cameroun), terrorisme, 1960-1967. E. Mvinguet, « Une flagrante incompétence politique dans Bafoussam », p.2.

[61] *Id.*

[62]ARO, 1 AA 90 ; voir également Keutcha, *Un pays, des hommes*..., pp.84-85.

C'est dans cette perspective qu'il commandita le meurtre de son colistier à la députation Mopen Noé le 13 août 1963 à Bahouan. En effet, élus sur la même liste UPC que Kamdem Ninyim en avril 1960, Tagni Abraham, Tonpoba Gaston, Wandji Nkuimy et Mopen Noé se concertent à Yaoundé après avoir pris acte de l'impunité de leur collègue Kamdem. Chacun d'entre eux veut se démarquer en se blanchissant dans l'espoir de briguer un second mandat à l'Assemblée Nationale. C'est ainsi que Mopen Noé rompt avec le chef Kamdem Ninyim[63]. Mécontent et craignant une trahison, Kamdem organise la liquidation physique de son collègue le 30 août 1963. Il sera lui-même arrêté, jugé, condamné à mort et exécuté publiquement à Bafoussam le 3 avril 1964[64].

La déchéance et la perte de Kamdem sont consécutives à son incapacité à désamorcer la crise sociale et politique que connaissait le pays bamiléké. Il fut également incapable de sortir définitivement les rebelles de sa circonscription administrative de la clandestinité, d'où la déception de Momo Paul.

C. Les déboires de Momo Paul dans la légalité et son retour dans la clandestinité

Au moment où Momo Paul négocie la détente politique en pays bamiléké en mars 1960, il nourrit des ambitions démesurées parmi lesquelles l'intégration de son régiment dans l'armée régulière. L'élection de son parrain Kamdem Ninyim aux législatives du 10 avril 1960 et l'octroi d'un important portefeuille ministériel à ce dernier le réconfortent. Personnage zélé, Momo se substitue aux administrateurs et s'octroie une parcelle du pouvoir. Selon l'administrateur Keutcha Jean :

> Flanqué de ses gardes du corps, il se rend de temps en temps à la capitale circulant à bord d'un véhicule administratif, il attire des foules de curieux et d'envieux et chaque fois, il revient triomphant à Bafoussam et s'y installe pour asservir la population, défiant ainsi l'administration locale[65].

En attendant d'obtenir satisfaction par rapport à ses vœux, l'ex-chef rebelle Momo Paul charge ses hommes d'assurer la sécurité de la ville de

---

[63] Le député Mopen va plus loin en fuyant son village Bahouan pour aller s'installer à Mbalmayo.

[64] Keutcha, *Un pays, des hommes…*, p.85. La succession de Kamdem posa de sérieux problèmes à la famille royale. Son rival et frère consanguin Téguia Jean Marie fut intronisé par l'administration qui voulut effacer les traces du chef rebelle.

[65] *Ibid.*, p.69.

Bafoussam. Armés de pistolets tchèques et de fusils de chasse-calibre 12 pour « les officiers », de pistolets à double canon de fabrication locale pour les « sous-officiers », ils se pavanent dans la ville contrôlant les véhicules, les passagers et les citadins[66].

On est tenté de croire qu'il existait à ce moment un bicéphalisme administratif dans la ville de Bafoussam, car tout cela se passait avec l'accord tacite des autorités administratives. Les populations sollicitant un laissez-passer pour les déplacements dans l'unité administrative étaient rançonnées dans les bureaux de Momo Paul. Le ralliement du « régiment Momo » qui semblait se donner pour mission d'aider au rétablissement de la paix enfanta dans l'arrondissement de Bafoussam un fléau redoutable à savoir l'anarchie.

Selon le journaliste Mvinguet Emmanuel, témoin oculaire de ce chamboulement, le vent de troubles et de désordres qui soufflait à ce moment sur la grande partie de la population de cette ville n'était qu'une conséquence regrettable du ralliement de cette « puissance maquisarde » qui, sortie de la clandestinité, avait hissé son drapeau rouge sur la ville et à côté du tricolore national[67]. Selon cet observateur, « Le ralliement du régiment Momo qui brandit ses armes dans toutes les rues, dans les cabarets et les banlieues de Bafoussam est un fléau épouvantable dont tout le monde souhaite ardemment l'extinction »[68].

En effet, s'il faut considérer le ralliement du régiment Momo comme étant un pas vers la pacification de la Région bamiléké, il ne faut pas oublier que ce ralliement est une amère victoire. Loin d'apaiser le mécontentement social, le ralliement de Momo Paul a plutôt aggravé les inquiétudes en défiant les autorités administratives et militaires sur leur propre terrain. Le régiment Momo se chargeait la nuit de la vérification des pièces d'identité et du contrôle des quartiers. De nombreuses exactions étaient commises sur la population, ceci au vu et au su des autorités amorphes, voire incompétentes.

Selon Keutcha, cette incompétence est attribuée à M. Calisti, dernier administrateur de la France d'outre-mer, chef de subdivision qui corsa la situation en déclarant qu'à défaut de mettre de l'ordre, il fallait semer le désordre[69]. La faiblesse et l'apathie des autorités administratives donnèrent au régiment Momo l'impression qu'elles étaient incapables de diriger

---

[66] *Ibid.*

[67] ARO, 1 AA 136, Ouest (Cameroun), terrorisme, 1960-1967. E. Mvinguet, «Bafoussam vu en septembre 1960 par un observateur ». Lire le rapport de sûreté N° 2635 du 1er au 15 octobre 1960, p.25 in ARO 1 AA 128.

[68] *Id.*

[69] Keutcha, *Un pays, des hommes...*, p.70.

l'unité administrative. Ce régiment saisit l'occasion et s'attribua le monopole de l'autorité et du commandement.

Ainsi, aux pillages clandestins d'hier par des attaques nocturnes se substituèrent les pillages publics et diurnes. Les véhicules des commerçants à qui les ex-rebelles réclamaient des taxes allant de 3000 à 4000 francs étaient systématiquement contrôlés. Ces commerçants qui courbaient l'échine devant « les nouveaux administrateurs » agissaient non pour encourager ces derniers, mais par crainte des représailles[70].

Par ailleurs, Momo Paul organisa des conférences publiques au centre urbain de Bafoussam non seulement pour vilipender ses rivaux restés dans la clandestinité, mais aussi pour exalter les vertus du ralliement. Ce fut le cas le 1er juin et le 29 juillet 1960. Lors de la conférence du 1er juin, il prôna une réconciliation et exigea de l'administration la restitution des armes remises par les combattants lors des ralliements, car il estimait que l'administration seule ne pouvait pas protéger la population[71].

Le 29 juillet, prenant la parole devant environ 2000 personnes à Bafoussam, il indexe violemment Moumié et prône une rupture avec les dirigeants en exil de l'UPC. Las d'attendre son intégration dans l'armée, Momo est aux abois. Ses calculs politiques l'aveuglent et le poussent à mépriser les dirigeants du parti pour lequel il a longtemps combattu[72].

À l'égard de l'administration, il devient également de plus en plus exigeant. Le 21 juillet 1960, à l'occasion de la visite officielle du ministre d'État chargé de l'intérieur dans l'arrondissement de Bafoussam, Momo prononce un discours dans lequel il signifie au ministre la non-application de la mesure d'intégration de son régiment dans divers secteurs d'activités. Il exprime sa déception face au laxisme du ministre qui lui avait promis auparavant l'organisation d'un « comité d'étude en vue de trouver une solution humaine et acceptable à ce problème si crucial »[73].

En effet, une résolution rapide de la crise sociale en pays bamiléké devait passer nécessairement par la résorption du chômage des jeunes ralliés qui s'étaient laissés entraîner par le courant rebelle. Ces jeunes étant habitués à vivre de rapines et de pillages ne pouvaient revenir effectivement dans la légalité que lorsqu'ils pouvaient justifier des moyens

---

70 ARO, 1 AA 136, Ouest (Cameroun), terrorisme, 1960-1967. Mvinguet, E., « Bafoussam vu en… », p.2.

71 ARO, 1 AA 170, Bulletin de renseignement du 2 juin 1960.

72 ARO, 1AC96, Police, activités, 1957-1959. Bulletin de renseignement du 2 août 1960.

73 ARO, 1 AA 136, Ouest (Cameroun), terrorisme, 1960-1967. Allocution de Momo Paul.

d'existence convenables, c'est-à-dire quand l'État aurait pu leur trouver un emploi.

En plus, certains avaient été victimes de l'incendie de leurs concessions durant leur séjour au maquis. À défaut d'un emploi, ces jeunes ralliés ne pouvaient que semer une terreur urbaine. Ce fut le cas du capitaine Momo qui, voyant son emprise sur la ville de Bafoussam diminuer de jour en jour, décida de regagner le maquis avec sa horde de combattants en septembre 1960[74]. De nouveau, il devint l'ennemi public. C'est ainsi que les autorités administratives et militaires organisèrent la répression féroce qui aboutit à l'assassinat de la plupart des chefs rebelles ralliés ou non.

[74] Keutcha, *Un pays, des hommes…*, pp.70-71.

CHAPITRE 6 : ARCHÉOLOGIE DES MAQUIS ET ÉMERGENCE DES FACTIONS RIVALES

L'une des grandes faiblesses de la rébellion upéciste en pays bamiléké a été la discorde entre les principaux chefs d'unités. En effet, la déconfiture du SDNK en 1958 à cause de l'arrestation de ses principaux dirigeants créa un vide dont la gestion fut différemment perçue par les deux rescapés les plus influents à savoir Singap Martin et Momo Paul. Cette divergence fit naître une crise profonde au sein des forces combattantes.

C'est ainsi que se développa une âpre rivalité entre Singap Martin et Momo Paul. Cette dissension se traduisit non seulement par l'émergence des factions rivales, mais aussi par des affrontements meurtriers entre les deux grandes tendances auxquelles étaient rattachés tous les maquis du pays bamiléké.

Nous nous attellerons dans le cadre de ce chapitre à ressortir les causes profondes et les manifestations de la discorde entre Singap et Momo. Nous nous évertuerons également à faire une typologie des maquis, preuve tangible de la mésentente entre les chefs rebelles. Pour ce faire, nous mettrons en exergue le rôle de certains cadres moyens de la rébellion qui dirigeaient les principaux fronts. Nous évoquerons également les activités quotidiennes des insurgés dans les maquis.

I. Dissensions entre les chefs rebelles et tentatives d'arbitrage du BCD en exil

Les organes paramilitaires de l'UPC en pays bamiléké ont durement souffert de la mésentente entre les deux principaux chefs rebelles de 1958 à 1961. Cette dissension a poussé les combattants à s'entretuer et à organiser des pillages systématiques dans les zones adverses. Devant cet imbroglio, le BCD de l'UPC a constamment rappelé les combattants à l'ordre sans pour autant unifier les factions rivales.

A. Les origines de la dissension entre Singap Martin et Momo Paul

Les origines de la dissension entre les leaders de l'insurrection s'enracinent dans la crise qui s'installe au sein du SDNK après la décapitation de son état-major, puis dans la gestion des fonds collectés sous maquis.

1. La lutte d'influence née de l'étranglement du SDNK

Comme nous l'avons montré dans le chapitre portant sur la création et le fonctionnement du SDNK, les luttes d'influence au sein de cette organisation naquirent en 1958 à la suite de la capture par les FMO du capitaine général Simo Pierre. En effet, après les attentats terroristes du 27 et du 28 septembre à Nkongsamba, Simo Pierre, cheville ouvrière du SDNK sur le plan militaire, fut rattrapé par les éléments de la gendarmerie de Loum le 3 octobre. Le 6 novembre, la cour criminelle spéciale de Dschang le condamna à la peine capitale. Le 10 juillet 1959, il fut exécuté publiquement à Bafoussam en compagnie d'autres chefs d'unités à savoir Tchuembou Maurice, Tabouguia Siméon, Kuetche Jean et Kondjou Louis[1].

Le vide créé par la capture et l'exécution de Simo Pierre fut rapidement comblé par Momo Paul jusqu'alors secrétaire du SDNK. Celui-ci n'attendit pas l'accord de ses compagnons d'armes et s'octroya le titre de capitaine général, une usurpation que Singap Martin, principal organisateur du mouvement, rejeta. Cette usurpation et cette désapprobation furent le point de départ d'une haine, d'une rancœur et d'une rancune qui créèrent une scission irrémédiable au sein du SDNK et de l'ALNK.

Le geste de Momo Paul corrobore les propos de Keutcha portant sur son admiration de Napoléon Bonaparte et son désir de grandeur militaire[2]. La lutte d'influence entre Singap et Momo se traduisit par le soutien apporté à ce dernier dans certains groupements des subdivisions de Mbouda et de Bafoussam où il jouissait d'une certaine célébrité. En effet, pour contrer la menace de son rival, Momo recruta dans ces deux subdivisions ses lieutenants et fit fonctionner de manière autonome les maquis situés dans sa sphère d'influence. Il fit autant dans le Moungo où il s'appuya surtout sur des éléments originaires de la subdivision de Bafoussam[3].

La dissidence de Momo Paul fut une réelle entorse aux organisations paramilitaires de l'UPC en pays bamiléké. Elle fragilisa son action, suscita des affrontements fratricides et ternit l'image même des nationalistes. Elle découragea certains combattants qui optèrent pour le ralliement et la dénonciation des insurgés restés sous maquis[4]. Ce retour à la légalité et la dénonciation des zones tenues par les insurgés facilitèrent les opérations de ratissage des FMO. Celles-ci exploitèrent les dissensions au sein l'ALNK pour mieux la démanteler.

---

[1] APO, 1AC 172, Bulletin de renseignement N° 26 du 8 au 14 juillet 1959.

[2] Keutcha, *Un pays, des hommes...*, p.47.

[3]ARO, 1 AA 128, Rébellion, éradication, 1960. BRH N° 36 ; lire également ARO, 1 AC35, BR N° 15 de la semaine du 20 au 26 mars 1959.

[4] J. Noubissi, 59 ans, ancien combattant du groupe Ndelėné, initiateur du ralliement du groupement Bamessingué, Mbouda le 19 mars 2001.

Outre la succession de Simo Pierre, la gestion du pactole collecté sous maquis constitua une autre pomme de discorde entre Singap Martin et Momo Paul.

2. La gestion des fonds collectés sous maquis

« L'argent est le nerf de la guerre », a-t-on coutume de dire. Selon des témoignages concordants et dignes de foi, la dissidence de Momo Paul était liée à la monopolisation de la gestion des fonds collectés sous maquis par Singap Martin. L'usurpation du titre de capitaine général et le recrutement de nombreux lieutenants permirent à Momo de se débarrasser de la tutelle de Singap Martin et par ricochet d'avoir une mainmise sur les fonds générés par la vente des cartes du parti et les rançons effectuées dans les zones placées sous son contrôle.

Momo connut l'inimitié de Singap. Cette inimitié inhérente à la mauvaise répartition des sommes collectées au maquis poussa les deux chefs rebelles à s'accuser mutuellement et à se tendre réciproquement les pièges[5]. Au cours d'une conférence publique tenue à Bafoussam le 1er juin 1960 par Momo Paul, ce dernier fustigea son rival et ses partisans en les taxant de faux upécistes. Il souligna :

> Certains individus qui ont pris les armes au nom de l'UPC manquaient le moyen de piller et d'assassiner femmes et enfants. J'ai nommé les Bandenkop en particulier [village natal de Singap], les Bapa et Bangam. D'autres ont pris les armes pour la conquête du pouvoir et toujours au nom de l'UPC. Ceux-là sont les faux upécistes, les voleurs. Méfiez-vous des Bandenkop qui sont les serpents à deux têtes[6].

La haine de Momo Paul à l'égard de Singap Martin était si vive que ce chef rebelle devint déraisonnable. Il orchestra une vaste campagne de dénigrement de son rival en tenant contre lui à plusieurs reprises des propos diffamatoires et en l'accusant d'assassiner les femmes enceintes et les enfants[7].

D'après des informations recoupées par la gendarmerie de Bafang en octobre 1959, Momo reprochait à Singap d'avoir « puisé trop fortement » dans la caisse de l'UPC pour le paiement de ses blindages évalués à

---

[5] ARO, 1 AA 136, Ouest (Cameroun), terrorisme, 1960-1967. E. Mvinguet, « Une flagrante incompétence politique dans Bafoussam », p.2.

[6] ARO, 1AC96, Bulletin de renseignement de la sûreté de Bafoussam du 2 juin 1960.

[7] Tract de Momo du 21 janvier 1960, *in* ARO 1AC36.

5000 francs alors que parmi les prédécesseurs qui se sont fait blinder, certains ont été tués par l'armée régulière[8].

En plus, les fonds perçus par Singap lui permettaient de financer ses déplacements entre le Cameroun sous tutelle britannique, la région du Moungo et le pays bamiléké. Cet argent lui permettait également de se rendre auprès des dirigeants de l'UPC exilé à Conakry comme ce fut le cas en avril 1959 ou de financer les déplacements des autres combattants. Singap puisait également dans la banque de l'UPC pour acquérir les armes et les munitions au Cameroun britannique ou au Nigeria[9].

La décision de Momo d'agir à sa guise le priva du ravitaillement en armes et en munitions, ce qui exacerba davantage les rapports conflictuels entre ces deux chefs rebelles. Sur le terrain, cette rivalité se manifesta par un double affrontement à travers des combats sanglants et une propagande inlassable de dénigrement.

B. Les manifestations de la rivalité Singap – Momo

Les manifestations de la rivalité Singap-Momo s'observèrent par des affrontements armés des combattants et des discours calomnieux tenus réciproquement par les deux bandes rivales.

1. Les affrontements armés

S'il y a un phénomène majeur qui a terni de façon caustique l'image de marque des chefs rebelles en pays bamiléké, c'est bien cette lutte fratricide entre les bandes rivales qui, pour des raisons plus ou moins avouées, s'obstinèrent à mettre la région en coupe réglée. En effet, la conséquence immédiate de la dissidence de Momo Paul fut la création de nombreuses bandes rebelles fermement opposées à celles de Singap Martin à qui le BCD de l'UPC confia la gestion et l'encadrement des organisations paramilitaires.

Ces différentes tendances rivales s'affrontèrent à plusieurs reprises dans les subdivisions de Mbouda et de Bafoussam en raison de leur implantation concomitante dans ces zones et de leur désir réciproque de faire disparaître la bande adverse. Les bandes de Singap étaient appelées « Kamerun I » et celles de Momo « Kamerun II » ou « tuer tuer »[10].

---

[8] ARO, ARO, 1AC 172, BR N° 33 du 5 au 12 octobre 1959.

[9] Tamo Henri, 72 ans, ancien chef rebelle, responsable du Territoire Militaire du Centre (T MC), Yaoundé le 15 mai 2003.

[10] ARO, 1AC 172, BK N° 33 du 6 au 12 juin 1959. Rapport de l'interrogatoire de Kameu Zacharie ; entretien avec Tchinda E., ancien rebelle du groupe Ndeléné, Bamendjo le 3 novembre 2000.

Plusieurs affrontements mirent aux prises les chefs rebelles le plus souvent à travers leurs lieutenants interposés.

C'est ainsi que dans la nuit du 29 septembre 1959, les bandes de Momo Paul conduites par Mba Abraham (par ailleurs capitaine-chef adjoint de Momo) furent attirées par les partisans de Singap dans une forêt située entre Bameka et Bansoa. Une sérieuse bataille eut lieu et se solda par la mort d'un combattant de la faction Momo et de nombreux blessés dont Mba Abraham[11].

À Batié, les deux bandes rivales s'affrontèrent le dimanche 18 octobre 1959 et le bilan fut établi à 5 morts. Cette bataille fut la riposte des partisans de Singap qui accusait les bandes de Momo d'avoir attaqué la chefferie de Bandenkop pendant la nuit du 11 au 12 octobre[12].

Le 5 octobre à Bamendjou, une rencontre organisée par diverses bandes rivales en vue de la réconciliation tourna en une véritable bataille mettant aux prises les bandes de Momo à celles de Sop Tangatsing (commandant de la zone de Bamendjou et partisan de Singap). Beaucoup de morts restèrent sur le terrain et la bande de Momo aurait réussi à décrocher vers Bangam en emportant quelques armes adverses[13]. Le chef rebelle Sop Tangatsing réussit à la devancer et à rassembler les combattants de Bangam commandés par Nzeuchap Joseph. C'est ainsi que la bande de Momo fut surprise et attaquée par les bandes de Tangatsing et Nzeutchap réunies, relevant toutes deux du commandement de Singap. Au cours de l'accrochage, les 9 hommes de la bande de Momo furent tués[14].

Des exemples de ce genre peuvent être infiniment multipliés. En effet, de nombreux duels mirent aux prises les chefs d'unités des différentes bandes rivales qui craignaient une intrusion de l'adversaire rival dans leurs fiefs. Une telle intrusion était susceptible de provoquer une perte de contrôle sur une population constamment pressurée et qui ravitaillait les chefs de bandes en biens de toute nature. Chaque chef de bande cherchait non seulement à protéger sa zone d'influence, mais aussi à l'agrandir de façon à ne pas se laisser gagner par son rival.

Des expéditions punitives furent organisées par les chefs de bandes et avaient pour objectif d'effriter l'autorité de l'adversaire sur son propre terrain. Ces expéditions consistaient à voler du bétail, à incendier des cases,

[11] ARO, 1AC 172, Bulletin de renseignement de la Gendarmerie B/3 du 10 octobre 1959.

[12] ARO, 1AC 172, BR N° 35 de la semaine du 20 au 27 octobre 1959, p.18.

[13] *Id.* ; lire également le BRH N° 13 de la semaine du 1er au 8 décembre 1959 du poste de commandement opérationnel de Nkongsamba, ARO, 1AC 96, police, activités, 1959.

[14] *Id.*

bref à piller sans vergogne[15]. Était-ce encore du nationalisme ou un simple règlement de compte ? Tout porte à croire que par moments, le règlement de compte et le banditisme étaient substitués au nationalisme.

Partout sur le terrain, Momo était acculé à la défensive. En janvier 1960, il finit par se replier à Baham où il constitua trois principaux maquis à Banka, Chegnie et Maffo, tous quartiers limitrophes aux chefferies Bandenkop, Bapa, Bangou et Bayangam pour faire face aux assauts des bandes de Singap[16]. Outre les affrontements armés, les chefs rebelles menèrent une intense campagne psychologique à travers les tracts et même les conférences en vue de dénigrer leurs rivaux.

2. Les discours calomnieux

La rivalité entre Singap Martin et Momo Paul s'est aussi manifestée par des calomnies parfois aux accents tribalistes. Chaque bande s'est évertuée à faire une caricature négative de l'autre. Pour Momo Paul, les Bandenkop d'où est originaire son rival étaient les ennemis jurés des Baham (son propre groupement) et de la révolution camerounaise. Tous les combattants des villages fidèles à son rival étaient taxés de faux upécistes et de renégats, c'est-à-dire ceux qui ont abjuré leurs opinions et trahi leur parti et leur patrie[17].

En effet, la flétrissure fut l'arme de prédilection de la tendance minoritaire, c'est-à-dire celle de Momo Paul. Ce dernier crut par ce moyen réduire la notoriété de Singap dont la célébrité dans les Régions bamiléké et du Moungo était incontestable. Dans une lettre datée du 16 avril 1960 et adressée à Ndeh Ntumazah, Momo Paul écrit :

> C'est vraiment moi Momo Paul Génie qui vous parle, garçon qui a signé toute sa vie pour la sauvegarde de sa patrie. Qui vous dit que j'ai quitté le maquis est un menteur, au contraire je profite du temps pour étendre l'organisation des comités de base, organiser et renforcer le maquis, démentir l'action de Singap qui vient de recevoir vraiment 3 000 000 de francs fournis par Ahidjo pour tuer les députés upécistes élus[18].

---

[15] *Id.* ; consulter également le dossier 1 AA7 aux archives provinciales de l'Ouest.
[16] ARO, 1AC 96, Bulletins de renseignement de la sûreté du 20 janvier 1960 et du 21 avril 1960.
[17] ARO, 1 AC 96, Bulletins de renseignement de la sûreté de Bafoussam du 2 juin 1960 ; lire également le Rapport du Comité Central de l'UPC de Bayangam, *in* ARO 1AA 7(3).
[18] ARO, 1 AA 342, Momo Paul, terrorisme, 1960.

Cette campagne mensongère avait pour but de reléguer le rival au second plan et de montrer que c'est lui Momo qui menait le bon combat (pourtant il s'était déjà rallié). Par ailleurs, il dénonça des accords (fictifs) passés entre Ahidjo et Singap et accusa ce dernier d'assassiner les femmes enceintes et les enfants[19].

La propagande anti-Singap fut relayée par les chefs d'unités d'obédience Momo. Par contagion affective, ces chefs de bandes magnifièrent leur capitaine qu'ils qualifiaient « d'indomptable révolutionnaire upéciste » et vilipendèrent de manière acerbe leur rival. C'est ainsi qu'on peut lire dans un rapport du comité central de Bayangam du 18 mars 1960 :

> Nous venons de voir la naissance d'un groupe de brigands armés de machettes et de gourdins sous la direction de Singap Martin et de Tagatsing Alexandre soi-disant État-Major de l'armée camerounaise. Ces charlatans, bandits, partout où ils passent, laissant couler les sangs (sic) [...] on dirait qu'ils sont des carnassiers (sic). [...] Ces criminels, après avoir arrêté les jeunes, ils les vaccinent en magie, les uns deviennent fous, d'autres reçoivent des omnies (sic), d'autres se gonflent comme une baleine[20].

Ces mots résument tout le discours chosifiant et parfois dénué de tout fondement tenu par la bande Momo à l'égard du chef de l'ALNK. Des exemples peuvent être décuplés et illustrent les relations conflictuelles entre ces deux ennemis irréconciliables.

De son côté, Singap resta peu prolixe à l'égard de son dissident et rival dont la bande fut qualifiée de « tuer-tuer ». À travers une lettre envoyée au BCD le 21 février 1961, nous apprenons que les « tuer-tuer » forment :

> un groupe de gens qui ont soif d'argent et qui savent faire une propagande foudroyante de telle sorte que s'ils accostent n'importe qui par leur bouche, on dira qu'il n'y a autres combattants au pays qu'eux. [...] Leur but c'est d'aller dans les villages qui les avoisinent assassiner les habitants. [...] Ils n'ont jamais attaqué les colonialistes dans aucunes villes (sic), dans aucun centre de concentration[21].

Singap montre que cette bande rivale souffre d'une faiblesse notoire et de ce fait ne peut résister face aux véritables combattants dont il est le chef.

---

[19] ARO, 1AC 96, tract du 21 janvier 1960.

[20] ARO, 1 AA 7 (3), Rapports sur le terrorisme.

[21] ARO, 1 AA 146, Bulletin bimestriel de renseignement N° 25 de la semaine du 1er au 15 août 1961.

Il la qualifie à son tour de renégat et l'accuse d'avoir ourdi un complot contre le commandant Ndeléné parce que ce dernier l'écoutait et regrettait d'avoir suivi Momo[22]. Pour Singap Martin, Momo est un véritable « traître de la patrie » qui mérite le châtiment suprême au passage de véritables combattants.

En somme, la rivalité Singap Momo fut dévoilée à travers des discours calomnieux. Cette rivalité marqua la résistance upéciste d'une empreinte indélébile. Elle la discrédita davantage aux yeux des autorités qui en tirèrent certainement profit. Ces dissensions internes suscitèrent aussi l'intervention des dirigeants du parti qui rappelèrent à l'ordre les chefs militaires.

C. Les tentatives d'arbitrage du BCD de l'UPC en exil

La dissidence de Momo Paul ne laissa pas les dirigeants de l'UPC de marbre. Elle les poussa d'abord à unifier les « forces en lutte », d'où la création de l'ALNK. Le BCD de l'UPC procéda en outre à une mise en garde adressée aux chefs militaires puis désapprouva la trahison du chef dissident.

1. L'appel à l'unité

Conscient des dissensions graves qui désunissent les combattants de l'ALNK, le BCD de l'UPC en exil à Conakry - dirigé par Moumié, Ouandié et Kingué Abel - lance un vibrant appel à l'unité à Singap Martin et Momo Paul au seuil de l'année 1960. Par la note N° 0097/UPC/BCD/MA du 11 janvier 1960, ils recommandent aux responsables militaires à tous les échelons de coordonner davantage leurs activités et de travailler dans l'unité pour faire triompher les idéaux du parti, car l'ALNK ne fait que poursuivre par des moyens militaires la politique de l'UPC. Ils leur signifient :

> Rien ne se saurait mettre aux prises deux camarades qui ont librement accepté de militer au sein de l'UPC et qui assument des responsabilités au sein d'un organisme militaire contrôlé par le même parti. Tous deux doivent mener le même combat, lutter les armes à la main, pour que le pays accède à une indépendance véritable[23].

---

[22] *Id.*

[23] ARO 1 AA 342, Momo Paul, terrorisme, 1960. Note N°0097/UPC/BCD/MA du 11 janvier 1960.

Les dirigeants du parti exigent la discipline et la collaboration de la part des deux rivaux. Ils réaffirment le respect de la hiérarchie dans le parti. Ils expriment leur désolation après avoir appris à travers la presse française et britannique la discorde entre Singap et Momo. Cette médiatisation selon eux vise à semer davantage la zizanie dans les rangs de l'ALNK, laquelle zizanie profiterait aux « colonialistes et à tous ceux qui sont habitués à pêcher en eau trouble »[24]. Pour eux, les responsables militaires doivent conjuguer leurs efforts et liquider dans un bref délai leur différend mineur par rapport à l'important problème national, c'est-à-dire la libération effective du Cameroun. Il leur est recommandé :

> Pour l'honneur de la Nation, pour l'amour de celles et ceux qui sont tombés et continuent à tomber, pour mériter des morts dont nous n'avons pas le droit de trahir la mémoire, pour que le peuple camerounais puisse enfin avoir la latitude d'exercer sa souveraineté, nous vous demandons, camarades, en ce début d'année d'enterrer les querelles. (...) Tendez-vous la main et fermez les poings contre l'ennemi[25].

Les chefs militaires sont appelés à bannir les luttes fratricides et à faire converger leur lutte vers le régime néocolonial. Cependant, l'appel des dirigeants de l'UPC laisse Momo Paul indifférent. Fermement opposé à Singap pour des raisons que nous avons évoquées, Momo continue à faire cavalier seul. Ses initiatives personnelles sont contraires aux prescriptions du BCD et tendent à assouvir ses ambitions personnelles. C'est ainsi qu'à la surprise générale, il initie le ralliement de ses troupes en mars 1960 et fait participer les upécistes de la subdivision de Bafoussam aux élections législatives du 10 avril 1960[26]. Il critique la poursuite des combats et l'intransigeance du BCD et estime que la plupart des objectifs de l'UPC sont atteints[27].

Ce revirement de Momo consacre la fin d'une hypothétique réconciliation. Il est l'expression de la volonté d'émancipation de ce chef militaire à l'égard de la hiérarchie de son parti. Ce geste est vivement critiqué et son auteur désapprouvé.

---

[24] *Id.*

[25] *Id.*

[26] Nous reviendrons sur les principales motivations du ralliement de Momo Paul dans le chapitre suivant.

[27] Il s'agit d'abord du rétablissement de l'UPC, de l'amnistie totale et inconditionnelle réclamée, de l'indépendance du Cameroun oriental.

2. La désapprobation de Momo Paul

Le ralliement de Momo Paul est perçu par l'instance dirigeante de l'UPC comme une trahison, car il n'a reçu aucun mandat pour accomplir ce geste. C'est pour cette raison qu'il est désapprouvé et doit être combattu. En effet, après avoir lutté aux côtés des insurgés contre les « colonialistes et leurs valets », Momo Paul, en mal de popularité après sa dissidence, capitule en mars 1960 pour soutenir la candidature de son chef Kamdem Ninyim aux élections législatives. Cette ruse creuse davantage le fossé entre les combattants dont la plupart se rallient à l'unité administrative de Bafoussam. Momo Paul par ce geste constitue une véritable épine au pied de l'ALNK à en croire cette réaction du BCD de l'UPC :

> Quant à Momo, il s'est complètement démasqué, car non seulement il n'a pas repris la lutte, mais au contraire il a organisé une campagne en faveur du ralliement des patriotes. Un accord est intervenu entre lui, le préfet du Moungo et les autorités militaires dans le sens de faciliter cette campagne[28].

Cette attitude de Momo exaspère le BCD qui lui attribue tous les crimes commis en pays bamiléké durant son ralliement. En effet, il montre que les bombardements des villages qui se multiplient dans cette région le sont avec l'aide de ce renégat qui indique aux troupes de mercenaires français les lieux des maquis. Bien plus, l'assassinat des enfants, des femmes enceintes et des vieillards dans les villages est l'œuvre sordide de ses partisans qui prennent le soin de laisser des écriteaux portant le nom de Singap Martin sur les cadavres des victimes[29].

Momo Paul devient un indésirable aux yeux de ses supérieurs hiérarchiques. Il est accusé de haute trahison, car selon le BCD, il est nettement établi qu'il collabore étroitement avec Ahidjo contrairement aux directives de l'UPC. L'ultime condamnation ressort clairement de ces phrases qui mettent Momo au banc des accusés : « L'UPC n'a jamais donné mandat à Nzukam ni à Momo pour prêcher la trahison. Ces derniers ont d'eux-mêmes pris la décision de se mettre en marge de la discipline du parti et ont ainsi trahi la cause du peuple »[30].

Momo Paul est donc désavoué par le BCD pour sa mauvaise conduite et ses initiatives guidées par l'appât du gain. Au regard de tout ce qui

---

[28] Moumié et *al.*, *L'élimination des conceptions erronées. Guide idéologique pratique pour le militant de l'UPC dans la lutte révolutionnaire*, Le Caire, BCD de l'UPC, 1960, p.41.

[29] *Id.*

[30] *Id.*, p.42.

précède, on est en droit d'affirmer que les dissensions au sein de l'ALNK et par ricochet au sein de l'UPC ont fait tache d'huile.[31] En effet, les premières dissensions au sein de l'UPC naissent avec l'interdiction du parti en juillet 1955. La répression organisée à cet effet obligea le secrétaire général Um Nyobé à se réfugier dans les forêts de la Sanaga-Maritime alors que le président Moumié, les vice-présidents et une partie du Comité Directeur prirent le chemin de Kumba, puis de l'exil en 1957. Avec cette séparation, plusieurs visions vont naître et se succéder durant toute la période de la lutte anticolonialiste. La répression coloniale puis postcoloniale contribua largement à multiplier les divisions au sein de l'UPC à telle enseigne qu'aujourd'hui, le parti au Crabe n'est que l'ombre de lui-même[32].

Durant l'insurrection, les désaccords firent émerger sur le terrain plusieurs bandes rivales dont il est nécessaire de faire une typologie.

II. L'architecture des maquis d'obédience Singap

L'inventaire des différentes unités de guérilla et des multiples maquis du pays bamiléké n'est pas une tâche aisée d'abord en raison du caractère clandestin des activités rebelles, ensuite à cause de la pression permanente des forces de l'ordre qui démantelaient les maquis et poussaient les insurgés à migrer vers des zones plus éloignées et plus sécurisantes ; enfin en raison d'une faible documentation sécrétée par les combattants eux-mêmes (la plupart étant des illettrés) et de la destruction de celle existant par l'armée gouvernementale lors des bombardements aériens et l'incendie des zones jugées dangereuses.

Sur la base des sources orales et des rapports des FMO, il est question de dégager une typologie des maquis en mettant un accent sur ceux tenus par des chefs rebelles d'une certaine célébrité à l'échelle d'un arrondissement ou d'un département. Comme indiqué dans le chapitre concernant le fonctionnement de l'ALNK, l'organigramme de la rébellion tendance Singap comprenait trois grandes directions centrales coiffées par l'état-major.

---

[31] Ces dissensions, comme par tradition, ont ressurgi au début des années 1990 lors du retour du multipartisme au Cameroun.

[32] À propos de ces divisions, lire J. Olomo Manga, *Les divisions au cœur de l'UPC. Contribution à la connaissance de l'histoire politique du Cameroun*, Paris, L'Harmattan, 2011.

A. La direction centrale de l'ouest de l'arrondissement de Mbouda

La dénomination de la direction centrale de l'ouest de l'arrondissement de Mbouda est l'œuvre de l'administration et des forces armées qui voulaient mieux circonscrire les différents foyers de la rébellion afin de mieux la réprimer.

1. Genèse et localisation

Selon des informations concordantes recueillies sur le terrain, la direction centrale de l'ouest de l'arrondissement a été mise en place pendant le mois de janvier de l'année 1960. Elle s'étend principalement sur les groupements Bangang, Balatchi et une partie de Babajou, tous en communication avec le Cameroun sous tutelle britannique. Elle couvre toute la zone des monts Bamboutos et comprend trois principaux secteurs, dont Bangang I (sous-chefferie Balatchi en rébellion avec le groupement supérieur Bangang en vue d'obtenir son indépendance), Bangang II (reste du groupement) et une partie de Babadjou (une autre partie de ce groupement est dirigée par le capitaine Ndewang Thomas dépendant de la direction Centrale de Bamendjo dont le chef suprême n'est autre que le commandant Ndeléné Jérémie)[33].

Le rayon de la direction centrale de l'ouest de l'arrondissement de Mbouda est une zone très stratégique pour les insurgés en raison d'abord des massifs de Bamboutos qui constituent une zone de transit entre le Cameroun sous tutelle française et le Cameroun sous tutelle britannique, zone de refuge des combattants en cas de pression des FMO. C'est ce rôle stratégique qui justifie l'effectif considérable des combattants dans cette zone, effectif évalué à plus de mille combattants pour le seul secteur de Bangang I[34].

Pour revenir à la genèse de l'insurrection armée dans cette zone, soulignons que les débuts d'infiltrations terroristes dans le groupement Bangang datent de décembre 1959, date à laquelle Douanla Jean[35]

---

[33] ARO, 1 AA 173, Menoua (Département), police, activités, 1960-1963. BRH N°16 du 11 mai 1960 ; entretiens concordants avec D. Djiodoung, 70 ans, et M. Djimeli, 72 ans, tous combattants de l'ALNK, tendance Singap, Bangang le 22 décembre 2000.

[34] ARO, 1 AA 173, Menoua (Département), police, activités, 1960-1963. BRH N° 16 du 11 mai 1960.

[35] Depuis les élections partielles du 12 avril 1959 à Mbouda au cours desquelles Douanla Jean qui s'était présenté contre la candidature de son chef Momo Jean, chef du groupement, une dissension était née entre eux. Douanla qui déclarait être menacé de mort par son chef s'exila alors tantôt à Bafounda, tantôt à Balatchi,

(originaire du village) adhère aux unités combattantes de Baleveng (dans la subdivision de Dschang). Il entraîne avec lui d'autres éléments Bangang du quartier Batsuelékou et limitrophe avec Baleveng et par conséquent avec la subdivision de Dschang.

De son côté, Tsala Christophe, originaire de Balatchi (sous-groupement Bangang en rébellion depuis 1959 pour son émancipation à l'égard du suzerain Bangang) envoie des émissaires à Bangang et tente de former des bases d'attaques. La situation se cristallise, car à Balatchi, de nombreuses unités locales étaient déjà constituées pour entreprendre des représailles contre le chef Bangang à qui ils payaient l'impôt. C'est ainsi que dans la nuit du 6 au 7 décembre 1959, la mission catholique de Bangang est attaquée ainsi que la case du notable Douanla Abel sur la place du marché par la bande de Tsala Christophe sans aucune réaction de l'autodéfense[36].

Dès lors, une campagne d'excitation des esprits et de démoralisation tendant à faire croire que nul ne peut endiguer l'insurrection est entreprise dans le groupement. C'est le début du découragement et la fin de l'autodéfense. Le 1[er] janvier 1960, jour de la fête de l'indépendance du Cameroun et qui correspondait au petit marché de Bangang, Douanla Jean et sa bande font irruption dans la place du marché et invitent la population à ne plus sortir la nuit sous peine d'être exécutée[37].

Dès lors, commence dans le village une réelle campagne de terrorisme. Dans la nuit du 4 janvier, la concession du conseiller municipal Sonkoué Mathias protégé du chef du groupement et considéré comme traître est incendiée ainsi que la case de Douanla Abel qui avait été attaquée dans la nuit du 6 au 7 décembre 1959. La même nuit, le nommé Soptchi et son fils à Balatchi, Modoung à Tsépou (Bangang) sont assassinés et leurs concessions incendiées. Le pont de *Toumefong* près de la mission protestante de Nzong reliant Bangang et Batcham est détruit. À la chefferie Bangang, un tract est publié invitant la population à adhérer sans délai à

tantôt à Baleveng. Il multiplia les contacts avec les groupes terroristes et adhéra à l'UPC. Il réussit à dresser contre le chef Momo ses frères influents et les grands notables comme Mondia. Il devint favorable à l'autonomie de la sous-chefferie Balatchi et en profita pour faire des amitiés avec Tsala Christophe, connu pour ses intentions. Durant le 2[e] semestre de l'année 1959, il déploya plusieurs activités à Bangang et parvint à amener bon nombre de la population à reconnaître l'autorité du chef.

[36] ARO, 1 AA 170, bulletin N° 172/RG du 29 février 1960 de la sûreté de Dschang, p.1.

[37] *Id.*, p.2.

l'UPC et à remettre ses fusils aux combattants pour la libération nationale[38].

Le 4 janvier, le pont sur le cours d'eau *Mi* reliant Bangang et Baleveng est démoli et les travaux de construction par les rebelles des postes de contrôle sont entrepris dans le groupement. Douanla Jean, Tchinda Abraham, Kuéte Dongmo Marcus, tous frères du chef Momo Jean, prennent la direction et se chargent d'étendre l'action dans tout le groupement. Exaspérée, se sentant abandonnée à elle-même et exposée à la mort, la population adhère massivement au mouvement insurrectionnel. Une campagne de souscription générale et obligatoire est ouverte au taux de 1100 francs pour les hommes, 350 francs pour les garçons et les femmes. Un taux spécial de 600 francs est fixé pour les soldats. Le recrutement des soldats est alors lancé et curieusement, tous les jeunes sélectionnés et entraînés auparavant pour former l'autodéfense sont les premiers à s'inscrire[39].

Au regard de ce qui précède, force et de constater que l'insurrection armée dans le groupement Bangang a eu une double dimension : une dimension nationaliste exogène liée aux revendications de l'UPC et une dimension nationaliste endogène inhérente aux velléités d'indépendance d'une sous-chefferie. Cette sous-chefferie a exploité l'insurrection lancée par les upécistes pour assouvir son ambition, car dans le souci d'apaisement, les autorités administratives accordèrent l'autonomie à cette sous-chefferie au début des années 70[40].

Dans le groupement Bangang, l'insurrection armée atteint des proportions considérables durant la seconde moitié du mois de janvier 1960. En effet, le 13 janvier, les jeunes recrues du village sont galvanisées par l'arrivée d'une importante bande de 60 rebelles conduits par Singap Martin en provenance de Bamendou et de Baleveng. Les jeunes recrues sont aussitôt convoquées à une séance générale de blindage chez le notable Mondia qui héberge la bande conduite par Singap Martin. Les insurgés

---

[38] *Id.* ; entretien avec Tadouyim B, 80 ans environ, notable Bangang, Bangang le 20 septembre 2003.

[39] Entretiens concordants avec Yemdji M., 70 ans, ancien combattant de l'ALNK et membre de la milice d'autodéfense, Bangang le 23 décembre 2000 ; Englisman, 100 ans environ, ancien employé dans la concession coloniale de Darmagnac, Bangang le 22 novembre 2000.

[40] Pour plus d'informations, lire Fokou, « L'insurrection armée dans la sous-chefferie Balatchi 1956-1969. Genèse et enjeux », Mémoire de Maîtrise, Université de Yaoundé I, 1999.

circulent dans tous les quartiers, arrêtent et maltraitent tous ceux qui n'ont pas encore adhéré au mot d'ordre d'insurrection et les menacent de mort[41].

Sous l'impulsion de la nouvelle bande, les postes de contrôle dits « gendarmerie » sont installés partout pour percevoir l'impôt de libération nationale appelée « Kap Ngon ». Le soir du 14 janvier, une partie de la bande commandée par Singap se dirige à Balatchi où elle s'installe. Le recrutement se poursuit et les maquis sont formés. Presque tout le groupement, dont la population est évaluée à 30 000 habitants selon le recensement de 1959, passe sous le contrôle rebelle. Et selon le bulletin de renseignement du 26 février 1960 :

> Toute liaison est coupée avec ce groupement devenu le véritable fief des maquisards. Le voisinage dans les monts Bamboutos, excellent refuge d'une part, la facilité de se nourrir dans ce groupement riche d'autre part y attirent les terroristes de diverses chefferies de Mbouda sans oublier les éléments venus des autres arrondissements (sic)[42].

L'influence d'éléments étrangers installés dans la région par Singap Martin a beaucoup pesé sur la population Bangang qui jusqu'alors ne s'était jamais signalée comme particulièrement subversive. Ce sont ces éléments étrangers qui vont prendre le commandement de la plupart des maquis.

2. Inventaire approximatif des maquis

Selon les documents saisis par les éléments du Groupement Tactique Nord lors des opérations « Juliette », « Golf » et « Martinet » à Bangang en avril 1960, la direction centrale de l'ouest de l'arrondissement de Mbouda est placée sous la houlette du commandant Maffé Fidèle, originaire de Fotomena. Son PC est situé en « LF-065-385 » au quartier Messang de Bangang en zone frontalière, près des monts Bamboutos et pouvant servir de refuge et surtout de repli vers le Cameroun britannique. Le corps de garde du PC est composé d'une vingtaine de combattants ayant un armement constitué de trois fusils mas 36, un fusil lebel, plusieurs fusils de chasse dont un browning à cinq coups[43].

Jusqu'en avril 1960, il existe plusieurs maquis au sein de cette direction et dont les principaux sont ceux du « Département », de

---

[41] ARO, 1 AA 170, Bulletin de renseignement de la sûreté de Dschang du 26 février 1960, p.3.

[42] *Id.*

[43] ARO, 1 AA173, Menoua (Département), police, activités, 1960-1963. BRH N° 12, semaine du 13 au 19 avril 1960. Le chef rebelle Maffé Fidèle fut muté à Bamendou après les opérations de répression d'avril-mai 1960.

« Bafoussam », de « Foumban », de « Yaoundé » et leur composition est la suivante :

- Maquis « Département »
  - chef secteur : Segning André alias Congo André originaire de Bamendjo ;
  - adjoints : Pougou Jean (originaire de Babajou), Meli André (originaire de Fontsa-Toula) et Kemsié Jacques (originaire de Bangang) ;
  - chef de troupe : Yeyia Salomon, fils du chef Bangang ;
  - deux infirmiers dont l'un s'occupe de la médecine moderne et l'autre de la médecine traditionnelle ;
  - « sorciers » : Mbogue André (Babadjou) et Mafopa Suzanne (voyante du même village) ;
  - sûreté générale (gendarmerie) : Bassa Joseph alias Grand Bassa (Fontsa-Toula) ;
  - huit forgerons ;
  - effectif du maquis : 250 à 300 combattants ;
  - armement : 200 fusils environ, dont des calibres 12 détenus par les chefs et deux PA détenus par André Congo et Mbogue André ;
- Maquis de Bafoussam
  - situation : LF-085-376 ;
  - chef du maquis : Kemtsop Simon ;
  - effectif : 50 à 60 combattants ;
  - armement : deux fusils calibres 12 de marque européenne et de nombreux fusils calibre 12 locaux ;
  - équipe mobile : 50 combattants environ assurant la liaison entre les maquis.
- Maquis de Foumban
  - situation : LF 077-405 ;
  - chef du maquis : Nzoti André (Balatchi) ;
  - effectif : 50 à 60 combattants, dont 10 femmes ;
  - armement : 1 fusil calibre 12 détenu par le chef et de nombreux fusils de traite.
- Maquis de Yaoundé
  - situation : vers LF-071-418 (Babajou) ;
  - chefs de maquis : Noha Jean ;
  - effectif : 40 combattants environ tous originaires de Bamendou ;

- Armement : une vingtaine de fusils de toute sorte[44].

Dans ces 5 maquis résident environ 400 combattants d'origines diverses. S'y trouvent également plusieurs filles appelées délégatrices dont six environ bien instruites sont des ex-écolières qui avaient été enlevées à Bafang et ailleurs.

- Maquis de Nigeria
  - chef de maquis : Tatou Martin, alias Danger
  - adjoint : Kouangang Maurice[45]
  - effectif : 250 hommes et 20 femmes
  - armement : 8 fusils de chasse calibre 12 à deux coups, 56 pistolets de fabrication locale, 100 fusils de traite, des machettes et des lances.

Durant l'opération Lima qui s'est étendue sur l'ensemble de l'arrondissement des Mbouda, le PC mobile de Singap se trouvait dans un maquis situé à trois kilomètres du maquis du Nigeria. Il a failli y perdre la vie. Selon Kouangang Maurice, ce sont les premiers coups de feu tirés par la patrouille avant son arrivée dans son magasin le 30 avril qui le poussèrent à la fuite[46].

Outre ces principaux maquis, il y avait de nombreux postes dans le secteur de Bangang I. La copie du document original dactylographié, saisie par les FMO au cours de l'opération Alpha 01 en avril 1960, est présentée ci-contre.

Ce tableau nous montre que le secteur comprend 19 postes maquis avec un effectif des combattants évalué à 1036. Dans le registre saisi par les FMO et comportant cet effectif, on trouve dans la première partie une liste de noms numérotés de 1 à 401. À partir du septième nom, la liste est précédée de la mention « les membres du bureau ». Quelques noms sont accompagnés d'observations donnant soit une appréciation (actif, sincère, bon en arme) soit l'état du combattant (mort, accidenté, blessé, muté...).

---

[44]ARO, 1 AA 136, Ouest (Cameroun), terrorisme, 1960-1967. « Audition de la prisonnière rebelle Kouleye Madeleine » ; consulter également le BR N° 9 de la semaine 2 au 3 septembre 1960 dans le même dossier.

[45] Le chef rebelle Kouangang Maurice fut fait prisonnier par le GTN le 30 avril 1960 lors de l'opération « Lima ». Son interrogatoire donna plus de précision sur la composition des maquis dans ce secteur.

[46]ARO, 1 AA 173, BRH N° 14 de la semaine du 27 avril au 3 mai 1960.

Tableau 6 : Liste des postes maquis dans le secteur de Bangang I

N° d'ordre	Chef de poste	Noms de postes	Nombre de combattants
1	Dzoti André	Edéa	86
2	Tagne Joseph	Bangou	132
3	Yota Marcus	Bonabéri	42
4	Ngoh Charles	Bonanjo	40
5	Ntsé Pierre	Ngaoundéré	46
6	Joumsi Pierre	Brazzaville	28
7	Fokou Mathieu	Bafoussam	70
8	Ségnou André	Congo	10
9	Kanwa Paul (sans bon)	Bafia	82
10	Sambon Joseph	Maroua	42
11	Tafampa Daniel	Nkongsamba	45
12	Lekombou Gaston	Pointe noire	41
13	Tatsagong Etienne	Foumban	40
14	Pagning Jacob	Ebolowa	45
15	Yimlé Jean	Douala	40
16	Mengoué Joseph	Bassa	79
17	Yimlé James (chef cochon)	Garoua	66
18	Silatchie Adolphe	Bangangté	49
19	Mossah Thomas	Bertoua	53

Source : ARO, 1 AA 173, BRH N° 15 du 4 mai au 10 mai 1960 rédigé par le chef de bataillon Agenet, chef d'état-major du GTN.

Dans la deuxième partie, on trouve dans la liste des combattants par poste comportant la date d'engagement, le numéro, les noms et prénoms, ceux des parents, le groupement d'origine et le statut civil des combattants. L'effectif total des combattants est évalué à 1594 hommes. Le constat que l'on peut établir au regard de cette liste est que la plupart des combattants sont originaires du pays bamiléké. Ils ont été engagés dans l'ALNK à partir de 1959, mais le pic se trouve en janvier 1960.

Ce pic s'explique par le recrutement forcé des combattants ou l'adhésion massive de la population par crainte des représailles. Cette liste n'indique pas cependant les quartiers d'emplacement des différents postes maquis. Ces découvertes ont suscité et facilité les opérations de répression dans la région. Ce registre apporte des clarifications sur la quantité des fusils à poudre utilisés dans certains postes maquis. C'est ainsi qu'on dénombre :

Tableau 7 : Répartition des fusils à poudre dans les postes maquis du secteur de Bangang

Postes maquis	Nombre de fusils
Bafoussam	88
Douala	28
Garoua	70
Bafia	44
Bangangté	46
Foumban	20
Bassa	35
Ebolowa	43
Ngaoundéré	14
Maroua	18
Bertoua	25
Nsamba	33
Bonabéri	21
Pointe Noire	27
Brazzaville	16
Total	**527**

Source : ARO, 1 AA 173, Menoua (Département), police, activités, 1960-1963 BRH N° 15 de la semaine du mai au 10 mai 1960.

Par fusil à poudre, il faut entendre des fusils de traite fabriqués largement en pays bamiléké et qui furent jadis utilisés lors de certaines cérémonies traditionnelles telles que les funérailles. Ces armes s'avèrent inefficaces devant l'armée régulière équipée d'armes modernes.

De ce tableau, il ressort clairement que le nombre d'armes est plus ou moins proportionnel par rapport à l'effectif des combattants. Dans certains maquis comme Bafoussam, Garoua, les armes sont plus nombreuses que les combattants.

Cette supériorité est liée à la présence des forges dans ces maquis. Elle peut également être liée à la détention des armes modernes par certains chefs rebelles qui, le plus souvent, s'adjugeaient le monopole de ces armes reçues de l'extérieur ou récupérées lors des opérations. Ce tableau n'indique cependant pas la répartition des armes dans tous les maquis. Ceux de Bangou, de Bonanjo, du Congo et de Pointe Noire n'y figurent pas.

Après l'intense campagne de répression organisée à partir d'avril 1960 par le GTN, ces différents maquis furent détruits et les combattants dispersés ou mutés. Certains furent faits prisonniers par l'armée régulière et permirent à cette dernière de mieux démanteler le réseau terroriste en la

conduisant sur le terrain et en dénonçant les insurgés en fuite. Face à cette situation, Singap Martin affecta dans la zone d'autres chefs militaires qui procédèrent à la reconstitution des maquis. Parmi ceux-ci, nous pouvons citer ceux de Moscou-ville, Ghana, Nigeria, Foumban et Congo-ville dont la composition est la suivante :

- Maquis de Moscou-ville
  - chef de maquis : Martin (originaire de Bangang) ;
  - adjoint : 4 chefs de groupe ;
  - effectifs : 60 combattants ;
  - armement : une soixantaine de fusils calibre 12 de fabrication locale ;
  - situation : mi-chemin entre la chefferie de Balatchi et le maquis de Ghana.
- Maquis de Ghana
  - chef de maquis : Maurice (venu de Fontsa-Toula) en juillet en remplacement Carré tué à Bangang le même mois) ;
  - adjoint et banquier : Ketou André (venu de Fontsa-Toula pour remplacer le chef Noha tué en juillet) et le chef Attaque (Fontsa-Toula) ;
  - chefs de troupe : Togo Jacques (originaire de Bamendjou) et Tatou Martin (Fontsa-Toula) ;
  - effectif : 1 infirmier, 20 forgerons, 25 femmes et 20 combattants ;
  - armement : 2 PA détenus par les chefs Maurice et Ketou, 5 fusils calibre 12 à deux coups détenus par les cinq chefs rebelles, une vingtaine de fusils calibre 12 de fabrication locale pour les combattants ;
  - situation : le maquis était situé en bordure d'un marécage composé de 6 cases dont 3 recouvertes de tôles et 3 de pailles à Balatchi.
- Maquis de Nigeria
  - chef du maquis : Manpawa ;
  - adjoints : 3 chefs ;
  - effectifs : 50 à 60 combattants ;
  - armement : fusils de traite ;
  - situation : dans une forêt à deux kilomètres au nord du maquis de Ghana composé de cinq cases recouvertes de nattes.

- Maquis de Foumban
  - chef de maquis : Tampy Daniel (Fokoué) ;
  - adjoint : Badman (Bangang) ;
  - chef de troupe : Togo Jacques (Bamendou) ;
  - effectifs : 60 combattants en majorité originaires de Bamendou ;
  - armement : 18 fusils de fabrication locale ;
  - situation : dans une forêt à deux kilomètres à l'ouest du maquis de Ghana. Ce maquis était composé de deux grandes cases distantes l'une de l'autre de 500 mètres.
- Maquis de Congo-ville
  - chef de maquis : André Congo (Bamendjou)
  - adjoint : plusieurs en raison de la mobilité des troupes
  - effectif : une centaine de combattants dont une partie provenait des autres maquis détruits ;
  - armement : de nombreux fusils calibre 12 de fabrication locale ;
  - situation : ce maquis était localisé à deux kilomètres à l'ouest du maquis de Ghana, à proximité des monts Bamboutos. Il était composé de deux cases[47].

Au regard de ces maquis, force est de constater que la plupart des chefs rebelles de ce secteur étaient originaires de la Menoua (Bamendou et Fontsa-Toula) où était fixé le PC mobile de Singap Martin. Ces chefs rebelles avaient l'avantage d'évoluer dans une zone où les différences linguistiques n'étaient pas considérables. Ils pouvaient facilement s'adapter ou à défaut s'exprimer en « pidgin » comme la plupart des habitants de la région. Ces rebelles ont laissé une triste image dans la région en raison de leurs exactions sur la population obligée de pourvoir au ravitaillement.

En effet, les maquis de Foumban et du Ghana ont été créés par les combattants venus de Bamendou. Les cinq maquis de la région se ravitaillaient dans la zone britannique et à Bamenda. Le maquis de Ghana occupait une place fondamentale dans ce sens que c'est celui qui s'occupait de la redistribution des munitions dans la région. Ces munitions étaient acquises par le biais d'un trafic dont seuls les chefs de secteur détenaient le secret. Selon Tano Maurice, les marchands de cartouches apportaient en

---

[47] ARO, 1 AA 150, BRH N° 34 de la semaine du 14 au 20 septembre 1960, pp 4-5. Cette structure a été fournie par Tano Maurice, secrétaire du chef rebelle Togo Jacques. Il fut plus tard cadre au Ministère de l'Éducation Nationale.

outre des postes radio et il en existait quatre au maquis de Ghana et une machine à écrire[48]. Il souligne :

> Chaque fois que les marchands de cartouches viennent au maquis, ils sont au nombre d'une vingtaine. Ils apportent aussi du vin, de la bière, du savon, du pétrole, des étoffes et de l'essence qui sert pour (sic) incendier les cases. Les cartouches sont modifiées et ensuite expédiées sur les maquis de Dschang - Bafang et même le Mungo, car d'après les chefs, la situation ne serait pas très bonne dans le coin[49].

Les tenues des combattants étaient cependant offertes par la direction de l'ALNK. L'informateur nous apprend que le 11 septembre 1960, il se rendit au maquis de Bertoua-ville (situé à Bamendou) en compagnie du chef Togo Jacques chercher 19 charges de blousons kakis (chaque charge comprenait 20 blousons) destinés au ravitaillement des combattants des maquis du secteur de Bamboutos.

Il existait de nombreux maquis d'une taille et d'une importance relatives. Toujours au maquis de Ghana-ville fonctionnait une importante forge tenue par des Ibos engagés et payés. Il y fonctionnait également un hôpital sous la direction d'un prénommé Alphonse, infirmier qui fut enlevé à Bafang lors de l'attaque du dispensaire. Les produits pharmaceutiques en provenance du Nigeria via zone britannique y étaient déposés et destinés à l'approvisionnement des maquis de l'intérieur du Département bamiléké.

B. La direction centrale de « Douala-ville »

La direction centrale de « Douala-ville » est l'une des zones les plus névralgiques durant l'insurrection armée en pays bamiléké.

1. Localisation et organigramme

La direction centrale de « Douala-ville » couvrait l'arrondissement de Bafang et le sud de celui de Dschang. Cette direction s'étendait également sur certains groupements de l'arrondissement de Bafoussam dont Bapa, Bapi, Bamendjou, Bangam et Batié. Le PC mobile était tantôt situé à Bamendou, tantôt à Fotouni tantôt à Fondjomekwet. Cette instabilité était due à la répression des FMO et au souci des cadres rebelles de sécuriser leur état-major.

La direction de « Douala-ville » était l'une des plus importantes par sa taille et par son devoir d'assurer la garde rapprochée du chef de l'ALNK. Elle était placée sous le commandement de Kana David alias Malam,

---

[48] *Id.*, p.3.

[49] ARO, 1 AA 158, BRH N° 34, Rapport de l'interrogatoire de Tano Maurice, p.3.

adjoint de Singap dans l'état-major de l'ALNK. Le PC mobile de Singap Martin était localisé dans le rayon d'action de cette direction. Il était implanté tantôt à Bapa, tantôt à Fontsa-Toula, tantôt à Fotouni.

C'est avec une grande discrétion que le PC du chef de l'état-major de l'ALNK était tenu afin de lui assurer une sécurité totale. Selon l'Abbé Nkamgang Martin, prêtre enlevé le 3 janvier 1960 à la mission catholique de Fotouni par les rebelles :

> Singap Martin se montre peu en public. Sa résidence toujours en dehors d'un maquis proprement dit est un lieu tenu secret que très peu de sinistres et même de chefs connaissent. Singap sait cependant se montrer lors des grandes occasions et aux moments critiques[50].

Il était difficile d'obtenir des renseignements précis sur l'emplacement du poste de commandement et ce en raison du soin que prenait Singap lui-même pour empêcher les fuites d'informations par le canal des combattants ou des prisonniers. Il avait fait autour de lui une véritable zone interdite. Il implantait toujours son PC dans des zones faiblement peuplées.

Singap Martin visitait les maquis, convoquait les réunions clandestines afin d'informer les combattants sur l'évolution globale de la lutte. En mars 1960, il convoqua les combattants du secteur Fotouni pour les galvaniser après l'incendie du maquis de « Douala-Ville » par l'aviation française le 12 mars[51].

Il existait au sein de la direction de « Douala-ville » de nombreux maquis que nous pouvons regrouper en trois principaux secteurs : le secteur du sud de Dschang (front de Bamendou), le secteur de Bafang (front de Fotouni) et le secteur de Bafoussam (front de Bamendjou).

Chaque secteur fonctionnait comme une direction locale et dépendait d'un commandant ou d'un chef de secteur. Le secteur de Bamendou était commandé par Sassang François alias Zorro, celui de Bamendjou par Tangatsing Alexandre et celui de Fotouni par Kana David alias Mallam Défense. Ces commandants rebelles étaient en permanence en déplacement afin de superviser les maquis, de donner les directives ou de mener des attaques. Ils instruisaient les combattants, recevaient le butin de guerre et en assuraient une répartition éventuelle. Ils ravitaillaient au besoin les maquis en armes et munitions, en objets vestimentaires et en vivres[52].

---

[50] ARO, 1 AA 158, BRH 35, Rapport du lieutenant-colonel Gribelin, commandant du GTN, p. 3.

[51] *Id.* ; lire également le BRH N° de la semaine du 16 au 22 mars 1960, ARO, 1 AA 173, Menoua (Département), police, activités, 1960-1963.

[52] ANY, Vt 1/14, BRH N° 17, semaine du 18 au 24 mai 1960 ; entretien avec M. Ngouana, 73 ans environ, notable baloum, Baloum le 12 décembre 2004.

En réalité, l'organigramme de la rébellion tendance Singap avait une structure pyramidale qui se présentait comme suit :

- état-major ;
- directions régionales ;
- directions locales ;
- secteurs ;
- maquis.

En raison des difficultés de liaison et d'organisation, ce schéma classique n'a pas été appliqué partout. Son application dépendait largement de l'adhésion massive de la population à l'ALNK. Bien plus, les opérations des forces de l'ordre n'ont pas facilité la stabilisation des combattants et la fondation rapide de tous les maquis. Les directions centrales englobaient les directions locales comprenant chacune onze secteurs dont chacun était formé de quatre maquis.

Sur le terrain, les combattants ont pu s'organiser comme ils pouvaient et il est d'ailleurs très difficile de recenser tous les maquis, car à ce sujet, il n'existe aucune statistique précise et ce n'est pas le mutisme de la plupart des survivants qui viendra lever un pan de voile sur la question. Les maquis étaient aménagés en brousse ou installés dans les concessions mêmes des habitants[53]. Une fois découverts, ces maquis étaient détruits par les forces de l'ordre. C'est ainsi que des centaines de concessions ont été incendiées dont la plupart à l'actif de l'aviation française. Cette méthode est souvent utilisée par l'armée avec des excès dans les zones troublées.

2. Le front de Bamendou dans l'arrondissement de Dschang

Le secteur de Bamendou encore appelé direction locale de Yaoundé-ville était placé sous le commandement de Sassang François alias Zorro. Il couvrait tous les maquis de la zone de la Menoua dont la plupart étaient situés dans les groupements Baleveng, Bamendou, Baloum, Fomopéa, Fontsa-Toula, Fokoué. Le centre de l'arrondissement de Dschang était épargné en raison de la forte concentration des unités de l'armée régulière dans la ville, par ailleurs chef-lieu de la Région bamiléké jusqu'en 1961.

Le village Bamendou a été le fief des chefs rebelles dont les principaux sont Zorro, Sans Pitié, Gentil, André Défenseur, Talon, Maffée Fidèle, Piment. Hormis Gentil, tous ces chefs rebelles étaient originaires des villages voisins et avaient trouvé à Bamendou non seulement un soutien

---

[53] *Id.*

indéfectible de la part de la population, mais aussi et surtout un terrain propice à la localisation des maquis[54].

En effet, le pays bamiléké est situé sur les montagnes et les plateaux. Il est traversé par la dorsale camerounaise qui est une ligne directrice du relief. De direction sud-ouest-nord-est, elle prend naissance dans l'Atlantique et suit la ligne des failles qui part de Sao Tomé (pic de Santa Isabel : 2024 m), le mont Cameroun (4100 m), le mont Manengouba (2396 m), les Monts Bamboutos (2740 m), atteint l'extrémité orientale de l'Adamaoua et se poursuit jusqu'au Tibesti. De nombreux maquis étaient installés sur cette chaîne de montagnes soit sur les pentes abruptes, soit dans les marécages, soit dans des grottes disséminées partout et qui sont de véritables abris souterrains.

La plupart des chefs rebelles s'étaient affublés des pseudonymes qui en fait jouaient le rôle de voile, car ils masquaient leurs véritables identités et leur permettaient d'échapper aux recherches des forces de l'ordre. Certains de ces pseudonymes reflétaient la nature ou le caractère de l'individu. C'est par exemple le cas de « Sans Pitié » de son vrai nom Pemi Pangui Joseph, fils de chef Baloum. Selon nos informateurs, il était un homme d'une rare cruauté. Il ne lésinait jamais sur les moyens à utiliser contre ses adversaires et les traîtres qu'il assassinait en maugréant : « Je suis sans pitié comme les autres l'ont été devant mon père »[55].

Selon cette version, ce chef rebelle par ailleurs illettré agissait plus par vengeance que par nationalisme. En effet, son père Pangui Joseph fait partie des chefs bamiléké qui ont été assassinés par les insurgés pendant le second semestre de l'année 1959. Dans la nuit du 21 au 22 septembre de l'année 1959 furent assassinés par les rebelles Ngouadjeu Jean, chef du groupement Bafou, Djionang Fonakeukeu, sous-chef du groupement Foto par ailleurs assesseur au tribunal du 1er degré de Dschang, Tsague Douglas alias Foyaguem, sous-chef du groupement Baleveng et nombre de leurs collaborateurs[56].

« Sans Pitié » était le cerveau de la rébellion dans la Menoua. Capitaine de l'équipe mobile et personnage réputé pour son courage et sa bravoure, il sillonnait les différents maquis et conduisait les insurgés lors des embuscades ou des coups de main contre les postes de garde civique. En 1966, il est muté dans les Bamboutos et remplacé par Nganou Gaston alias Gentil, fils du chef Bamendou. En février 1967, « Sans Pitié » est de

---

[54] APO, 1 AC 130.

[55] Ngouana M., 73 ans, notable Baloum, Baloum le 12 décembre 2004 ; Fotsing, 75 ans, ex-auxiliaire de gendarmerie, Bamendou le 15 août 2004.

[56] ANY, Vt 1/14, terrorisme, 1959-1960 ; Momo, *Informations sur le terrorisme*..., p, 24. Le chef Baloum quant à lui fut assassiné deux mois plus tard.

nouveau muté dans sa zone opérationnelle de la Menoua. Il réintègre son poste de commandement de Bamendou, mais dans la nuit du 22 au 23 mars de la même année, il est mis hors de combat par les éléments de la garde civique, informés de sa présence par Nkem-Biet, notable Bamendou. Au cours de la même opération, son compagnon d'armes Noumedem Thadée alias Nkrumah fut capturé[57]. Une fois de plus, la trahison joua en défaveur des chefs rebelles.

Quant à Sassang François alias « Zorro Pouvoir Décidé », il était originaire de Fokoué. Fils de Mbeuka et Massagang Lucie, il était un proche de Kingué Abel. Le but de la lutte chez lui était de faire revenir au Cameroun Kingué exilé depuis 1957. Officier de l'ALNK, il fut successivement commandant de la direction locale de Bamendou, ensuite commandant du district militaire de Dschang et enfin commandant de l'état-major du district N° 6 du Moungo. Le 6 septembre 1964, une opération montée par les éléments de la garde civique du commando N° 19 de Bamendou permit de traquer et d'exécuter le commandant Zorro qui, par héroïsme, réussit à blesser légèrement un garde civique. Deux autres combattants furent abattus et plusieurs armes récupérées[58].

Selon le rapport qui rend compte de ce coup de main, la mise hors de combat de Zorro constitue l'un des grands succès de la lutte anti-terroriste en pays bamiléké. Le tableau suivant indique quelques leaders de la rébellion placés sous le commandement de Sassang François. Ces deux tableaux (8 et 9) concernent beaucoup plus les années 1959-1960 et 1961.

De ce fait, ils ne font pas allusion à tous les chefs rebelles[59]. Dans la zone de Bamendou, les maquis étaient organisés en secteurs. On distinguait trois principaux secteurs dont « Bonabéri » commandé par Talon Jean, « Akonolinga » commandé par Maffée Fidèle et « Léopold-ville » [60]commandé par Pémi Pangui Joseph. Chaque secteur comprenait quatre maquis de 20 à 30 combattants chacun. Chaque combattant pouvait être muté en fonction des exigences de l'heure[61].

[57] ARO, 1 AA 109, Menoua (Département de la), terrorisme, 1966 ; Fotsing, 75 ans, ex-auxiliaire de gendarmerie, Bamendou le 15 août 2004.

[58] ANY, 1 AA 450 (13), RQ N° 2865 ; Lire également ARO, 1 AA 158, Cameroun, réunification, 1960.

[59] D'autres chefs rebelles ont dirigé les maquis dans ce secteur en l'occurrence Setta Pantalon, Serki, Talon Mafée Fidèle.

[60] « Bonabéri » constituait le secteur nord-ouest, « Akonolinga » le secteur central et « Léopold-ville » le secteur est.

[61] ARO, 1AA128, Rébellion, éradication, 1960. Rapport de sûreté n°1823 du 16 août 1960.

Tableau 8 : Quelques leaders de l'insurrection armée dans la zone de Bamendou en 1964

Noms	Pseudonymes	Zones d'opération	Rôle
Sassang François	Zorro	Bamendou-Baloum Fontsa-Toula, Fomopea	Commandant de secteur
Pangui Pemi Joseph	Sans Pitié	Bamendou II	Capitaine de l'équipe mobile
Nganou Gaston	Gentil	Nzinto	Chef de camp
Tsalefack Jules	Ngoho	Bamendou II	Chef de troupe
Noumedem Thadée	Nkrumah	Bamendou II /Fokoué	Adjoint de Sans Pitié
Nodem Trayossep		Bamendou II / Fontsa-Toula	Chef de troupe
Mekontchou André	André défenseur	Bamendou I	Chef de camp
	Bon blanc	Bamendou I/Baloum	Chef de l'équipe mobile
	Attaque	Bamendou II	Chef de troupe
Tangemo Alphonse	Setta Pantalon	Bamendou I	Chef de l'équipe mobile

Source : Tableau réalisé par nous à partir des informations recueillies sur le terrain et aux archives : ARO, 1AA128, Rébellion, éradication, 1960 ; ARO, 1 AA 173, Menoua (Département de la), terrorisme, 1960-1963 ; ANY, 1 AA 450 (12), 1AA450 (12) UPC, 1960.

Tableau 9 : Les maquis de Bamendou et leurs noms déguisés

Noms déguisés du maquis	Quartier de localisation	Chefs du maquis
Yaoundé I	Toula	Sipe Djoda
Yaoundé II	Lefetsa	Péta
Yaoundé III	Mougou	Nganou Gaston
Douala Down	King place	Nodem Trayossem
Ebolowa	Monlepeu	Attaque
Brazzaville	Lefetsa	Tsalefack Jules
Manjo-ville	King place	Tangemo Alphonse

Source : Tableau réalisé par nous à partir des informations recueillies sur le terrain et aux archives (ARO, 1 AA 128, Rébellion, éradication, 1960 ; ARO, 1 AA 173, Menoua, (Département de la), terrorisme, 1960-1963).

Tous les maquis étaient situés à l'intérieur des villages et de ce fait, éloignés de l'axe routier Bafoussam-Dschang (environ (52 kilomètres). Cette localisation était stratégique dans ce sens qu'elle éloignait les maquis de l'armée régulière.

En effet, pour éviter l'intervention rapide des soldats dans le secteur, surtout après une opération, les rebelles saccageaient les voies de communication. Il s'agissait de couper les ponts et de creuser les tranchées sur les principales voies de communication. Cette opération visait surtout à empêcher le passage des véhicules ou des camions transportant les militaires. Elle constituait par ailleurs une embuscade, car un manque de vigilance des FMO pouvait être fatal pour le commando.

L'une des actions spectaculaires, mais macabres des rebelles de ce secteur est la deuxième attaque meurtrière de la ville de Dschang dans la nuit du 18 au 19 février 1960. Selon *La Presse du Cameroun,* deux bandes terroristes fortes de deux à trois cents individus chacune attaquèrent les quartiers excentriques du nord et du sud de Dschang et firent au total 78 morts, dont la moitié carbonisée. De nombreuses cases furent incendiées durant cette opération[62]. Momo Grégoire fait allusion à une troisième attaque de la même ville en septembre 1960. Celle-ci se solda par un cuisant échec : les forces de l'ordre, intervenues à temps, poussèrent les troupes rebelles à la débandade et le lendemain, les « fourvoyés furent ramassés comme des sauterelles sous la pluie »[63].

La réaction du GTN à l'égard du secteur de Bamendou a été très énergique surtout à travers les opérations ABC Ø 3 et ABC Ø 4 de septembre 1960. Ces différentes opérations dans les groupements Fomopéa, Fokoué, Fontsa-Toula, Baloum et Bamendou mirent en déroute ce secteur rebelle. Plusieurs insurgés y trouvèrent la mort et d'autres se rallièrent[64].

En effet, devant la violence de l'aviation française et l'action des fantassins déterminés à réduire à néant l'insurrection armée, le commandant Zorro ordonna aux combattants de cacher les armes et de se rallier momentanément afin que les commandants puissent procéder à la réorganisation de la rébellion[65].

---

[62] *La Presse du Cameroun* N° 2 950 du 20 et 21 février 1960 ; *La Presse du Cameroun* N° 2951 du lundi 22 février 1960 ; lire également G. Momo, *Informations sur le terrorisme...*, p.23-24 ; ARO, 1AA 173, BRH N° 8, semaine du 16 au 22 mars 1960.

[63] Momo, *Informations sur le terrorisme ...*, p. 23-24.

[64] ARO, 1 AA 158, BRH N° 34 de la semaine du 14 au 20 septembre 1960.

[65] ARO, 1 AA 158, Cameroun, réunification, 1960. BRH N° 36 de la semaine du 28 septembre au 4 octobre 1960. Rapport de l'interrogatoire du chef d'unité Fotopi Nestor arrêté le 26 septembre 1960 par le GTN.

Dans une lettre envoyée au « Grand Mallam » (Kana David) datée du 18 septembre 1960, Zorro fait le point des maquis sous un ton alarmant :

> En arrivant au village, j'ai trouvé que tous les hommes se sont tous dérangés. Les sinistres qu'ils étaient (sic) à Fondjomekwet, ont les ai chassés (sic) et ils ont posez (sic) tous les fusils, et ils ont pris la direction de chez eux, ici [Bamendou], j'ai trouvé quelques-uns... Les keutous [militaires] ont attaché leurs camps partout... Moi-même j'ai vu et cela ma trop dépasser (sic), les restes de sinistres que j'ai trouvés à Yaoundé, je les ai dit de garder un peu les fusils et ils ne marchent plus jusqu'on les voit pour attendre un peu... MAFFE Fidèle est ici seul, et sa ne le laisse pas (sic)[66].

Cette lettre envoyée au commandant Kana David, adjoint de Singap Martin, témoigne de l'ampleur de la répression et de la désorganisation des maquis par les FMO. Ce démantèlement a imposé une légère trêve dans la plupart des zones touchées par la rébellion, car aucune zone ne fut épargnée par une répression aveugle organisée par les officiers français envoyés en pays bamiléké pour la circonstance. Parmi les secteurs les plus visés, Bafang occupa une place de choix.

3. Le front de Fotouni dans l'arrondissement de Bafang

Dans l'arrondissement de Bafang, les maquis étaient placés sous le commandement de Kana David dont le PC était situé tantôt à Fotouni tantôt à Fondjomekwet. Tous les maquis dépendaient de Douala-ville, maquis central de la direction. Localisé d'abord dans le groupement Fotouni, le maquis de « Douala-Ville » fut déplacé à Fondjomekwet (quartier Kotcha) entre mars-avril 1960 après la destruction de celui de Fotouni par les FMO[67]. Le poste de commandement de Kana David était composé d'un secrétariat dirigé par Tikinoué Jean Pierre alias Jean Pierre le Redoutable, d'une trésorerie, des agents de liaison et de commandement.

Les directions locales dépendant de la direction centrale de Douala-ville étaient Garoua, Accra, la Moumée, Batouri et Dakar. Chacune de ces directions avait 11 secteurs soit 44 maquis. Par exemple, la direction locale de Garoua était d'abord commandée par « Car-Mbouda ». Tué le 19 avril 1960, il fut remplacé par « Maurice » muté à Mbouda au début du mois de mai 1960 et remplacé par Ngadjeu Paul. La direction locale de Garoua s'étendait sur les groupements suivants : Bassa, Bandoumkassa,

---

[66] ARO, 1 AA 158, Cameroun, réunification, 1960. BRH N° 34 de la semaine du 14 septembre au 20 septembre 1960.

[67] ARO, 1 AA 158, Cameroun, réunification, 1960. BRH 35, Rapport du lieutenant Colonel Gribelin.

Babouantou, Bandoumgia, Banka, Babone, Baboutcha-Ngaleu, Fombeli, Fontsinga, Baboutcha-Nitcheu, Fondanti, Bakomako, Bamfelouk[68].

Comme partout ailleurs, les maquis portaient des noms déguisés. C'est ainsi qu'on avait par exemple des maquis dits « Garoua petit pays » situé à Babouantou, « Amérique » situé à Badoumgia, « Fort Lamy » (groupement Bankouop-Bassa), « Gabon » (Bakondji)[69]. De nombreuses armes étaient produites dans ces maquis et selon le lieutenant-colonel Gribelin, il y avait dans le groupement Fondjomekwet plus d'armes que de maquisards[70].

Tableau 10 : État de quelques maquis de la direction centrale de « Douala-ville »

Nom déguisé du maquis	Village de localisation	Chef de maquis	Effectif
Suza-Sanaga	Batoutcha-Nitcheu	Monkam André	25
Moyen-Congo	Fongoli	Jean le Maître	28
Sanaga-Maritime	Baboutcha-Nitcheu	Noumgou Christophe	37
Canada	Fotouni	Ngangom Auguste	26
Moscou	Babouantou	Pierre Cameroun	67
Ghana centre	Babouantou		34
Tibati	Bandoumkassa	Joseph	22
Nanga Eboko	Bandoumkassa	Nkamaha Prosper	17
Bangui	Bana	Nkouemo Jean -	17
Accra	Batcha	Mallam Bibia	25
Tcheko I	Baboutcha-Ngaleu	Tiako Emmanuel	30

Source : Tableau établi par nous à partir des données d'archives et des enquêtes sur le terrain.

Au terme des opérations « Épervier » et « Quintette » des mois de mars et avril 1960, plusieurs maquis ont été détruits. Ce fut le cas des maquis de Garoua, de Dschang-ville (dans le groupement Fotouni). En effet, le nombre de maquis a beaucoup varié dans le temps en raison des opérations de maintien de l'ordre et de la lassitude des combattants.

---

[68] ANY, Vt 1/14, sécurité, activités terroristes, BRH N° 17, semaine du 18 au 24 mai 1960.

[69] ARO, 1 AA 173, Menoua (Département de la), police, activités, 1963-1960.BRH N° 12 de la semaine du 13 au 19 avril 1960.

[70] ARO, 1 AA 173, Menoua (Département de la), police, activités, 1963-1960. BRH N° 16 de la semaine du 11 au 17 mai 1960.

En effet, face à la violence de la répression, Singap Martin ordonna aux combattants dès mi-août 1960 de remettre leurs armes et de se rallier en attendant l'appel des chefs rebelles pour la reprise des opérations. C'est au cours de cette campagne que plusieurs individus enlevés auparavant furent libérés[71]. Ceux-ci dénoncèrent les rebelles auprès des autorités qui en profitèrent pour intensifier leur campagne et pour démanteler le réseau terroriste.

Du côté rebelle, les commandants Sassang François alias Zorro, Pemi Pangui Joseph alias Sans Pitié, Tikinoué Jean Pierre alias Jean Pierre le Redoutable et Kana David tinrent des réunions clandestines pour demander aux combattants de retourner dans les villages tout en restant en alerte. Ce fut le cas le 8 septembre 1960 au marché de Fontsa-Toula où Jean Pierre le Redoutable choisit neuf personnes pour conduire les ralliés avec l'arbre de la paix (*Kekeng)*[72].

Le même scénario se produisit à la même date au maquis de Yaoundé I à Bamendou au cours d'une assemblée tenue par Zorro et Sans Pitié[73]. Le ralliement massif de la population entrée sous contrainte au maquis porta un coup dur aux insurgés, car certains ralliés conduisirent même les FMO dans les différents maquis afin de les détruire et traquer tous ceux contre qui le gouvernement avait lancé les mandats d'arrêt. Les FMO lancèrent éperdument une vaste campagne de recherche des armes remises aux chefs rebelles par les combattants avant leur ralliement.

C. La direction centrale de Batcha-Bana

1. Localisation

La direction de Batcha-Bana couvrait l'ensemble de l'arrondissement de Bangangté, une partie de l'arrondissement de Bafoussam et une partie de l'arrondissement de Bafang. Elle contrôlait le massif de Bana, l'axe

[71] Ce fut le cas de Siwoui Jean Michel, ancien élève au collège Saint-Paul de Bafang enlevé en décembre 1959 ; de Tchaleu Alexandre (21 ans), élève au collège Technique de Douala enlevé en mars 1960 ; de Tchouabou Michel, infirmier à l'hôpital Ad Lucem de Bafang enlevé lors du pillage dudit établissement.

[72] ARO, 1 AA 158, BRH N° 35. Rapport de l'interrogatoire de Noupoué Isaac du 25 septembre 1960, ancien commerçant à Bafang enlevé le 6 février 1960 ; voir également interrogatoire de Bikoula Hubert (29 ans) du 25 septembre 1960, enlevé par les rebelles le 17 juin 1959 à la Moumée, ARO, 1AA 158, BRH N° 35.

[73] Rapport de l'interrogatoire de Bikoula Hubert (29 ans) du 25 septembre 1960, enlevé par les rebelles le 17 juin 1959 à la Moumée, ARO, 1 AA 158, BRH N° 35.

Bafang-Bangangté, les groupements de Bangou et Bandenkop dans l'arrondissement de Bafoussam[74].

La direction de Batcha-Bana fut mise en place au début de l'année 1960. L'arrondissement de Bangangté qu'elle couvrait était jusqu'alors une zone faiblement touchée par la rébellion. Selon Djankou Dantsé Henriette, la naissance tardive du maquis dans le Ndé s'explique d'abord par la xénophobie de la population qui se manifestait par le rejet de l'étranger par crainte que ceux-ci ne remettent en cause la paix intérieure. Très peu d'étrangers y vivaient sauf les missionnaires et les administrateurs coloniaux[75].

Une autre raison qui explique l'adhésion tardive de la population du Ndé à la rébellion est le sous-peuplement dû à la forte émigration des jeunes loin de leurs villages et en direction du Moungo, de Douala et de Yaoundé. Jusqu'en 1965, le Ndé n'était peuplé que de 86 000 habitants avec une densité de 40 habitants au kilomètre carré contre 180 dans la Mifi, 105 dans la Menoua, 95 dans le Haut-Nkam et 90 dans le Bamboutos. À cela, il faudrait ajouter la dominance des sols sablo-argileux peu propices à l'agriculture et représentant 42,6 % de sols érodés. En plus, il y a l'existence d'une population peu politisée. Les idées politiques n'y avaient pas eu une résonance favorable. Même le Kumzé, association des chefs traditionnels à caractère politique, n'y avait pas soulevé l'enthousiasme de la population[76].

Ainsi, la dissolution de l'UPC n'y entraîna directement aucun trouble comme dans les autres subdivisions de la Région bamiléké. La population resta caractérisée par son désintéressement à la politique et par l'analphabétisme. La genèse de la rébellion dans le Ndé ne prit corps qu'en 1958 avec les problèmes liés à la chefferie traditionnelle, à l'intensification de la répression dans les subdivisions de Dschang et surtout de Bafoussam et à la réaction des upécistes au lendemain du vote de l'ONU de mars 1959 sur la levée de tutelle sur le Cameroun.

La naissance du maquis dans la subdivision de Bangangté fut la résultante de la répression du mouvement nationaliste dans la subdivision de Bafoussam, car à la suite de la destruction de plusieurs maquis, les combattants se dispersèrent et s'infiltrèrent partout. Sur le terrain, ils trouvèrent une poignée de mécontents qu'ils convainquirent et exploitèrent

[74] ARO, 1 AA 173, Menoua (Département de la), police, activités, 1963-1960. BRH N° 16 du 11 au 17 mai 1960. Aujourd'hui, Bangou et Bandenkop font partie du département des Hauts-Plateaux.

[75] H. Djankou Dantsé, « Le maquis et ses effets dans le Ndé, 1958-1970 », Mémoire de Maîtrise d'histoire, Université de Yaoundé I, 1999, p.7.

[76] *Ibid.*, pp - 8-9. Lire également ANY, APA 11746, Rapports annuels 1947-1951.

à des fins politiques[77]. Avec l'embrasement général de 1959, la subdivision de Bangangté glissa dans le camp de la rébellion pour abriter plus tard les organes et institutions de l'ALNK et du Comité Révolutionnaire.

2. Architecture des maquis dans la direction centrale de Batcha-Bana

Contrairement aux autres directions centrales, la direction de Batcha-Bana regroupait peu de maquis permanents. Durant l'année 1960, sept maquis furent recensés dans cette direction par le GTN et dont voici la composition :

- Maquis de Victoria I
  - situation : groupement Bangou (parallèle LF 217-122) ;
  - effectif : 50 hommes environ et 6 femmes ;
  - armement : 6 fusils de traite et un pistolet local ;
  - chef de poste : Panga Jean ;
  - adjoint : Thomas de Bamena ;
  - composition du camp : 4 cases construites en terre recouvertes de nattes.
- Maquis de Victoria II
  - situation : groupement Bangou (800 mètres au sud-ouest de la chefferie) ;
  - effectif : 45 hommes et 3 femmes ;
  - armement : 3 fusils de fabrication locale tirant des cartouches de chasse calibre 12 ;
  - chef de poste : Kamayou Paul Bernard ;
  - composition du camp : trois cases construites en briques de terre et recouvertes de nattes.
- Maquis de Victoria III
  - Situation : groupement Bangou, quartier Famlem dans une vallée parsemée de bambous approximativement en LF 244-115 ;
  - effectif : 45 hommes et 3 femmes ;
  - armement : 3 fusils de chasse calibre 12 ;
  - chef de poste : Émile, ex-moniteur à la mission protestante de Bamena ;
  - composition du camp : 4 cases construites en terre et en bambous, recouvertes de nattes.

---

[77] ARO, ARO, 1 AA 158, Cameroun, réunification, 1960.

- Maquis d'Accra
  - situation : groupement Batcha, arrondissement de Bafang, sur la piste reliant Batchingou à Batcha (près de la mission protestante en LF 213-064) ;
  - effectif : une centaine de combattants ;
  - armement : 3 fusils de guerre Matricule 36, un fusil à 2 canons (volé au chef supérieur de Bana le 16 novembre 1959 lors de l'attaque de sa chefferie), plusieurs fusils de traite ;
  - chefs de maquis : Amadou, Château et Mallam ;
  - composition du camp : 7 cases dont une sert d'hôpital et où sont entreposés les médicaments.

-Maquis de Moya :
  - localisation : groupement Moya ;
  - effectif : 40 combattants ;
  - armement : 5 fusils de traite ;
  - chef du maquis : Tembou de Bangou.

- Maquis de Batoufam
  - localisation : Batoufam (vers LF-274-153) ;
  - effectif : 150 combattants originaires de Bangou, Batoufam, Bandenkop, Bazou ;
  - armement : 1 fusil de 5 coups de marque européenne dérobé au chef Batoufam, 6 fusils de chasse calibre 12 et de nombreux fusils de traite.
  - chef de maquis : Tchantchouang de Batoufam[78].

- Maquis d'Akonolinga
  - localisation : groupement Bakonji ;
  - effectif : 54 hommes et 4 femmes ;
  - chefs de maquis : un prénommé Raphaël (originaire de Batcha), Tchetou Bonaventure et Oichinzi Alter ;
  - armement : 3 fusils de traite[79].

---

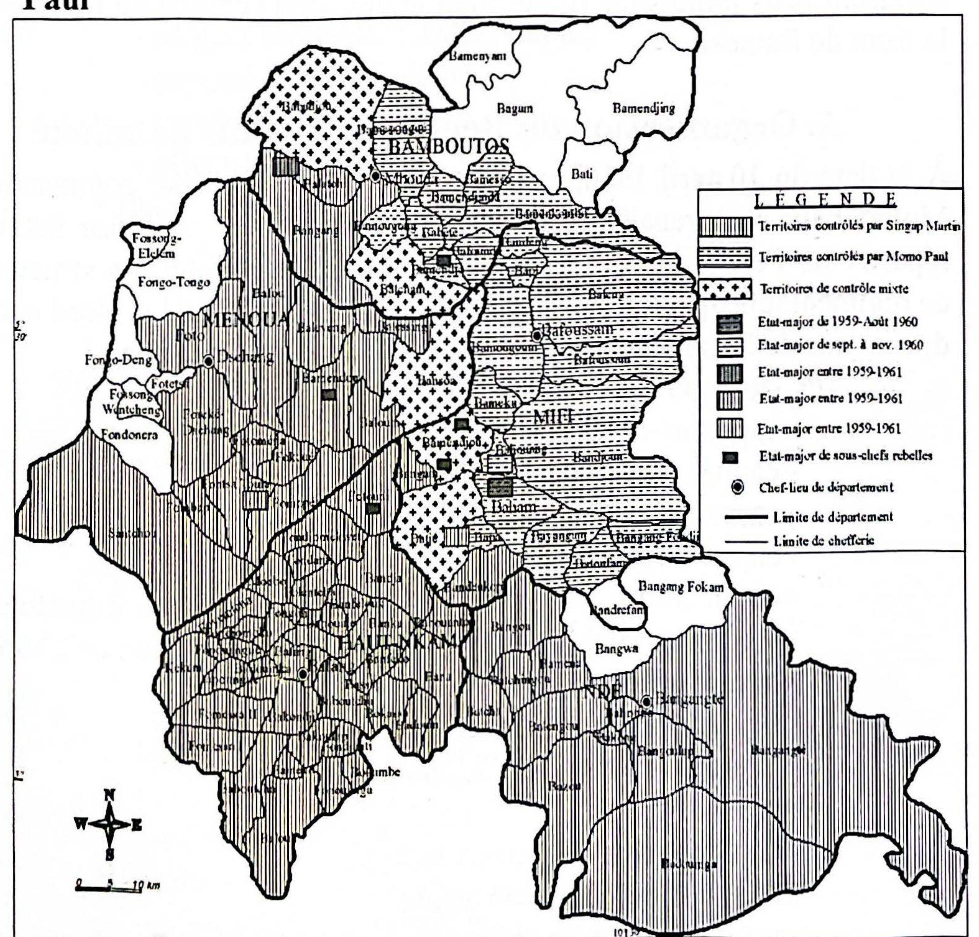
[78] Rapport de l'interrogatoire de Djuida Zacharie, chauffeur et ex-rebelle, fait prisonnier en avril 1960 par les FMO, ARO, 1 AA 173, Menoua (Département), police, activités, 1960-1963. BRH N° 15 de la semaine du 4 au 10 mai 1960.

[79]ARO, 1 AA 173, Menoua (Département), police, activités, 1960-1963. BRH N° 15 de la semaine du 4 au 10 mai 1960. Rapport de l'interrogatoire de Tchaleu Alexandre, ancien élève au Collège Technique de Douala enlevé en mars 1960 à Bafang et rallié deux mois plus tard.

Le maquis de Moya opérait en collaboration avec les éléments éparpillés dans les groupements de Bazou et de Balengou. Le maquis d'Accra fonctionnait avec deux infirmiers dont Tiambo Pierre, ex-aide-infirmier du poste médical de Bana enlevé par les insurgés et pratiquant la médecine moderne ; Siague Abel, pratiquant la médecine traditionnelle.

Les statistiques sur l'armement de cette direction laissent penser que les combattants de la zone étaient insuffisamment et faiblement armés contrairement à ceux des autres directions. Cette faiblesse est liée à l'absence des forges dans les maquis et à un ravitaillement insuffisant de cette direction par la hiérarchie de l'ALNK.

Figure 7 : Carte des zones occupées par Singap Martin et Momo Paul



Source : Carte élaborée par nous à partir des données d'archives et d'enquête sur le terrain.

La recherche des armes modernes conduisit les insurgés à l'attaque de la chefferie de Bana en janvier 1960. Au cours de cette attaque, plusieurs cases furent incendiées et de nombreux objets royaux emportés. C'est dans le même dessein que les mêmes bandes rebelles attaquèrent à deux reprises

la ville de Bangangté en janvier et février 1960. La première attaque leur permit de piller le dispensaire de Bangangté et d'emporter un stock de produits pharmaceutiques qui leur permettaient de soigner leurs blessés[80].

III. Les maquis d'obédience Momo Paul

Les insurgés d'obédience Momo Paul s'organisèrent suivant un schéma quasiment différent de celui de Singap Martin. Après la dissidence, l'influence de Momo s'étendit particulièrement sur l'arrondissement de Bafoussam, une partie de l'arrondissement de Mbouda et de Dschang. Le chef rebelle Momo Paul mit sur pied deux régiments, dont le régiment N° 1 en pays bamiléké et le régiment N° 2 dans le Moungo. Outre ces régiments, il existait deux importants fronts, dont la direction centrale de Bamendjo et le front de Bameka.

A. Organisation du Régiment N° 1 du Bamiléké

À la date du 10 avril 1960, le régiment N° 1 du Bamiléké commandé par Momo Paul comprenait un poste de commandement et douze bataillons répartis sur l'ensemble de l'arrondissement de Bafoussam. La structure de ce régiment telle que découverte par le Groupement Tactique Nord dans les documents de Momo Paul se présente de la manière suivante :

*PC du régiment :
- capitaine-chef : Momo Paul Génie ;
- capitaine chef adjoint : Mbah Abraham ;
- secrétaire capitaine : Nzogang Emmanuel ;
- capitaine chargé des opérations : Mbouna Félix ;
- commissaire chargé des renseignements : Naoussi Anatole ;
- commissaire chargé du recrutement des combattants : Metcheo Pierre Marie ;
- lieutenant économe : Tcheutchoua Emmanuel ;
- lieutenant technique : Kamtcha Paul.

* Bataillon N° 1 :
- adjudant-chef : Koguem Joseph ;
- adjudant adjoint : Soh Michel ;
- sergent secrétaire : Kamdem Germain ;
- sergent : Nzokou Jean ;
- caporal : Tayo Michel ;
- combattants : 23 ;

[80] ARO, 1 AA 173, Menoua (Département), police, activités, 1960-1963. BRH N° 15 de la semaine du 4 mai au 10 mai 1960. Rapport de l'interrogatoire de Djuida Zacharie.

- effectif total : 28.

* Bataillon N° 2
  - adjudant-chef : Talla Jean ;
  - adjudant-chef adjoint : Tadoumgang Maurice ;
  - sergent secrétaire : Kamgaing Thomas ;
  - sergent : Kambeu Ebénézer ;
  - caporal : Fonouk Emmanuel ;
  - combattants : 22 ;
  - effectif total : 27.
* Bataillon N° 3
  - adjudant-chef : Tamo Remy ;
  - adjudant-chef Adjoint : Tatchoupda Jean ;
  - sergent : Chedjou Philippe ;
  - sergent secrétaire : Talla André ;
  - caporal : Djoko Fidèle ;
  - combattants : 22 ;
  - effectif total : 27.
* Bataillon N° 4
  - adjudant-chef : Toko Jean ;
  - adjudant-chef adjoint : Tokam Joseph ;
  - sergent : Mouafo Chrétien ;
  - sergent secrétaire : Nawoussi Joseph ;
  - caporal : Chendjou Michel ;
  - combattants : 22 ;
  - effectif total : 27.
* Bataillon N° 5
  - adjudant-chef : Pone Christophe ;
  - adjudant-chef adjoint : Tetadtié Jean ;
  - sergent secrétaire : Nana Pascal ;
  - sergent : Zogne Lucas ;
  - caporal : Noutchowa Joseph ;
  - combattants : 22 ;
  - effectif total : 27.
* Bataillon N° 6
  - adjudant-chef : Fonok Jean ;
  - adjudant-chef adjoint : Kammogne Lucas ;
  - sergent secrétaire : Noupadja Jean ;
  - sergent : Kouam Lucas ;
  - caporal : Fokou Joseph ;
  - combattants : 22 ;
  - effectif total : 27.
* Bataillon N° 7

- adjudant-chef : Fowo joseph ;
- adjudant-chef adjoint : Keweu Emile ;
- sergent secrétaire : Nzokou Gabriel ;
- sergent : Moneffo Sighanou ;
- caporal : Deffo Joseph ;
- combattants : 22 ;
- effectif total : 27.

* Bataillon N° 8
  - adjudant-chef : Kouam Maurice ;
  - adjudant-chef adjoint : Foko Barnabé ;
  - sergent secrétaire : Kamgo Raphael ;
  - sergent : Nekou Michel ;
  - caporal : Tamthe André ;
  - combattants : 22 ;
  - effectif total : 27.
* Bataillon N° 9
  - adjudant-chef : Fogaing Jean ;
  - adjudant-chef adjoint : Wowa Léonard ;
  - sergent secrétaire : Kouam Augustin ;
  - sergent : Ténekam Joseph ;
  - caporal : Talla Pierre ;
  - combattants : 22 ;
  - effectif total : 27.
* Bataillon N° 10
  - adjudant-chef : Tedjou André ;
  - adjudant-chef adjoint : Fowo Zacharie ;
  - sergent secrétaire : Toumaga Jean-Pierre ;
  - sergent : Kamdem Dominique ;
  - caporal : Fodop Joseph ;
  - combattants : 22 ;
  - effectif total : 27.
* Bataillon N° 11
  - adjudant-chef : Souop Kandjou Bernard ;
  - adjudant-chef adjoint : Soh François ;
  - sergent secrétaire : Djetchouang Thomas ;
  - sergent : Djoko Paul ;
  - caporal : Takam Joseph ;
  - combattants : 22 ;
  - effectif total : 27 ;

* Bataillon N° 12
  - adjudant-chef : Doge Timothée ;
  - adjudant-chef adjoint : Aïmen joseph ;
  - sergent secrétaire : Poteau Etienne ;
  - sergent : Panthère Paul ;
  - caporal : Lune Samuel ;
  - combattants : 18 ;
  - effectif total : 23[81].

Au regard de cette structure, nous constatons que chaque bataillon était commandé par un adjudant-chef. La moyenne des combattants dans un bataillon était de 27, ce qui donne au total 221 combattants. Les combattants du régiment N° 1 étaient essentiellement recrutés dans l'arrondissement de Bafousssam et plus particulièrement dans le groupement Baham d'où est originaire Momo Paul. Celui-ci a su canaliser les tensions sociales pour mettre sur pied son régiment dont le PC était mobile. Selon Tonpoula Gaston, secrétaire du comité central de l'UPC de Batié arrêté le 5 octobre 1959 par les FMO,

> Momo Paul se déplace sans cesse dans le périmètre Fotouni, Batié, Bahouang, Bameka, Bansoa, Bamendjou. [Il] circule toujours accompagné d'une quinzaine d'hommes armés de fusils de chasse calibre 12, de fusils de fabrication locale, de lances et de machettes. Quelques hommes sont porteurs de pistolets automatiques camouflés dans les chiffons[82].

Momo Paul était le chef suprême du Régiment N° 1. Il estimait n'avoir aucune subordination à l'égard de Singap Martin, chef d'état-major de l'ALNK et s'appuyait sur les combattants et les populations non combattantes pour financer ses activités fractionnelles. En effet, il les utilisait comme support logistique (nourriture, vêtements, acquisition des armes). Il rançonnait la population et les fonds collectés étaient destinés en partie à l'entretien et à l'équipement des formations paramilitaires.

Le recrutement des combattants dans le régiment N° 1 s'opérait lors des réunions clandestines de l'UPC. N'étaient admis que ceux qui avaient déjà fait leurs preuves et étaient connus comme partisans de la « libération » du Cameroun. L'adhésion était suivie d'un serment de fidélité et d'un engagement à ne jamais trahir les révolutionnaires[83].

---

[81] ARO, 1 AA 158, BRH N°36.

[82] ARO, 1AA7, BRH N°5, semaine du 8 au 14 octobre 1959, pp. 13-14.

[83] ARO, 1AA7, Bulletin hebdomadaire de renseignements de la période du 24 juin au 1er juillet 1959, p. 4.

La discipline militaire était assez rigoureuse au sein du régiment Momo. Par une note du 25 janvier 1960, Momo Paul rendait obligatoires le respect du droit militaire, la discipline, la politesse réciproque, la propreté, la patrouille et la gymnastique. Tout acte contraire à ces ordonnances était corrigé par une fessée de 25 coups[84]. Le régiment condamnait le pillage, le vol et la convoitise d'une femme. Les combattants coupables de tels actes étaient corrigés par une fessée de 25 coups et un congé de 1 à 3 mois. Lors des attaques, la marche à reculons et la moindre trahison étaient strictement prohibées et punies par une dégradation. Les adjudants avaient le droit de corriger sévèrement les combattants subalternes à la chicotte. Un conseil des adjudants permettait au régiment Momo d'étudier les stratégies de lutte appropriées et de prendre des résolutions concernant la révolution[85].

Cette structure du Régiment N° 1 souffrait cependant de nombreuses insuffisances. Tout d'abord, elle ne faisait pas allusion aux zones d'action de chaque bataillon. Plus grave encore était, selon nos informateurs, la méconnaissance de l'ordre des bataillons sur le terrain. Nos enquêtes sur le terrain à ce sujet se sont avérées infructueuses. En outre, cette structure ne fait pas allusion au treizième bataillon implanté dans le groupement Bameka et commandé par le capitaine Mba Abraham. Ce bataillon était certainement le plus important par la taille de son effectif. Il était constitué de 46 combattants recrutés essentiellement dans le groupement Bameka. Il avait une allure régionale bien déterminée contrairement aux autres bataillons formés plus diversement[86].

B. La direction centrale de Bamendjo

La direction centrale de Bamendjo est l'un des plus grands fiefs de la rébellion dans le pays bamiléké. Elle a d'abord fonctionné en collaboration avec les bandes d'obédience Momo Paul, ensuite avec Singap Martin et enfin, avec Ouandié Ernest.

1. Localisation

En dehors du rayon d'action de la direction centrale de l'ouest de l'arrondissement de Mbouda, la direction centrale de Bamendjo s'étendait sur l'ensemble de la région, les groupements Balessing et Bansoa dans l'arrondissement de Dschang et une partie du groupement Bamougoum dans l'arrondissement de Bafoussam. Dans le groupement Babajou, une

---

[84] ARO, 1 AA 342. Momo Paul , « Modernisation, discipline militaire à mettre en pratique par les chefs des bataillons ».
[85] *Id.*
[86]ARO, 1AA7, BRH N° 5 de la semaine du 8 au 14 octobre 1959.

véritable lutte d'influence avait eu lieu entre janvier et avril 1960 entre les deux principales bandes rivales qui se partageaient cette zone[87].

Le poste de commandement de la direction centrale de Bamendjo était localisé dans le quartier Bakazou du groupement Bamendjo. Il était placé sous le commandement de Ndeléné Jérémie dont l'influence se faisait sentir jusque dans les groupements Bameka, Bandeng, Bapi et Banefo dans l'arrondissement de Bafoussam. En effet, le ralliement de Momo Paul en mars 1960 provoqua le virement de certains de ses partisans vers la direction centrale de Bamendjo[88]. Mais qui est Ndeléné Jérémie ?

2. Ndeléné et la direction centrale de Bamendjo

Ndeléné Jérémie est né vers 1920 à Bamendjo[89]. Fils du notable Kuefogoh et de Makeuné originaire de Babété, il était issu d'une famille polygamique. Son éducation fut essentiellement traditionnelle et familiale comme la plupart de celle des enfants de son époque compte tenu de l'éloignement de ses parents par rapport à la situation des établissements scolaires.

En effet, c'est après la création de la subdivision de Mbouda en 1950 que la zone fut véritablement dotée d'établissements scolaires. Avant cette date, l'école régionale de Dschang était alors composée des écoles de villages basées dans les chefs-lieux de subdivision de Dschang, de Bafoussam, de Bafang et de Bangangté[90]. Mbouda à cette époque dépendait encore de Dschang et la distance entre ces deux secteurs dépasse trente kilomètres. On comprend ainsi la sous-scolarisation des enfants jusqu'aux années 1950, période au cours de laquelle Ndeléné était trop âgé pour s'inscrire dans un établissement primaire.

C'est dire que Ndeléné a été élevé dans le moule traditionnel loin de l'école occidentale. Ce handicap n'augurait pas une prestigieuse carrière politico-militaire. C'est l'un des paradoxes de l'histoire de cet homme que les témoignages qualifient comme étant un combattant courageux, autoritaire et ambitieux. Diffo Gilles souligne qu'en dépit de son analphabétisme, il était un vrai génie[91]. Sans avoir reçu une éducation occidentale et par conséquent ne pouvant accéder un emploi dans

[87] Pendant le mois de février 1960, les partisans de Momo et ceux de Singap s'y affrontèrent à plusieurs reprises faisant au passage de nombreuses victimes.

[88] ARO, 1 AA 128, Rébellion, éradication, 1960.

[89] E. Tchinda, 70 ans environ, ancien capitaine de l'équipe mobile de Ndeléné, Bamendjo le 3 novembre 2000 ; J. Tchio 70 ans, ancien chef d'unité au maquis d'obédience Ndeléné, Mbouda le 27 novembre 2000.

[90] ANY, 2 AC 8688, Mbouda (Cameroun), École, création, 1953.

[91] G. Diffo, *Bamboutos : héros ou victime ?* Yaoundé, IMA, 1995, p.14.

l'administration, Ndeléné se consacre aux activités agricoles et à la chasse. Cette dernière activité développe en lui des qualités physiques et militaires qui préfigurent un chef de guerre. Au cours de la décennie 40, son père meurt et il est désigné pour lui succéder. Il devient notable et son importance grandit dans la cour royale du fait de ses dons de voyance et de tradi-praticien. Ces deux activités lui confèrent une réputation certaine dans la région et les malades accourent vers lui. Son efficacité semble avoir été incontestable. À ce sujet, Fopa Samuel parle d'un « sorcier émérite »[92]. C'est un personnage craint et redouté.

Issu d'un foyer polygamique, Ndeléné lui-même fut le mari de cinq femmes, [93]dont certaines furent épousées sous maquis, et le père de huit enfants. Retranché à Bamendjo, Ndeléné se lança dans la caféiculture surtout après la Seconde Guerre mondiale lorsque cette activité fut libéralisée par l'administration coloniale française. Il fut cependant un planteur de second ordre, car ses exploitations étaient de petites tailles[94].

Au demeurant, rien n'indique de façon significative que Ndeléné eut dès cette époque une conscience politique ou une attitude contestataire. Aucun fait, aucune déclaration publique et aucun témoignage écrit n'existent dans ce sens. L'isolement total des villages et l'analphabétisme ont conditionné sa jeunesse et les contraintes de tous ordres imposées par la vie coutumière ne favorisaient pas l'éclosion intellectuelle et encore moins la conscience politique des paysans[95].

La rareté de renseignements sur les aspirations politiques de Ndeléné au cours de cette période ne doit pas masquer les frustrations des populations spoliées de leurs meilleures terres ou réquisitionnées pour travailler dans les nombreuses concessions coloniales comme nous l'avons souligné dans le chapitre portant sur les fondements de l'insurrection armée en pays bamiléké. La lecture des mutations socio-économiques et l'adhésion massive des populations aux mouvements à caractère associatif et syndical durant les années 50 laissent croire qu'une conscience politique était déjà en gestation et de façon latente. Bien que Ndeléné ait adhéré au Kumzsé puis à l'UPC entre 1952 et 1954, rien ne le prédisposait à une insurrection. Comme en témoignent tous nos informateurs, son entrée au maquis est inhérente aux raisons personnelles et non politiques[96].

---

92 S. Fopa, *Histoire des Bamendjo des origines au cadeba,* S.L., 1999, p. 12.

93 Il s'agit de : M. Kanouo, S. Dzukem, P. Mouafo, Mkowong et la prénommée Pauline.

94 E. Tchinda, 70 ans, ancien combattant, Bamendjo le 3 novembre 2000.

95 Kenné, « Ndeléné Jérémie... », p. 16.

96 *Ibid.*, pp. 19-22.

En effet, c'est à la suite d'une histoire de rapt de femme mal gérée par l'administration[97] que Ndeléné décida dès 1958 après un séjour à la prison coloniale de Dschang et de Bangou de prendre les armes contre tous ceux qui étaient alors considérés comme valets de l'administration. Il constitua des unités de guérilla avec le concours de Momo Paul avant de mettre en place en janvier 1960 la direction centrale de Bamendjo.

3. Organisation de la direction centrale de Bamendjo

La direction centrale de Bamendjo était composée d'un état-major et de plusieurs secteurs de maquis. L'état-major était cantonné à Bakazou dans le groupement de Bamendjo. C'était le poste de commandement de Ndeléné, similaire à un véritable camp militaire où étaient basées les institutions du maquis[98]. La direction était placée sous l'autorité de Ndeléné Jérémie, commandant d'armes. Il était entouré d'une quarantaine de combattants chargés d'assurer sa sécurité. L'adjoint du commandant d'armes était Njonko Tagne Samuel, président de la JDC section ouest, et qui fut auparavant chargé du recrutement des sinistres au sein du SDNK. Le secrétariat général de la direction était détenu par Kazi Mathieu, l'un des insurgés les plus lettrés[99].

Entre cette hiérarchie et la base constituée essentiellement des combattants d'origines diverses, il y avait une classe moyenne composée en majorité des capitaines qui dirigeaient le plus souvent les opérations armées. Parmi ces capitaines, notre informateur Tchinda Étienne, ancien capitaine de l'équipe mobile, précise que les plus importants étaient Tesso David, Kazi Sébastien, Chio Daniel, Diffo Gaspard, Foppessi David, Sahadioc Danger, Ndadjo Joseph, Lendji Joseph et Kueté Vincent chargé

---

[97] Il s'agit en fait de la femme du grand-père maternel de Ndeléné qui fut raptée vers la fin de l'année 1954 par le conseiller municipal Woumba-Sob à Babété. La querelle s'envenima en 1955 au point que le conseil des notables intervint. Ses décisions furent rejetées par Woumba Sob dont la concession fut ultérieurement incendiée par Ndeléné. Woumba Sob saisit le Tribunal correctionnel de Dschang qui inculpa Ndeléné et le condamna à 18 mois d'emprisonnement ferme. Il fut enfermé à Dschang puis à Bangou et c'est dans ces prisons qu'il rencontra les leaders upécistes incarcérés à l'instar de Kingué Abel qui s'occupèrent de son éducation politique. Il parvint à s'évader de la prison de Bangou et une fois rentrée à Bamendjo, il profita de l'embrasement général pour former ses unités de guérilla.
[98] Il existait à la direction centrale de nombreuses forges, une prison, un palais de justice, des magasins de vivres, bref tout ce qui est nécessaire au bon fonctionnement d'un camp militaire.
[99] ARO, 1 AA 150, R9, BRH N° 36, semaine du 28 septembre au 4 octobre 1960.

du blindage mystique des combattants. Il souligne que les capitaines étaient choisis parmi les combattants les plus futés et les plus courageux[100].

Il est cependant assez difficile de se faire une idée précise du nombre de combattants de la direction. Les informateurs Tchinda Étienne et Zempa Jean avancent respectivement les chiffres de 700 et de 1200. Or selon Sélambi Chrétien, agent d'administration fait prisonnier à la direction en mai 1960, on peut retenir : « À la direction de Bamendjo, l'effectif doit être de 300 à 400 maquisards. C'est assez difficile d'évaluer le nombre exact, car sans arrêt, des groupes de 20 à 25 maquisards arrivent et repartent dans des directions diverses »[101].

Ces effectifs contrastent avec le rapport du commandant de la 7e compagnie de l'armée camerounaise à Mbouda qui laisse croire que plus 2000 hommes armés composaient ce qu'il qualifie de « grand cantonnement de rebelles situé dans un village s'étendant sur une longueur de 12 kilomètres dans les plantations de bambous de raphia »[102].

Ce rapport précise que les combattants étaient armés de PM de marque anglaise, de fusils de chasse, de fusils calibre 12 et de fusils de traite. À cela, il faudrait ajouter des machettes et des gourdins qui étaient des armes bien redoutables face à la population dépaysée et décontenancée. La tactique rebelle lors de l'attaque de la direction consistait à tirer simultanément des coups de feu pour retarder les opérations des troupes régulières et pour protéger la fuite du commandant Ndeléné et sa suite. Ensuite, tout le monde se repliait dans la forêt de Bakazou dont seuls les rebelles maîtrisaient les pistes[103].

Au regard de cette organisation, force est de constater que pour dissimuler son analphabétisme, Ndeléné s'était entouré des cadres lettrés, dont Kazi Mathieu et Djonko Tagne Samuel qui s'occupaient de la rédaction des tracts et des courriers. Il était un fin organisateur, un stratège doté d'une certaine intelligence. Parlant de son sens d'organisation, Diffo Gilles écrit :

> Son savoir-faire était vraiment celui d'un polytechnicien de grandes écoles métropolitaines. Il avait un charisme sans égal. L'organisation et la formation de son armée n'avaient rien à envier de l'armée

[100] E. Tchinda, ancien capitaine de l'équipe mobile, Bamendjo le 3 novembre 2005.
[101] ARO, 1 AA 173, Menoua (Département), police, activités, 1960-1963. Rapport de l'interrogatoire de Selambi.
[102] ARO, 1AC 35, Bamiléké (région), gendarmerie, activités, 1959.
[103] ARO, 1 AA 158, BRH N° 36 de la semaine du 28 septembre au 4 octobre 1960, p.9.

d'occupation coloniale. Grâce à sa vision de guerre digne d'un général, il sortait toujours vainqueur dans les batailles mêmes les plus ardues[104].

La direction centrale de Bamendjo collaborait étroitement avec le capitaine-chef Momo Paul par qui transitaient les courriers destinés au BCD en exil. La mutation réciproque des combattants dans les zones contrôlées par Ndeléné et Momo était récurrente. De même, les deux chefs rebelles se soutenaient mutuellement lorsqu'il fallait attaquer une cible[105].

Sur le plan militaire, la direction était chargée de la formation des soldats et de leur blindage avant les combats. Il existait à Bakazou un camp d'entraînement où les combattants étaient formés aux techniques de guérilla. Ces combattants disposaient pour la plupart des armes de fabrication locale bien insuffisantes pour vaincre l'armée gouvernementale mieux équipée et mieux encadrée[106]. L'état-major basé à Bamendjo et duquel dépendaient les sections locales contrôlait directement les villages de la communauté Nda'a à savoir Bamendjo, Bafounda, Babété, Bamessingué, Bamenkombo et Bamendjida.

Outre les villages de la communauté Nda'a, il existait quatre sections dépendant de la direction de Bamendjo. Il s'agit des sections de Bansoa, de Bangang et de Bamougoum. Chaque section était placée sous le commandement d'un capitaine qui faisait partie de l'état-major de la direction. Les différents capitaines se réunissaient le plus souvent au siège de l'état-major pour définir les cibles et prendre des décisions importantes relatives à la lutte armée[107].

Chaque secteur comprenait un nombre relatif de maquis et de combattants selon le degré d'adhésion de la population à l'ordre d'insurrection[108]. La section de Babajou était la plus importante en termes de maquis et du nombre de combattants. Elle comprenait huit principaux maquis dont les chefs les plus importants étaient le capitaine-chef Ndewang Thomas dont le poste était implanté à l'école officielle de Babajou, Tchoffo Thomas dont le poste était implanté à Bawa, Carré André dont le poste était situé à la mission protestante de Balépo et Danger du maquis de la mission

---

[104] G. Diffo, *Bamboutos*..., p. 14.
[105] Ce fut le cas lors de l'attaque des marchés de Bansoa et de Bamougoum en janvier 1960. Pour plus d'informations, consulter le dossier ARO, 1 AA 173, Menoua (Département), police, activités, 1960.
[106] E. Tchinda, 70 ans, ancien capitaine, Bamendjo le 3 novembre 2000.
[107] *Id.*
[108] Pour plus d'informations sur la structure des différentes sections, consulter les BRH N° 14 et 16 du mois de mai 1960, ARO 1 AA 173, Menoua (Département), police, activités, 1960.

catholique. À Babajou, les établissements publics et missionnaires furent pris d'assaut par les insurgés qui les transformèrent en maquis[109].

Chaque maquis comprenait une quarantaine de combattants, des paillotes en nattes, des sentinelles, des bureaux et des armes. Contiguë aux maquis d'obédience Singap, la section de Babajou contrôlait en partie les monts Bamboutos, zone de refuge des combattants. La forte adhésion de la population Babajou à l'ordre d'insurrection était liée à l'emprise coloniale dans ce groupement en raison de la fertilité des sols et du succès de la caféiculture[110].

En somme, à la suite des dissensions entre Momo Paul et Singap Martin, plusieurs factions rivales naquirent en pays bamiléké. Ces différentes factions avaient les mêmes objectifs politiques et luttaient au nom de l'UPC. Cette rivalité fragilisa l'ALNK et ternit son image aux yeux du peuple et des autorités administratives. Ces dernières s'appuyèrent sur cette désunion pour organiser efficacement la répression qui aboutit à l'assassinat des cadres originels de l'insurrection armée.

---

[109] ANY, Vt 1/14, sécurité, activités terroristes, 1960.

[110] Pour plus d'informations sur les fondements de l'insurrection armée, consulter le chapitre 4 ; lire également Kenné, « Jérémie Ndeléné... », pp. 33-34.

CHAPITRE 7 : ARCHITECTURE MILITAIRE, RÉPRESSION À OUTRANCE ET ASSASSINAT DES LEADERS NATIONALISTES

Pour venir à bout de l'insurrection armée, les autorités coloniales puis post-coloniales mirent en place un dispositif de répression sans précédent. Ce dispositif qui comprenait à la fois les troupes camerounaises et les troupes françaises mena une lutte sans merci contre ce qui était convenu d'appeler le « terrorisme ». Plusieurs opérations de ratissage systématique furent organisées en pays bamiléké, ce qui permit non seulement le démantèlement des troupes ennemies, mais aussi et surtout la capture et l'exécution des cadres de la rébellion en l'occurrence Momo Paul, Ndeléné Jérémie, Singap Martin. À l'extérieur, l'action des services secrets français aboutit à l'empoisonnement de Moumié Félix Roland à Genève.

I. Le sillage militaire et le dispositif de répression

L'insurrection armée imposa un nouveau défi aux autorités coloniales et camerounaises : la défense nationale, la sécurité des biens et des personnes à l'intérieur du pays et surtout la lutte acharnée contre les unités rebelles. Le dispositif militaire fut réaménagé à plusieurs reprises dans l'objectif de vaincre les insurgés.

A. Le dispositif de protection des populations de l'Ouest

Le dispositif de protection des populations de l'Ouest fut mis en place par le protocole d'intervention des forces françaises signé par le Premier ministre Ahidjo et le Haut-commissaire Torre François Xavier le 28 janvier 1959 à Yaoundé. Selon l'article 1 de ce protocole, le colonel Lamberton fut désigné comme le chef de ce dispositif militaire. Il était chargé de centraliser tous les renseignements concernant les Régions bamiléké, bamoun, du Moungo, du Mbam, du Nkam et du Wouri[1].

Le poste de commandement de ce dispositif fut établi à Dschang, chef-lieu de la Région bamiléké. Pour assurer un meilleur fonctionnement du dispositif militaire, la coordination entre les différentes postes de sûreté et le dispositif militaire ainsi que la centralisation des renseignements furent confiées au commissaire central de Nkongsamba. Les forces de

[1] « Protocole d'intervention des forces françaises à l'Ouest », *in* Feujio, « Rébellion upéciste... », p.137.

gendarmerie et de garde camerounaise des Régions bamiléké et du Moungo furent placées pour leur emploi sous les ordres du commandant de l'Escadron de gendarmerie de Dschang[2].

L'action des différentes forces fut coordonnée en accord avec les chefs des Régions concernées par le commandant militaire. En effet, le gouvernement autorisa les chefs de Régions à prendre toutes les dispositions préventives pour assurer la protection des populations chaque fois que le chef du dispositif militaire l'estimait nécessaire, sous réserve de rendre compte sans délai. Les chefs de Régions pouvaient en particulier appliquer toutes les mesures techniques susceptibles d'associer la population à sa protection, à l'exception de la constitution des milices armées. Avec l'intensification des opérations de guérilla, le gouvernement néocolonial renforça le dispositif militaire et le transforma en Groupement Tactique Nord.

B. Le Groupement Tactique Nord et son architecture

Après la proclamation de l'indépendance du Cameroun le 1er janvier 1960 dans un état d'insécurité totale à cause de la multiplication des actes terroristes, les autorités administratives et militaires décidèrent de renforcer l'appareil répressif de l'État afin de faire reconnaître son autorité partout. C'est ainsi qu'elles réorganisèrent l'armée camerounaise en mettant en place de nouveaux dispositifs de combat contre la rébellion.

1. La création du Groupement Tactique Nord

Le Groupement Tactique Nord (GTN) est né le 18 février 1960 à la suite du remaniement du dispositif opérationnel. En effet, à compter du 22 février 1960, le dispositif de protection des populations de l'Ouest-Cameroun fut dissous et remplacé par le Groupement Tactique Nord couvrant l'ex-quartier bamiléké et le Groupement Tactique Sud (GTS) couvrant l'ex-quartier Wouri-Moungo. Chacun de ces groupements dépendait directement du Général Max Briand, Commandant interarmées des Forces Françaises au Cameroun (FFC) et résidant à Yaoundé, siège des institutions[3].

Par ce remaniement, le lieutenant-colonel Laurière prenait le commandement du GTS qui avait pour Poste de Commandement (PC) Douala. Au même moment, le lieutenant-colonel Gribelin conservait le

---

[2] *Id.*

[3] ARO, 1 AA 173, Menoua (Département), police, activités, 1960-1963. Note de Service N° 105/G/ORC/S du 22 février 1960, p.1.

commandement du GTN dont le Poste de Commandement était situé à Bafoussam. Le district de Mélong qui fait partie de la Région du Moungo fut rattaché au GTN[4].

Le constat que l'on peut faire au regard de ces structures, c'est qu'elles étaient entièrement placées sous le commandement des officiers de l'armée française. Cette omniprésence des officiers français était inhérente au caractère embryonnaire des unités locales constituées de la garde camerounaise. Elle s'explique également par la convention franco-camerounaise relative à la défense, à l'ordre public et à l'emploi de la gendarmerie signée le 31 décembre 1958 entre Ahmadou Ahidjo (Premier ministre, chef du gouvernement camerounais) et Bernard Cornut-Gentille (ministre de la France d'outre-mer de la République Française)[5].

Selon l'article premier de cette convention, la défense de l'État du Cameroun est assurée par les forces armées françaises. Ces forces devaient appliquer des mesures propres à maintenir l'intégrité du territoire et à protéger ses populations et ses ressources matérielles contre les dangers d'agression extérieure et contre les actes de subversion interne de nature à porter atteinte à la sécurité de l'État du Cameroun[6].

Ces forces armées françaises étaient constituées :

- des forces de gendarmerie comprenant les organes de commandement, le personnel de gendarmerie, des postes et brigades, des pelotons mobiles de gendarmes auxiliaires ;
- des éléments de l'armée de terre, de l'armée de l'air et de l'armée marine[7].

La présence des forces armées françaises au Cameroun a été très critiquée par les insurgés qui y voyaient un instrument de néo-colonialisme. Outre ce commandement militaire, les unités administratives étaient placées sous la direction des administrateurs coloniaux jusqu'en juillet 1960. Cette dépendance fut exploitée par les rebelles dans le cadre de leur propagande anti-gouvernementale.

---

[4] *Id.*

[5] *Journal Officiel du Cameroun* N° 1283 du 1er janvier 1959, p.5.

[6] *Id.*

[7] *Id.*, article 2 ; lire également F. P. Meno, *Nouveau guide pratique pour les candidats aux divers concours administratifs – droit constitutionnel, droit public et administratif. Notions élémentaires sur la Législation Financière du Cameroun*, Lille, Imprimerie A. Demartets, 1969, pp. 24-25.

2. Organisation du Groupement Tactique Nord

La structure immédiate du GTN après le remaniement du dispositif opérationnel était constituée d'un poste de commandement et de trois groupes (A, B et C). Pour mieux cerner l'engagement des autorités administratives et militaires à mettre un terme aux activités rebelles, il est convenable de faire une approche définitionnelle du vocabulaire relatif à l'architecture militaire.

Un régiment est un corps militaire composé de plusieurs bataillons, escadrons ou groupes et que commande un colonel. Un bataillon est une subdivision d'un régiment d'infanterie, groupant plusieurs compagnies. Il est commandé par un chef de bataillon ou un lieutenant-colonel. La compagnie quant à elle est une troupe de l'infanterie commandée par un capitaine. En ce qui concerne l'infanterie, il s'agit de l'ensemble des troupes chargées de la défense, de la conquête ou de l'occupation du terrain. Le peloton est un groupe de militaires chargés des opérations spécifiques (peloton d'exécution par exemple). Un peloton est aussi une petite unité de cavalerie de l'armée blindée commandée par un lieutenant.

Le poste de commandement du GTN et les moyens d'action étaient installés à Bafoussam ainsi que le commandant de l'escadron de l'armée marine, du peloton mobile de reconnaissance et deux pelotons de l'armée marine. Ces unités pouvaient être déployées dans n'importe quelle zone du Département bamiléké en vue du maintien de l'ordre.

Le groupe A avait pour poste de commandement Dschang. Il était placé sous les ordres d'un chef de bataillon commandant le bataillon du 28e RIAOM. Il couvrait les arrondissements de Dschang et de Mbouda à l'exception de Bansoa qui dépendait de Bafoussam. Le commandant du groupe A avait à sa disposition :

- la 1ère compagnie de marche du 28e RIAOM dont le stationnement était prévu à Batcham ;
- les 2e et 3e compagnies du 28e RIAOM, l'une stationnée à Dschang et l'autre maintenue provisoirement à Dschang, mais prévue pour être déployée à Fotomena ou dans toute autre zone névralgique ;
- le peloton N° 8 de l'armée marine en provenance de Douala ;
- la 5e CSP du 70e Régiment d'Infanterie de Marine à Mbouda ;
- deux pelotons N° 26 et N° 32 de gendarmerie stationnés à Dschang.

Le groupe B avait pour poste de commandement Bafoussam. Il était placé sous les ordres du capitaine commandant la 2e compagnie du 17e Bataillon d'Infanterie de Marine dont le PC était situé dans la même ville. Il couvrait les arrondissements de Bafoussam (plus Bansoa) et de Bangangté. Il comprenait :

- la 2e compagnie du 17e Bataillon d'Infanterie de Marine stationnée à Bafoussam ;
- la 1ère compagnie camerounaise stationnée à Bangwa-Bangangté ;
- la 2e compagnie du 9e Bataillon d'Infanterie de Marine installée provisoirement à Bafoussam ;
- 9 pelotons de gendarmerie implantés comme suit :
    - le peloton N° 13 à Bafoussam ;
    - le peloton N° 27 à Bafoussam ;
    - le peloton N° 28 à Bangangté ;
    - le peloton N° 31 à Bangangté ;
    - le peloton N° 12 à Bangou ;
    - le peloton N° 26 à Kenfengoum ;
    - le peloton N° 18 à Kenfengoum ;
    - le peloton N° 35 à Penka-Michel ;
    - le peloton N° 29 à Penka-Michel.

En ce qui concerne le Groupe C, il était placé sous les ordres du capitaine commandant la 3e compagnie du 6e RIAOM et dont le poste de commandement était situé à Bafang. Il couvrait l'arrondissement de Bafang et la zone de Mélong-Nyabang dans le Moungo. Il comprenait :
- la 3e compagnie du 6° RIAOM stationnée à Bafang ;
- la 4e compagnie du 6° RIAOM stationnée à Nyabang-Melong ;
- deux pelotons de gendarmerie stationnés à Bafang[8].

Ce dispositif opérationnel avait pour principal objectif la traque des insurgés. Il connut des modifications en fonction de l'intensité de l'activité rebelle dans telle ou telle région. À Mbouda par exemple, on implanta dès mai 1960 la 2e compagnie du 6e Régiment d'Infanterie de l'Armée d'Outre-mer de même que les commandos de chasse avec l'appui de la garde civique[9].

En effet, deux commandos de chasse furent mis sur pied, l'un opérant dans le secteur Bamendjo et l'autre dans la zone des monts Bamboutos. Leur mission était de rompre systématiquement le contact entre ces deux zones qui constituaient d'importantes bases rebelles et d'arriver à l'élimination totale de l'adversaire. Toutes les sections des compagnies et

---

[8] ARO, 1 AA 173, Menoua (Département), police, activités, 1960-1963. Note de service N° 105/6/OR/S du Lt-Colonel Gribelin, commandant du GTN.

[9] ARO, 1 AA, 136, Ouest (Cameroun), terrorisme, 1960-1967. Note de service N° 1254 du 18 décembre 1960 du commandant du GTN du 1960 du GTN au capitaine commandant la 2/6e RIAOM.

tous les commandos de garde civique implantés dans le quartier participèrent successivement à des opérations de commando, les éléments de la garde civique servant de guide.

Sommairement, la composition du GTN en février 1960 est ainsi indiquée par Eugène-Jean Duval :

- trois compagnies du Cameroun (deux compagnies des RIMA et une compagnie camerounaise) ;
- cinq compagnies venant de la ZOM n° 2 et l'escadron d'AM Ferret à deux pelotons ;
- un bataillon de la ZOM n° 1 ;
- treize pelotons de gendarmerie mobile ;
- quarante-neuf commandos de garde civique à 30 hommes chacun (le GTN avait à sa disposition un total de 3500 hommes, dont 1500 commandos) ;
- une escadrille de trois patrouilles T16 ;
- deux hélicoptères Bell G1 ;
- un Broussard de liaison et observation[10].

3. La Garde Civique Nationale de l'Ouest, une armature civilo-militaire

La Garde Civique Nationale de l'Ouest (GCNO) est un corps supplétif d'auxiliaires de l'armée créé par le décret N° 60/106 du 6 mai 1960 et dont le principal but était de lutter par les moyens conventionnels ou non contre la rébellion[11]. La mise en place d'un tel corps au Cameroun pour traquer les insurgés n'était pas une grande première en Afrique, car cette méthode de répression avait déjà été utilisée ailleurs notamment au Kenya et en Algérie. Au Kenya, les Anglais conçurent entre 1953 et 1954 les politiques des hameaux stratégiques pour éradiquer la rébellion des « Mau – Mau ». Il en est de même en Algérie où dès 1958, les Français utilisèrent les Harkis[12] et les commandos de chasse pour tenter de circonscrire l'insurrection armée algérienne.

La création de la garde civique à l'Ouest Cameroun fut une idée originale de l'administrateur français Alexandre Ter Sarkissof, alors préfet du Département bamiléké. Dans une note envoyée au chef du gouvernement Ahidjo le 4 août 1959, il soulignait que la recrudescence sérieuse de l'agitation terroriste dans la Région bamiléké, la faiblesse des

---

[10] E.-J. Duval, *Le sillage militaire de la France au Cameroun 1914-1964*, Paris, L'Harmattan, 2004, p.252

[11] *Journal Officiel de la République du Cameroun,* mai 1960, p.691.

[12] Les Harkis sont des supplétifs algériens dans l'armée française pendant la guerre d'Algérie.

effectifs des forces de police incapables ni de prévenir les agressions ni de les attendre en toute sérénité imposaient le recrutement et la formation des forces supplétives[13].

Partant de la faiblesse et de l'inefficacité des mesures prises jusqu'à ce moment à savoir les arrestations et la mise en résidence des suspects, les restrictions de la circulation et les diverses opérations de la police, l'administrateur français martelait : « Comme un renforcement sérieux des forces de l'ordre n'est pas à prévoir dans l'immédiat, j'estime qu'il est nécessaire d'avoir recours à des forces supplétives, moins efficaces certes que des forces régulières, mais moins onéreuses, et qui permettront de faire nombre »[14].

Ter Sarkissoff élimina la solution qui consistait à faire appel aux « Tchinda » des chefferies, car cette formule qui avait déjà été employée depuis 1955 comportait plus d'inconvénients que d'avantages en raison des abus des recrues. Pour obtenir cette force supplétive, il envisagea de faire appel à des notables ou des villageois qui avaient eu à souffrir des actions terroristes et qui avaient fait preuve de courage, d'anciens combattants et de jeunes gens fournis par les chefs traditionnels fidèles à l'administration[15].

Il proposa le recrutement immédiat de 75 supplétifs qui devaient être entraînés pendant un mois par les cadres de l'armée française présente dans la Région et déployés dans les principaux foyers de tension à raison de :

- 45 éléments dans la subdivision de Dschang (dont une dizaine à Bafou, une dizaine à Bamendou, une dizaine à Bansoa et une quinzaine à Foreké-Dschang) ;
- un groupe d'une quinzaine dans la subdivision de Mbouda ;
- un groupe d'une quinzaine dans les chefferies de Baleng et de Bandjoun dans la subdivision de Bafoussam.

L'administrateur exhorta le chef du Gouvernement à agir promptement, car estimait-il, ces supplétifs bien guidés pourraient rendre rapidement des services appréciables notamment dans la recherche du renseignement. Son enthousiasme et ses espoirs allèrent au-delà de la Région bamiléké, car il envisageait à court terme l'intégration de ces éléments supplétifs dans la future armée camerounaise. Il souligna :

---

[13]ARO, 1 AA 109, Menoua (Département de la), terrorisme, 1966. Note N° 141/CF/RBK du chef de la Région bamiléké à Monsieur le Premier Ministre.

[14] *Id.*

[15] *Id.*

Si ce projet prend corps, et suivant ses premiers résultats, je serai partisan de créer une certaine émulation en présentant le service dans les unités supplétives soit comme un stage préalable à une entrée ultérieure dans la Garde Camerounaise, soit comme le début de la formation de la future Armée Camerounaise[16].

Cette idée fut soutenue par Djoumessi Mathias, ministre résidant à Dschang, chargé par ailleurs de la lutte dite anti-terroriste. La garde civique avait pour mission principale l'occupation du terrain et la protection des camps de regroupement de la population. En effet, les membres de la garde civique étaient recrutés dans la région pour assurer la garde des camps, l'escorte des autorités traditionnelles et administratives. En raison de leur parfaite connaissance du terrain, ils participaient aux combats sous le commandement d'un officier de l'armée. Ils étaient chargés de la recherche des renseignements et de la conduite des troupes sur le terrain en vue de traquer les insurgés[17].

Au moment de sa création, la GCNO était une force paramilitaire prévue pour une durée d'un an pour faire face à l'insurrection armée. En 1963, les éléments de la garde civique étaient évalués à 1600 hommes. En 1965, ils étaient évalués à 2000 dans la seule Région bamiléké à cause de la permanence de la menace terroriste[18]. Cette augmentation des effectifs s'explique surtout par la volonté tenace des autorités à mettre fin aux activités terroristes de manière à imposer l'autorité du régime sur l'ensemble du territoire.

Le tableau suivant montre le quadrillage de la Région bamiléké par les unités de la garde civique. Il indique que les unités de garde civique étaient inégalement réparties sur l'ensemble du Département bamiléké. En effet, au vu du regain des activités rebelles dans certains arrondissements, les autorités avaient multiplié les commandos des gardes civiques non seulement pour traquer les insurgés, mais aussi et surtout pour protéger les populations ralliées et rassemblées dans les camps de regroupements. Les arrondissements de Dschang, de Mbouda et de Bafang avaient le plus grand nombre de commandos en raison de l'intensité des combats dans ces unités administratives. Ces arrondissements formaient les zones fortement touchées par la rébellion armée et d'où étaient originaires les principaux cadres de l'insurrection.

---

[16] *Id.*

[17]ARO, 1 AA 24, Sécurité, Mifi. Lire également B. Sekni Njonkou, « La Garde civique Nationale de l'Ouest : 1960-1971 », Mémoire de DIPES II, Université de Yaoundé I, 1998, p.24.

[18] *Id.*

Tableau 11 : Zones d'implantation de la garde civique Bamiléké de 1960 à1966

Dschang	Bafang	Mbouda	Bangangté	Bafoussam
Bafou Baleveng Bamendou Baloum Balessing Fonakeukeu Foreké Penka-Michel Santchou	Bafang Bana Badoumga La Moumée Batcha Bayon Babouantou Balembo Banka	Mbouda Bagam Batcham Bamougong Bangang Babeté Babajou Balatchi Bamendjo	Bazou Bazou Sud Bandoumga Batchingou Bamena	Bafoussam Bagon Bamougoum Baham
18 commandos	14 commandos	13 commandos	8 commandos	5 commandos

Source : ARO, 1 AA 136, Ouest, terrorisme, 1960-1967.

Dans sa lutte anti-insurrectionnelle, l'administration prit l'initiative de regrouper les populations dans des camps sécurisés par la garde civique afin d'isoler les insurgés en brousse, de leur couper toute possibilité de ravitaillement et de mettre fin à la complicité tacite qui existait entre les populations et ces « rebelles ». Ce regroupement de la population répondait à une double nécessité militaire et civile. Il fallait traquer les insurgés en contrôlant le maximum de la population. Ces populations devaient être protégées contre d'éventuelles représailles des guérilleros endurcis. En outre, le regroupement était nécessaire pour isoler en brousse les « rebelles » irréductibles afin de les écraser plus facilement et afin de surveiller les anciens maquisards ralliés pour éviter la récidive[19].

Plusieurs camps de regroupement furent construits dans le Département bamiléké à partir de 1960 notamment dans les arrondissements de Dschang, de Mbouda, de Bafang, de Bangangté et de Bafoussam. Sur le terrain, nous avons constaté que la plupart des camps de regroupement étaient situés à proximité des chefferies, des marchés et des camps commandos.

Chaque camp était formé d'un ensemble de cases construites le plus souvent à la hâte par la population[20]. Dans ces camps de regroupement, les conditions de vie n'étaient pas décentes. La plupart de nos informateurs

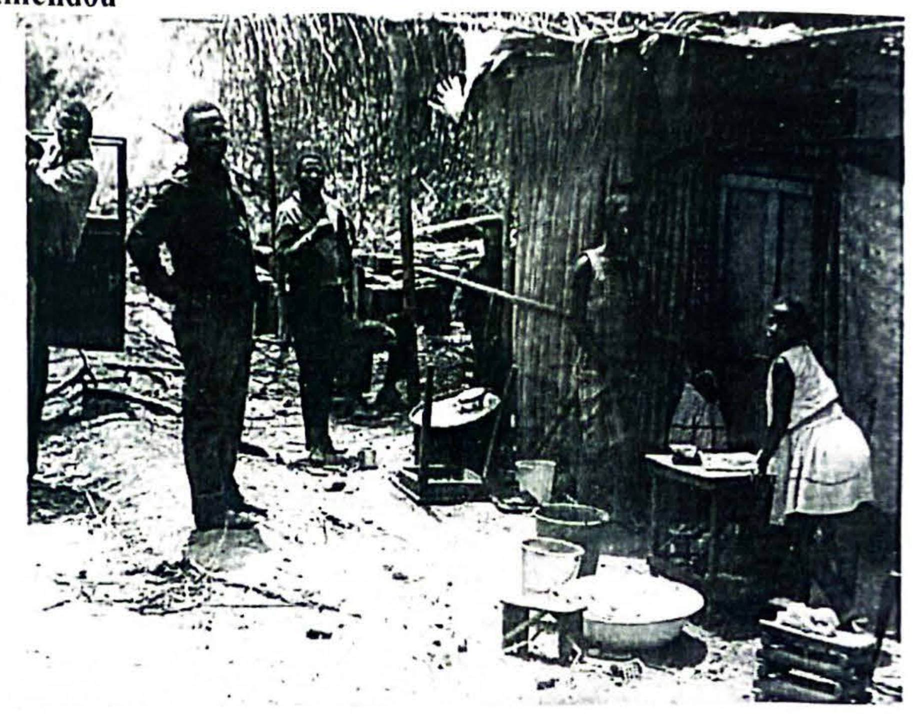
[19]ARO, 1 AA 128, Rébellion, éradication, 1960.

[20] Entretien avec Fotsing, ex-gendarme et instructeur de la garde civique.

sont unanimes pour reconnaître qu'ils ont vécu ce moment dans un état de promiscuité et de délabrement total.

Dongmo Jean Louis nous rapporte d'ailleurs que les camps de regroupement étaient des entassements des huttes construites à la hâte, soit avec des matériaux végétaux (piquets, bambous, nattes, pailles), soit avec des briques et des tôles récupérées sur les décombres des maisons incendiées. Selon lui, « Ils étaient laids, inconfortables, insalubres. Rien n'y distinguait l'habitation du chef ou du notable de celle du simple habitant. Les gens n'avaient pas été installés par quartier, mais pêle-mêle suivant l'ordre d'arrivée »[21].

Photo 7 : État d'un camp de regroupement de la population à Bamendou



Source : Archives privées de Tatsitsa Jacob.

Ce qui est frappant dans ces camps de regroupements, c'est surtout l'état de délabrement et la nature des matériaux de construction. La garde civique était surtout composée d'autochtones provenant des autodéfenses mises en place pendant le mois de mai 1958. En plus de leur parfaite connaissance du terrain, il y avait la maîtrise de la langue qui a joué un rôle très important lors du recrutement des éléments de la garde civique. La

[21]Dongmo, *Le Dynamisme Bamiléké*..., p.156.

maîtrise de la langue devait faciliter les opérations militaires et les renseignements[22].

Il ressort clairement d'un prospectus de recrutement de la garde civique que le gouvernement avait créé ce corps pour assurer deux missions essentielles : combattre les terroristes et éduquer la population[23]. Selon les autorités, il fallait combattre les terroristes parce qu'ils troublaient les esprits, tuaient les habitants, détruisaient les biens individuels (cases et plantations) et collectifs (routes, pistes, écoles et dispensaires)[24]. Cette diabolisation visait à discréditer l'ennemi en lui donnant tout le tort afin que la population saine puisse se désolidariser de lui. L'administration montra à la population et aux candidats au recrutement dans l'armée et dans la garde civique qu'il fallait abattre les insurgés, car « si dans un panier un fruit est pourri, il faut l'enlever parce qu'à son contact, tous les autres pourriront »[25].

La deuxième mission de la garde civique consistait à éduquer la population et à faire une propagande anti-rebelle. L'administration crut nécessaire de déverser les éléments de la garde civique sur le terrain pour qu'ils puissent utiliser la bonne parole pour ramener les « égarés » dans le bon chemin et donner courage aux craintifs et aux pessimistes[26].

Selon Momo Grégoire, ancien commissaire politique de la garde civique, les activités multidimensionnelles des gardes civiques consistaient entre autres en :

- donner à la population l'éducation civique et morale ;
- mener une campagne de désintoxication par des conférences et des causeries d'action civique et psychologique ;
- ouvrir des écoles fermées à cause des troubles ;
- assurer les soins de santé au sein d'une population abandonnée dans les zones insurgées ;
- protéger les hommes et leurs biens ;
- empêcher les relations entre les rebelles et la population[27].

La garde civique bénéficia d'un encadrement militaire et civique. Les meilleurs éléments furent recrutés dans l'armée, la gendarmerie et la police. Les autres devinrent des enseignants, des infirmiers, des moniteurs d'action

---

[22] Momo, *Informations sur le terrorisme*..., p. 36.
[23] ADD, « La Garde civique Bamiléké ».
[24] *Id.*
[25] *Id.*
[26] Momo, *Informations sur le terrorisme*..., p. 39.
[27] *Ibid.*

civique et des détectives[28]. Avec la fin de la rébellion en 1971, les autres furent démobilisés.

En somme, la garde civique bamiléké joua un rôle très important au sein du GTN dans la répression. Elle contribua au démantèlement des infrastructures rebelles à travers sa mission militaire et civique. Elle fut une expérience fructueuse au sein de l'armée de la France d'Outre-mer maîtrisant très peu le terrain en dépit de l'utilisation des méthodes modernes de guerre. Elle bénéficia dans une large mesure du rôle des groupes d'autodéfense. Le succès de la Garde civique bamiléké est ainsi résumé par le Général Max Briand dans un rapport du 25 mars 1961 :

> C'est une réussite incontestable. Connaissant bien le terrain et la population, elle a d'abord constitué un apport sérieux sur le plan opérationnel et dans la recherche du renseignement. Elle s'est révélé ensuite la seule troupe capable de passer de la phase opérationnelle à la phase de pacification. Enfin, elle constitue actuellement l'armature civilo-militaire du Bamiléké[29].

L'action de ces forces supplétives fut complétée par celle des unités d'autodéfense dans le cadre de la traque des insurgés de l'UPC.

4. Le rôle des unités d'autodéfense

Selon l'instruction interministérielle N° 309/MINFA/CF du 25 juin 1962, l'autodéfense est une formation civile assurant spontanément et bénévolement la protection des personnes et des biens d'un village, d'un regroupement rural ou d'un quartier urbain contre l'action des hors-la-loi[30]. C'est en effet en juin 1959 que l'administration ordonna la constitution des groupes d'autodéfense en pays bamiléké pour faire face à la rébellion et ceci en raison de l'insuffisance et de l'incapacité des forces de maintien de l'ordre à sécuriser tous les villages[31].

Partout où existait une menace réelle des insurgés, les autorités administratives s'efforcèrent d'amener la population à s'opposer par tous les moyens aux attaques et à assurer sa propre défense. C'est ainsi que dans la plupart des villages touchés par la rébellion, les groupes d'autodéfense furent constitués. Cette constitution n'était pas synonyme de démission des

---

[28] *Ibid.* ; consulter également les ADD, « La garde civique Bamiléké ».

[29] Cité par E.-J. Duval, *Le sillage militaire de la France au Cameroun 1914-1964*, Paris, L'Harmattan, 2004, p.281.

[30] ANY, 1AA 415 (4) sécurité, 1963-1965.

[31] Entretien avec Koumetio Jacques, 72 ans, ancien commando de la garde la civique, Bangang le 25 mai 2003.

forces de l'ordre, mais elle visait à appuyer leur action, c'est-à-dire à traquer et détruire les bandes rebelles et les maquis. La mise en place des unités d'autodéfense était l'expression d'une volonté de résistance des habitants de tel ou tel groupement et supposait l'existence d'une majorité de la population ayant pris parti pour l'ordre et les institutions surtout dans un contexte où il était souvent difficile de distinguer les vrais nationalistes des simples bandits qui pillaient et procédaient aux règlements des comptes.

C'est à l'autorité administrative (chef de subdivision ou de Région et plus tard sous-préfet et préfet) que revenait la tâche de décider de la constitution de toute autodéfense, après avoir étudié la psychologie sociale du groupe concerné afin d'éviter toute conséquence négative[32]. La responsabilité de la mise en place et du contrôle des autodéfenses incombait à l'autorité administrative. Les personnels d'autodéfense étaient désignés par les responsables administratifs ou traditionnels du village ou du groupement à protéger après l'accord de l'autorité administrative. Un chef de l'autodéfense nommé s'occupait de la répartition du service. Celui-ci était responsable devant le chef du village ou du groupement et devant l'autorité administrative. La liste nominative des hommes de l'autodéfense ainsi que les numéros des armes qui leur étaient confiées étaient communiqués par l'autorité militaire[33].

En effet, l'autorité administrative était tenue de fournir armes et munitions en quantité suffisante à ces formations spéciales pour la protection des villages et des camps de regroupement de la population contre les exactions rebelles. En cas de dissolution d'une autodéfense, les armes ainsi prêtées devaient revenir « définitivement et à titre gracieux aux éléments les plus actifs, à charge pure par l'autorité administrative qui en décide d'en régulariser (sic) la détention au profit des intéressés, ce conformément à la réglementation en vigueur »[34].

Les villages ayant un nombre élevé de postes sont ceux qui avaient subi auparavant les assauts des insurgés. Ils sont aussi ceux qui étaient fortement peuplés et étaient éloignés des centres administratifs. Avant la création de la garde civique, seuls les membres de l'autodéfense assuraient la protection de ces camps de regroupement. Chaque poste avait un chef[35] originaire du même village.

---

[32] ANY, 1 AA 415 (4), Sécurité 1936-1965. Instruction interministérielle sur l'organisation des autodéfenses.

[33] *Id.*

[34] *Id.*

[35] En raison de leur effectif très élevé, bien vouloir consulter leur liste en annexe.

Tableau 12 : État des centres de regroupement dans l'arrondissement de Dschang au 30 novembre 1960

Villages	Nombre de postes
Balessing	20
Baleveng	40
Baloum	10
Bamendou I	27
Bamendou II	10
Bansoa	19
Doumboung	19
Fokoué	13
Fombap	2
Fomopéa	2
Fonakeukeu	10
Fontsa-Toula	12
Fotomena	15

Source : ARO, 1 AA 136, Ouest, Terrorisme 1960 – 1967.

Un contrôle fréquent des camps et des unités d'autodéfense était indispensable à cause d'une éventuelle emprise des rebelles. C'est ainsi que les autorités administratives organisaient des visites périodiques des autodéfenses non seulement pour s'assurer de leur bon fonctionnement, mais aussi et surtout pour remonter le moral de leurs membres et stimuler leur action[36].

Les autodéfenses n'étaient ni des formations paramilitaires ni des troupes supplétives. En conséquence, elles n'étaient pas employées dans des actions éloignées de leur village ou de leur groupement. Elles fournissaient cependant aux forces de l'ordre des guides pour des opérations. Essentiellement conçues comme des organes de guet, d'alerte et de défense immédiate, elles étaient en liaison étroite avec les formations militaires les plus proches et avec l'autorité administrative dont elles dépendaient[37]. Elles travaillaient en collaboration avec la garde civique dans la protection des camps de regroupement de la population.

[36] ANY, 1 AA 415 (4), Sécurité 1936-1965. Instruction interministérielle sur l'organisation des autodéfenses.

[37] *Id.* ; entretien avec Koumetio Jacques, 72 ans, ancien commando de la garde civique, Bangang le 25 mai 2003.

L'autodéfense était conçue avant tout comme une attitude, une prise de position face au terrorisme, c'est-à-dire le refus de cautionner volontairement ou involontairement l'insurrection armée. Sa création devait permettre aux militaires non seulement de vaincre les forces du mal, mais aussi de supprimer le soutien que la population apportait directement ou indirectement aux insurgés[38].

La création des unités d'autodéfense et des camps de regroupement fit naître un sentiment de désarroi chez les insurgés. En effet, ceux-ci se virent isolés et coupés du ravitaillement dont ils bénéficiaient constamment d'une population décontenancée et tétanisée. C'est ainsi qu'ils organisèrent la riposte sur un triple plan à savoir l'action psychologique, les représailles et l'infiltration dans les camps de regroupement. L'action psychologique consistait à vilipender les camps de regroupement, les conditions de vie, la privation des libertés. Dans un tract daté du 10 août 1960, Ndelené écrit : « Les colonialistes ont forcé les ralliements. Quand les hommes ainsi forcés n'ont pas fait la volonté des colonialistes, ils ont été abattus et jetés dans l'eau par les mêmes colonialistes pendant que d'autres sont gardés dans les enceintes sous le titre de commandos »[39].

Cette action psychologique visait à ramener la population en brousse afin que les chefs « rebelles » puissent reprendre le contrôle sur eux. Cependant, malgré les accointances de certains éléments avec les insurgés, les forces supplétives permirent à l'armée régulière restructurée d'atteindre ses objectifs.

C. Le Troisième Secteur Militaire

1. Création

Par la décision N° 120/MINFA datant du 27 décembre 1960, le ministre des forces armées camerounaises Mabaya Jean Baptiste informe les commandants militaires, le ministre de l'intérieur et le Premier ministre, Chef du gouvernement de la préparation d'un décret portant réorganisation des secteurs de commandement militaire[40]. En effet, à partir du 1er janvier 1961, l'armée camerounaise a été réorganisée en trois principaux secteurs militaires ayant respectivement pour chef-lieu Yaoundé, Douala et Dschang.

[38] Circulaire de l'inspection fédérale de l'Ouest citée par Duval, *Le sillage militaire…*, p.282.

[39] ARO, 1 AA 128, Rébellion-éradication, 1960.

[40] ARO, 1 AA 136, Ouest (Cameroun), terrorisme, 1960-1967, Décision N° 120/MINFA du 27 décembre 1960.

Le Troisième Secteur Militaire (TSM) avait pour ressort territorial celui de la Légion de gendarmerie de Dschang, c'est-à-dire les départements bamiléké et bamoun. Le chef de bataillon Galès fut désigné pour assurer à partir du 2 janvier 1961 les fonctions de commandant du TSM avec pour poste de commandement Dschang. Pour mieux réprimer les insurgés, le chef de bataillon Galès devait assurer son commandement en liaison étroite avec les préfets des départements du Bamiléké et du Bamoun et en liaison avec les autorités militaires des secteurs voisins et les commandants des unités françaises implantées dans son secteur[41].

Ce remaniement du dispositif opérationnel intervient à un moment où l'insurrection armée était en perte de vitesse en raison de l'assassinat de plusieurs cadres « rebelles » en l'occurrence Momo Paul et Ndeléné Jérémie. C'est d'ailleurs dans une grande euphorie que le lieutenant-colonel Gribelin, commandant du GTN, passe officiellement le service à son compatriote le 3 janvier 1961. Devant un aréopage d'officiers, de sous-officiers de l'armée et de la gendarmerie française et camerounaise, de la garde civique de l'Ouest, il souligne qu'« avec l'année 1960 s'achève la mission du GTN. Le calme règne maintenant presque partout dans le Bamiléké »[42]. Cette euphorie fut plutôt éphémère, car on assista du côté rebelle à une réorganisation et à une intensification de la guérilla qui dura jusqu'en 1971.

2. Organisation du commandement militaire dans le TSM

Le Troisième Secteur Militaire était divisé en six quartiers qui sont Dschang, Bafoussam, Mbouda, Bangangté, Bafang et Foumban. Chaque quartier était placé sous le commandement d'un officier français. La structure du TSM se présentait de la façon suivante :

- PC du Troisième Secteur Militaire : Dschang
    - commandant : chef de bataillon Galès ;
    - adjoint : capitaine Poggi ;
- Quartier de Dschang
  commandant : lieutenant Coquin ;
- Quartier de Bafoussam
  commandant : adjudant-chef Bechet ;
- Quartier de Mbouda

[41] *Id.*

[42]ARO, 1AA 136 Ouest (Cameroun), terrorisme, 1960-1967, Discours du lieutenant-colonel Gribelin.

commandant : lieutenant Bernard en remplacement du capitaine Plissonneau ;

- Quartier de Bangangté
  commandant : capitaine Roue ;
- Quartier de Bafang
  commandant : lieutenant Nomblot ;
- Quartier Bamoun
  commandant : Gendarme Le Fers[43].

Au regard de cette structure, force est de constater que deux ans après l'indépendance, l'armée camerounaise était encore placée sous le commandement des officiers français. Cette dépendance était inhérente à un manque de maturité, à l'inexpérience de la jeune armée qui fut créée en 1959. Cette dépendance peut aussi s'expliquer par le harcèlement dont elle était victime de la part des insurgés qui au courant de l'année 1960, contrôlaient la plupart du département bamiléké. Une autre raison de cette dépendance se trouve dans la politique française de gestion des forces armées d'Outre-mer. En effet, de 1916 à 1959, la France n'avait formé aucun officier camerounais capable de prendre le commandement de l'armée après l'indépendance. Elle avait maintenu l'ordre sur le territoire et assuré sa défense avec quelques éléments de la police locale et les troupes coloniales.

Avec le TSM, plusieurs missions ont été assignées aux différents commandants de quartier. Ceux-ci devaient exercer leur commandement en liaison étroite avec les autorités administratives (préfet ou sous-préfet). L'article 8 du décret N° 61-DF 11 du 20 octobre 1961 relatif à la sûreté intérieure de l'État fédéral du Cameroun stipule que les inspecteurs fédéraux de l'administration et les préfets peuvent requérir le commandant de l'unité correspondant à leur circonscription. Les inspecteurs fédéraux de l'administration peuvent requérir les commandants des unités de l'armée camerounaise correspondant à leur circonscription sur délégation du Président de la République fédérale ou en cas de nécessité absolue[44].

Les commandants de quartier assurent dans les limites de leur secteur et dans le cadre des directives du commandement la protection des personnes et des biens, le maintien de l'ordre, la lutte contre les activités des terroristes. Ils organisaient un réseau de renseignements sur l'ensemble

---

[43]ARO, 1 AA 136, Ouest (Cameroun), terrorisme, 1960-1967. Organisation du TSM.

[44] ANY, 1AA348, Ouest (Cameroun). Rébellion 1963, Décret N° 61-DF-11 du 20 octobre 1960.

de leur territoire et tenaient le commandant de secteur informé de la situation de leur quartier. En outre, ils s'occupent de l'animation, du contrôle et de la coordination de l'activité des unités implantées dans leur quartier (armée, pelotons de gendarmerie et commandos de la garde civique). Ils préparent et dirigent les opérations importantes de répression dans leur quartier et s'assurent du maintien en condition du potentiel des unités du commandement[45].

Le nombre d'unités de commandement varie d'un quartier à un autre. Cette variation dépend du degré des activités rebelles ou de la superficie même du territoire. Ainsi, la répartition à la date du 7 janvier 1961 est la suivante :

- Poste de commandement à Dschang
  - une section de commandement du 2e bataillon de l'armée camerounaise dirigée par le chef de bataillon Galès ;
  - un peloton de l'armée marine ;
  - la 8e compagnie de l'armée camerounaise ;
- Quartier militaire de Bafang
  - la 1ère compagnie de l'armée camerounaise ;
  - 4 pelotons de gendarmes basés à Kekem, Moumée, Bafang et Fotouni ;
  - 10 commandos de la garde civique ;
  - 2 brigades de gendarmerie ;
- Quartier militaire de Bangangté
  - la 5e compagnie de l'armée camerounaise ;
  - 1 peloton de gendarmerie basé à Badounga ;
  - 12 commandos de la garde civique ;
  - 1 brigade de gendarmerie ;
- Quartier militaire de Bafoussam
  - 4 pelotons de gendarmerie ;
  - 8 commandos de la garde civique ;
  - 2 brigades de gendarmerie ;
- Quartier militaire de Mbouda
  - la 7e compagnie de l'armée camerounaise ;
  - 1 peloton de gendarmerie ;
  - 16 commandos de la garde civique ;

[45]ARO, 1 AA 136, Ouest (Cameroun), terrorisme, 1960-1967. Décision N° 2/TSM/S du Chef de bataillon Galès.

- Quartier militaire de Dschang
  - la 6e compagnie de l'armée camerounaise ;
  - 4 pelotons de gendarmerie ;
  - 23 commandos de la garde civique ;
  - une brigade de gendarmerie ;
- Quartier militaire du Bamoun
  - 2 brigades de gendarmerie[46].

Ce dispositif est susceptible d'être modifié au fur et à mesure que l'instruction de l'armée camerounaise progresse et suivant l'évolution de la rébellion dans le secteur. C'est ainsi que par l'instruction N° 0566/MINFA du 27 mai 1966, l'organisation de l'armée se présente de la façon suivante :

- l'état-major de l'armée qui reçoit ses instructions du ministre des forces armées ;
- le secteur militaire correspondant en principe au territoire d'une région administrative. Il est placé sous l'autorité d'un commandant de secteur responsable de l'activité opérationnelle. Il dispose pour ce faire des unités de l'armée de garde civique implantées sur son territoire et éventuellement des unités de gendarmerie mobile mises à sa disposition.

Le secteur militaire se compose de plusieurs quartiers. Le quartier correspond généralement au territoire d'un département. Le commandant de quartier est responsable dans son quartier des opérations de répression. Le quartier militaire se compose des sous-quartiers dont le ressort territorial était généralement celui de l'arrondissement. À l'intérieur de ces divisions, les forces elles-mêmes sont en quelque sorte spécialisées. C'est ainsi qu'on distinguait :

- les forces d'intervention : celles-ci sont composées des unités de l'armée chargées de mener le combat même dans les zones difficiles d'accès.
- les forces implantées : il s'agit des commandos de la garde civique qui assurent la protection des camps de regroupement et conduisent les forces d'intervention sur le terrain.

46 *Id.*

- les équipes de renseignements spécialisées dans la recherche du renseignement et la lutte contre les « organisations politico-administratives » de la rébellion.

Généralement, les méthodes de lutte employées sont :
- la patrouille et l'embuscade pour les commandos de la garde civique ;
- les coups de main pour les équipes de renseignement ;
- les fouilles systématiques de terrain, l'exploitation des prisonniers et les embuscades pour les forces d'intervention[47].

Pour mieux cerner l'ampleur de la répression dans les différentes zones touchées par l'insurrection, il est convenable de faire l'historique de la police et de la gendarmerie camerounaises qui constituent avec l'armée un moyen de défense des institutions contre toute menace interne ou externe et une force susceptible d'assurer, à l'intérieur du territoire, le respect des lois et règlements.

3. Le rôle de la police

Le terme police apparaît pour la première au Cameroun avec son sens actuel en 1925. En effet, cette année-là, un arrêté du 7 novembre du commissaire de la république Théodore Paul Marchand crée un commissariat central à Douala, porte d'entrée du Cameroun et objet de convoitise de la part des Allemands[48]. Les textes réglementaires précisent que les fonctions de commissaire central peuvent être attribuées au chef de brigade de la gendarmerie précédemment chargé de l'ordre public dans cette agglomération urbaine[49]. En effet, la police s'est vu affecter le maintien de la sécurité et la responsabilité de la police judiciaire des agglomérations urbaines importantes alors que la gendarmerie s'est vu

[47] Semengué, « L'armée dans la lutte contre la rébellion », conférence donnée par le commandant de l'armée de terre lors d'un stage de renseignements à Nkongsamba en octobre 1967.

[48] Après leur défaite au Cameroun en 1916 et en Europe en 1918, les Allemands n'avaient cessé de nourrir l'ambition de reconquérir leur ancienne colonie.

[49] « La sûreté nationale, force civique de maintien de l'ordre », conférence donnée par le directeur de la sûreté fédérale le 7 octobre 1967 aux stagiaires des forces de l'ordre, p.3.

donner les mêmes attributions dans les campagnes pendant que l'armée représente la force de l'État sur l'ensemble du territoire[50].

À travers l'article 7 de l'arrêté du 22 mars 1939 portant organisation des services de police et de sûreté, il a été confié à la police une mission fondamentale qui est celle de la recherche du renseignement et la surveillance des individus susceptibles de porter atteinte à l'ordre public et aux institutions politiques de l'État[51]. L'arrêté de 1939 portant création d'un service de la sûreté place ce service sous l'autorité du chef des affaires politiques et les commissariats sous la direction des militaires de la gendarmerie ou des fonctionnaires civils désignés par l'autorité administrative supérieure. De 1939 à 1961, la composition et les missions générales de la police et de la sûreté sont restées constantes.

Le schéma de l'organisation des services de la police comprend sous l'autorité du directeur de la sûreté :

- une branche de police dite de sécurité publique dont les agents en civil et en uniforme sont chargés de la prévention et de la répression des troubles de l'ordre public et du respect des lois et règlements ;

- une deuxième branche dite de « renseignements généraux » dont les fonctionnaires uniquement civils sont spécialisés dans l'information permanente des autorités en matière politique, économique et sociale. C'est justement cette branche qui est chargée de la rédaction des bulletins (hebdomadaires, bimensuels, mensuels, trimestriels) de renseignements sur lesquels nous nous sommes appuyés pour reconstituer de nombreuses séquences de l'insurrection armée au Cameroun.

- une troisième branche dite de la police judiciaire – dont les membres sont spécialisés dans les enquêtes sur les informations de droit commun – est chargée de la répression pénale[52].

Sans entrer dans les détails portant sur l'organisation de la police camerounaise, nous allons insister sur sa participation à la lutte « antisubversive ». La police camerounaise s'est investie, dès sa création, d'une mission permanente de sûreté intérieure et extérieure de l'État. Elle

---

[50] *Id.*

[51] *Id.*

[52] *Id.*

constitue pour l'autorité administrative un organisme de renseignements prévisionnels d'une importance considérable. À l'intérieur de la ville, les agents de police sont intimement et d'une manière permanente associés à toutes les manifestations. Ils sont à même de reconnaître les rebelles venant chercher dans l'anonymat de la grande ville soit un refuge, soit un milieu propice à la propagande. Ils sont donc capables de connaître les lieux d'implantation des associations pouvant camoufler des activités coupables[53], bref de recueillir des renseignements sur les allées et venues des suspects.

L'activité préventive de la police est complétée par la possibilité d'une action répressive immédiate. La police des villes constitue un instrument redoutable aux mains de l'autorité administrative dans le domaine de la lutte antisubversive. En effet, l'action de la police vise surtout à fournir aux autorités civiles et militaires de l'État les informations susceptibles d'aiguillonner leurs interventions et de neutraliser l'infrastructure rebelle sur le plan militaire. L'énorme documentation produite par la sûreté a permis aux forces de maintien de l'ordre de neutraliser la plupart des cadres rebelles.

En collaboration avec les autres organismes de renseignement tels que le BURFAN et le SEDOC, elle a pu fournir au gouvernement la documentation indispensable à son action nationale et internationale en matière répressive, administrative et diplomatique. Dans le cadre de la lutte anti-terroriste, la police et la gendarmerie ont eu des dénominateurs communs.

4. Le rôle de la gendarmerie

La gendarmerie nationale camerounaise est créée le 1er avril 1960 à la suite de la fusion des auxiliaires de la gendarmerie française travaillant au Cameroun et des éléments de la garde camerounaise. Elle est une force militaire veillant à la sûreté publique, assumant le maintien de l'ordre et l'exécution des lois. Elle exerce une surveillance continue à la fois préventive et répressive sur toute l'étendue du territoire[54]. L'existence de la gendarmerie au Cameroun tout comme dans la plupart des anciennes colonies françaises est un phénomène de création coloniale.

En décembre 1945, c'est-à-dire au moment où éclatent les émeutes de Douala à la suite des grèves organisées par l'Union des Syndicats Confédérés du Cameroun (USCC), il n'y a que deux brigades de

---

[53] C'est le cas du Mandjong à Nkongsamba en 1958.

[54] Issa Bakari, « La gendarmerie Nationale dans la lutte contre la rébellion », conférence donnée par le Délégué général à la Gendarmerie Nationale lors du stage sur le renseignement et l'action civique de Nkongsamba en octobre 1967.

gendarmerie au Cameroun, l'une à Douala et l'autre à Yaoundé et six postes. En 1946, le nombre de postes passe de six à quatorze. À ce moment, les commandants de brigades et les chefs de poste exercent également les fonctions de commissaires de police. La même année, un corps d'auxiliaires voit le jour. Un an plus tard, les écoles de la garde camerounaise sont ouvertes à Yaoundé, Douala et Maroua[55]. En 1949, une compagnie de gendarmerie est créée regroupant les gendarmes français, les auxiliaires de la gendarmerie française et la Garde camerounaise. C'est ce corps qui fait face aux émeutes de 1955 en collaboration notamment avec l'armée française.

Sous la pression des événements entre 1957 et 1958, l'administration crée des escadrons et groupes d'escadrons comprenant 470 auxiliaires et 759 gardes camerounais. De même, les sections de gendarmerie sont installées à Dschang, Eséka et Ebolowa.

L'accroissement des effectifs et l'implantation progressive de la gendarmerie sur le territoire permirent d'organiser la répression en coopération avec l'armée française dont les ténors étaient le général Briand et le colonel Lamberton. Avant l'accession du Cameroun à l'autonomie le 1er janvier 1960, les gouvernements camerounais et français signèrent en décembre 1959 un éventail d'accords qui permettaient à la France d'avoir une mainmise sur les infrastructures militaires.

Comme on peut le constater, au moment où certaines régions du pays glissaient dans l'insurrection armée, la gendarmerie était une force faiblement implantée sur le territoire avec des effectifs peu élevés. C'est donc dans le but de combler ce vide que quatre mois après l'indépendance, les autorités néocoloniales décidèrent de créer un véritable corps national de gendarmerie. En mai 1960, la gendarmerie nationale nouvellement créée se vit confier l'encadrement de la garde civique, une force paramilitaire organisée en commandos et répartie sur tout le territoire de la région administrative de l'Ouest à l'exception du pays bamoun resté à l'écart des menées dites subversives.

Les pelotons mobiles constamment en alerte se déplaçaient sans cesse, contrôlaient les zones et les points sensibles, faisaient des ouvertures sur des routes obstruées par les insurgés, tendaient des embuscades, démantelaient des bandes « rebelles » et appuyaient l'action des brigades dont certaines étaient harcelées[56]. En ce qui concerne les brigades, elles étaient spécialisées dans la recherche du renseignement.

---

[55] *Ibid.*, p. 5.

[56] Ce fut le cas du poste de gendarmerie de Mbouda en 1959 et du poste de gendarmerie de Kékem en 1960.

L'action combinée des brigades de renseignement et des pelotons d'intervention immédiate a permis d'enregistrer les résultats suivants selon le Délégué général à la Gendarmerie nationale : 266 insurgés abattus en 1960 et 149 prisonniers ; 194 tuées, dont 38 prisonniers en 1961[57].

Le souci majeur de la gendarmerie nationale entre 1961 et 1962 porta non seulement sur la continuité de l'action militaire contre la rébellion dans le cadre d'opérations combinées avec l'armée, la sûreté fédérale et la garde civique, mais aussi sur la mise en place de nouvelles unités.

En effet, avec la création des compagnies de combat de l'armée de terre dans le cadre des secteurs militaires et la naissance de nouvelles unités administratives à la suite de l'éclatement du département bamiléké en 1961, 11 brigades furent mises en place. Cependant, les escadrons de gendarmerie étaient ramenés de 14 à 10 et les pelotons d'intervention de 46 à 36. L'armée de terre prit le relais sur le plan opérationnel. Intégrée dans le système de secteur militaire et quartiers, la gendarmerie se vit confier en 1964 les quartiers de Bafang et Bafoussam ainsi que les sous-quartiers de Tonga (dans le Ndé) et du Wouri (dans le Littoral)[58].

Il est évident que les unités de gendarmerie ont joué un rôle fondamental dans le cadre de la lutte contre la rébellion à l'Ouest en particulier et au Cameroun en général. En effet, la sûreté et la gendarmerie nationale ont constitué pour le gouvernement non seulement une force de répression et d'exécution, mais aussi, grâce au développement des techniques du renseignement, des organismes particulièrement utiles et efficaces d'information et de prévention. Ces différents corps ont apporté un appui inestimable à l'éradication de la rébellion et au maintien du régime d'Ahidjo. Ils ont pu contenir et réprimer les insurgés qui au départ avaient déclenché la rébellion pour appuyer les revendications de l'UPC à savoir l'indépendance et la réunification du Cameroun. Ces revendications ont été reprises à leur compte par Ahidjo et ses partisans à partir de 1958 et en octobre 1961, elles sont devenues caduques. Ceci justifie l'acharnement avec lequel Ahidjo s'engagea dans la répression avec le soutien de l'armée française.

Au regard de ces multiples unités mises en place par l'armée française et le gouvernement camerounais, nul n'ose douter de l'intensité des combats sur le terrain de même que les conséquences qui en découlent. La création d'un appareil de répression est le témoignage d'une lutte sans merci entre les troupes régulières et les insurgés. Bien qu'il soit assez difficile d'évaluer les troupes rebelles en raison de leur caractère clandestin, on peut souligner la grande disproportion non seulement au

[57] Bakari, « La Gendarmerie Nationale... », p.7.
[58] *Ibid.*

niveau des effectifs et du matériel de combat, mais aussi et surtout au niveau de la qualité des combattants. Du côté des forces de l'ordre, on avait des combattants bien outillés et bien aguerris (certains étaient les vétérans de la guerre d'Algérie et du Vietnam) et bien entraînés alors que du côté des insurgés on avait affaire à des unités dispersées dans les forêts ou même dissimulées au sein de la population sans un plan réel de guerre. Mal équipées et insuffisamment encadrées, les troupes rebelles incroyablement audacieuses avaient peu de chance de venir à bout de l'appareil répressif étatique. Au contraire, ces troupes se sont effritées continuellement à la suite de nombreuses opérations commandées par les officiers français et camerounais.

II. Quelques grandes opérations de répression

« Opération Omo », « Opération étincelle », « Opération Épervier », « Opération ABC Ø 3 »,... « ABC 6 », « Opération Quintette », « Opération Juliette », « Opération Alpha 1 », « Alpha 2 »..., Alpha 18 », « Opération de chasse », « Patrouille amie », « Opération de reconnaissance amie »[59], tels sont quelques codes d'une avalanche d'opérations de grande envergure entreprises par les forces armées pour venir à bout de la rébellion en pays bamiléké. En effet, il est assez difficile d'inventorier toutes les opérations entreprises par l'armée en pays bamiléké en vue de traquer les rebelles et de démolir leurs infrastructures[60].

Cette difficulté est inhérente non seulement à la multitude des opérations entreprises indépendamment les unes des autres sur l'ensemble de la région de l'Ouest, mais aussi et surtout au manque de précision et des détails sur certaines opérations dans les rapports établis par des responsables militaires et administratifs. Cette difficulté est également liée au manque de précision de la part des informateurs (victimes et acteurs confondus) qui ignorent le plus souvent la notion de chronologie ou brillent par leur mutisme.

---

[59]Pour plus d'amples informations, consulter ARO, 1 AA 158, Cameroun. Réunification 1960, ARO, 1AA 7, Ouest, terrorisme éradication, 1960 ; ANY, Vt 1/14, Terrorisme 1959-1960. Rappelons que toutes ces opérations ont eu lieu au cours de l'année 1960.

[60] Pour certaines opérations de grande ampleur, lire Deltombe *et al.*, *Kamerun ! Une guerre cachée aux origines de la Françafrique (1948-1971)*, Paris, Karthala, 2011, pp.397-432.

A. L'opération « Épervier »

L'opération « Épervier » est la quatrième du genre entreprise par le Groupement Tactique Nord en pays bamiléké. Elle s'est déroulée du 24 mars dès 6 h 30 au 26 mars à 16 h dans l'arrondissement de Bafang. Elle avait pour principal but la désorganisation des multiples maquis établis au nord de Bafang, c'est-à-dire dans les groupements de Fotouni, Kékem et Fondjomekwet[61].

Cette opération était conduite par les officiers de l'armée française dont le commandant du GTN et le Lieutenant Picot de la 2e compagnie du 17e Bataillon d'Infanterie de Marine. Au cours de cette opération, l'armée française combina les forces aéroterrestres pour incendier les quartiers ciblés et supposés être les repaires des insurgés. L'opération « Épervier » fut effroyable au regard des résultats obtenus.

Selon le compte rendu d'opération du Lieutenant-colonel Gribelin, le bilan fut établi à 73 tués, dont une dizaine à l'actif de l'aviation. Parmi ces tués, 36 étaient en uniforme soit 12 en uniforme bleu, 23 en blouson et short kaki et une femme en chemisette et short kaki. Cette opération fit également plusieurs blessés dont la plupart non dénombrés furent faits prisonniers. Cette opération permit aussi aux soldats de récupérer 19 fusils de traite, 6 fusils calibre 12 de fabrication locale, de nombreuses munitions dont 44 cartouches calibre 12. Les installations rebelles furent également détruites. Il s'agit de 18 maquis[62] (un seul fut laissé intact pour servir de camp de regroupement de la population), de 29 postes de guet et 3 ateliers de fabrication des armes. Il fut découvert 3 dépôts de vivres comprenant 800 kilogrammes de riz, 900 kilogrammes de café, 600 kilogrammes de sel et 70 kilogrammes de poissons séchés. Ces différents produits étaient emballés dans de petits sacs de 20 kilogrammes environ. Il fut découvert et détruit une prison de femmes et des installations sanitaires, dont un dépôt pharmaceutique. Un charnier comprenant des cadavres fut découvert en LF 097-173. Il s'agit ici d'un code de verrouillage ou de camouflage des lieux utilisé par l'armée pour éviter les fuites d'informations. À chaque maquis et à chaque zone à attaquer était attribué un code de camouflage pour éviter la transmission des informations aux troupes rebelles.

L'opération « Épervier » prit fin le 26 mars 1960, mais le commandant du GTN recommanda aux unités locales de poursuivre la traque et le harcèlement des rebelles à travers des opérations limitées surtout dans la

---

61 ARO, 1 AA 173, Menoua (Département), police, activités, 1960-1963. « Compte rendu d'opération ».

62 Parmi ces maquis, on peut citer ceux de Kumba Edéa, New-Bell, Congo Belge, Bonandjo, Makak, Dakar, Buéa, Porto-Novo, Douala-ville, Kribi I, Kribi II, Douala brousse, Douala Hôpital et Tricona.

région de Balembo et la vallée de la Metchié[63]. Un mois plus tard, la subdivision de Mbouda considérée comme une zone « pourrie » fut le théâtre d'autres opérations de ratissage.

B. Les opérations « Juliette » et « Lima »

Dans la zone de Mbouda, les opérations « Lima » et « Juliette » succèdent aux opérations « Golf » et « Martinet » sur lesquelles nous disposons de peu d'informations[64]. L'opération « Juliette » a été entreprise dans les groupements Bangang et Baleveng le 15 avril 1960. Celle-ci avait pour objectif la traque des rebelles que les photographies aériennes réalisées lors des précédentes opérations évaluaient à des centaines[65]. Cette échauffourée aboutit à l'assassinat de 80 personnes, dont deux soldats des forces de l'ordre. Cette opération permit également l'arrestation de 42 personnes, la saisie de 62 fusils de traite, de 5 pistolets, des lots de blousons et de machettes anglaises, à la destruction de deux maquis et de quatre postes de guet[66].

Les opérations de ratissage engagées dans la zone de Mbouda concernaient les secteurs Bangang, Balatchi, Babajou, Bafounda, Bamendjo et Babété. C'est justement dans ces zones qu'étaient cantonnés la plupart des insurgés et les PC de Singap Martin (à Balatchi) et de Ndeléné Jérémie (à Bamendjo). L'option de la violence a été prise par Alexandre Ter Sarkissof à la suite de l'échec des pourparlers engagés en mars 1960 en vue du ralliement des insurgés. L'opération « Juliette » permit aux forces de l'ordre d'obtenir de précieux renseignements sur l'organisation rebelle non seulement à Bangang, mais également dans les autres groupements ce qui facilita l'intensification des opérations de répression.

C'est ainsi que du 27 avril au 1er mai 1960 est entreprise l'opération « Lima » dans les groupements Bangang, Babajou, Babeté, Bamendjo et dans les abords des Monts Bamboutos[67]. L'opération Lima fut caractérisée par des bombardements aériens intensifs des zones insurgées suivis de l'intervention musclée de l'armée de terre[68]. Les groupements Bangang et

---

[63]ARO, 1 AA 173. Menoua (Département), police, activités, 1960-1963. « Compte rendu d'opération ».

[64]ARO, 1 AA 173, Menoua (Département), police, activités, 1960-1963. BRH N° 12, R1.

[65] *Id.*

[66] ARO, 1 AA 128, Rébellion, éradication, 1960. BRH N° 12.

[67] *Id.*

[68] Témoignages concordants de D. Djodoung, 72 ans environ, ancien rebelle, Bangang le 22 décembre 2000 ; E. Tchinda, 70 ans, ancien capitaine au maquis,

Balatchi furent rasés du 27 au 29, Babajou et Bamendjo du 30 avril au 1er mai et les monts Bamboutos le 1er mai. Au cours de ces opérations, les pillages étaient systématiques. Armés jusqu'aux dents, munis de poignards, les soldats français et gouvernementaux pénétraient dans les habitations, torturaient, égorgeaient et mutilaient la population. Des tirs sans sommation étaient récurrents. Le pillage et le viol présidaient à leurs actions. Les provisions trouvées étaient supposées destinées au ravitaillement des rebelles et comme telles détruites. Les maisons étaient incendiées sans distinction[69].

Ces scènes macabres corroborent l'effroyable bilan indiqué par le commandant du GTN, principal cerveau de cette opération. Dans le groupement Bangang, le bilan est le suivant : 134 personnes tuées, 6 blessés, 40 prisonniers ; 92 fusils de traite, 99 pistolets, 1300 cartouches, des bérets, des torches et des médicaments furent saisis ; de nombreux postes de guet furent également détruits. Dans les groupements Babajou et Bamendjo, 175 personnes furent abattues tandis qu'une centaine de fusils fut saisie[70].

L'intervention de l'aviation française a été déterminante dans le processus de répression en pays bamiléké. Celle-ci a désorienté les rebelles qui, à travers les embuscades, semaient la zizanie dans les rangs des forces gouvernementales. L'état-major français a en effet adopté une forme redoutable de combat anti-guérilla : les bombardements aériens. Des frappes massives et aveugles lors des multiples opérations ont causé des victimes sans distinction et des destructions en masse dans les rangs de la population civile. Des combats d'une rare violence se sont déroulés durant l'année 1960 partout dans les zones touchées par la rébellion. Des moyens divers ont été mis en œuvre pour arriver à ce que l'administration appelait la « pacification » : blindés, artillerie, aviation. La combinaison des forces aéroterrestres a permis d'exercer un harcèlement constant sur les combattants afin d'obtenir soit leur ralliement soit leur assassinat.

Bamendjo le 3 novembre 2000 et Joseph Tchio, 70 ans, ancien chef d'unité, réfugié à Bamenda après cette opération à Bamendjo, Mbouda le 27 novembre 2000.

[69] L'auteur a requis l'anonymat.

[70] ARO, 1 AA 128, Rébellion, éradication, 1960. BRH N° 14 du 27 avril au 3 mai 1960.

C. Les opérations « Alpha »

Les opérations dites Alpha sont les plus nombreuses et vont de Alpha 01 à Alpha 18 pour l'année 1960[71]. Les deux premières opérations sont antérieures aux négociations entreprises en 1960 en vue de l'obtention d'un cessez-le-feu.

L'opération « Alpha 03 » a été lancée dans le groupement Bamendjo le 9 mai 1960, c'est-à-dire un jour seulement après le délai fixé par le commandant du GTN pour l'envoi d'un interlocuteur qualifié en vue de la négociation du ralliement de la direction centrale de Bamendjo. Si l'administration soutient que cette opération avait pour but de ressusciter l'esprit du dialogue, l'esprit de la coopération[72], il est congru de souligner qu'elle visait surtout à désarticuler les maquis et à contraindre la population au ralliement.

L'opération « Alpha 03 » a dû être interrompue en raison des conditions atmosphériques défavorables. Elle a toutefois permis de repérer le cantonnement des troupes de Ndelené dans la basse vallée de Toumougong, de la Mifi et dans les zones marécageuses et boisées de Bakazou. L'aviation française au cours de cette opération a procédé à l'observation et à la localisation des unités de guérilla[73]. Cette opération fut un prélude à une série d'attaques meurtrières qui désarticulèrent les maquis dans la région.

En effet, du 15 au 17 mai 1960, l'opération « Alpha 04 » fut entreprise dans la subdivision de Mbouda. Durant les deux premiers jours, les offensives furent lancées dans les groupements Bafounda, Bamesso, Babeté et Bamenkombo, tous dépendant de la direction centrale de Bamendjo. Le 17 mai, les combats se déportèrent vers le groupement Bamougong. Les bombardements aériens et les incendies causés par l'armée de terre firent de nombreuses victimes : une centaine de morts, plusieurs prisonniers parmi les rebelles et plus de 200 personnes ralliées. Les ralliements suscités par les bombardements et les interventions musclées de l'infanterie revigorèrent les opérations de l'armée dans les zones de tension.

Les opérations de ratissage duraient en moyenne trois à cinq jours. D'importants effectifs y étaient engagés atteignant parfois 10 pelotons aidés de centaines de personnes réquisitionnées pour la circonstance. Parfois les services de renseignement de l'ALNK parvenaient à signaler à

---

[71] Pour plus d'informations, lire divers rapports de sûreté et BRH, *in* ARO, 1 AA 128 Rébellion, éradication, 1960 ; ARO, 1 AA 173, Menoua (Département), police, activités, 1960-1963 ; ARO, 1 AA 7 ; ANY, Vt 1/14.

[72] ARO, 1 AA 173, Menoua (Département), police, activités, 1960-1963. BRH du 4 au 10 mai 1960.

[73] Kenné, « Jérémie Ndelené... », p .71.

temps le déclenchement de l'opération de ratissage, ce qui permettait à plusieurs individus de décrocher avant la pénétration de l'ennemi dans la zone ciblée.

Encerclant les quartiers ou les villages dans lesquels l'ALNK était implantée, les soldats français et camerounais se livraient parfois à des actes de vengeance sur les civils. Ils brûlaient, pillaient et exécutaient la population au même titre que les rebelles. La répétition de telles exactions amena le peuple terrorisé de tous les côtés à fuir les ratissages et à se réfugier dans les montagnes ou dans les zones offrant un peu plus de sécurité. Une fois le ratissage terminé, les civils retournaient alors dans leurs localités après une absence plus ou moins prolongée, et la vie reprenait son cours normal.

Face aux mouvements migratoires et clandestins de la population, l'administration et l'armée durent recourir à une nouvelle technique, laquelle consistait à vider les territoires « pourris » de leurs populations et à les regrouper dans les camps situés à proximité des postes militaires ou des camps commandos[74].

Le regroupement massif des populations permit à l'armée d'exercer sur elles un contrôle direct, d'en obtenir les renseignements indispensables sur l'organisation de l'ALNK et enfin d'isoler complètement celle-ci en détruisant son dispositif d'implantation. L'action ininterrompue du GTN et du TSM entraîna le raidissement des maquis. L'action répressive de l'armée joua un rôle psychologique très important. En effet, les représailles étaient exercées sur les villageois afin qu'ils dénoncent les rebelles et leurs lieux de refuge. Lorsque les soldats de l'armée débarquaient dans une zone « contaminée » par la « rébellion », ils exerçaient une pression psychologique sur les habitants en incendiant les cases et les récoltes sous prétexte que celles-ci servaient respectivement d'abris et au ravitaillement des rebelles. Le viol des femmes et l'assassinat des enfants qui refusaient de dénoncer les repaires des maquisards étaient courants[75].

Le tableau ci-après montre les conséquences directes de l'action du GTN. Non seulement celle-ci fait de nombreuses victimes, mais aussi elle provoque surtout le ralliement des combattants indécis et des villageois comme dans les groupements Batcham, Babajou, Bamesso et Bamessingué. De façon globale, incapable d'isoler l'ALNK et de la détruire rapidement, l'armée est acculée à exterminer le peuple bamiléké qu'elle prétend libérer de l'emprise révolutionnaire.

---

[74] Dans presque tous les villages bamiléké aujourd'hui, ces anciennes zones de regroupement se reconnaissent toujours parce qu'elles portent le nom de « camp ».

[75] Entretien avec J. Tané, 74 ans, ancien rebelle à la direction centrale de Bamendjo, Batcham le 10 novembre 2000.

Tableau 13 : Quelques opérations des FMO à Mbouda et à Babajou

Dates	Lieu des opérations	Bilan	
		Action	*Pertes rebelles*
18-5-60	Mbouda Batcham	Ralliement Ralliement	25 ralliés 300 personnes ralliées
19-05-60	Mbouda	Ralliement	490 ralliés, 1 tué, 1 bureau central détruit, 1 fusil de traite remporté.
20-05-60	Mbouda	Ralliement	46 hommes tués
23 et 24-05-60	Babadjou	Opération « Alpha 05 »	70 rebelles tués dont 33 en uniforme, 5 blessés, 13 prisonniers, 50 fusils de traite et 3 pistolets locaux saisis ; 10 maquis et deux ateliers d'armes détruits ; 350 cartouches de chasse, 120 kg de poudre noire, 13 canons pour fusil, 1 livre et quelques documents de maquis récupérés.

Source : ANY, VT 1/14, terrorisme, 1959-1960.

D. Les opérations « ABC »

Plusieurs opérations baptisées « ABC » ont été lancées durant l'année 1960 surtout dans la subdivision de Dschang. Si nous disposons de peu de renseignements jusqu'à présent sur la nature et le lieu de lancement de certaines opérations, tel n'est pas le cas des opérations « ABC ∅ 3 » ou encore « ABC ∅ 4 ».

L'opération « ABC ∅ 3 » ou encore « OPS ∅ 4 » a été lancée les 10, 11 et 12 septembre 1960 dans les zones de la Metchié, de Fontsa-Toula, Fomopéa et Fombap par une importante section des forces de l'ordre[76] appuyée par l'aviation française. Selon les militaires, cette opération ne fit des victimes que dans le camp adverse. Parmi ces victimes, on dénombra 54 en uniforme, plusieurs blessés, 14 prisonniers. L'armement récupéré était composé d'un fusil calibre 12 classique, de 7 fusils calibre 12 locaux, de 12 fusils de traite, de 2 pistolets et de 238 cartouches de 12. En outre, 21 installations rebelles (maquis) furent découvertes et détruites de même

[76] ARO, 1 AA 158, Cameroun, réunification, 1960. BRH N° 34 de la semaine du 14 au 20 septembre 1960.

que 30 postes de guet. Parmi les autres objets récupérés, on peut distinguer des médicaments, 400 kilogrammes de sel, 50 kilogrammes de sucre, une tonne de maïs, 4 bicyclettes et 9 machines à coudre[77]. Tout ce matériel récupéré témoigne du haut niveau de ravitaillement dont bénéficiaient les insurgés dans la clandestinité.

L'OPS ABC∅3 fut accompagnée les jours suivants par les opérations de démonstration de l'aviation française dans lesdites zones et à Fotouni, ce qui permit d'obtenir le ralliement de 3100 personnes, dont 600 le 17 septembre et 2500 le 18 septembre 1960. Cette opération obligea l'état-major de Singap Martin alors implanté à Fontsa-Toula à migrer vers Balachi et vers les monts Bamboutos dans la zone de Mbouda.

Les 19 et 20 septembre 1960, l'OPS ∅4 est lancée dans les villages Bamendou, Bani et Sangatou. Cette opération fit 17 victimes dans les rangs des insurgés dont 15 en uniforme et 14 prisonniers[78].

Plusieurs armes de fabrication locale furent récupérées et une infirmerie détruite. Le mot d'ordre de regroupement lancé à la population et le feu de l'aviation française qui incendiait aveuglément les quartiers provoquèrent le ralliement de 3830 personnes sans armes[79]. Selon le rapport du GTN, les mots d'ordre de ralliement sont également venus des chefs « rebelles » qui, asphyxiés, « ont incité les villageois à quitter la brousse ». C'est avec une satisfaction certaine que le commandant du GTN souligne :

> Beaucoup de « Sinistres » remplissant des fonctions d'ordre logistique dans le maquis de la région traitée, et peut-être aussi des combattants des « équipes mobiles » ont abandonné la brousse et leurs chefs pour se glisser, sans armes, dans les rangs des villageois[80].

Il est certain que les armes de ces combattants ralliés ont été soit camouflées en brousse soit remises aux chefs de guerre irréductibles. Le système de guet et d'alerte appelé « Sûreté », composé de jeunes gens volontaires ou pas du tout, s'est décomposé dans la zone considérée, la plupart des « Douaniers »[81] s'étant présentés aux forces de l'ordre au lieu de se dissimuler comme ils en avaient l'habitude.

---

[77] *Id.*

[78] *Id.*

[79] *Id.*, Annexe II, Groupe A et B.

[80] *Id.*, « Aperçu général de la situation », p.1.

[81] Les douaniers étaient des contrôleurs sous maquis qui délivraient les laissez-passer dans les zones de cantonnement des insurgés.

Chaque jour qui passait, au moins une opération était effectuée par l'armée en pays bamiléké. Ces opérations ont fait tellement de victimes que certains avancent la thèse d'un génocide dans cette partie du pays.

III. L'assassinat des cadres originels de la rébellion en pays bamiléké

La vague des représailles organisées par les autorités administratives et militaires contre les insurgés en pays bamiléké aboutit dès le mois de novembre 1960 à l'assassinat des cadres originels de l'insurrection armée. Le 15 novembre 1960, Moumié Félix Roland meurt à Genève en Suisse des suites d'un empoisonnement par les services secrets français. Le 17 novembre 1960, le capitaine-chef Momo Paul alias « génie sans peur et sans pitié » tombe dans une embuscade à Bahouan et est abattu par les forces de l'ordre. Le 24 novembre, trahi par l'un de ses gardes du corps, le commandant d'armes de la direction centrale de Bamendjo est assassiné par les éléments du capitaine Plissonneau dans la forêt de Bakazou à Bamendjo. Le 8 septembre 1961, le chef d'état-major de l'ALNK Singap Martin, trahi, tombe dans une embuscade à Bapa et meurt héroïquement.

Le 10 mai 1961, le capitaine Mba Abraham, adjoint de Momo Paul et chef du district militaire de Bameka est arrêté au cours d'une rafle organisée par la police britannique à Bamenda en vue de traquer les insurgés bamiléké. Nous passerons en revue les circonstances de la mort de ces cadres « rebelles », puis nous dégagerons les différentes réactions.

A. L'élimination de Moumié Félix-Roland, président en exil de l'UPC

La décapitation du mouvement rebelle a atteint son apogée pendant le dernier trimestre de l'année 1960. En plus des nombreux coups de main organisés sur le champ de bataille, les autorités politico-militaires ont organisé la « chasse aux sorcières » en vue de mettre la main sur les leaders de l'ALNK. C'est ainsi que le 15 octobre 1960, Moumié Félix-Roland, considéré alors par les autorités de Yaoundé comme étant le « cerveau du terrorisme au Cameroun », est empoisonné à Genève en Suisse au cours d'un dîner auquel prennent part Tchaptchet Jean-Martin (étudiant camerounais et upéciste) et Bechtel William. Ce dernier était alors un pseudo-employé de l'agence de presse *Acmé* basée à Genève et par ailleurs

agent du Service de Documentation Extérieure et de Contre-Espionnage (SDECE) français[82].

Bechtel est le bourreau de Moumié. Il suivait le leader nationaliste camerounais depuis fort longtemps. Déjà, deux mois plus tôt, il avait rencontré les dirigeants upécistes à Accra au Ghana en vue de réaliser une interview avec Moumié. En réalité, ce n'était que la phase préparatoire d'une opération qui devait se réaliser le 15 octobre 1960 à la suite d'un vol manqué le 9. Selon Elio Comarin, Moumié ne parvint pas à obtenir une place dans son avion préféré après une mission en Suisse et décida d'attendre un autre vol le 16[83].

C'est alors qu'il demanda à son amie Freidli Liliane d'organiser un rendez-vous avec Bechtel. Celui-ci le fixa le 15 octobre au Restaurant « Au plat d'Argent », un endroit bien discret situé à quelques centaines de mètres des bords du lac Leman. C'est là que Bechtel organisa la manœuvre et versa le thallium dans le verre de Moumié[84].

En effet, pendant le dîner, Bechtel essaya de distraire Moumié en lui montrant des découpes anonymes de journaux sur la lutte upéciste. Subitement, Moumié fut appelé au téléphone. Entre-temps, l'espion eut le temps de verser du thallium dans son verre. Revenu, le président Moumié dans toute sa volupté renversa le verre. L'espion dut recommencer la manœuvre en distrayant le leader upéciste avec des journaux. Après avoir ingurgité le contenu de son verre, Moumié affirma que le pernod n'était plus bon. Il avait un goût étrange[85].

Après le dîner, les trois convives se séparèrent, mais le lendemain matin, Moumié fut tiré de son sommeil par « d'effroyables douleurs intestinales ». Ce fut le début de l'agonie de Moumié qui n'eut pas l'occasion d'adresser un seul mot à ses camarades du parti et aux combattants de l'ALNK avant de rendre l'âme dans un hôpital Suisse le 15 novembre 1960.

Sur le terrain au Cameroun, les autorités militaires et administratives utilisèrent une autre forme de décapitation des cadres rebelles : embuscades, opérations militaires... Ces différentes actions aboutirent à l'assassinat de Momo Paul, de Ndeléné Jérémie et de Singap Martin.

---

[82] William Bechtel a parfaitement joué son rôle de couverture, car officiellement, on le savait agent de presse, mais en réalité, il n'était qu'un agent de renseignements au service de la France.

[83] E. Comarin, « Le dernier pernod de Moumié », in *Dossiers secrets de l'Afrique contemporaine,* Tome 3, Barcelone, collection Actuel JA livres, 1991, p.15.

[84] *Ibid.*

[85] Z. Amatakana, « Félix Roland Moumié : de l'exil à la mort, 1955-1960 », Mémoire de Maîtrise d'histoire, Université de Yaoundé I , 2000, p.85.

B. L'assassinat du redoutable Momo Paul

La mort du capitaine-chef Momo Paul fut le résultat de plusieurs embuscades tendues par les autorités politico-militaires dans la subdivision administrative de Bafoussam.

1. Le coup manqué du 28 septembre 1960

Le premier coup de main de grande envergure organisé contre Momo Paul eut lieu le 28 septembre 1960. Ce jour-là, les éléments de la gendarmerie de Bafoussam firent irruption chez le chef rebelle à Baham après avoir recoupé plusieurs renseignements relatifs à l'exécution des prisonniers chez lui. Les sources proches du gouvernement laissent entendre que ce sont les autorités de Yaoundé qui ordonnèrent la capture de Momo Paul, responsable de nombreux enlèvements et d'exécutions sommaires. C'est ainsi qu'on peut lire dans *La Presse du Cameroun* du samedi 8 et dimanche 9 octobre 1960 :

> Le gouvernement pour faire face à cet état de choses et malgré son vif désir de rechercher la paix (...) a donné des instructions énergiques aux autorités préfectorales et aux responsables des forces de l'ordre pour que soient poursuivis sévèrement ceux des ralliés qui exercent des droits exorbitants sur les populations[86].

La traque de Momo Paul fut donc décidée par les plus hautes autorités camerounaises. Selon *La Presse du Cameroun*, Momo Paul tira sur les forces de l'ordre le 28 septembre 1960 alors qu'il était sur le point d'être arrêté dans sa résidence de Baham. La réaction des soldats gouvernementaux fut instantanée et fit 18 morts parmi les partisans de Momo Paul selon cette même source et le rapport de sûreté de Dschang du 29 septembre 1960[87].

Cependant, dans une lettre adressée au chef d'État Ahmadou Ahidjo, Momo Paul donne sa version des faits, une version fort contradictoire à celle des sources proches du gouvernement et qui tend à stigmatiser les exactions des FMO. Selon lui, sa maison fut encerclée à trois heures alors qu'ils étaient 7 à l'intérieur avec 3 femmes et deux bébés ; dans la cuisine, « deux petits frères et trois élèves venus demander la voiture afin de se rendre à Dschang pour la rentrée des classes »[88].

---

[86] *La Presse du Cameroun*, N° 3140 du samedi 8 et dimanche 9 octobre 1960.
[87] *Id.*, APO, 1AA 136, Ouest (Cameroun), terrorisme, 1960-1967. « Rapport de sûreté » de Dschang 29 septembre 1960, p.2.
[88] ARO, 1 AC 96. Lettre de Momo Paul au Président Ahmadou Ahidjo.

Les soldats ouvrirent le feu vers 4 h 45 du matin et les six amis de Momo Paul le rejoignirent dans sa chambre. Le chef rebelle fait le récit suivant :

> Il n'y avait pas moyen de sortir sans recevoir une [balle] dans le corps et puis j'ai fait une pratique et nous nous sommes vus dans une brousse à 1 km de la maison sans savoir par quelle fenêtre ni porte nous sommes sortis. Chez moi-même, la force de l'ordre a tiré sur mes deux petits frères qui étaient dans la cuisine, les trois élèves étaient sortis sains et saufs et furent relâchés. Dans la concession voisine, la force avait abattu 15 jeunes élèves et un vieillard. Voilà ce qui nous donne dans le rapport de la force de l'ordre le résultat qualifié de dix-huit rebelles abattus chez Momo Paul Génie[89].

Ce récit montre non seulement l'existence des pratiques occultes chez les chefs rebelles, mais aussi combien ils étaient informés par rapport au bilan donné par les FMO. Après l'échappée de Momo Paul, une perquisition eut lieu dans son domicile. Elle permit aux FMO de saisir un pistolet mitrailleur, un pistolet automatique, un fusil de chasse calibre 12 ainsi que divers gris-gris de blindage et de nombreux documents récents dont les correspondances entre Momo et Singap. Dans ces correspondances, Momo sollicitait la réconciliation avec Singap qui, dans sa réponse, le taxait de traître impardonnable[90].

La tentative d'assassinat de Momo Paul suscita un réel enthousiasme de la part de ses adversaires et de la population dite saine. Ses meetings publics étaient devenus peu populaires avant ce coup. Il s'était fait huer à Bajekal une semaine auparavant, les gens lui reprochant d'avoir « gâté » le pays et d'avoir travaillé pour son compte personnel[91]. Ce qui est certain, c'est que le prestige du « capitaine génie » semble avoir été entamé. Sa fuite éperdue pour préserver sa vie, la perte de son armement alors que ses hommes subissaient un mauvais sort ont contribué à laisser une très mauvaise impression. Face aux forces de l'ordre et même muni de gris-gris, il n'a pas fait honneur à sa réputation de guerrier. Il a cherché plutôt l'échappatoire au lieu de neutraliser ses vrais adversaires. Il était sans doute plus facile d'enlever et de tuer les villageois désarmés que de tenir front aux forces de l'ordre. Celles-ci mirent en place le dispositif nécessaire pour

---

89 *Id.* ; Momo fut grièvement blessé lors de cette opération.
90 ARO, 1 AA 136, Ouest (Cameroun), terrorisme, 1960-1967, « Rapport de sûreté de Dschang du 29 septembre 1960. Consulter également *La Presse du Cameroun N° 3140* du 8 et 9 octobre 1960.
91 *Id.*

le traquer, sa tête ayant été mise à prix à 500 000 francs par Ahmadou Ahidjo et celle de son rival Singap Martin à 700 000 francs[92].

2. Le coup fatal du 17 novembre 1960

L'embuscade tendue le 17 novembre 1960 et qui aboutit à l'assassinat de Momo Paul fut le résultat de plusieurs réunions secrètes organisées par les autorités politiques et militaires. Le 12 novembre 1960, une première réunion composée d'Amde Pinyin Pierre (ministre d'État chargé de la Santé publique et de la Population), Kwayep Enoch (préfet du Département bamiléké), Keutcha Jean (sous-préfet de l'arrondissement de Bafoussam) et Nenkam Frédéric (chef du village Bahouan) se tint chez le ministre Kamdem à Baham. Elle avait pour objectif d'élaborer un plan pour la capture de Momo Paul. Au cours de cette réunion, les autorités administratives indexèrent le chef Nenkam. La présence de Momo dans son village était quasi certaine. C'est dans ces termes que le sous-préfet Keutcha Jean le mit sous les braises :

> Il est précisé de plus en plus que Momo est à Bahouan, mais si cela s'avérait exact, je prendrais à votre encontre une telle sanction que même vos enfants s'en souviendraient toute leur vie... Vous me donnez des renseignements, mais non exploitables... Contre tout j'ai fait de vous un président de Tribunal et en revanche, vous ne m'êtes utiles... (sic)[93]

Ce discours menaçant et philippique fut repris par le préfet. Sentant ses jours menacés, le chef Nenkam vint le 16 à la sous-préfecture signaler le passage habituel de Momo Paul dans son groupement. Il donna des précisions sur les différents axes empruntés régulièrement par le chef rebelle dans son village. Après son retour d'une tournée qu'effectuaient ce jour le général Briand, l'ambassadeur de France..., l'administrateur Keutcha Jean rassembla immédiatement son état-major : son adjoint, le commissaire spécial de Bafoussam et l'adjudant-chef Bechet Raymond, commandant du peloton mobile de Bafoussam.

Le plan d'embuscade fut conçu et la délicate mission fut confiée à l'officier français à qui Keutcha promit « non pas des galons fictifs, mais des vrais » au cas où il ramènerait Momo mort ou vivant. Très dévoué, l'officier s'engagea en ces termes : « C'est de vous que pour la première fois je reçois l'ordre d'abattre Momo et si je le voyais, je vous le

[92] Archives de l'arrondissement de Mélong.

[93] ARO, 1 AC 35, Bamiléké (région), gendarmerie, activités, 1959. Rapport N° 128/CF/AR BS du Sous-préfet de Bafoussam.

ramènerais mort »[94]. Pour accomplir sa mission, l'adjudant-chef Bechet choisit 6 hommes, dont un gendarme français, 2 gendarmes camerounais, 2 gardes civiques et le chef Nenkam Frédéric en raison de sa maîtrise du terrain[95]. Ils se rendirent à Bahouan dans la nuit du 16 au 17 novembre 1960 avec pour objectif de traquer Momo dans trois jours.

Le 17 matin à 7 heures, alors que les bourreaux de Momo étaient embusqués dans une forêt à Bahouan, une jeune femme connue comme étant une « femme » de Momo vint du refuge de son mari et déposa un colis sur les lieux de l'embuscade et s'en alla dans le sens opposé. Quelques minutes plus tard, un vieillard non identifié venant du côté opposé au refuge du capitaine Génie porta le colis et se dirigea vers le refuge[96]. Ce système de communication et de ravitaillement était très fréquent chez les insurgés et visait surtout à voiler le vrai refuge des chefs rebelles.

Dix minutes après le passage du vieillard, le chien de Momo vint en flairant le passage et en suivant la direction prise par la femme précitée. À 7 heures 30, le capitaine Momo Paul apparut sur les lieux, accompagné de deux de ses gardes du corps[97]. Connaissant Momo Paul et l'efficacité de ses gris-gris, les soldats embusqués ne cherchèrent pas à le capturer, mais ouvrirent plutôt le feu. C'est ainsi que Momo Paul alias « Génie sans peur et sans pitié » fut abattu de même que les deux éléments de son « Régiment »[98]. Ainsi s'acheva son aventure politico-militaire. La mort de Momo Paul suscita des réactions mitigées.

3. Les réactions

La mort de Momo Paul suscita comme on pouvait s'y attendre un soulagement total de la part des autorités et de la population exaspérée par ses forfaits. En effet, le corps de Momo Paul ainsi que ceux de ses gardes du corps furent transportés dans la ville de Bafoussam et exposés en public pour susciter un effet psychologique. Cette exposition provoqua un déferlement de la population. Selon le « rapport de la sûreté » du

---

[94] *Id.*

[95] ARO, 1 AC 96, Police, activités, 1957-1959. Bulletin de la sûreté de Bafoussam du 17 novembre 1960.

[96] *Id.*

[97] Momo Paul allait à la rencontre du Ministre de la Santé Kamdem Ninyim à Bandenkop. Il avait envoyé le grand matin son lieutenant Kamdem Lévi l'informer de son arrivée.

[98] ARO, 1 AC 96, Police, activités, 1957-1959. Bulletin de la sûreté de Bafoussam du 17 novembre 1960.

17 novembre 1960, « quiconque a appris que le corps de Momo est exposé voulait personnellement se rendre compte de la réalité des faits »[99].

La Presse du Cameroun réserva une colonne à cet événement « heureux » en indiquant en titre : « Le chef rebelle Momo Paul abattu près de Bafoussam ». Le récit suivant y est fait :

> Récemment guéri de ses blessures, il tentait de reconstituer des groupes terroristes, mais la population, lasse de ses exactions, avait cette fois presque entièrement pris parti contre lui, et c'est avec un grand soulagement que la nouvelle de sa mort a été accueillie à Bafoussam[100].

La mort de Momo Paul ne provoqua pas un enthousiasme tous azimuts. Elle fut accueillie avec une tristesse absolue par ses partisans et par ses proches qui voyaient en lui un véritable libérateur du Cameroun. Cependant, certains de ses lieutenants furent contraints au ralliement de peur de subir le même sort que leur chef militaire. En effet, après l'assassinat de Momo Paul, le sous-préfet de l'arrondissement de Bafoussam se rendit à Bahouan le même jour et somma la population et les familles des victimes de dénoncer leurs proches demeurés sous maquis sous peine de subir des représailles. Cette sommation eut un effet positif, car quelques jours plus tard, plusieurs combattants du Régiment de Momo se rendirent aux autorités[101].

C. L'assassinat du commandant d'armes Ndeléné Jérémie

Depuis l'échec des négociations en mai 1960 en vue du ralliement des insurgés, la direction centrale de Bamendjo dirigée par le commandant Ndeléné Jérémie était devenue l'une des cibles principales du GTN et de la 7e compagnie de l'armée camerounaise basée à Mbouda. Pour traquer Ndeléné, de nombreuses opérations furent entreprises dans les zones placées sous son contrôle. C'est ainsi que le 24 novembre 1960, malgré son héroïsme et son opiniâtreté, sa résistance fut brisée avec le soutien du traître Lendji Joseph, par ailleurs capitaine-chef à la direction centrale.

---

[99] *La Presse du Cameroun*, du samedi 19 et dimanche 20 novembre 1960.

[100] *Id.*

[101] Ce fut le cas de : Fongaing Jean (30 novembre), Talla Jean (1er décembre) et Kamdem Lévi (1er décembre).

1. Les circonstances de l'assassinat de Ndeléné

Les circonstances de la mort de Ndeléné sont peu claires. Plusieurs thèses s'y affrontent et selon la première qui émane des rapports de la gendarmerie de Mbouda, Ndeléné est abattu le 24 novembre 1960 vers 12 heures à Bakazou en bordure des marécages suite à une action menée par deux sections des troupes gouvernementales[102]. Le rapport précise que sentant sa cache peu en sécurité, Ndeléné aurait voulu se replier vers les marécages. C'est au cours de ce repli qu'il tombe dans une embuscade où il trouve la mort. Le rapport décrit ce dernier épisode de sa vie comme il suit :

> Il suivait seul une piste, porteur d'un fusil de chasse calibre 12, d'une cartouchière contenant 24 cartouches de chasse de marque anglaise et de quelques lettres. Ndeléné grièvement blessé a eu le temps avant sa mort de laisser approcher les militaires et de tirer à bout portant sur un caporal qu'il a malheureusement manqué[103].

Hommage involontaire à ce chef de guerre qu'est ce récit tragique de ses ennemis. Ndeléné n'a pas failli à sa réputation de courage et d'intrépidité. Il a fait preuve d'héroïsme avant de succomber devant ses ennemis mieux préparés tactiquement et techniquement.

La deuxième thèse qui rend compte de la mort de Ndeléné émane de ses proches lieutenants qui, dans un rapport saisi par la compagnie militaire de Batcham le 9 décembre 1960, font le récit suivant :

> Bamendjo le 24.11.1960, une guerre rude dans Bamendjo, quartier Bakazou. Les troupes françaises et valets furent quittées dans 3 côtés carrer (sic) ce quartier. Notre commandant Ndeléné Jérémie fut saisi par un valet nommé capitaine chef Leche Joseph donner (sic) aux valets français sa tête fut coupée et conduite par ces valets[104].

Selon cette thèse, la mort de Ndeléné résulte de la trahison de l'un de ses lieutenants qui aurait conduit l'armée régulière vers sa cache.

Une troisième thèse émanant des sources orales postule que le capitaine Lendji Joseph, chef d'unité et chargé d'assurer la protection du comandant, est le traître qui livra le chef rebelle aux forces de l'ordre. Originaire de Bamougoum dans l'arrondissement de Bafoussam, Lendji Joseph opérait à la direction centrale et assurait la garde de Ndeléné.

102ARO, 1AC 158, Bamiléké (Région), Police, activités, 1959.

103ARO, 1AA7 (2), Rapports sur le terrorisme, BR N°18.

104ARO, 1 AA 136, Ouest (Cameroun), terrorisme, 1960-1967. Bulletin sûreté du 22 décembre 1960.

Cette déloyauté est-elle un signe de vengeance contre son chef ou le résultat d'une pression après son ralliement ? Nos informateurs sont unanimes pour reconnaître que l'officier rebelle aurait été retourné par l'administration pour livrer Ndeléné à l'armée[105].

Cette version des faits est partagée par Fopa qui souligne :

> Au mois de mai (novembre), un tsuré de 1960, une troupe apparemment fidèle à chef Jérémie se présente devant sa forge à Bakazou. Le nommé Lendzi Joseph, originaire de Bamegoum et confident du chef vient voir le patron. Personne ne pouvait imaginer que ce dernier venait en « Judas ». Lorsque chef Jérémie se présente à la troupe, les maquisards, commandés par Lendzi Joseph, se ruèrent sur lui et l'abattirent sur-le-champ[106].

La thèse d'un complot ourdi par Lendji Joseph est vraisemblable. À la découverte du cadavre de Ndeléné, ses partisans réagirent énergiquement en capturant et en exécutant Lendji et ses proches. Les assassins de Ndeléné tranchèrent sa tête et l'exposèrent sur la place publique à Mbouda. Sa légende d'invulnérabilité et d'invisibilité venait d'un seul coup de s'effondrer. Les réactions des populations et des combattants furent assez divergentes.

2. Les réactions mitigées

La mort de Ndeléné est un véritable coup dur pour les combattants de Mbouda. Dans le groupement Bamendjo, tous les combattants se sont fait raser en signe de deuil[107]. Après l'annonce de la mort de Ndeléné, c'est la tristesse et la consternation qui caractérisent les milieux upécistes.

Dans le rapport d'activité du district de Mbouda, le chef rebelle Djonko Tagne Samuel montre que la journée du 24 novembre 1960 fut la plus triste pour les combattants de Mbouda en particulier et du Cameroun en général. Il souligne par ailleurs que « Si le 8/8/1960 Tesso David adjoint au commandant de Mbouda est tombé aux bouté (sic) devant l'ennemi, le

---

[105] Témoignages concordants d'E. Tchinda, 70 ans, ancien capitaine-chef de l'équipe mobile de Ndeléné, Bamendjo le 3 novembre 2000, J. Tchio, 70 ans, ancien chef d'unité au maquis de Ndeléné, Mbouda le 27 novembre 2000 ; A. Takala, 57 ans, ancien combattant du groupe Ndeléné, Yaoundé, 17 janvier 2001.

[106] Fopa, *Histoire des Bamendjo…*, p. 16. Au sujet de la trahison de Lendji Joseph, lire également la « lettre de la direction centrale de Bamendjo aux camarades Kingué et autres », *in* ARO, 1 AA 7(2).

[107] Zempa Jean, 68 ans, ancien chef d'unité au maquis de Ndeléné, Douala le 3 janvier 2001.

24 novembre 1960, le commandant Ndeléné est tombé lâchement devant les siens à qui il s'est fié »[108].

Dans une lettre adressée au BCD de l'UPC par Djonko Tagne Samuel le 12 décembre 1960, ce dernier exprime encore son amertume suite à l'assassinat de Ndeléné. Toutefois, il précise : « Bien que le commandant soit mort, la lutte ne sera ralentie que faute de moyens »[109]. Pour mieux comprendre la déception des cadres « rebelles », il faut se situer dans le contexte tactico-défensif du front de Bamendjo. En effet, c'est Ndeléné qui conduisait les troupes lors des attaques de l'armée régulière. Toujours vainqueur, il restait insaisissable devant l'ennemi, souligne Djonko Tagne Samuel. Il ne restait jamais tranquille. « Si dur et tragique », il ne s'éloignait point de l'ennemi qu'il narguait souvent. Il lui arrivait de se montrer à l'ennemi en criant « Voici Ndeléné que vous cherchez »[110].

La mort du commandant en chef est aussi un électro-choc qui oblige les cadres rebelles à réfléchir sur la situation ainsi créée et à élaborer de nouvelles stratégies. On en veut pour preuve le message adressé aux combattants de l'ALNK par Mbah Théodore Abraham, capitaine-chef à Bameka, dans lequel il fustige les dissensions existantes entre les combattants et les exhorte à unifier leurs forces afin de bien combattre les Français et leurs valets au Cameroun[111].

Toutefois, la douleur n'a pas été générale après la mort de Ndeléné, car on constate chez ses adversaires et ses victimes une satisfaction et un soulagement non dissimulés. Cette mort a en effet été accueillie avec enthousiasme par les fonctionnaires et les villageois regroupés au centre de Mbouda et manifestant une certaine hostilité à l'égard de la rébellion[112].

Les combattants qui envisageaient le ralliement et avaient peur des représailles de la part de Ndeléné trouvent un soulagement. Si sa mort a semé la consternation dans certains milieux, c'est l'indifférence générale qui caractérise la population ralliée. Il s'agit notamment des habitants de Batcham, de Bamenkombo, de Bamendjida, de Babajou et de Bamessingué.

L'annonce de la mort de Ndeléné par l'administration à travers une pléthore de tracts aux accents triomphalistes trahissait incontestablement sa

---

[108] ARO, 1 AC 158. Bamiléké (région), police, activités, 1959. « Rapport du district de Mbouda ».

[109] ARO, 1 AC 158. Bamiléké (région), police, activités, 1959.

[110] ARO, 1 AC 158. Bamiléké (région), police, activités, 1959. « Rapport du district de Mbouda ».

[111] ARO, 1 AC 35. Bamiléké (région), gendarmerie, activités, 1959.

[112] ARO, 1 AA 7 (2), Rapports sur le terrorisme.

joie d'avoir réussi la pacification de la région. C'est donc avec euphorie que les mêmes tracts invitaient la population à se rallier sans délai[113].

Pour l'administration, la mort de Ndeléné réduisait indubitablement la menace de représailles qui pesait sur les candidats au ralliement. Cette mort provoqua non seulement le ralliement de plusieurs combattants, mais aussi l'exil de certains qui allèrent se réfugier hors de l'actuelle province de l'Ouest[114].

Dans le but de forcer les ralliements, l'administration expose la tête de Ndeléné pendant près d'une semaine sur la place publique à Mbouda. Cette exposition provoque un grand déferlement de la population qui est restée sceptique à l'annonce de la mort du chef rebelle. Cette tête gît aujourd'hui sous la tribune de la place de l'indépendance de Mbouda. Est-ce un hommage au nationaliste ou une ironie du sort ?

Au demeurant, Ndeléné était le chef incontesté de la rébellion armée dans la zone de Mbouda. Personnage charismatique, courageux et réputé invisible, la disparition brutale du commandant de la direction centrale de Bamendjo fut un véritable coup dur pour une rébellion acculée à la défensive et malmenée par les assauts répétés et de plus en plus meurtriers des forces de l'ordre. La mort de Ndeléné était synonyme de la perte de l'âme de l'insurrection à Mbouda. Cette mort provoqua un effritement systématique des maquis en dépit des réaménagements effectués par ses lieutenants[115].

Le mois de novembre 1960 fut un triste mois pour les nationalistes camerounais qui perdirent trois personnages emblématiques de l'insurrection armée. La tactique des assassinats ciblés ne s'arrêta pas ici. Comme une victoire en appelle souvent d'autres, l'action des forces de l'ordre fut orientée vers l'état-major de Singap Martin.

D. L'assassinat de Singap Martin, chef d'état-major de l'ALNK

Huit mois après la mort de Moumié Félix Roland, de Momo Paul et de Ndeléné Jérémie, le chef d'état-major de l'ALNK tomba lâchement sous les balles de ses ennemis alors qu'il préparait une rencontre avec Ouandié Ernest de retour au Cameroun.

---

[113] Kenné, « Jérémie Ndeléné... », p.80.

[114] Tchinda, 70 ans, Bamendjo le 3 novembre 2000 ; J. Tchio, 70 ans, ancien chef d'unité au maquis Ndeléné, Mbouda le 27 novembre 2000 ; J. Nohé, 60 ans, ancien combattant de groupe Ndeléné, devenu membre de la Garde civique, Batcham le 10 novembre 2000.

[115] Kenné, « Jérémie Ndeléné... », pp. 81-83.

1. Les circonstances mystérieuses de l'assassinat de Singap Martin

Les circonstances de la mort de Singap Martin sont mystérieuses et peu élucidées. Ce mystère est inhérent à la non-identification de son corps par ses bourreaux et comme tel, cette mort n'a pas été autant médiatisée que celle de Momo Paul ou de Ndeléné Jérémie. En outre, un mois après son assassinat, les responsables de la sûreté émettaient encore des doutes au sujet de sa mort. Plus grave encore était le scepticisme affiché par ses compagnons d'armes ralliés après avoir découvert son cadavre en état de putréfaction avancée[116].

L'unique rapport fiable émane d'un valeureux et héroïque combattant, par ailleurs lieutenant de Singap avec qui il a erré pendant ses deux dernières semaines de vie entre le pays bamiléké, le Moungo et le Cameroun sous tutelle britannique jusqu'à son assassinat à Bapa le 8 septembre 1961. Ce rapport[117] relatant les circonstances de la mort de Singap Martin fut découvert le 19 octobre 1961 dans une grotte où étaient entreposés des documents appartenant aux insurgés à Bapa par un commando de chasse de la gendarmerie de Batié.

Le dernier épisode de la vie de Singap commence le 15 août 1961 lorsqu'il apprend la présence effective du leader Ouandié Ernest dans la région du Moungo. Il décide alors d'aller à sa rencontre le 22 août, mais à Kenfengoum à Batié, son groupe est attaqué par les forces de l'ordre vers 23 h 30. Singap et ses lieutenants parviennent à se sauver et le lendemain, ils retrouvent son adjoint, le général Kana David alias Mallam dans son PC mobile de Fotouni. Le 25 août, Singap se déplace plutôt vers les monts Bamboutos afin de rencontrer Ndeh Ntumazah[118] dans la zone britannique pour un rendez-vous le 30 août. Ce dernier ne vient les rencontrer que le 1er septembre dans la localité de Babousang à trente kilomètres au sud-ouest de Bamenda[119]. Singap Martin se sépare de Kana David le 4 septembre et prend la destination du Moungo où l'attend Ouandié. En compagnie de sa troupe, Singap remonte l'itinéraire de départ des monts Bamboutos-Balatchi-Bangang-Baleveng-Bamendou-Fotouni et Kenfengoum où ils

---

116 ARO, 1 AA 146, Cameroun (Cameroun) sécurité, 1960. Rapport de sûreté du mois d'octobre 1961.

117 L'auteur de ce rapport selon les recoupements des autorités militaires du TSM serait un certain Noutadié Sébastien alias Firmin le Bon.

118 Ndeh Ntumazah était le leader du One Kamerun Party (OKP) et principal soutien des nationalistes de l'UPC dans sa zone. Pour plus d'informations sur ce personnage, lire son autobiographie, *A Conversational Autobiography*, Bamenda, Patron Publishing house, 2001.

119 ARO, 1 AA 136, Ouest (Cameroun), terrorisme, 1960-1967.

furent attaqués au départ (voir carte suivante). Dans la nuit du 7 au 8 septembre, le chef d'état-major de l'ALNK se sépare de la troupe à 4 heures et se dirige vers Bapa en compagnie de son lieutenant. Voici le récit que ce dernier en fait : « Nous y allâmes armés de quatre mitraillettes et deux pistolets. Ho la la ! Nous y arrivâmes à 5 h le matin quand le lieu était déjà trahi à notre imprévu. Je commençais l'installation à 5 h 15 min et l'achevais à 6 h »[120].

Vers 7 h 30, les fugitifs entendirent des chuchotements aux alentours de leur cache. Ils étaient tombés dans une embuscade. Après des échanges de coups de feu, ils se débarrassèrent du premier contingent des embusqués, mais à cinquante mètres, un autre groupe ouvrit le feu et c'est ici que Singap rendit le dernier soupir après avoir reçu trois balles dont la première au fémur gauche, la deuxième au péroné après quinze mètres et la troisième au pied droit après vingt-cinq mètres. Dommage que ce rapport consulté aux archives régionales de l'Ouest à Bafoussam soit dépourvu de la feuille contenant les dernières paroles adressées par Singap à son lieutenant[121]. Ce document aurait été retrouvé dans les archives de Jacques Foccart et indique :

> La menace atrospective recommence : quelle est cette malchance ? Quel est ce mauvais jour ? Je me trouvais déjà dans un cas de nécessiteux et en dépit de la menace, j'essayais de répondre balles contre balles et nous voici dans la troisième embuscade où il n'y eut plus moyen de soulever pieds (sic) et son dernier soupir fut la gloire des ennemis. Ces derniers ennemis réussirent à surprendre mon chef d'état-major sous perte de beaucoup des généreux Professeurs sans compter les néants d'alentour (sic). Il me lança comme ses dernières paroles : « Au revoir mon fils, confiance et courage » et sa dernière bénédiction dans l'armée fut sa main droite, qu'il souleva en l'air pour bénir les quatre coins d'Afrique où il dit « L'Afrique libre »[122].

Voilà la fin tragique de ce vaillant et intrépide combattant anticolonialiste. La vérité historique étant une vérité dynamique, une vérité

---

[120] *Id.*

[121] Celui-ci aurait péri le 19 octobre 1961, car les sources de la sûreté annoncent son assassinat lors de la découverte des grottes qui formaient leur PC et au cours de laquelle les documents relatant les circonstances de la mort de Singap furent saisis de même que 4 fusils de traite, 1 pistolet local calibre 12, 81 cartouches calibre 12, 1 cartouche pour lance-grenades 7,62, une machine à écrire portative « Anteres ». Pour plus d'informations, consulter ARO, 1 AA 146, Cameroun (Cameroun) sécurité, 1960. « Rapport de Sûreté d'octobre 1961 ».

[122] Deltombe *et al.*, *Kamerun ! Une guerre cachée…*, p.532.

non statique, nous espérons que les langues se délieront davantage et que toutes les archives seront ouvertes afin que l'on puisse reconstituer avec exactitude les différentes séquences de l'histoire de l'insurrection armée en pays bamiléké.

Au regard de ce qui précède, force est de constater que l'assassinat de Singap Martin est le résultat de la trahison, car rien ne justifie la présence des forces de l'ordre dans cette brousse, en ce lieu « habituellement vierge et infranchissable » à pareille heure. Les circonstances exactes de cet événement sont mystérieuses. Les militaires qui l'ont attaqué ne semblent pas avoir spécifiquement visé le chef de l'état-major général de l'ALNK et disent avoir accroché son groupe « par tout hasard ».

Plusieurs sources anonymes corroborent la thèse de la trahison et pointent un doigt accusateur sur certains rebelles ralliés sur qui des exactions furent commises. Cette thèse de la trahison est confirmée par Makembé Tollo alias Free Boy, ancien commandant de la zone N° 2 qui regroupait les districts de Dschang, de Mbouda et de Bafang. Selon ce chef rebelle,

> il était tombé dans une embuscade, trahi par un de ses proches qui l'avaient vendu à l'ennemi. Le traître savait qu'après toutes les tournées, il suivait un itinéraire précis et se reposait quelque part. C'est ce trajet qui a été indiqué à l'ennemi. Nous avons été convaincus de la version de la trahison parce qu'après son assassinat, certains de ses proches indexés ont rejoint le camp de l'ennemi[123].

Certains upécistes en exil exigèrent même la création d'une commission d'enquête sur les circonstances de l'assassinat de Singap, mais conscients de la thèse de la trahison par un combattant rallié, ils se contentèrent du retour du vice-président Ouandié au Cameroun, de la réorganisation de l'ALNK et du renforcement de la sécurité des chefs d'unités. La résolution de la deuxième assemblée populaire sous maquis tenue le 25 avril 1962 reconnaît d'ailleurs la thèse de la trahison lorsqu'elle souligne :

> Si pour d'aucuns la lumière n'est pas suffisamment faite sur ceux qui portent la responsabilité criminelle de la cruelle disparition de notre vaillant camarade Singap, pour l'UPC, pour l'ALNK, et pour le peuple kamerunais tout entier, le criminel est connu et a publiquement oralement et par écrit revendiqué la responsabilité de ce crime[124].

---

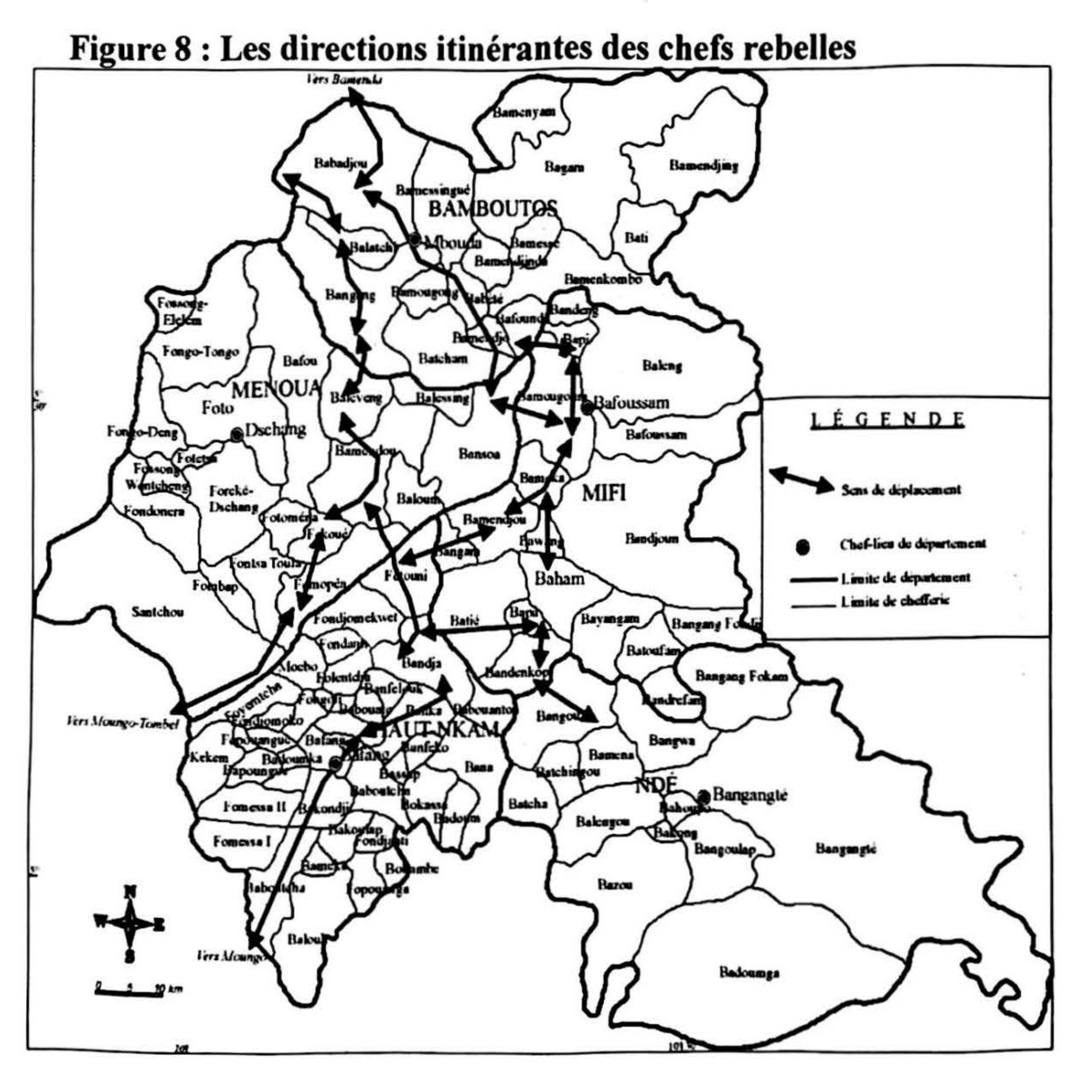
[123] *La Nouvelle Expression*, Édition spéciale du mercredi 26 décembre 2001, p.29.
[124] *La Voix du Kamerun*, N° 12 et 13, février-mars 1964, p.30.

Mais qui est ce traître ? Le mystère reste total, car ni les upécistes ni les informateurs n'ont pu le nommer.

Pour l'administrateur Keutcha Jean, Singap fut tué au maquis à Batié au cours d'une patrouille de reconnaissance par quelques éléments des forces de l'ordre. Selon cet auteur, le leader nationaliste fut surpris dans une cabane avec deux de ses complices. Après une tentative de fuite, il fut abattu ainsi que ses complices par les soldats gouvernementaux. Ne portant aucune pièce d'identité sur eux, leurs corps furent abandonnés et leurs armes récupérées[125].

Après l'assassinat de Singap Martin, son adjoint Kana David alias Mallam Défense devint chef d'état-major, poste qu'il occupa jusqu'en 1964 avant d'être remplacé par Mouangué David alias David Milton après avoir subi le même sort que son prédécesseur.

Figure 8 : Les directions itinérantes des chefs rebelles



Source : Carte établie par l'auteur à partir des données d'archives.

---

[125] Keutcha, *Un pays, des hommes...*, p.83.

2. Les réactions

La mort de Singap Martin suscita très peu de réactions, car après son assassinat, ses bourreaux l'abandonnèrent en brousse comme une « bête empoisonnée ». Ni son corps ni sa tête ne furent exposés dans la ville comme ce fut le cas avec Momo Paul et Ndeléné Jérémie, ce qui réduisit considérablement l'effet psychologique. En effet, n'ayant appris qu'*a posteriori* la mort de Singap, les autorités administratives n'ont pas eu l'opportunité d'exploiter politiquement cette victoire. Enoch Kwayeb, alors inspecteur général de l'administration pour l'Ouest, déplorait cette situation lors d'un CCO en octobre 1961 en ces termes : « Nous avons perdu le bénéfice de l'effet psychologique que cette mort aurait pu avoir sur la population si le cadavre avait été exposé comme celui de Momo Paul au grand public[126] ».

Singap mourut les armes à la main, sans avoir rencontré Ouandié venu prendre les rênes de l'ALNK. Singap était l'un des ténors de l'aile dure de l'UPC. Il était devenu l'insurgé le plus recherché. Condamné à mort par contumace par le Tribunal Correctionnel de Dschang en 1959, sa tête fut mise à prix 700 000 francs par Ahmadou Ahidjo en 1960. Sa disparition devait provoquer un soulagement sans précédent des autorités qui le traquaient depuis 1955. Après la disparition des cadres originels de l'insurrection en pays bamiléké, Ouandié prit en charge l'ALNK et procéda à sa réorganisation pour une meilleure efficacité sur le terrain.

---

[126] ARO, 1 AA 146, Cameroun (Cameroun) sécurité, 1960.

Photo 3 : Quelques insurgés ralliés dans l'arrondissement de Mbouda en 1962



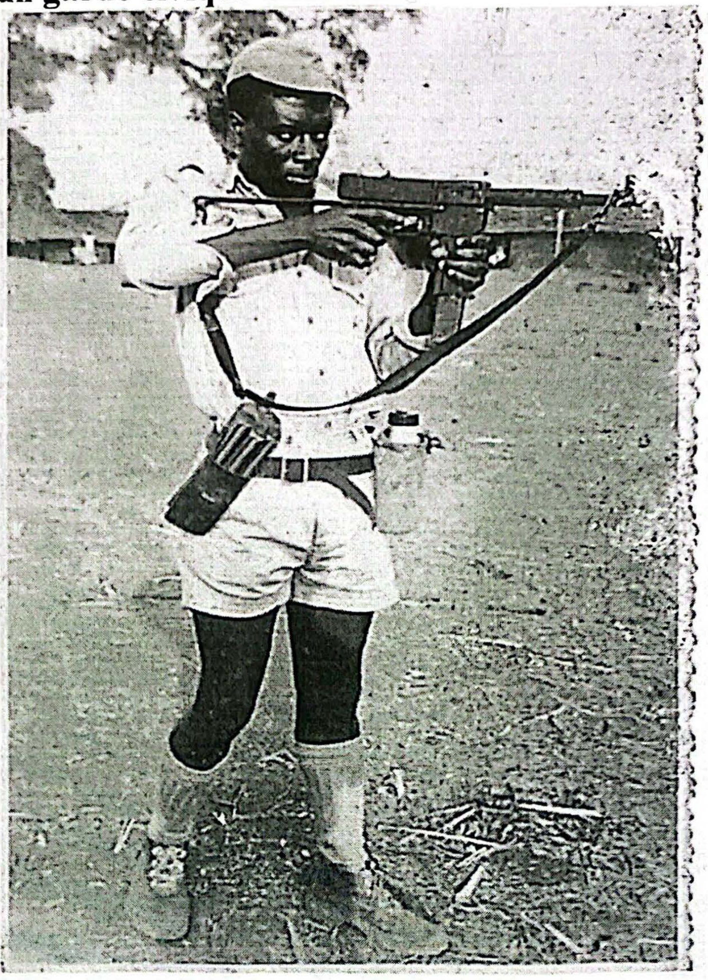
Source : Photo offerte par le professeur Kueté Martin.

Photo 4 : Corps carbonisé à la suite des opérations de ratissage à Bandeng (Bafoussam)



Source : Archives Provinciales de l'Ouest à Bafoussam.

Photo 5 : un garde civique bamiléké



Source : Photo offerte par la famille Kenhago à Dschang. Il s'agit de Kenhago Camille, garde civique bamiléké de la zone de la Menoua en 1962.

CHAPITRE 8 : LE RETOUR D'OUANDIÉ ERNEST ET L'ÉVOLUTION DE LA RÉBELLION DE 1961 À 1971

Le Bureau du Comité Directeur de l'UPC n'est pas resté sourd aux nombreuses plaintes concernant le dysfonctionnement de l'ALNK et les multiples dissensions qui ont émaillé sa bonne marche sur le terrain. En effet, depuis 1959, la rivalité Momo-Singap met en opposition de phase les combattants de l'ALNK en pays bamiléké. Dans le Moungo, le même climat règne entre Tamo Henri et le chef d'état-major de l'ALNK. Cet imbroglio a poussé le vice-président de l'UPC Ouandié Ernest alias « Camarade Émile » à rentrer au Cameroun afin d'unifier les forces en lutte et de donner un contenu politique à la révolution.

Le retour clandestin du leader upéciste a lieu le 21 juillet 1961[1]. Une fois rentré au maquis, il multiplie les contacts avec les cadres de l'ALNK[2] à partir du Moungo où il a trouvé un refuge au campement de « Kribi » sur le mont Koupé. Deux mois plus tard, il procède à la réorganisation de l'ALNK afin de la replâtrer et de la rendre plus efficace. Cependant, face à la dure épreuve de la répression, les insurgés vont battre en retraite, d'où la lente agonie de l'insurrection qui va aboutir à la capture et à l'exécution d'Ouandié en 1971.

I. Le contexte du retour d'Ouandié Ernest et la réorganisation de l'ALNK

Les nombreuses difficultés qui ont jalonné la bonne marche de l'ALNK sur le terrain ont nécessité le retour de l'exil du vice-président de l'UPC Ouandié Ernest. Le retour de ce dernier a galvanisé à coup sûr les combattants qui ont vu l'ALNK profondément restructurée.

A. Contexte du retour d'Ouandié Ernest

Au cours de l'année 1960, les rivalités entre les chefs « rebelles » ont été si vives que le problème fut porté à l'attention du BCD de l'UPC en exil. En effet, en pays bamiléké, Singap Martin était opposé aux bandes de Momo

[1] Lettre du vice-président Ouandié Ernest au chef supérieur de Nkappa in ARO, ARO, Rapport de la sûreté de la semaine du 1er au 15 janvier 1961, p.10 (rapport non classé).

[2] Ouandié n'a malheureusement pas eu la chance de rencontrer le chef d'état-major de l'ALNK tué à Bapa le 8 septembre 1961.

Paul et Ndeléné Jérémie. Dans le Wouri, Tamo Henri fut remplacé par Tankeu Noé en qualité de commandant de l'ALNK dans la zone sur ordre de Singap, mais celui-ci ne put s'imposer devant les troupes de Tamo[3].

Dans la Sanaga-Maritime, Bapia Étienne et Makandé Pouth se disputaient le commandement. Ces divergences furent portées à la connaissance du BCD qui jugea l'affaire suffisamment sérieuse et envoya un émissaire sur place s'enquérir de la situation et donner des instructions à Singap Martin[4]. Les dirigeants de l'UPC en exil critiquèrent de façon acerbe les chefs dissidents et ordonnèrent l'unité des forces combattantes.

Au mois d'août 1960, Singap Martin posa un acte tactique, mais d'une certaine gravité aux yeux du BCD. En effet, à cette époque, la majorité de la population bamiléké était passée de gré ou de force à l'insurrection. Les opérations de ratissage organisées par le GTN étaient devenues récurrentes et le bilan des victimes ne cessait de s'alourdir.

Devant l'impossibilité de maintenir en brousse une centaine de milliers de personnes composées d'hommes, de femmes et d'enfants désorganisés et se livrant si nécessaire aux pillages et aux incendies, Singap Martin prit la décision d'une part de faire rallier tous ceux qui n'étaient pas combattants et d'autre part de cesser momentanément les combats pour permettre la réorganisation des troupes[5].

Comme nous l'avons déjà indiqué, des réunions subreptices au cours desquelles toutes les armes étaient récupérées par les chefs rebelles furent organisées. C'est au cours de cette période d'accalmie que survint la mort de Moumié, de Momo et de Ndeléné.

Singap Martin mit à profit la trêve pour réorganiser et reprendre en main la rébellion durement touchée par l'action des troupes gouvernementales. Il procéda au recensement des vrais combattants dans les maquis du pays bamiléké et en même temps, il lança une vaste campagne de souscription. De nouveaux recrutements furent lancés et cette fois-ci, il tint compte de l'état physique des personnes[6].

Le chef de l'ALNK envoya également une délégation de l'état-major dirigée par Kana David dans le Moungo, le Wouri et la Sanaga-Maritime en vue de refaire l'unité de l'ALNK et de faire reconnaître son autorité

---

[3] Etobé, « Connaissance de la rébellion. Sommaire historique », Conférence donnée lors du stage de renseignement et l'action psychologique à Nkongsamba en juillet 1967, *in* Archives du col. Wanyaka Amos, p.10.

[4] *Id.*

[5] *Id.* ; consulter également le BRH N° 36 de la semaine du 28 septembre 1960 ou 4 octobre 1960, *in* ARO, ARO, 1AA136, Ouest (Cameroun), terrorisme, 1960-1967.

[6] ARO, 1 AC 35, Rapport de sûreté du mois d'août 1960, p.12.

comme chef unique de l'ALNK. Cependant, la mission de cette délégation ne fut pas entièrement couronnée de succès, car dans la Sanaga-Maritime, le commandant Bapia Étienne lui opposa une fin de non-recevoir.

En provoquant l'accalmie, Singap Martin conçut un programme comportant trois points essentiels :

- trêve des hostilités et cessation des opérations pour ne pas handicaper le succès de la réunification ;
- réorganisation politique et militaire de la rébellion ;
- reprise des hostilités après le référendum[7] et cela jusqu'à la conquête du pouvoir.

Le BCD à l'étranger fut d'abord opposé à cette cessation des hostilités, mais la nécessité de ne pas frustrer les populations du Cameroun britannique partisanes de la réunification, l'équipement et la désorganisation de l'ALNK et les divergences au sein du BCD préoccupé par la succession de Moumié conduisirent les responsables à cautionner un arrêt des opérations. Pendant le premier trimestre de l'année 1961, tout le Cameroun connut une détente générale avant la relance des hostilités.

Si pendant cette période d'accalmie les moyens de la rébellion se sont enrichis de « techniciens » entraînés au sabotage, d'armes modernes et d'un matériel de propagande nouveau, ses anciennes tares ont subsisté. L'indiscipline, la lutte d'influence, bref les dissensions continuaient de régner dans le commandement malgré les appels à l'unité de Singap Martin. Par ailleurs, les forces de l'ordre, de part et d'autre de la frontière entre les deux Cameroun se manifestèrent efficacement. Les destructions des maquis, les saisies d'armes et les arrestations des stagiaires venus des pays communistes se multiplièrent et ne facilitèrent guère la réorganisation de l'ALNK[8].

Par ailleurs, la désapprobation des décisions prises par Singap au mois d'août 1960 par le BCD lui fut signifiée dans une lettre qui fut malheureusement interceptée par les partisans de Ndeléné Jérémie, son antagoniste. Ceux-ci en profitèrent pour déconsidérer Singap en multipliant

---

[7] Le référendum fut organisé dans le Southern Cameroons et le Northern Cameroons le 11 février 1961. Le *Southern Cameroons* opta pour le rattachement au Cameroun Oriental et le *Northern Cameroons* opta pour le rattachement au Nigeria.

[8] Parmi ces stagiaires arrêtés, on peut citer : Epie Hans Assong williams, Mbonge Jean Philipe, Ndoh william, Ayang Samuel Aya William. Pour plus d'informations, lire ANY 450 (13), BRH N° 16 du 22 juillet 1963 et BRH N° 0285.

ladite lettre pour une large diffusion[9]. Singap Martin ne tarda pas à réagir et de façon véhémente. Dans une lettre datée du 21 février 1961 adressée au BCD, il critiqua en des termes très violents son attitude et son incompétence, source de division au sein de l'ALNK. Il lui reprocha de soutenir ses rivaux en l'occurrence Tamo Henri et les « tuer-tuer » de Bamendjo, principaux désorganisateurs de l'ALNK[10].

Il accusa ce dernier groupe d'avoir commandité la mort de Ndeléné parce que ce dernier essayait déjà de l'écouter. Le BCD était accusé d'avoir semé la zizanie au sein de l'ALNK dont le chef était ignoré. Singap souligne :

> Par vos gestes et vos ordres, nous voyons que vous avez juré de désorganiser et de diviser l'armée. (...) Envoyez plus d'un million de désorganisateurs, nous sommes prêts à les accueillir conformément au programme 56 en points et conformément aussi aux lois militaires ou nos engagements en la noble cause « vaincre ou mourir »[11].

Singap prit fermement position contre le BCD et ses rivaux qu'il accusait de calomnie et d'éléments dangereux pour l'ALNK. Il s'ouvrit donc entre le BCD et la direction de l'ALNK une période d'incompréhension et de conflit. Cette situation a été rendue possible par la distance qui séparait l'aile politique (Conakry-Accra) de l'aile combattante (Cameroun). Bien plus, Singap depuis avril 1959 n'avait plus eu le temps d'aller à la rencontre des dirigeants du parti, sauf ses rivaux, dont Tamo, qui avaient eu ce privilège ; ce qui leur avait permis de noircir le chef de l'ALNK et de bénéficier des faveurs des dirigeants du BCD.

Face à l'attitude de Singap et suite à son vibrant réquisitoire, le BCD réagit par l'envoi du vice-président Ouandié Ernest au Cameroun. Celui-ci arriva le 21 juillet 1961 en vue de prendre directement en main l'ALNK et certainement pour remettre Singap dans l'axe du parti en lui enlevant la plupart de ses prérogatives. Malheureusement, Ouandié ne rencontra même pas Singap, car ce dernier trouva la mort près de son PC à Bapa le 8 septembre 1961 alors qu'il revenait d'un rendez-vous manqué avec ce même Ouandié.

Pour Mongo Beti, cette prise de la direction des maquis par Ouandié fait songer à la Longue Marche des partisans de Mao Tsé-Toung.

---

[9] Une copie de la lettre envoyée le 5 janvier 1961 par Kengne Abel aux combattants de Mbouda peut être consultée dans le dossier 1 AA 146 : archives provinciales de l'Ouest.

[10] ARO, 1 AA 146, Cameroun, sécurité, 1960. Bulletin bimensuel de renseignement N° 25 du 1er au 15 août 1961.

[11] *Id.*

Malheureusement, considérablement affaibli, le mouvement va connaître une éclipse durable qu'Ahmadou Ahidjo tente sans répit de transformer en défaite[12]. Devant le vide créé par la mort de Singap, le « camarade Émile » procède à la réorganisation de l'ALNK et à la relance de la lutte armée.

B. La réorganisation de l'ALNK

Deux mois après son retour au Cameroun, Ouandié procède à la réorganisation de l'ALNK. Cette réorganisation de l'armée est consécutive à l'assassinat de son chef d'état-major, mort les armes à la main le 8 septembre 1961.

Par la décision N° 060/UPC/BCD/MA 61 du 15 septembre 1961 portant statut nouveau et règlement intérieur de l'ALNK, les textes initiaux portant création de cette organisation sont abrogés et sa nouvelle structure définie comme suit, de la base au sommet :

- le poste
- le secteur
- le district
- l'état-major général
- le quartier général[13].

Cette nouvelle structure est quasiment différente dans sa forme de celle que dirigeait Singap Martin. Cette innovation vise sans aucun doute à rendre l'armée plus efficiente et à remonter le moral des combattants écœurés par la disparition brutale de leur dévoué commandant en chef. Elle vise aussi à unifier toutes les forces combattantes en vue de l'obtention des résultats plus concrets et de mettre un terme à l'amalgame qui existait antérieurement.

À chaque maillon de l'ALNK est affectée une tâche précise. Ainsi, le poste est tenu par deux responsables, dont un chef de poste et un responsable à l'éducation, tous nommés par le chef de secteur après accord de l'état-major du district. Ils rendent compte de leurs activités au chef du secteur. Le poste est donc l'équivalent du maquis dans la vieille structure[14].

Le secteur quant à lui est placé sous le commandement d'au moins deux responsables, dont un chef de secteur et un instructeur politique. Ils sont l'un et l'autre nommés par l'état-major du district après avis de l'état-major général. Ils sont secondés par un personnel administratif dont un

---

[12] Mongo Beti, *Main basse sur le Cameroun*, Rouen, Éditions Peuples Noirs, 1984, p.97.
[13] « Exposé sur la situation de la rébellion à l'intérieur », par Bene B'Ella Lambert, chef DSFL, *in* Archives Wanyaka, p.4.
[14] *Id.*

trésorier et un responsable à l'information. Ils rendent compte à l'état-major du district qui les a nommés[15].

En ce qui concerne le district, il est dirigé par un état-major comprenant au moins trois membres, dont un commandant militaire, un commissaire politique et un chef des régiments nommés par le BCD sur proposition de l'état-major général. Pour la bonne marche de la révolution et pour s'assurer la soumission des combattants à une rigoureuse discipline, ces membres ont l'obligation de faire parvenir tous leurs rapports au BCD sous le couvert de l'état-major général.

Chaque membre de l'état-major a une fonction bien précise. Le commandant militaire, cadre supérieur de l'état-major, applique dans son district la stratégie de la lutte telle que définie par le BCD avec le concours de l'état-major général. Il s'occupe du recensement de tous les combattants, des armes et munitions et assure le contrôle du butin de guerre. Après chaque opération, il doit rendre compte des activités de l'ALNK au comité directeur sous couvert de l'état-major général.

Le commandant militaire est responsable de la bonne marche de toutes les usines de fabrication d'armes localisées dans son district. Il s'occupe en outre de l'éducation physique et militaire des combattants. Toutefois, les fonds et autres biens mis à la disposition du district sont gérés sous la responsabilité collective des membres de l'état-major du district même si le commandant militaire est le seul ordonnateur du budget[16].

Quant au commissaire politique, il a un rôle instructif. Il est chargé de l'encadrement politique de l'armée. Cette innovation vise à sortir les combattants de l'ignorance qui caractérise certains éléments et à les galvaniser pour qu'ils saisissent le bien-fondé de la lutte. Le commissaire politique tient des réunions et organise des conférences sur les activités du parti.

Il assure la liaison entre les insurgés et les sympathisants restés dans la légalité. Il perçoit contre un reçu estampillé du BCD de l'UPC les fonds de souscription nationale et autres dons que les militants ou les sympathisants destinent au parti pour faire avancer la lutte. En outre, il diffuse les publications du parti (en l'occurrence les tracts) parmi les combattants ou dans les villes. Le commissaire politique bénéficiait dans sa tâche du soutien des équipes d'organisateurs créées pour la circonstance.

Au sein du district, le chef des régiments a pour mission de veiller à une stricte application de la discipline et à l'observation des règlements en vigueur dans l'armée. Il organise, sur la base de la stratégie et du plan

[15] *Id.*

[16] *Id.* ; Entretien avec Tamo Henri, 72 ans ancien chef d'unité, responsable du Territoire Militaire du Centre, Yaoundé le 15 mai 2003.

adoptés par son district, des combats dans tout le rayon d'activités. Pour rendre son travail efficace, il doit organiser un important service de renseignement sur toute l'étendue du district.

Dans l'accomplissement de sa tâche, il est aidé par des équipes d'organisateurs, méticuleusement choisis par lui. Le chef des régiments est enfin chargé de prospecter dans toute l'étendue du district, afin de repérer toutes les zones propices à l'implantation des maquis[17].

En pays bamiléké, principale zone d'insurrection, cinq des huit districts rebelles furent implantés. Il s'agit du :

- District N° 1 : Dschang
- District N° 2 : Mbouda
- District N° 3 : Bafoussam
- District N° 4 : Bangangté
- District N° 5 : Bafang[18].

L'état-major du district faisait office de tribunal militaire. Celui-ci pouvait siéger à tout moment selon les nécessités et sur simple demande du commissaire politique. Pour statuer sur la culpabilité ou non d'un combattant, le commissaire politique devait rassembler toutes les preuves et convoquer les membres de l'état-major du district. Celui-ci prononçait les peines d'emprisonnement ou de mort sur les combattants de l'ALNK ou les militants de l'UPC.

Pour être passible de jugement, il fallait pour les populations civiles : refuser d'assister aux enseignements politiques des organisateurs, refuser de ravitailler les combattants, dénoncer les patriotes (combattants de l'ALNK). En ce qui concerne ces derniers, il fallait être coupable de désertion, de manque de bravoure pendant une bataille, de lutte d'influence, de détournement de fonds, d'indiscipline caractérisée, de vol, de viol et d'enlèvement de femmes, d'usage de la drogue[19].

Selon la nouvelle structure de l'ALNK, l'état-major général qui était en principe l'instance hiérarchique par rapport aux trois premiers maillons recevait et transmettait au quartier général les rapports et autres correspondances provenant des districts. Il tenait le recensement des combattants, des armes, des munitions et autre matériel de guerre en circulation à travers le territoire. Il s'enquérait des besoins de tous les districts en armes et autres et en informait le quartier général à toutes fins

---

[17] *Id.*

[18] Pour plus de détails, lire également ARO, 1 AA 153 (2), Synthèse mensuelle de sûreté de juin 1963, pp.7-9.

[19] Mbatchou, « Contribution à la connaissance… », p.80.

utiles. Le BCD faisait office de quartier général. Il élaborait la stratégie et la tactique de la guerre avec l'aide de l'état-major général[20].

Dans le souci de rendre l'ALNK plus opérante, Ouandié procéda à sa restructuration par la circulaire N° 030/EMG/MA62 du 20 mars 1962 concernant l'organisation des comités du front de l'UPC au sein de chaque maquis. Le rôle de ces comités de front était la formation politique des combattants de l'ALNK. Dans chaque district, des comités de front étaient créés et dirigés par un bureau de trois membres au moins, dont un président, un responsable à l'éducation et un secrétaire[21]. D'autres organismes ont également été créés pour compléter cette structure, ceci dans le cadre de la première assemblée populaire sous maquis.

C. Les assemblées populaires sous maquis et le renforcement de l'ALNK

Le retour du vice-président Ouandié Ernest au Cameroun et sous maquis a été marqué par la convocation de deux principales assemblées populaires sous maquis contrairement à ce que soutient Kanguelieu Tchouake Mesmin[22].

1. La première assemblée populaire sous maquis (13 septembre 1962)

La première assemblée populaire sous maquis eut lieu le 13 septembre 1962 au quartier général de l'ALNK à Bangangté. Elle groupa plus 600 représentants des organismes de l'UPC et des unités de l'ALNK[23]. Cette première assemblée populaire permit à Ouandié d'entrer en contact avec toutes les forces combattantes de l'UPC sous maquis.

L'assemblée populaire se pencha prioritairement sur la formation des cadres et sur l'éducation politique des combattants. Elle s'intéressa à la répartition des tâches des combattants et mit en place un nouvel organe appelé Comité Révolutionnaire (CR). Désormais, ce nouvel organe provisoire devait assurer la direction du parti et diriger la révolution jusqu'à la tenue d'un congrès de l'UPC. Le Comité Révolutionnaire était alors

---

[20] Ben B'Ella Lambert, « Exposé sur la situation... », p.5.

[21] *Ibid.*, p. 7.

[22] Kanguelieu Tchouake, *La rébellion armée...*, pp. 128-133 ; cet auteur parle de trois assemblées populaires alors qu'en réalité il n'y en a eu que deux. La première qu'il évoque sans précision chronologique n'a jamais eu lieu selon tous nos informateurs ; consulter La *voix du Kamerun*, organe central de l'UPC de 1961 à 1965.

[23] Kingué et Ndeh Ntumazah, *La vérité sur le comité révolutionnaire*, Accra, Imprimerie spéciale de l'UPC, 1963, p.5.

composé de sept membres, dont Ouandié Ernest (président), Kingué Abel, Ndoh Michel, Ndongo Ndiyé, Njiawé Nicanor, Osendé Afana Castor et Woungly Massaga[24]. Le quartier général fit alors place au Comité Révolutionnaire dont le seul membre sous maquis était Ouandié.

Sur le plan opérationnel, d'autres organes furent créés pour renforcer l'ALNK. Il s'agit principalement de :

- la gendarmerie
- le Centre National d'Entraînement (CNE)
- les armureries nationales
- l'École Nationale d'Infirmiers (ENI)
- la maternité générale
- la troupe spéciale.

La troupe spéciale était composée de 48 hommes. C'était un peloton d'exécution mise à la disposition de l'état-major général. Le Centre National d'Entraînement et les armureries nationales étaient localisés dans le Ndé, plus précisément dans le secteur de Nigeria II[25].

Les zones opérationnelles ont été regroupées en trois et comprenaient les différents districts militaires. Ainsi, son architecture se présentait ainsi qu'il suit :

- la zone N° 1 groupant les districts N° 3 (Bafoussam), N° 4 (Bangangté, N° 8 (Mbam).
- la zone N° 2 comprenant les districts N° 1 (Dschang), N° 2 Mbouda) et N° 5 (Bafang) ;
- la zone N° 3 : elle coiffait les districts N° 6 (Moungo et le Wouri) et N° 7 (Sanaga-Maritime et Nkam).

L'on doit constater au regard de cette structure que l'organe directeur de l'insurrection devient le Comité Révolutionnaire qui a supplanté le Bureau du Comité Directeur de l'UPC. Ce nouvel organe assure à la fois, sur le plan politique, la direction de l'UPC et sur le plan militaire, la direction de l'ALNK.

Selon l'organigramme suivant, les armureries nationales, l'École Nationale des Infirmiers et la Maternité Générale dépendent directement de l'état-major général et du CR de même que la gendarmerie subjuguée au Centre National d'Entraînement. La situation est identique pour la troupe spéciale et les commandants de zone dont la responsabilité s'étend sur tous les districts implantés dans leur unité de commandement. Chaque zone

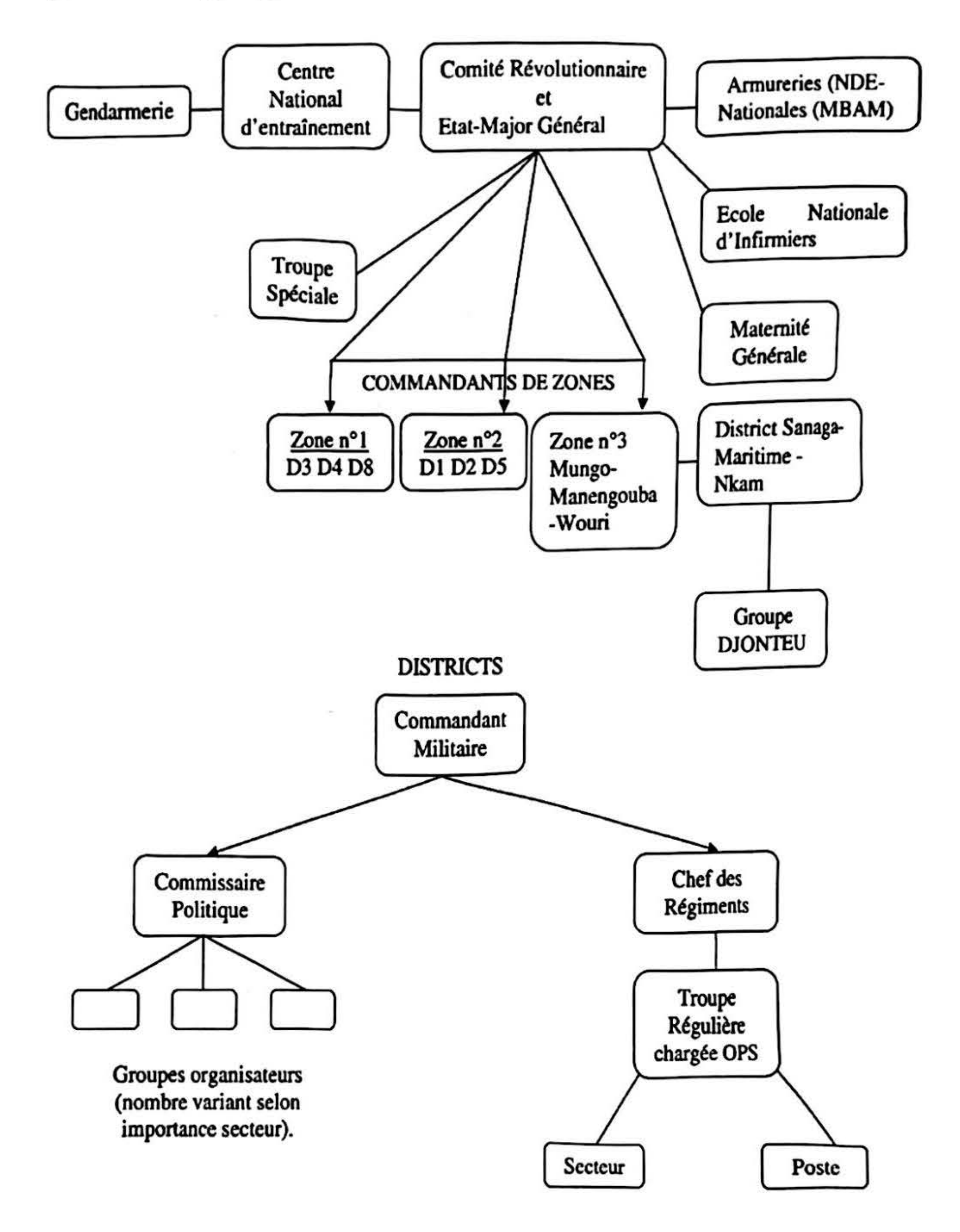
---

[24] *Ibid.* ; Kanguelieu Tchouake, *La rébellion armée…*, p.130.

[25]ARO, ARO, 1 AA 130, BR N° 52001/SMO/B2, Rapport de l'audition de Makembe Tollo Adolphe, alias Free boy, commandant la zone N° 2, p.5.

dispose d'environ trois districts coiffés chacun par un commandant militaire qui a sous ses ordres un commissaire politique et un chef des régiments.

Figure 9 : Organigramme de l'ALNK en 1963



Source : Bené b'Ella, Lambert « Exposé sur la situation de la rébellion à l'intérieur », *in* Archives privées du colonel Wanyaka Amos.

Le commissaire politique dispose des groupes d'organisateurs dont le nombre varie selon l'importance du secteur. Quant au chef des régiments, il dispose d'une troupe régulière chargée des opérations dans les secteurs et les postes.

En ce qui concerne les groupes d'organisateurs, ils sont chargés de la réorganisation du parti, de la collecte de la souscription nationale et du ravitaillement des combattants.

Les principaux responsables de ces maillons de l'ALNK étaient :

1) Commandement en chef :
   - président du CR : Ouandié Ernest alias Camarade Emile ;
   - Kana David alias Mallam (chef d'état-major de l'ALNK de 1961 à 1964) puis Ouandié Ernest ;
   - secrétaire administratif : Ben Bella[26] ;
   - responsable des armureries nationales : Jean Marie la Fermeté ;
   - directeur du CNE et commandant de la gendarmerie : Samankang Maurice alias Sans manquer de Bafang ;
   - adjoint au Directeur du CNE : Homangneting de Bamena ;
   - secrétaire du CNE : Jules de Bazou ;
   - commandant de la zone opérationnelle N° 1 : Makembe Adolphe alias Free Boy (à partir d'avril 1966) ;
   - commandant de la zone opérationnelle N° 2 : Joseph Magadoum puis Free Boy de Douala ;
   - commandant de la zone opérationnelle N° 3 : Big Boy de la forêt ;
2) Districts de l'ALNK :

- District N° 1 (Dschang)
   - commandant militaire : Magellan Dévoué ;
   - président du tribunal militaire : Kuemo ;
   - trésorier : poteau Martin ;
   - chef des régiments : Lion armé ;
   - responsable à l'organisation : Congo Maurice ;
   - commissaire : Paul Activons ;
- District N° 2 (Mbouda)
   - commandant militaire : André Congo ;

[26] La plupart des rebelles ne portaient que des noms déguisés. Nos enquêtes ne nous ont pas permis de déterminer les vrais noms de tous ces combattants.

- commissaire politique : Tikinoué Jean Pierre alias Jean Pierre Le Redoutable National (abattu le 13 mai 1964 et remplacé par Pionnier) ;
- chef de régiment : Bandit Cailloux puis Nguemetsa Joseph alias S'enfou la Guerre ;

- District de l'ALNK N° 3 (Bafoussam) ;
  - commandant militaire : Bassa Joseph alias Pouvoir National ;
  - chef des régiments : Cheuwa Charles alias Dieu ne Dort ;
  - commissaire politique : André Camp de Guerre ;
- District de l'ALNK N° 4 (Bangangté)
  - commandant militaire : Fidèle de Guerre ;
  - commissaire politique : Malam Biabia abattu le 9 mai 1963 puis Temponou Pierre alias Pierre la Vigilance ;
  - chef organisateur : Isaac Flaubert ;
- District de l'ALNK N° 5 (Bafang)
  - commissaire politique : néant ;
  - commandant militaire : chocolat Cinzano[27].

Cette structure a connu des modifications suivant les régions et suivant les périodes, ceci en raison de l'assassinat de certains responsables ou de leur mutation. En effet, plusieurs chefs rebelles ont été mis hors de combat par les troupes gouvernementales et remplacés. D'autres postes sont demeurés vacants après la liquidation de leurs responsables. Par ailleurs, les participants à la première assemblée populaire exprimèrent leurs aspirations immédiates qui se trouvent résumées dans les cinq conditions de cessation des hostilités ainsi adoptées :

- évacuation immédiate et totale des troupes et techniciens étrangers ;
- abrogation des accords de coopération replaçant l'État indépendant du Cameroun sous la domination du gouvernement français ;
- libération et amnistie inconditionnelle de tous les détenus politiques, cessation des poursuites judiciaires alors engagées contre les patriotes résidant à l'intérieur ou à l'extérieur du pays ;

[27] Cette structure a été composée par nous sur la base des renseignements recoupés obtenus dans les rapports de sûreté et l'audition de Makembe Adolphe alias Free Boy, ancien commandant de la zone N° 2 capturé en novembre 1970.

- restauration et respect des libertés politiques et syndicales dans tout le pays, ce qui implique l'abrogation entre autres des lois sur l'état d'alerte et l'état d'urgence ;
- la dissolution des institutions et le retour anticipé devant les électeurs[28].

Cette résolution n'avait pas la moindre chance de trouver un écho favorable auprès des autorités de Yaoundé dont l'ambition était de conforter leurs acquis et non de céder devant les menaces rebelles. Pour elles, la rébellion était dénuée de tout fondement politique et en tant que tel, les insurgés méritaient plutôt le châtiment suprême.

2. La deuxième assemblée populaire sous maquis (25 avril 1963)

Les combattants de l'ALNK se réunirent une fois de plus en assemblée populaire sous maquis sur convocation du président du CR le 25 avril 1963. Ils eurent à examiner la situation tant politique que militaire depuis la naissance le 13 septembre 1962 du CR chargé, on le sait, d'assumer la direction de l'UPC et de la lutte armée contre le régime de Yaoundé. L'assemblée se tint dans le quartier général de l'ALNK à Bangangté et durant les assises, plusieurs résolutions furent adoptées pour assurer un meilleur fonctionnement du parti et pour intensifier l'insurrection armée[29].

L'assemblée populaire décida d'exclure Kingué Abel et Ossendé Afana Castor du CR et de mettre en accusation Mekou Samuel, Ekwalla Robert (membre du secrétariat administratif), Moumié Marthe, Ouandié Marthe, tous accusés de menées anti-révolutionnaires[30]. En réalité, Kingué Abel était accusé :

- d'asphyxier complètement les maquis en bloquant à l'extérieur sous son seul contrôle des fonds et autres biens du parti ;
- d'appliquer une politique de groupe aboutissant à l'aggravation de la crise à l'intérieur du parti avec de graves conséquences pour le prestige de l'UPC et du peuple dont il incarne les aspirations à l'indépendance et à l'unité véritables ;
- de douter des capacités de ses camarades révolutionnaires en décidant unilatéralement de la reddition ;
- d'avoir pris contact avec Mennen Williams, sous-secrétaire d'Etat américain pour les affaires africaines lors d'une tournée que ce

[28] *La Voix du Kamerun*, nouvelle série N° 21 et 22, décembre 1964 - janvier 1965, p.2.
[29] *La Voix du Kamerun*, février-mars 1964, pp. 4-5.
[30] ARO, 1 AA 152 (3), Synthèse mensuelle de sûreté de juin 1963, p.8.

dernier effectuait dans la capitale guinéenne[31]. Ces reproches lui valurent une suspension du CR.

Photo 6 : Une vue de l'assemblée populaire sous maquis



Ernest OUANDIE parlant devant la 1ème Assemblée Populaire (25-4-1963)

Source : *La voix du Kamerun,* février-mars 1964.

En outre, l'assemblée populaire dénia à Ndeh Ntumazah, président du One Kamerun Party (OKP), le droit de parler au nom de la révolution camerounaise après l'interception d'une lettre qu'il adressa à l'Ambassadeur du Cameroun au Nigeria. Les combattants doutèrent de sa sincérité et le mirent en quarantaine afin que la lumière soit faite sur cette liaison suspecte.

Les sanctions de la deuxième assemblée populaire sous maquis provoquèrent une réaction virulente des accusés qui publièrent le 19 décembre 1963 un pamphlet intitulé *La vérité sur le « Comité Révolutionnaire »* dans lequel ils vilipendèrent les principaux membres et supporters du CR, qualifié d'instrument de l'impérialisme et du néocolonialisme[32].

Une fois de plus, les désaccords jaillissent au sein de l'UPC et compromettent son unité. Les combattants acharnés d'hier se désunissent et deviennent aujourd'hui des adversaires.

---

31 *La Voix du Kamerun*, février-mars 1964, p.5.

32 Kingué, Ntumazah, *La vérité sur le Comité Révolutionnaire*..., pp.7-8.

Outre les sanctions prises à l'encontre de certains militants de l'UPC, l'assemblée populaire révisa le règlement intérieur de l'ALNK. Le texte tenant lieu de règlement intérieur fixe les conditions d'adhésion et la discipline rigoureuse des militants. Il met en relief le souci des insurgés de ménager les populations afin de susciter leur sympathie.

En effet, tout nouvel adhérent à l'ALNK devait prêter serment par écrit en jurant de « servir jusqu'au sacrifice de sa vie la cause de la révolution dirigée par le parti et son Comité Révolutionnaire ». Il devait être fidèle aux mots d'ordre du parti à savoir : « Fermeté, Vigilance, Fraternité, Honnêteté »[33]. Désormais, les combattants n'étaient plus des individus enlevés ici et là pour défendre la cause nationale. L'ALNK était formée de militants et combattants dévoués et engagés sans une quelconque pression.

D'après le nouveau règlement intérieur, pouvaient être passibles de peine de mort : ceux qui auront divulgué les secrets, déserté, tenté de déserter ou aidé un combattant à déserter ; ceux qui auront perdu une arme, détourné ou tenté de détourner des armes prises à l'ennemi ou provenant d'une source d'approvisionnement.

Le nouveau règlement intérieur proscrit le pillage de la population, les insultes, les querelles, les luttes d'influence entre les combattants, l'usage du chanvre et de l'alcool distillé. Le tribunal militaire permanent est le seul organe habilité à prononcer les peines de mort. Ces mesures disciplinaires prises par le nouveau commandant de l'ALNK témoignent de son souci d'éviter les dissensions qui ont longtemps entravé la bonne marche de l'ALNK. Pendant le premier trimestre de l'année 1966, il passa à l'acte en procédant à l'exécution de nombreux responsables accusés d'avoir ourdi un complot contre lui. Parmi ces victimes, on peut citer : Mekontchou alias André Résistant, Fondjo alias Ledoux, Jean Chine, Maurice Dumont, Kené Brillant[34].

En ce qui concerne la structure de l'ALNK, elle connut une fois de plus des modifications. La nouvelle structure fit apparaître la circonscription comprenant deux régions dont chacune disposait de trois districts. L'état-major général composé de sept membres et le Comité Révolutionnaire dirigent l'armée. L'ensemble du Cameroun selon cette nouvelle structure est divisé en quatre circonscriptions dans l'ordre suivant :

- première circonscription : Mbam, Bangangté, Bafoussam, Dschang, Mbouda, Bafang ;

[33] ARO, 1 AA 152 (2), Synthèse mensuelle de sûreté du mois de juin 1963, p.7.

[34] Makembe Adolphe, alias Free Boy, audition du 11 novembre 1970, *in* ARO, 1 AA 130, p.5.

- deuxième circonscription : Moungo, Sanaga-Maritime Nkam, Wouri, Nyong et Sanaga, Kribi ;
- troisième circonscription : Ntem, Dja-et-Lobo, Haut-Nyong, Lom et Kadei, Adamaoua, Bénoué, Margui Wandala, Logone et Chari.
- quatrième circonscription : Buéa, Tiko, Victoria, Kumba, Mamfé, Wum et Nkambé[35].

Cette nouvelle structure étend les branches de l'ALNK sur l'ensemble du territoire camerounais. Toutefois, elle est restée sur le papier, car elle n'a pas pu être mise en place dans les différentes régions du Cameroun. Le principal champ d'action de l'ALNK est resté le même à savoir le pays bamiléké et le Moungo.

Selon cette structure, la nomination des sous-officiers est prononcée par le CR après avis de l'état-major général. Ces nominations sont subordonnées à la fidélité au parti, à la discipline et même à la manière d'exécuter les décisions des organismes supérieurs de l'armée ainsi qu'à l'honnêteté dans la gestion des biens de la rébellion. Tout officier ou sous-officier accusé de corruption ou de trahison perd son grade.

Le commandement de la circonscription était confié à un colonel assisté de trois commandants et avait un effectif de 2100 combattants. La circonscription était divisée en deux régions placées chacune sous les ordres d'un commandant qu'assistaient trois capitaines. L'effectif était de 1050 hommes. La région comptait trois districts commandés chacun par un capitaine secondé par deux lieutenants et totalisant 350 hommes comme effectif[36].

La région comportait également des secteurs, des postes et des cellules. Le secteur est commandé par un lieutenant assisté de quatre adjudants comme personnel d'encadrement alors que le poste était dirigé par un adjudant ayant comme adjoint un sergent. Quant à la cellule, elle était placée sous les ordres d'un sergent assisté de deux caporaux.

Les effectifs étaient de 110 pour le secteur, 30 pour le poste et 12 pour la cellule[37]. Selon Tamo Henri, cette structure n'a pas pu être réalisée en

[35] ARO, 1 AA 152 (2), Synthèse mensuelle de sûreté du mois de juin 1963, p.8 ; lire également Gilbert Etobé, « Connaissance de la rébellion. Historique sommaire», chef du BURFAN, conférence donnée à Nkongsamba en 1967 dans le cadre du stage sur le renseignement et l'action psychologique, *in* Archives privées du colonel Wanyaka.

[36] *Id.*, pp. 13-14.

[37] Cette structure a été définie par la décision de l'ALNK N° 023/UPC/CF/MA63/NDJIO du 25 avril 1963.

raison de la répression et de la diminution des effectifs de l'ALNK[38]. En effet, cette organisation n'avait existé que dans l'esprit de ceux qui l'avaient conçue, car sur le terrain, la réalité était différente. Seules trois zones fonctionnèrent réellement. Il s'agit de la zone N° 1 groupant les districts de Bafoussam, de Bangangté et du Mbam ; de la zone N° 2 regroupant les districts de Dschang, de Mbouda et de Bafang et enfin de la zone N° 3 regroupant les districts du Moungo, du Manengouba et du Wouri.

II. Lutte anti-terroriste et lente agonie de la rébellion

Face à la réorganisation de l'ALNK et de la rébellion par Ouandié Ernest, l'administration post-coloniale mit sur pied une kyrielle de mesures visant à éradiquer l'insurrection armée. Parmi ces mesures, il y a l'intensification de la répression armée, l'organisation des conférences d'action civique et les confessions publiques. Ces mesures contribuèrent dans une large mesure à l'agonie des maquis.

A. L'intensification de la répression armée

Dans le chapitre précédent, nous avons montré l'atrocité avec laquelle l'armée française et les unités locales ont réprimé les insurgés en pays bamiléké jusqu'en 1961. Elles ont entrepris de nombreuses opérations de ratissage des villages entiers et ont contraint la population au regroupement. À partir d'août 1960, Singap Martin ordonna à la population non combattante de rentrer dans la légalité. Ainsi, seuls les vrais combattants sont restés en brousse. Cette situation a permis à l'armée régulière de procéder au recensement de la population et d'évaluer l'effectif rebelle. Cette évaluation a facilité les opérations de répression au cours desquelles les populations ralliées, les membres des auto-défenses et les unités de la Garde civique ont joué un rôle déterminant. Avec l'assassinat de Singap Martin, les activités rebelles connurent une accalmie avant d'être reprises dès janvier 1963. Cette reprise fut accompagnée de la riposte des forces de l'ordre décidées à juguler la rébellion.

Faute de statistiques sur les différentes opérations des FMO qui sont d'ailleurs très nombreuses, nous allons présenter la situation de la rébellion en octobre 1964 puis en 1967. À la date du 21 août 1964, la situation se présentait de la manière suivante :

---

[38] Tamo Henri, 72 ans, ancien chef rebelle, responsable du Territoire Militaire du Centre (T MC), Yaoundé le 15 mai 2003.

- Le district N° 1 de Dschang : il est de tous les districts du SMO (Secteur Militaire Ouest) celui qui a le plus subi les pertes en vies humaines. En décembre 1963, il comptait près de 180 rebelles. En août 1964, il avait perdu 64 « rebelles » abattus, 21 faits prisonniers, 44 ralliés, soit 129 combattants « mis hors d'état de nuire ». Le district N° 1 reçut par contre 12 combattants en provenance du Moungo. On pourrait estimer, en exagérant, l'effectif des insurgés à 90 environ si d'autres combattants en renfort n'ont pas été envoyés dans la zone. Son armement comprenait : un fusil Mas 36, 3 PA tchèques, 3 fusils de calibre 12 européen et des fusils de traite[39]. Le PC du district était localisé dans la zone Fontsa-Toula-Fokoué-Ndoumboum et c'est dans ces régions que les rebelles continuaient à trouver une audience.

- Le district N° 2 de Mbouda : le maquis Congo situé dans la zone des monts Bamboutos a subi de très lourdes pertes depuis janvier 1964. En effet, il a successivement perdu le commandant militaire André Congo, le commissaire politique Tikinoué Jean Pierre alias Jean Pierre le Redoutable National et le chef de régiment Bandit Cailloux. À la suite de tracts lancés par les FMO, deux chefs de secteurs et le contrôleur général du maquis Congo se rallièrent et livrèrent des renseignements qui permirent à l'armée régulière de traquer les autres combattants irréductibles[40].

Au cours de ces opérations, onze combattants furent abattus. Deux autres furent faits prisonniers dont la maîtresse de Jean Pierre le Redoutable. En outre, quatre maquis furent détruits, une somme de 3000 francs et l'armement ci-après récupérés : un fusil Mas 36, un PA tchèque, six fusils locaux calibre 12 et sept cartouches 7,65 mm[41].

- Le district N° 3 de Bafoussam : en 1963, le seul maquis de Libreville qui était en même temps le PC du district de Bafoussam migra de Bangang-Fokam vers la cuvette de Bangou-Batié et au sud de Bangam. Plusieurs fois détruit, ce district n'avait plus d'implantation fixe.

- Le district N° 4 de Bangangté : c'est le district le plus important en 1964 en termes d'effectifs. En effet, le PC du district N° 4 et le maquis Accra fort de plus de 200 combattants occupaient la même zone. Le maquis Nigeria comprenait 57 personnes et l'école des cadres 45 hommes,

---

[39] Procès-verbal de la réunion du CCO de la région administrative de l'Ouest, p.9, *in* ARO, dossiers non classés.

[40] *Id.* ; lire également dans ces dossiers non classés le Procès-Verbal du CCO du 11 avril 1964, p.5.

[41] ANY, 1AA366 (2), Rapports quotidiens de la sûreté, rapport n°1244.

tous implantés à la limite Bakoua et Tonga. L'effectif de ce district était donc d'environ 300 combattants et l'armement était constitué de 3 fusils Mas 36, 2 PM Mat 49, 1 PM Mas 38 et des fusils locaux. L'état-major du district N° 4 et le maquis Accra situé au sud de Batcha-Bandoumkassa protégeaient l'état-major général de l'ALNK[42].

Le district de Bangangté a subi de nombreux assauts des forces de l'ordre. Par exemple, dans la nuit du 18 au 19 mai 1964, le chef rebelle Nzokou François alias Zorro Car, chef du maquis Ayos, fut arrêté au cours d'une opération. Dans la nuit du 20 au 21 mai 1964, le maquis Ayos fut investi par les troupes régulières suivant les renseignements livrés par le chef rebelle Zorro Car. Le bilan de cette opération fut le suivant : six rebelles tués et l'armement ci-après récupéré : un fusil européen de calibre 12, cinq fusils de fabrication locale, 2 pistolets locaux, onze machettes, de nombreuses cartouches et un lot important de documents[43].

Au regard de ces statistiques, force est de constater qu'en 1964, la rébellion dans le pays bamiléké comptait moins de 800 combattants alors qu'entre 1960 et 1961, plus de la moitié de la population était dans la clandestinité. Son armement comprendrait 4 fusils Mas 36, une carabine de grande chasse, 2 PM Mat 49, un PM Mas 36, 60 fusils calibre 12 européen, environ 15 PA tchèques et quelques armes locales. L'inconsistance de cet armement est inhérente aux multiples opérations des FMO qui ont récupéré de nombreuses armes modernes et de nombreux fusils de traite[44].

Entre la réunion du comité de coordination du 21 août 1961 et celle du 16 octobre 1961, le bilan des opérations des FMO se présentait comme l'indique le tableau ci-dessous (cf. tableau 14). Au cours de la même période, les FMO perdirent huit éléments, dont quatre dans le quartier Dschang et six autres furent blessés. Comme nous l'avons souligné plus haut, le quartier de Dschang fut la zone la plus névralgique puisque c'est celui qui enregistra le bilan le plus élevé au niveau des pertes en vies humaines. Les personnes suspectées étaient suivies par les agents de renseignements ou arrêtées et interrogées dans les BMM. Le mois de septembre 1964 fut particulièrement dur pour la rébellion dans le district N° 1. Si la deuxième quinzaine d'août connut quelques actes rebelles tels l'assassinat d'un villageois à Baloum et la destruction des cultures, le mois de septembre fut celui du deuil pour les combattants de cette zone.

---

[42] ARO, Dossiers non classés. Procès-verbal du CCO du 21 août 1964, pp. 10-11.

[43] Rapport quotidien N° 1118 in ANY, 1 AA 336 (2).

[44] Durant l'année 1964, les armes suivantes furent récupérées : 6 fusils Mas 36, 13 PA tchèques, 3 fusils mauser 4 PM 49, 1 PA 50, un revolver, 130 fusils calibre 12 européens, 1 colt 38 et une carabine de grande chasse.

Tableau 14 : Bilan des opérations des FMO du 21 août au 16 octobre 1961 dans le SMO

Quartier militaire	Nombre de tués	Nombre de prisonniers	Nombre de suspects
Dschang	10	3	32
Mbouda	4	2	67
Bafoussam	3	1	15
Bangangté	8	5	18
Bafang	2	14	68
Sous-quartier Melong	9		3
Total	**36**	**25**	**203**

Source : Tableau conçu par nous à partir des données tirées du procès-verbal du CCO du 16 octobre 1961 et données par le sous-lieutenant Wanyaka Amos, officier de renseignement du SMO à Dschang, *in* ARO, dossiers non classés, pp. 10-11.

En effet, les principaux chefs rebelles de Fokoué, Bangang et Bamendou furent éliminés. Au cours de la première semaine, le chef secteur Sassang François alias Zorro Pouvoir Décidé a été mis hors de combat ainsi que deux de ses compagnons. Deux autres rebelles furent abattus à Baleveng, zone de transit entre les districts de Dschang et de Mbouda et trois autres capturés à Bamendou[45]. Toutes ces opérations n'étaient pas de nature à remonter le moral des combattants qui voyaient chaque jour leurs effectifs diminuer comme peau de chagrin.

Une information de source armée donne un aperçu général sur l'effectif global des combattants de l'ALNK, évalué à 1053 rebelles répartis comme suit en 1964 :

- Moungo : 305 combattants ;
- Wouri : 45 combattants ;
- Sanaga-Maritime : 125 combattants ;
- Pays bamiléké : 528 combattants[46].

Selon la même source, les rebelles sous maquis détiendraient l'armement suivant :

- 14 PA tchèques ;

[45] Procès-verbal du CCO du 16 octobre 1964, p.4.

[46] ANY, 1 AA 366 (2), Rapports quotidiens de la sûreté. Rapport quotidien N° 1244.

- une dizaine d'armes de guerre (PM Mas 36 et carabine de grande chasse) ;
- 68 fusils de chasse de fabrication européenne ;
- 340 fusils de classe de fabrication locale ;
- 36 pistolets locaux ;
- 7 fusils de traite[47].

Ces évaluations sont en fait approximatives, certains rebelles s'étant réfugiés au Cameroun occidental où ils se confondent avec la population saine.

À la date du 1er janvier 1968, l'organigramme de la rébellion dans le Secteur Militaire de l'Ouest présentait de nombreux écarts par rapport à celui de 1962. De cet organigramme, on constate facilement que la plupart des chefs rebelles de 1962 ont été abattus par les FMO et remplacés par des combattants ne jouissant plus d'une grande audience auprès de la population. D'autres postes dans certains districts rebelles sont restés vacants, les combattants étant perpétuellement en fuite ou manquant tout simplement de profil pour le poste. Voici l'organigramme de la rébellion à la date du 30 janvier 1968 :

1) Comité Révolutionnaire
   - président du CR et commandant en chef de l'ALNK : Ouandié Ernest alias camarade Émile ;
   - Centre National d'Entraînement : néant ;
   - armureries nationales : Jean Marie la fermeté ;
   - troupe spéciale ;
   - chef service sanitaire : nom non indiqué ;
   - garde de corps du président du CR : Djiemogni alias Feu de Guerre ;
   - secrétaire administratif : Ben Bella Mathias ;
   - trésorier général du CR : Djikoua Joseph ;
   - section spéciale ;
   - adjoint au chef de camp : commissaire Bernard ;
   - première cellule
     - chef : Pierre Elan ;
     - adjoint : Coco Désiré ;
     - nombre des combattants : 6 ;
   - deuxième cellule
     - chef : néant ;
     - adjoint : Magelan Robert ;

[47] *Id.*

- nombre des combattants : 8 ;

- troisième cellule
  - chef : nom non indiqué ;
  - nombre des combattants : 2 ;
- quatrième cellule ou cellule du CR
  - chef : Dieu Seul de Batié ;
  - adjoint : Gambetta ;
  - effectif : 3 combattants ;
- maternité générale
  - chef : Menkem Djakou ;
  - adjoint : Mama Mathieu ;
  - instructeur politique : Joseph Flaubert ;
  - effectif : 9 combattants.

2) Zone N° 1 (districts N° 3, 4 et 8)

- commandant de zone : Boukem Basile alias BB Engin.

* District N° 3

- commandant militaire : Bassa Joseph alias Pouvoir National ;
- chef des régiments : Cheuwa Charles alias Charles Dieu ne dort de Bangou ;
- commissaire : Mekontchou André alias André Camp de guerre de Bansoa ;
- garde de corps du commandant militaire : Nenzeu alias Debausard de Bangang Fondji ;
- infirmier : Jean Baptiste de Bafang ;
- secrétaire de district : Bonaventure alias Voix de justice de Bansoa ;
- chef de camp : Jacques alias Méthode de Bamena ;
- troupe régulière
  - chef de troupe Jean Pierre alias Combat de Bamendou ;
  - nombre de combattants : 10 ;
- troupe d'organisation :
  - chef de troupe : Rigobert alias la grâce de Bansoa ;
  - combattants : 13 ;
- effectif total : 32 ;
- zones d'implantation : Bangou, Bandenkop, Batié, Bamendjou, Bangang Fondji, Bapa.

*District N° 4

- commandant militaire : Samankang Maurice alias Sans Manquer ;
- commissaire politique : Temptinou Pierre alias La vigilance ;

- secrétaire : Jacques Castro de Bamendou ;
- troupe régulière
    - chef de troupe : néant ;
    - effectif : 21 combattants dont 6 en provenance du District N° 8 ;
- Poste Accra
  . secrétaire : David ;
  . effectif : 5 combattants ;
- Secteur Yaoundé
    - chef poste : Djampa Jean de Bazou ;
    - effectif : 7 combattants ;
- Poste de Nigeria
  . chef de poste : Joseph Mbalmayo ;
- effectif : 9 combattants ;
- zones d'action : Bamena, Balengou, Tonga, Kassang, Bassamba.

* District N° 8
- commandant militaire : néant ;
- chef des régiments : néant ;
- commissaire politique : néant ;
- chef de la troupe régulière : Ngondji Emmanuel alias Tailleur ;
- effectif : 13 combattants dont 5 en provenance de la maternité générale ;
- Armurerie du Mbam
    - chef : néant ;
    - adjoint : Thomas alias Collègue de Bazou ;
    - nombre de combattants : 4 ;
- rayon d'action : zone sud-ouest de Makenené.

3) Zone N° 2 (Districts N° 1, 2 et 5)
- commandant de zone : Makembe Tollo alias Free Boy ;
- état-major : 6 combattants.

* District N° 1
- commandant militaire : néant ;
- commissaire politique : néant ;
- chef des régiments : néant ;
- secrétaire : néant ;
- trésorier : Poteau Martin ;
- chef de section : Tino Malenkov ;
- chef cellule : De Suarez ;
- président : Congo Victor ;
- infirmier : Fidélité Pauline ;

- chef de la troupe régulière : Joseph Avenir Démocrate ;
- nombre de combattants : 6 ;
    - chef rayon A : Djeunang Samuel alias Mbappe ;
    - chef rayon B : néant ;
    - chef rayon C : Nganou Gaston alias Gaston gentil ;
    - chef rayon D : Mathias Résultat ;
    - effectif total : 16 combattants ;
- rayon d'action : Fontsa-Touala, Fotomena, Fonakeukeu, Bamendou I et II, Fokoué, Baloum, Fomepéa.

* District N° 2

- commandant militaire : néant ;
- chef des régiments : néant ;
- commissaire politique : Pionnier ;
- chef cellule : Temps de guerre ;
- nombre de combattants : 6 ;
- effectif total : 8 ;
- zone d'implantation : Monts Bamboutos.

* District N° 5

- commandant militaire : néant ;
- chef de régiment : néant ;
- commissaire politique : néant ;
- secrétaire : André Bosco de Bayangam ;
- chef organisateur : Pierre Etat de Baham ;
- adjoint : Catherine de Dschang ;
- chef de camp : Njoya Bonaparte de Fotouni ;
- combattants : 8 ;
- effectif total : 12 ;
- zones d'implantation : sud-est et nord-est de Bafang[48].

Cet organigramme a été mis à jour le 30 janvier 1968. Il peut comporter une légère marge d'erreur, car certains insurgés y figurant pourraient être décédés de maladie ou de blessures. Il a été élaboré par le lieutenant Hiol (officier des renseignements du SMO) à partir des documents rebelles saisis et de l'interrogatoire des ralliés et des prisonniers.

À partir de cet organigramme, on peut déjà se faire une idée du recul de la rébellion en pays bamiléké. En effet, la plupart des districts rebelles sont réduits à quelques combattants et ne représentent plus une réelle menace pour les populations et le régime en place. La plupart des maquis ont été démantelés et leurs chefs exécutés par les troupes gouvernementales

[48] ARO, 1 AA 7, Ouest (province de), Terrorisme - Éradication 1963-1968.

comme l'indique le tableau suivant. Dans les différents districts rebelles, la structure de l'ALNK n'est plus la même, les chefs rebelles s'organisant comme ils peuvent avec l'effectif disponible.

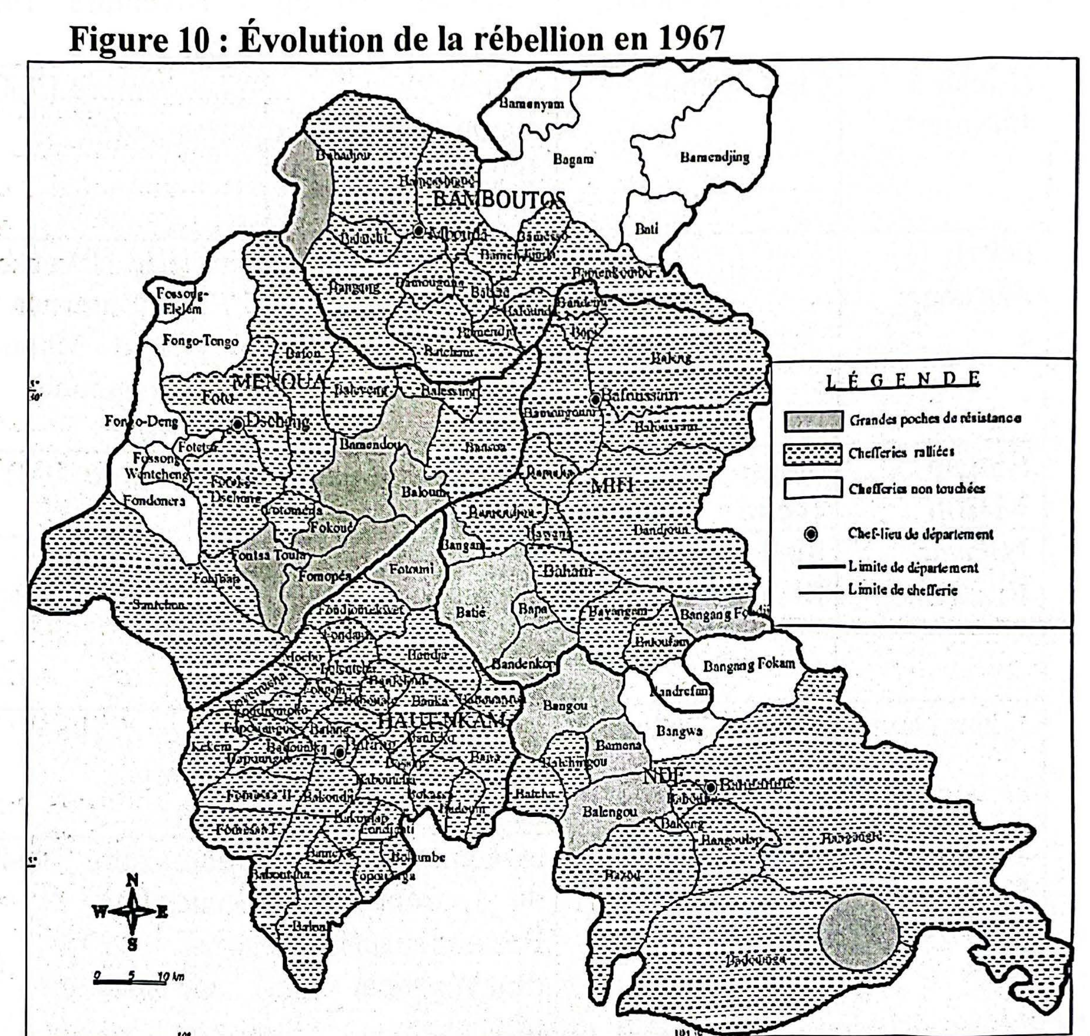
Tableau 15 : Liste récapitulative des chefs rebelles assassinés

Noms	Pseudonymes	Fonctions au maquis	Date et lieu d'assassinat
Momo Paul	Capitaine Génie	capitaine chef du Régiment N° 1	17 novembre 1960 à Bahouan
Ndeléné Jérémie	Chef Jérémie	commandant d'armes de la direction centrale de Bamendjo	24 novembre 1960 à Bamendjo
Mbah Abraham		capitaine chef du front de Bameka	Arrêté le 10 octobre 1961 à Bamenda et envoyé à Mbouda pour jugement et exécution
Singap Martin	Singap de la guerre ; Marco	chef d'état-major de l'ALNK	8 septembre 1961 à Bapa
Ngayap François	Mallam Biabia	commissaire politique du district de Bangangté	9 mai 1963 à Bangangté
Kana David	Mallam Défense	adjoint de Singap puis commandant de l'ALNK	janvier 1965 à Santchou
Sassang François	Zorro power	ex-commandant du front de Bamendou et chef de régiment du Moungo	6 septembre 1964 à Bamendou
Pangui Pemi Joseph	Sans Pitié	chef secteur de Bamendou	janvier 1967à Bamendou
Tikinoué Jean Pierre	Jean Pierre le Redoutable National	commissaire politique du district N° 2	13 mai 1964 à Mbouda
	André Congo	commandant militaire du district N° 2	janvier 1964 à Mbouda

Source : Tableau établi par nous à partir des données tirées des archives.

Comme on peut le constater, la rébellion est agonisante. Elle n'est plus que l'ombre d'elle-même. La plupart des villages se sont ralliés comme l'indique la figure suivante. Les insurgés ne bénéficient plus du soutien de la population et sont condamnés à une mort certaine au cas où ils ne sortent pas de la brousse. En effet, pour mieux asphyxier les rebelles, les autorités traditionnelles et administratives procèdent à l'organisation des conférences d'action civique et des confessions publiques.

Figure 10 : Évolution de la rébellion en 1967



Source : Carte établie par nous à partir des données d'archives.

B. Les confessions publiques et l'action civique

L'action civique contre l'insurrection armée en pays bamiléké fut menée par les autorités administratives et surtout les commissaires politiques de la garde civique bamiléké en l'occurrence Momo Grégoire, Nkueté Mekong, Temfack Richard et Ngoninwou Laurent. Cette action consistait à organiser des conférences publiques dans les chefs-lieux des unités administratives.

Au cours de ces conférences, des appels au ralliement étaient lancés aux rebelles et les mérites du régime d'Ahidjo vantés[49].

Dans chaque département, un comité départemental de lutte contre la rébellion fut mis en place. Il était placé sous la présidence des préfets assistés des sous-préfets. Leur mission était de persuader les rebelles à déposer les armes afin d'échapper au châtiment suprême. Dans un « Appel aux égarés : les maquisards » publié le 7 décembre 1966 par le comité départemental de lutte anti-terroriste de la Menoua, on peut lire :

> Chers frères et sœurs, voici plusieurs années que vous souffrez dans la forêt malheureux, nus, affamés, mourant de soif et sans sommeil, vous menez une vie de bêtes et vous avez perdu tous les amis et parents. À chaque minute, vous êtes candidats à la mort. (...) Si vous n'étiez pas en brousse, vous seriez déjà des riches commerçants, des parlementaires, des grands fonctionnaires. (...) Vous avez le choix entre la vie qui vous attend au village et la mort qui vous guette en brousse. Faites votre examen de conscience[50].

Cette propagande avait un effet psychologique certain sur les masses. Elle contribua à l'isolement des insurgés les plus irréductibles. Elle visait aussi à crédibiliser l'administration, à jeter l'opprobre sur l'UPC et l'ALNK, à « désintoxiquer » les masses et en faire des citoyens loyaux. Les élites extérieures fidèles au régime emboîtèrent le pas à l'administration en organisant dans les villages des croisades anti-terroristes. Périodiquement, elles rentraient dans leurs villages et les chefs-lieux des unités administratives pour prêcher la paix et le retour de tous à la légalité en vue de la construction nationale[51].

Par ailleurs, les autorités administratives utilisèrent les ciné-bus pour impressionner la population et obtenir son ralliement effectif. En effet, les ciné-bus sillonnaient les camps de regroupement pour diffuser des images de cinéma en plein air ce qui poussa certainement les jeunes à se placer dans le giron de l'administration. Ces ciné-bus présentaient les activités quotidiennes de la population dans les centres urbains[52].

Au-delà de l'action civique, les autorités administratives, religieuses et traditionnelles organisèrent des séances de confessions publiques. Celles-ci étaient précédées des conférences publiques dont le but était de condamner suivant les rites coutumiers le terrorisme sous toutes ses formes, d'exhorter

---

[49] L. Fotsing, 77 ans, ex-gendarme retraité et ancien instructeur de la Garde Civique, Bamendou, 15 août 2004.

[50] ARO, 1 AA 109, Menoua (Département de la), terrorisme, 1966.

[51] Momo, *Informations sur le terrorisme...*, p.51.

[52] *Ibid.*

la population à aider les autorités administratives et militaires à juguler définitivement ce fléau, de dénoncer tous ceux qui soutenaient les rebelles afin qu'ils soient ramenés à la raison, de réconcilier tous les habitants des villages ou zones concernées séparés par des querelles byzantines ou du fait de la rébellion.

De telles manifestations eurent lieu à la chefferie Bamendjou du 12 au 14 juillet 1963 sur l'initiative du chef traditionnel Sokoundjou Jean Rameau Philippe. Elles se déroulèrent en présence des élites extérieures du groupement et de Mengueme Jean Marcel, Inspecteur Fédéral de l'Administration pour l'Ouest (IFAO). En effet, pour vaincre le mutisme de la population et couper toute liaison entre celle-ci et les insurgés, les autorités organisèrent des cérémonies de prestation de serment à travers des méthodes traditionnelles. Ce serment consistait à jurer sur la Bible, sur le chien noir et le haricot à enterrer en s'engageant à couper tout soutien à la rébellion et à dénoncer tous leurs appuis.

Les confessions publiques ponctuaient de telles manifestations. Au cours de celles-ci, chacun parlait, tout était dévoilé : l'organisation de la rébellion, les opérations jadis entreprises contre la population et les forces de l'ordre, les cotisations sous maquis. La confession publique était un exercice d'exorcisme général. Elle fut organisée dans la plupart des villages et centres urbains du pays bamiléké.

Dans l'arrondissement de Penka-Michel (département de la Menoua), une vaste campagne de confession publique fut organisée du 1er au 5 juillet 1967 dans les principaux groupements à savoir Bansoa, Balessing, Baloum et Bamendou. Ces confessions eurent lieu dans les différentes chefferies en présence des autorités administratives, traditionnelles et religieuses. Le taux de participation à Bansoa fut de 99,75 %, 99,5 % à Balessing, 90 % à Baloum et 75 % à Bamendou[53].

Partout, la population jura sur une Bible tenue par un curé et se soumit à l'épreuve du cadi traditionnel. Cette pratique ancienne dans la tradition bamiléké suscita une violente réaction de Monseigneur Albert Ndongmo, évêque du Diocèse de Nkongsamba. En effet, par une « Lettre Pastorale » du 19 avril 1967, l'Abbé Ndongmo estime que l'absorption du cadi est une pratique désuète intolérable. Il écrit à ce propos :

> Ce que l'autorité ecclésiastique ne peut aucunement tolérer, c'est que pour obtenir cette preuve (appartenance à la rébellion), on oblige les catholiques à se soumettre à des pratiques païennes, superstitieuses et

[53] APO, 1 AA 109, Menoua (Département de la), terrorisme, 1966. Rapport N° 83/CF/APM du Sous-préfet de l'arrondissement de Penka-Michel et du Préfet du département de la Menoua.

indignes d'un homme civilisé, pratiques en contradiction formelle avec leur foi et les impératifs de leur conscience chrétienne. (...) J'interdis formellement à tout fidèle de mon diocèse de boire le cadi[54].

Du 20 octobre au 6 novembre 1967, le comité de lutte antiterroriste du département de la Mifi tint à la Mairie de Bafoussam de nombreuses séances de confessions publiques regroupant les ressortissants des vingt groupements du département et installés dans la ville de Bafoussam. Ces confessions permirent de recenser les anciens insurgés qui furent évalués à 491 dont 121 membres de l'UDEFEC, 10 collecteurs d'impôts, 150 combattants et 210 membres de l'UPC[55]. Elles permirent également de récupérer une somme de 643 000 francs, somme jadis collectée par les combattants. Les sommes d'argent récupérées par l'administration furent tellement importantes qu'un compte spécial fut créé pour la circonstance[56].

Dans tous les départements, ces confessions furent organisées. D'importantes sommes d'argent furent récupérées et versées dans un compte dont la gestion revint à l'Inspecteur Fédéral pour l'Administration de l'Ouest. Cette méthode de lutte anti-terroriste priva les insurgés de tout soutien et les exposa à la merci des troupes gouvernementales qui furent très instruites à partir des multiples dénonciations. Cette méthode ancrée dans la tradition contribua largement à réduire l'emprise des insurgés sur la population. Celle-ci prit une option décisive en buvant le cadi. En effet, il était reconnu que tout contrevenant devait être frappé d'un sortilège après avoir bu ce cadi fait de décoctions par des spécialistes.

L'ALNK perdit ainsi lentement le soutien de la population. Cette stratégie de décapitation aboutit en 1970 à l'arrestation et à l'exécution de son dernier chef historique à savoir Ouandié Ernest.

III. Arrestation et exécution d'Ouandié Ernest

La lente agonie des maquis et de la rébellion aboutit en 1970 à l'arrestation puis à l'exécution du dernier chef d'état-major de l'ALNK.

---

54 *Id.*

55 ARO, dossiers non classés Lutte anti-terroriste dans la Mifi.

56 Le compte IFAO avait le numéro suivant : n°34050203. Pour plus d'informations, lire ARO, 1 AA 109, Menoua (Département de la), terrorisme, 1966.

A. Ouandié Ernest dans les filets des FMO : capture ou reddition ?

Les circonstances de l'arrestation d'Ouandié Ernest sont un sujet à polémique. La polémique est inhérente à l'existence des thèses contradictoires sur cet épisode de la vie de ce leader nationaliste. En effet, chaque témoin de cet événement donne sa version des faits, ce qui rend les recoupements assez difficiles. Les différentes thèses peuvent être regroupées en trois : celle de la capture, celle de la trahison et celle de la reddition.

La thèse de la capture est celle émanant des sources gouvernementales. Selon cette thèse, le chef rebelle fut capturé par les populations de Mbanga qui le surprirent en situation d'errance dans une plantation. Un rapport de la réunion des responsables du maintien de l'ordre de la Menoua du 31 août 1970 nous résume les circonstances telles que divulguées par les services de sécurité et l'administration. Selon ce rapport, Ouandié Ernest était sorti de son poste de commandement accompagné de 40 hommes habillés en cultivateurs et se rendait au Cameroun occidental où Monseigneur Ndongmo devait l'aider à partir à l'étranger. Il traversa le pont du Nkam vers 11 heures du matin avec sa suite et arriva tard dans la nuit où il mangea à l'Évêché de Nkongsamba. Autour de Mbanga, il fit une chute et se blessa à la jambe gauche. Affamé, il demanda aux femmes dans un champ de le conduire chez le prêtre pour manger. C'est alors que ces femmes ayant eu le réflexe qu'il s'agirait d'un rebelle avisèrent plutôt le chef de quartier qui avec la levée en masse de la population captura Ouandié et le conduisit devant le sous-préfet de Mbanga[57].

Telle est la version diffusée en pays bamiléké par les autorités administratives. Cette thèse officielle souligne le rôle majeur joué par la population dans la capture de ce leader nationaliste. Cette capture ne fut ni le résultat d'une opération de ratissage ni d'une embuscade ni d'un combat entre les rebelles et les troupes régulières. Elle fut le résultat d'une lassitude et d'une errance du chef rebelle sur un terrain inconnu.

Par ailleurs, l'administration par le truchement d'Abada, secrétaire général de l'IFAO abonde dans le même sens lors du CCO régional du mois d'août 1970 regroupant tous les préfets de l'inspection et les officiers chargés de la sécurité dans l'unité administrative. Il montre qu'Ouandié avait abandonné son poste de commandement dans la zone de Tonga pour rejoindre le Moungo d'où Mgr Ndongmo devait l'accompagner à une rencontre des leaders de l'opposition en Europe. Ainsi, Ouandié et ses

[57] ARO, 1 AA 130, Menoua (Département de la), gendarmerie, activités, 1971. BR N° 148.

quarante hommes traversèrent le pont du Nkam en plein jour déguisé en paysans revenant de leurs champs et transportant qui, un fagot de bois, qui un panier de vivres dans lesquels leurs armes avaient été dissimulées.

Selon lui, la thèse du ralliement ou de la reddition est complètement fausse, car le chef rebelle qui avait erré dans le Mungo pendant plusieurs jours et plusieurs nuits sans boire et sans manger s'était vu obligé de demander à un paysan des environs de Mbanga de le conduire chez le prêtre parce qu'il avait faim. L'alerte fut aussitôt donnée et, encerclé et capturé par les populations, Ouandié fut remis au sous-préfet de ladite localité[58].

Cette version est également corroborée par Kwayeb Enoch, ministre de l'administration territoriale de l'époque qui souligne :

> La version officielle que je connais – je n'étais pas sur les lieux – c'est qu'il a été arrêté par les populations. Je sais que pendant le procès, certains ont soutenu qu'il voulait se rallier et qu'il fallait le considérer comme terroriste en faisant prévaloir la thèse qu'il avait été arrêté[59].

Quel crédit peut-on accorder à cette thèse ? Elle fait table rase des acteurs de l'arrestation et ne donne aucune précision sur la réaction du capturé. L'étude des autres thèses permettra de mieux cerner cette question.

Un autre témoin de l'arrestation d'Ouandié abonde dans le sens de la capture. Il s'agit de l'ex-commissaire de police Nsoga Thomas, à l'époque inspecteur de police au commissariat de Mbanga. Cet auteur affirme être celui qui a arrêté Ouandié le 19 août 1970 à Mbanga, six jours exactement après la capture de son garde du corps Njassep Mathieu alias Ben Bella[60].

Voici la synthèse des événements telle que rapportée par l'officier de police : après avoir obtenu l'autorisation du président Ahmadou Ahidjo de faire rallier le chef rebelle Ouandié Ernest, Mgr Ndongmo se confronta à la réticence de ce dernier et résolut de le faire quitter le territoire camerounais. L'évêque prit alors un rendez-vous avec une pirogue nigériane pour la circonstance. Il partit tard de Nkongsamba pour aller chercher Ouandié qui était au Petit Séminaire de Mélong. Leur retard ne leur permit pas de rattraper la pirogue qui devait les prendre à Limbé.

---

[58] ARO, 1 AA 130, Menoua (Département de la), gendarmerie, activités, 1971. Rapport du CCO, pp. 8-9.

[59] Interview d'Enock Kwayeb réalisée par Pius Njawé, in *Le Messager* du 3 janvier 1991, p.8.

[60] Interview de Nsoga Thomas réalisée par Kenmogne Richard, in *La Missive* N° 120 du 8 février 2005, p.4.

Le prélat laissa Ouandié et trois autres rebelles habillés en soutane chez le catéchiste de Maléké qui les garda à Ndoh III lorsque les forces de l'ordre informées de leur présence dans la localité organisèrent une rafle. À Mbanga où il se retrouva avec les insurgés, Mgr Ndongmo fut convoqué d'urgence au Vatican. Il les abandonna sans moyens. Dans leur errance, Djassep fut capturé le 13 août. Quant à Ouandié, il se retrouva dans une plantation et sollicita l'aide de deux planteurs pour l'accompagner chez le chef de groupement du Ndé à Mbanga. Il fut conduit chez Moulé Boniface (par ailleurs chef de la communauté Menoua) malheureusement absent. Seule une femme trouvée sur place alerta la population qui informa aussitôt les FMO qui intervinrent sous la conduite de Nsoga Thomas[61].

Ouandié fut alors saisi, interrogé et conduit à la compagnie de gendarmerie[62]. Le dénominateur commun de ces témoignages est la forte implication du prélat dans l'encadrement du chef rebelle et la capture sans coup férir d'Ouandié Ernest. Au regard de ces différentes thèses, force est de constater qu'il existe beaucoup de non-dits sur cette arrestation, car l'administration ignore le rôle de l'inspecteur Nsoga qui semble être au centre de cette capture.

Avant de dégager le rôle de Mgr Ndongmo dans l'arrestation d'Ouandié Ernest, examinons d'abord les autres thèses. Les thèses de la trahison et de la reddition sont imbriquées, car la deuxième est la conséquence de la première.

La thèse de la trahison est celle soutenue par Ouandié et ses deux anciens secrétaires particuliers en l'occurrence Djassep Mahieu alias Ben Bella et Makembe Tollo Adolphe alias Free Boy. Ouandié aurait déclaré lors de son interrogatoire qu'il est tombé dans un guet-apens, un traquenard habilement monté par les éléments imbus d'ambitions égoïstes[63]. Si réellement dit, Ouandié a été sacrifié ou trahi, son principal bourreau ne serait que l'Évêque de Nkongsamba.

Pendant le procès, Djassep Mathieu reconnut le 27 décembre 1970 que c'est pour répondre à l'invitation de Mgr Ndongmo qui avait promis de faire sortir du Cameroun le chef de l'ALNK et lui-même qu'ils se rendirent à Nkongsamba et passèrent la nuit à l'Évêché. Par la suite, ils effectuèrent le trajet Mélong-Maléké dans une voiture conduite par l'Évêque qui les

[61] L'inspecteur Nsoga fut accompagné d'un policier et d'un gendarme. Pour plus de détails sur cette séquence, lire T. Nsoga, Ernest Ouandié, *Un étrange destin*, sdl, pp.29-30.

[62] *Ibid.* Lire également l'interview de Thomas Nsoga réalisée par Richard Kenmogne, in *La Missive* n°120 du 8 février 2005, p.4.

[63] Kanguelieu Tchouake, *La rébellion armée...*, p. 170.

laissa dans la zone pour attendre les passeports leur permettant de sortir du Cameroun via Victoria afin de continuer la lutte à l'étranger[64].

Pour Makembe Tollo, il n'y a pas de doute sur la trahison d'Ouandié par Mgr Ndongmo qui vint le chercher aux environs de Mélong où il s'était fait accompagner par les éléments du quartier général de la rébellion. En effet, Ouandié et son secrétaire particulier Djassep prirent place à bord de la 404 et se rendirent à Nkongsamba où ils passèrent quelques quatre jours à l'Évêché. Ensuite, ils continuèrent sur Maléké, petit groupement dépendant de Mbanga où Mgr Ndongmo les abandonna finalement dans une plantation de caféiers après une courte concertation avec un catéchiste en disant « je reviens »[65]. Il soutient que

> Mais au fur et à mesure que l'attente se prolongeait, leur inquiétude ne pouvait tarder. Il en fut ainsi des jours durant, presque une semaine, sans aucune assistance assurée jusqu'au jour où voulant tenter de changer de lieu, ils réalisèrent qu'ils étaient pris dans un encerclement mixte, militaires et populations civiles qui les prirent en chasse et réussirent à mettre la main d'abord sur Djassep handicapé par les bagages et souffrant du pied (...). La nouvelle de l'arrestation de Ouandié intervint presque une semaine par message radio...[66]

Peut-on conclure comme l'indique cette affirmation qu'Ouandié a été sacrifié par Mgr Ndongmo qui tentait de le faire sortir du maquis depuis 1965 ? Peut-on créditer la thèse d'un piège tendu par l'Évêque comme le martèle Kanguelieu Tchouake? Il est difficile de répondre par l'affirmative, car après avoir recoupé les autres thèses, force est de constater que l'objectif de Ndongmo était de faire sortir Ouandié du Cameroun à défaut de provoquer une réconciliation avec le président Ahidjo. Bien plus, après avoir abandonné les combattants, il se rendit au Vatican et n'en revint que le 27 août 1970, date à laquelle il fut lui-même arrêté à Douala.

Une autre thèse de la trahison est soutenue par Mukong Albert, ancien prisonnier politique qui a partagé la même cellule qu'Ouandié et qui aurait eu l'occasion d'interroger ce dernier durant leur détention. Les confidences que lui fit Ouandié sont consignées dans son ouvrage *Prisoner Without a Crime*. D'après cet auteur qui est repris par Comarin Elio[67], le prélat prit

---

[64] *Ibid.*

[65] Makembe Tollo, « Histoire : l'aile armée de l'UPC », in *Jeune Afrique Économie* N° 152, février 1992, p.160.

[66] *Ibid.*

[67] E. Comarin, « L'Évêque et le maquisard », in *Grands Procès de l'Afrique contemporaine*, Paris, JAPRESS, 1990.

attache avec le chef rebelle pour obtenir son ralliement après avoir eu l'autorisation du président Ahidjo. Ouandié s'opposa à tout ralliement, ce qui poussa l'Évêque à envisager plutôt l'exil vers l'Algérie où vivaient d'autres upécistes à l'époque. Ouandié consentit certainement du fait de son isolement et du démantèlement des maquis par les troupes régulières.

À ce stade d'arrangement, les difficultés de communication éloignèrent l'insurgé et le prélat. Au moment où Ben Bella et Ouandié s'apprêtaient à se rendre à Nkongsamba afin de rencontrer Ndongmo, celui-ci non seulement n'avait pas pu se procurer le fameux passeport pour l'Algérie, mais avait dû quitter précipitamment Nkongsamba à destination de Rome où il avait été rappelé par les autorités vaticanes pour comparaître devant ses congénères au sujet de ses relations avec les rebelles et ses activités économiques dans son diocèse. Ils reçurent un message leur assurant que le prochain rendez-vous était fixé près de Mbanga avec le catéchiste de Mgr Ndongmo en l'absence de celui-ci[68].

C'est justement à ce niveau que les deux rebelles seraient tombés dans le piège, car le catéchiste refusa de les accueillir et alla les dénoncer à la gendarmerie. Étant au parfum de la trahison, ils prirent la fuite et se cachèrent dans les plantations des environs de Mbanga, passant des nuits sous des ponts, évitant soigneusement tout contact avec la population. Pour des raisons de sécurité, le chef rebelle et son secrétaire se séparèrent. Ben Bella fut arrêté le même jour et Ouandié l'apprit vite par le biais de son transistor. Il erra deux jours encore sans pouvoir se nourrir ou se désaltérer. En raison de la fatigue, de la faim et de la soif, il perdit le sens de l'orientation[69].

Ainsi, lorsqu'il aperçut les rails de chemin de fer de l'embranchement Mbanga-Kumba, il crut à tort qu'il s'agissait de la voie menant de Mbanga à Nkongsamba. Se croyant dans son fief, il prit contact avec un passant ignorant que tout le monde était en état d'alerte. Comarin Elio résume ce dernier épisode comme il suit :

> Celui-ci accepte de l'accompagner, mais se dirige aussitôt vers la maison du chef de village. Lorsqu'il s'en aperçoit, Ouandié décide finalement de… devancer son guide. Il sait qu'il a été trahi, mais il ne veut pas être capturé comme un malfaiteur (…). Il préfère alors se rendre de son propre chef jusqu'à l'intérieur de la gendarmerie. Là il crie : « Je suis Ernest Ouandié ! »[70].

[68] *Ibid.*, p.98.
[69] *Ibid.*
[70] *Ibid.*, p.110.

Après une brève débande, les gendarmes revinrent sur leurs pas et retrouvèrent Ouandié de marbre. C'est alors qu'ils procédèrent à son arrestation sans qu'il n'offrît la moindre résistance. Aussitôt, ils informèrent la hiérarchie qui dépêcha sur les lieux une heure plus tard un hélicoptère pour embarquer le « précieux prisonnier » et l'enfermer à la BMM de Yaoundé. Cette version est celle que Mukong Albert tiendrait d'Ouandié. Comme les autres témoignages que nous avons présentés, celui-ci est aussi une vérité émanant d'un acteur de l'histoire, mais sympathisant de la cause rebelle.

Selon cette version, Ouandié aurait opté pour la reddition après avoir constaté la trahison. Trahi par ses interlocuteurs, lâché par les siens, il se serait dirigé courageusement vers une mort qu'il savait certaine. Ouandié aurait donc constaté la vanité de ses efforts après tant de peine et décidé de se rendre en aveugle au destin qui l'entraînait en se livrant à la soldatesque d'Ahidjo.

En dépit de la disparition de certains acteurs, les langues se délient progressivement. En janvier 2002, un certain Nono se disant non seulement témoin oculaire de l'arrestation d'Ouandié, mais surtout celui qui a conduit le chef rebelle auprès des autorités se confia au journal *Le Messager*. Il témoigne qu'il rencontra Ouandié à la gare ferroviaire de Mbanga et celui-ci lui demanda de l'accompagner chez Ngolle Muyenga Robert, à l'époque Maire. Devant ce dernier, Ouandié lui aurait signifié son désir de se rallier. C'est dans cette perspective qu'il fut conduit par le Maire au commissariat. Selon ce témoin, les inspecteurs Nsoga Thomas et Ebelle le récupérèrent et le conduisirent à Douala[71].

Ce témoin corrobore la thèse de la reddition et place l'inspecteur Nsoga au centre de l'accueil du rebelle. Cependant, de toutes ces versions contradictoires, laquelle semble la plus plausible ? Difficile de répondre, mais pas impossible. Nous examinerons la position du prélat et tenterons de formuler une réponse à cette question.

Devant les accusations portées contre lui au sujet de l'arrestation d'Ouandié, Mgr Ndongmo se confia au journaliste Placca Jean Baptiste[72]. Selon l'Évêque, il reçut du Président Ahidjo la délicate mission de faire sortir Ouandié du maquis, et ce en présence de Kwayeb Enoch (Ministre de l'administration territoriale), Andzé Tsoungui Gilbert, (Inspecteur Fédéral d'Administration pour le Littoral) et Lecco Félix Sabal (Préfet du département du Moungo). Cette mission lui avait été confiée après son

---

[71] *Le Messager* N° 1312 du vendredi 11 janvier 2002, p.7.

[72] *Jeune Afrique Économie* N° 148, octobre 1991, p. 122 ; *Jeune Afrique Économie* N° 157, juillet 1992, pp. 117-125 ; lire également A. Ndongmo, « Non à Monsieur Adolphe Makembe Tollo ! », in *Jeune Afrique Économie* N° 153, mars 1992.

sacre du dimanche 16 août 1964 comme Évêque de Nkongsamba[73]. Les premières rencontres eurent lieu en 1965 et s'estompèrent par la suite à cause des activités clandestines du chef rebelle[74].

Ce n'est qu'en 1970 qu'Ouandié envoya un intermédiaire auprès de l'Évêque pour solliciter son évacuation de la zone de Bafang (devenue peu sécurisante) pour Mbanga. Le prélat entreprit l'opération d'évacuation et le fit loger au Petit Séminaire de Mélong avant de l'acheminer par la suite vers Mbanga après un séjour à l'Évêché de Nkongsamba. De l'Évêché, Mgr Ndongmo conduisit Ouandié, Djassep et l'intermédiaire Tenkeu Laurent par ailleurs guide dans une plantation à Mbanga, destination sollicitée par le chef rebelle. Par la suite, il rentra seul à Nkongsamba la même nuit après avoir informé Ouandié de sa convocation à Rome pour l'affaire de l'usine plastique[75]. Mgr Ndongmo poursuit :

> J'ai laissé Ouandié continuer son travail au maquis. Pourquoi par la suite j'aurai voulu sacrifier cet homme ? Si je l'avais voulu, il est clair que je n'aurais pas attendu aussi longtemps. D'autre part, Ahidjo n'était pas un ami. Son gouvernement non plus. Pourquoi peut-on penser que j'ai pu vouloir lui sacrifier un homme qui s'était battu toute sa vie pour une véritable indépendance du Cameroun[76].

Mgr Ndongmo essaie de se dédouaner, mais toute la vérité n'a pas été dite sur ses rapports avec le chef rebelle. Ses déclarations ne connaissent pas la chronologie tout comme celles des témoins sus-cités, ce qui rend parfois le récit imprécis. Tous les acteurs morts ou vivants n'ont pas dit toute la vérité sur les circonstances de l'arrestation d'Ouandié, ce qui fait perdurer la controverse.

Pour notre part, les thuriféraires du chef rebelle Ouandié croient fermement à la thèse de la trahison, évacuant alors même les circonstances hasardeuses qui pouvaient exposer leur idole et entraîner son arrestation. Quant à ses détracteurs, ils pensent à une capture résultant de la collaboration entre les services de sécurité et la population civile[77]. Les

---

[73] *La Voix du Kamerun* N° 21 et 22, décembre 1964 - janvier 1965, p. 1.

[74] *Jeune Afrique Économie,* N° 157 juillet 1992, p. 118.

[75] A. Ndongmo, « Non à Monsieur Makembe Tollo », in *Jeune Afrique Économie* N° 153, mars 1992, p. 116.

[76] *Ibid.*, p. 117.

[77] Cette thèse est surtout celle des autorités administratives qui voulurent dresser définitivement la population contre la rébellion en lui montrant que les forces de l'ordre sont à mesure de traquer les insurgés partout où ils se trouvent. Il était question de vanter les prouesses de l'armée et de la montrer très efficace aux yeux de la population.

faits sont encore occultés et déformés par les témoins. Il serait présomptueux d'affirmer de façon péremptoire qu'Ouandié a été trahi par Mgr Ndongmo. Son arrestation serait un fait de hasard qui a cependant porté un coup fatal à la rébellion upéciste et a inauguré une nouvelle page de l'histoire du Cameroun.

Au demeurant, le champ de la polémique est encore fertile au sujet de l'arrestation d'Ouandié, mais il faut reconnaître que l'arrestation du dernier chef historique de l'ALNK est consécutive à la paralysie des maquis aussi bien dans le pays bamiléké que dans le Moungo, le Wouri et la Sanaga-Maritime, principales zones d'insurrection au Cameroun.

Comme nous l'avons souligné précédemment, Mgr Ndongmo fut arrêté le 27 août 1970, neuf jours après l'arrestation d'Ouandié. L'Évêque et le maquisard l'un après l'autre conduits à la BMM de Yaoundé où ils furent internés pendant quatre mois avant le début de leur procès.

L'arrestation de ces deux personnages suscita de vives réactions tant du côté administratif que du côté des nationalistes. Du côté administratif et militaire, l'arrestation d'Ouandié fut accueillie avec beaucoup de soulagement. Nombreux sont ceux qui demandèrent la peine capitale pour le chef rebelle. Ce fut le cas pour les forces de l'ordre et les victimes de la rébellion. L'administration intensifia la campagne civique et psychologique qui aboutit à la dénonciation de la plupart de ceux qui vivaient encore dans la clandestinité. Certains furent traqués et d'autres se rallièrent. Ce fut le cas de Makembe Tollo alias Free Boy, commandant de la zone rebelle N° 2 capturé le 16 octobre 1970 à Fotomena à Dschang par le commando 19 de la garde civique de Fontsa-Toula alors qu'il s'apprêtait à se rallier[78].

Le chef rebelle fut capturé avec deux de ses lieutenants. Son interrogatoire par les éléments du SMO facilita la destruction de la base arrière rebelle dans la plaine des Mbos où deux autres insurgés furent abattus[79]. Partout, des fouilles et bouclages systématiques furent organisés en vue de démanteler les maquis et asséner le dernier coup à la rébellion.

Tout au long du mois de novembre 1970, aucune action rebelle ne fut enregistrée. Les FMO continuèrent à pourchasser les « HLL » et obtinrent des résultats « satisfaisants » dans le Ndé. C'est ainsi que le 30 octobre à Bazou, le rebelle Nana David alias Adamou originaire de Bangou et sous maquis depuis 1960 fut capturé. Toujours dans le Ndé, le rebelle Messodo Joseph alias Front de Jeunesse fut fait prisonnier. Deux maquis de 12 baraques, d'une capacité totale de 32 cases furent détruits et de nombreux effets récupérés parmi lesquels : 2 fusils calibre 12, un fusil

---

[78] ARO, 1 AA 130, Menoua (Département de la), gendarmerie-activités, 1971. Rapport de l'audition de Makembe Tollo par le SMO du 21 novembre 1970, p.2.
[79] *Id.*, p.7.

local, 2 couteaux et une machette, 3 casques, des effets vestimentaires et des documents écrits[80].

Par ailleurs, le sentiment de consternation qui caractérisa les combattants fut partagé par l'immense majorité de la communauté catholique en particulier les Bamiléké après l'annonce de l'arrestation du prélat de Nkongsamba et de son implication dans l'insurrection. Dans la Menoua, son arrestation fut accueillie avec une vive consternation mêlée de peur, compte tenu des affinités tribales liant cet Évêque aux populations du département dont il est originaire[81].

Le bulletin de renseignement de la brigade territoriale de Dschang du 30 août 1970 présente l'état d'esprit des populations de l'arrondissement de Dschang de manière suivante :

> Le 28 août 1970, en apprenant l'arrestation de Monseigneur Ndongmo, ancien Évêque de Nkongsamba et sa confrontation avec les rebelles Wouandji, Ernest Wambo le Courant et Takala Célestin, ces populations ont été stupéfaites et indignées... Depuis la diffusion de cet événement de grande importance, certains chrétiens se lamentent sans manifester. D'autres condamnent amèrement les actes de Monseigneur Ndongmo, qualifient ce dernier de « Piètre Évêque ; Loup-Vêtu ; Redoutable Assassin Voilé » qui convertit des maquisards en prêtres pour le sabotage et le pillage du pays, condamnent l'opposition et souhaitent que Monseigneur Ndongmo, ses coauteurs et complices soient châtiés sévèrement[82].

Il est à noter que le dimanche 30 août 1970, la messe perdit de son ampleur habituelle dans la ville de Dschang, les chrétiens indignés et démoralisés n'ayant pas assisté en masse. Les prêtres s'abstinrent de faire le moindre commentaire sur cette question. L'appel à la clémence et à la prière pour le prélat vint plutôt de la paroisse de Bansoa-ville où l'Abbé Kwayeb au cours de la messe du dimanche 15 novembre soutint que Mgr Ndongmo n'est pas ange, mais un homme qui peut pêcher comme tout autre. Selon lui, une mère ne peut jamais abandonner son fils qui a commis

---

[80] ARO, 1 AA 130, Menoua (Département de la), gendarmerie-activités, 1971. Synthèse mensuelle de renseignement du 1er au 30 novembre 1970, p.6. L'effectif des rebelles d'après les prisonniers était de 18 combattants.

[81] Entretiens avec Pasteur Mbolang, 75 ans, ancien pasteur retraité, Batsiet le 23 mars 2004 ; Donguitsop, 75 ans environ, ancien catéchiste, Dschang le 12 mars 2003.

[82] ARO, 1 AA 130, Menoua (Département de la), gendarmerie-activités, 1971. BR N° 147/4.

une faute et de ce fait, l'Église « n'abandonne pas son serviteur qui vient de commettre une faute qualifiée de grave »[83].

Dans le Haut-Nkam, l'opinion publique était divisée selon les tendances. La population « saine » était entièrement satisfaite de la mise hors d'état de nuire de Mgr Ndongmo qu'elle désigna sous le vocable d'« Ambassadeur itinérant de la rébellion ». Une partie de l'élite généralement consternée était inquiète du sort qui allait être réservé au prélat[84]. Cette inquiétude persista jusqu'à l'organisation en décembre 1970 du procès dit de la rébellion.

B. Procès de la rébellion et exécution du leader Ouandié Ernest

Quatre mois après l'arrestation du dernier chef historique de l'ALNK, du prélat de Nkongsamba et de nombreux autres rebelles s'ouvre à Yaoundé le fameux procès dit de la rébellion. Celui-ci aboutit à la condamnation à la peine capitale du chef rebelle ainsi que d'autres accusés.

1. Le « procès de la rébellion »

Le samedi 26 décembre 1970 s'ouvre au Tribunal militaire de Yaoundé ce qui est convenu d'appeler le « Procès de la rébellion ». Il se déroula dans la salle d'audience de la Cour d'Appel envahie par de nombreux journalistes, des diplomates, des hommes politiques, des membres du clergé catholique et surtout des éléments de la force de maintien de l'ordre[85].

Parlant justement des forces de maintien de l'ordre, il convient de rappeler que le dispositif de sécurité mis en place à l'occasion de ce procès fut sans précédent. En effet, le gouvernement mobilisa près d'un millier de soldats pour veiller à la bonne marche de ce procès. Cet important dispositif se présentait de la manière suivante :

- chef du dispositif : un commissaire avec son PC du palais de justice et des moyens téléphoniques et radiophoniques ;
- salle d'audience : un groupe de gardiens en tenue et huit policiers en civil à la disposition du président du Tribunal ;
- Palais de justice : trois hommes, dont deux gardiens et un policier en civil à chaque issue ;

---

[83] ARO, 1AA130, Menoua (Département de la), gendarmerie-activités, 1971. BR N° 093/4 du 15 novembre 1970.

[84] ARO, 1 AA 130, Menoua (Département de la), gendarmerie-activités, 1971. Rapport du CCO, p.5.

[85] *La Presse du Cameroun* des 27 et 28 décembre 1970.

- réserves proches : enceinte du palais de la présidence (à proximité du palais de la justice), un officier de l'armée et deux pelotons de gardes républicains ; commissariat central : deux sections de gardiens et six policiers en civil ;
- cercles de filtrage et de surveillance : à 100 mètres environ du palais de justice se trouvaient une section de gardiens et six policiers en civil par groupes de trois hommes ; à 250 mètres environ du palais de justice : deux pelotons de gendarmes mobiles et douze policiers en civil par piquets de six hommes ; à 500 mètres environ du palais de justice et aux principaux carrefours : deux sections de gardiens, deux pelotons de gendarmerie et vingt-quatre policiers en civil par piquets de douze hommes ;
- réserves du dispositif : deux pelotons à la Délégation générale de la Sûreté et deux sections au Ministère des Forces Armées[86].

Cet impressionnant dispositif montre l'importance de ce procès et la crainte des autorités administratives de voir ce procès entraîner des réactions ou une éventuelle révolte du public. Cette mobilisation peut aussi s'expliquer par la crainte des autorités de voir d'autres membres de la « Sainte Croix » dont les dirigeants étaient accusés d'avoir ourdi un complot contre le chef de l'État protester pendant le procès ou à l'annonce de la sentence. Ce procès n'a donc rien d'ordinaire, car les membres de la Cour ont en face d'eux non seulement une haute autorité ecclésiastique, mais aussi et surtout un chef rebelle qui a défié les forces de l'ordre pendant près d'une décennie.

Le tribunal chargé du jugement était présidé par le capitaine Njock Paul assisté des assesseurs suivants : le lieutenant-colonel Bouba Kaélé et le Capitaine Nguidjol, le commissaire du gouvernement étant le capitaine Manga Émile. Devant la barre devaient passer vingt-huit inculpés, dont les principaux accusés et leurs complices[87]. Parmi les principaux inculpés, il y avait Ouandié Ernest, Mgr Ndongmo Albert, Djassep Mathieu, Fotsing Raphaël. Hormis Ther Monique qui était originaire du Mbam, tous les accusés étaient originaires du pays bamiléké[88].

Globalement, on reprochait à ces individus d'être au centre de la tentative ou de la complicité de tentative de révolution et d'assassinats

---

[86] Note du Délégué à la sûreté du 16 décembre 1970 adressée au Président Ahidjo, *in* ANY, 1AA 68.

[87] Il s'agit de Nguemeni Léon, Tchouade Ngaleu Christophe, Sumo Luc, Tenawa E., Poualeu V., Moleu P., Njilla J., Wansi Pascal, Ngamo P., Fondjo S., Nyamo P., Tchokonté D., Moyo J., Yimo T., Tientcheu E., Leutio A.

[88] Kanguelieu Tchouake, *La rébellion armée ...*, pp. 176-177.

volontaires, d'arrestations et de séquestrations, bref de pillage en bandes. À Ndongmo et Ouandié, le président du tribunal militaire reprocha d'avoir dans l'étendue des régions administratives de l'Ouest et du Moungo :

- tenté par la violence de modifier les lois constitutionnelles ou de renverser les autorités politiques instituées par lesdites lois et de les mettre dans l'impossibilité d'exercer leurs pouvoirs ;
- dans les mêmes circonstances de temps et de lieu, d'avoir organisé et commandé des bandes armées dans le but de provoquer la guerre civile et de commettre la révolution ;
- dans les mêmes circonstances de temps et de lieu, d'avoir commis ou fait commettre des assassinats, des incendies, des arrestations et séquestrations de personnes, des pillages en bandes ;
- de s'être dans les mêmes circonstances de temps et de lieu rendus complices desdits crimes[89].

Par ailleurs, on leur attribua la responsabilité de nombreux crimes commis entre 1961 et 1970 dans leurs zones d'opérations. Ces crimes se présentent ainsi qu'il suit : 962 civils, 67 gardes civiques et 47 militaires abattus, 448 personnes enlevées, 114 militaires et 458 civils blessés, 2269 cases et 56 véhicules incendiés[90]. À notre avis, ce bilan est très loin de la réalité. Il est très insuffisant et on pourrait bien se demander si les victimes sont celles des rebelles ou celles des troupes régulières. De toutes les façons, il s'agit là d'un bilan échafaudé pour montrer l'extrême gravité des opérations rebelles et par le même coup de préparer l'opinion publique par rapport à la sentence réservée aux inculpés.

À l'ouverture de l'audience le 26 décembre 1970, le chef de l'ALNK refusa de faire toute déclaration tant que ses avocats des barreaux de Paris et de Londres ne seraient pas présents. Pour lui, le verdict du procès était déjà arrêté. Il affirma avoir constitué le 12 novembre 1970 une liste d'avocats étrangers dont Me Vergès Jacques et Milner respectivement de nationalité française et britannique. Le gouvernement camerounais récusa ces avocats et les empêcha de se rendre à Yaoundé. Ce fut pareil pour Me Jean-Jacques de Félice, contacté par Ouandié Marthe et très connu pour son engagement aux côtés des militants anticolonialistes[91]. Ouandié expliqua son mutisme par les nombreuses tortures dont il avait fait l'objet durant ses quatre mois de détention.

---

[89] *Ibid.*, pp.180-181.

[90] *Ibid.*, p.181.

[91] Lire également Mongo Beti, *Main basse sur le Cameroun*, Paris, Rouen, Editions Peuples Noirs, 1984, pp.205-215.

Par ailleurs, Ouandié était accusé d'avoir constitué un Comité Révolutionnaire au maquis depuis 1961, d'avoir commis des crimes contre l'économie du pays, d'avoir organisé une bande armée à savoir l'ALNK[92].

En ce qui concerne Mgr Ndongmo, il lui fut reproché particulièrement sa collaboration avec le chef rebelle depuis mars 1962, période au cours de laquelle leur première rencontre eut lieu en présence de Kana David alors chef d'état-major adjoint de l'ALNK et de Makembe Tollo[93]. Selon le capitaine Manga, la carrière du leader Ouandié Ernest aurait été un peu plus courte n'eût été l'appui matériel et spirituel de l'Évêque qui aurait servi de courroie de transmission entre les insurgés de l'intérieur et ceux de l'extérieur.

Dans un autre aspect du procès qualifié de complot contre le chef de l'État, Mgr Ndongmo est accusé d'avoir contribué à la création avec Tabeu Gabriel alias Wambo le Courant en 1962 d'un mouvement dénommé « Sainte Croix pour la Libération Nationale ». Au cours de la confrontation des inculpés (Ouandié, Ndongmo, Tabeu et Takala) par Fochivé Jean en septembre 1970, le prélat souligna que le mouvement « Sainte Croix » avait pour but d'instaurer la paix en Afrique et au Cameroun avec des moyens pacifiques[94].

Pour réaliser leur dessein, le prélat offrit quatre vieilles armes bénites à Tabeu Gabriel alias Wambo le Courant (fondateur du mouvement) après le rêve dont celui-ci lui fit part. Selon cette vision, Wambo le Courant avait reçu les anges qui lui dirent « qu'il fallait absolument un coup d'État pour qu'il ait la croix plantée, mais un coup d'État plutôt spirituel où les anges opéreraient et non les hommes »[95].

Après plusieurs visions rapportées à l'Évêque, celui-ci décida de procéder à l'ordination de son « Prophète ». Avec les armes bénites reçues de Ndongmo, Wambo le Courant devait fomenter un coup d'État en fin novembre début décembre 1968 en vue de l'assassinat du Président Ahidjo, mais malheureusement ce complot avorta. Au terme de la confrontation[96] des accusés, force est de constater que Mgr Ndongmo a profondément trempé dans la rébellion. Il a apporté à divers degrés son concours aux insurgés, qu'ils fussent de l'ALNK ou de la « Sainte Croix ». Était-ce un

---

[92] E. Comarin, « L'Évêque et le maquisard », pp.104-105.

[93] Cette rencontre est confirmée par Makembe Tollo lors de son audition du 21 novembre 1970 par le SMO.

[94] *L'Unité* N° 184 du 2 au 9 septembre 1970, p.3.

[95] *Ibid.*

[96] Les aveux des inculpés furent enregistrés sur des bandes magnétiques et diffusées sur les antennes de la radio. Consulter aussi *L'Unité* N° 184 du 2 au 9 septembre 1970.

engagement politique ou une simple naïveté de la part du prélat ? Certainement les deux. Toujours est-il que le verdict du procès fut impitoyable pour les principaux accusés.

Le mardi 5 janvier 1971, le Tribunal militaire de Yaoundé rendit son verdict dans le procès dit de la rébellion, procès qui s'était déroulé du 26 au 30 décembre et dont le jugement avait été mis en délibéré. Ouandié Ernest, président du CR, fut condamné à mort. Deux de ses co-accusés, Djassep Mathieu et Fotsing Raphaël furent également condamnés à la peine capitale. Mgr Ndongmo, prélat du diocèse de Nkongsamba accusé de complicité avec les rebelles, fut condamné à la réclusion perpétuelle[97]. Pour Comarin Elio, Ouandié fit preuve de courage et d'héroïsme face à ce verdict : « Muré dans un silence presque hautain, fidèle à son image de militant intransigeant, il écoutera impassible le verdict de condamnation à la peine capitale »[98].

Le tribunal prononça également deux condamnations à vingt ans de détention pour Tenkeu Laurent et Djoumessi Mathieu, trois condamnations à dix ans de prison pour Minkam Robert, Tchokonté David et Leutio Abraham, cinq ans de détention pour Nana Maurice, Fondjo Simo, Tientcheu Emmanuel. Par ailleurs, dix personnes furent acquittées au bénéfice du doute[99].

Le mercredi 6 janvier, le verdict du second procès dit du « complot » dans lequel Mgr Ndongmo était le principal accusé fut rendu. Ce verdict condamna l'Évêque à la peine capitale ainsi que ses co-accusés dont Tabeu Gabriel alias Wambo le Courant et Takala Célestin.

Dès l'annonce de ces deux verdicts, le comité international de défense d'Ouandié Ernest constitué à Paris et présidé par le savant Monod Théodore adressa deux télégrammes au Président Ahidjo pour lui demander la grâce des condamnés. Les six condamnés à mort introduisirent également un recours en grâce auprès du chef de l'État qui, après consultation du conseil fédéral de la magistrature et surtout des démarches entreprises par le Vatican, revit la sentence.

Ainsi, Mgr Ndongmo, Djassep et Takala furent graciés. Leur peine capitale fut commuée en une peine de détention à vie[100]. Quant à Ouandié,

---

[97] *Le Monde* N° 8082 du jeudi 7 janvier 1971 ; consulter également *La Presse du Cameroun* N° 6186 du vendredi 8 janvier 1971, p.2.

[98] Comarin, « L'évêque et le maquisard... », p.105.

[99] Il s'agit de Ther M., Poualeu V., Moyo J., Yimo T., Nguemeni M., Nguemeni L., Wansi P., Tchouade Ngaleu C., Simo L. et Kamdem Kamga.

[100] À l'annonce de la grâce accordée à Mgr Ndongmo, Djassep et Takala, le Pape Paul VI fit diffuser au Vatican un communiqué qui, sans faire allusion aux autres trois condamnés à mort, exprima le soulagement du Saint-Siège.

Ahidjo resta de marbre devant sa demande de recours en grâce. Il ne donna pas non plus la moindre chance à Tabeu Gabriel et à Fotsing Raphaël, rebelle et ancien agent de liaison entre l'Évêque et le président du Comité Révolutionnaire et dont le comportement ne traduisit aucun signe de repentir.

Mgr Ndongmo fut emprisonné à Tcholliré pendant cinq ans (de 1971 à 1975) avant d'être amnistié. Quant à Ouandié, il respira encore pendant dix jours après sa condamnation avant d'être exécuté.

2. L'exécution d'Ouandié et le devenir de la rébellion

Dix jours après la condamnation à la peine capitale du chef « rebelle » Ouandié, ses bourreaux le conduisirent à Bafoussam où il devait subir le même sort que d'autres chefs de l'ALNK. En effet, le vendredi 15 janvier 1971, un avion militaire ayant à son bord Ouandié, Fotsing et Tabeu (tous condamnés à mort), le procureur, les juges militaires et le médecin légiste de Yaoundé atterrit à Bafoussam. La place de l'exécution (à côté de l'agence BICEC de Bafoussam) encore appelée carrefour maquisard est prise d'assaut par des soldats de l'armée camerounaise et une foule nombreuse invitée pour la circonstance depuis cinq jours par communiqué radio[101]. Beaucoup de curieux sont arrivés très tôt pour assister à ce spectacle hilarant digne d'un film hollywoodien.

Vers 10 heures, le décor se plante rapidement et le peloton d'exécution se met en place. Malgré la présence des milliers de personnes, le silence qui y régnait était semblable à celui du cimetière, souligne un informateur anonyme. Dès leur arrivée, les condamnés qui faisaient l'objet de la curiosité de l'assistance furent rapidement attachés aux poteaux hissés à la veille. Après le bref discours annonçant l'exécution, le public resta pantois à l'exception d'un député qui eut le courage d'applaudir. Une autre réaction vint d'une femme qui cria en réclamant la clémence du peloton. Comarin Elio décrit ainsi les dernières secondes de cet épisode :

> Le peloton fait feu d'abord sur les deux camarades d'Ouandié. Le responsable de l'UPC refuse qu'on lui bande les yeux. S'ensuit une discussion. Ouandié gagne ce dernier combat. Il gardera les yeux bien ouverts face aux fusils. Avant d'être atteint par les balles du peloton

[101] La population fut invitée à cette place non pas pour assister à la fusillade des rebelles, mais à une réunion d'information. Les esprits avertis étaient déjà au courant du triste événement qui devait avoir lieu, ce qui fit courir des nombreuses rumeurs.

d'exécution, il a juste le temps d'affirmer que d'autres poursuivront le même combat[102].

Cette exécution publique fut le témoignage du caractère impitoyable du Président Ahidjo devant les « rebelles ». Elle suscita des réactions fort mitigées : soulagement des partisans d'Ahidjo, déception et indignation dans le camp des insurgés. Pour Lentin Albert-Paul de l'hebdomadaire français *Politique Hebdo*, le meurtre d'Ouandié devait durcir la lutte de l'UPC. Pour lui,

> Ouandié, le héros qui a préféré la mort au reniement, va en effet rejoindre dans la légende révolutionnaire les autres grands patriotes africains, les Um Nyobé, les Lumumba, les Ben Barka assassinés par l'impérialisme. Son mythe deviendra une force et il sera sans doute plus dangereux pour Ahidjo mort que vivant[103].

En effet, le meurtre d'Ouandié constitua un coup dur pour la rébellion armée. Comme nous l'avons souligné plus haut, son arrestation même constitua le début de la fin de l'insurrection. Son exécution entraîna l'anéantissement irréversible du maquis. C'est dire que le devenir de la rébellion post-Ouandié était incertain. Au cours du mois de janvier 1971, aucun acte terroriste ne fut signalé. Selon la structure de l'ALNK présentée par la sûreté nationale, l'organisation rebelle était asphyxiée et moribonde[104].

En effet, la traque des derniers éléments de l'ALNK par les troupes régulières s'accéléra dans tous les districts rebelles. C'est ainsi qu'en février 1972, le district N° 1 de Dschang était réduit à deux combattants, le district N° 3 de Bafoussam complètement anéanti. Quant au district N° 2 de Mbouda, il fut réduit à trois combattants après la mise hors de combat du dernier rebelle Ngouana alias Pionnier le 6 juillet 1971. Le district N° 4 de Bangangté resta le plus préoccupant pour l'armée en raison du retrait de plusieurs éléments non dénombrés dans la forêt de Tonga. Ces éléments en

---

[102] E. Comarin, « L'Évêque et le Maquisard... », p. 111 ; consulter également le Site Internet www.cartage .org.ib/fr/.../Geohis/histoire/chroniques/région/1AF/1971-HTM.

[103] A. P. Lentin, « Le meurtre d'Ouandié va durcir la lutte de l'UPC », in Politique *Hebdo* N° 14 et 15 du dimanche 17 et lundi 18 janvier 1971, p. 14.

[104] ARO, 1AA 130, Menoua (Département de la), gendarmerie-activités, 1971. Synthèse mensuelle de renseignement N° 1 du mois de janvier 1971, p. 2.

fuite étaient en rapport avec quelques éléments irréductibles du district N° 5 de Bafang commandés par Kayo-Nzakoua[105].

Le constat est clair : l'ALNK est en perte de vitesse. En effet, l'exécution d'Ouandié sonne le glas d'une insurrection armée qui faisait tache d'huile en pays bamiléké depuis 1957. Toutefois, cette insurrection eut des conséquences multidimensionnelles sur la zone indiquée.

---

[105] ARO, 1AA 130, Menoua (Département de la), gendarmerie-activités, 1971. Synthèse mensuelle de renseignement N°2 du mois de février 1972 p.2.

CHAPITRE 9 : LES CONSÉQUENCES DE L'INSURRECTION ARMÉE EN PAYS BAMILÉKÉ

Étudier les conséquences de l'insurrection armée en pays bamiléké revient d'abord à dégager l'impact socio-économique de cette insurrection sur la zone considérée et ensuite ses répercussions sur les orientations politiques du Cameroun. Cet exercice est délicat en raison de l'absence des statistiques. Celles qui existent présentent un caractère troublant soit en raison de leur exagération, soit en raison de leur compression par les différents auteurs. Il est question ici d'ouvrir quelques pistes de recherches en examinant quelques bilans établis aussi bien par l'administration que par les insurgés et les observateurs.

I. Les conséquences socio-économiques de l'insurrection armée en pays bamiléké

L'insurrection armée a marqué le pays bamiléké d'une empreinte indélébile. Pendant quinze ans de troubles, la zone connut un déchirement implacable encore perceptible dans les mentalités de la population de nos jours. Nous nous proposons dans le cadre de cette partie de dégager les conséquences de l'insurrection armée non seulement sur les familles et les proches des insurgés, mais aussi et surtout sur toute la société, l'économie et les mentalités de la population.

A. Les conséquences de l'insurrection armée sur les familles et les proches des insurgés

L'insurrection armée a laissé de profondes meurtrissures au sein des familles et des proches des insurgés. Tout d'abord, presque tous les chefs rebelles sont morts misérablement, abattus par l'armée régulière. Quel que soit l'héroïsme qui a caractérisé les circonstances de l'assassinat de ces chefs rebelles, leurs proches considèrent leur fin tragique comme étant le refus de l'administration de reconnaître le bon combat que ceux-ci ont mené. En plus, aucun des chefs rebelles n'a véritablement joui des fruits de la victoire, car même à l'heure où le Cameroun accède à l'indépendance, les upécistes, leaders de l'insurrection armée, sont pourchassés. Cette traque s'est poursuivie au fil des années jusqu'à la capture et l'assassinat du leader Ouandié Ernest. Hormis le ralliement tactique de Momo Paul entre mars et août 1960, les leaders de l'insurrection armée en pays bamiléké

sont restés en opposition de phase avec l'administration coloniale et post-coloniale qui n'avait jamais pris l'insurrection en considération. Le combat qu'ils ont mené pour une véritable indépendance du Cameroun était perçu comme étant de la subversion.

Par ailleurs, en dehors de Ndeléné Jérémie et d'Ouandié Ernest qui s'étaient mariés avant le début de l'insurrection, presque tous les autres chefs rebelles sont morts sans laisser de progéniture. Ni Momo Paul, ni Singap Martin, ni Pemi Pangui Joseph ne se sont véritablement mariés. Nos enquêtes auprès de leurs familles respectives ont révélé que ceux-ci ont eu certes des maîtresses sous maquis, mais jusqu'aujourd'hui, personne ne s'est jamais déclaré être le fils de l'un de ces leaders. Tous ces leaders sont morts sous maquis et n'ont pas été enterrés dans le caveau familial. En effet, la tête de Ndeléné après plusieurs jours d'exposition à Mbouda, gît aujourd'hui sous le mât du drapeau de la place des fêtes de Mbouda. Quant à Momo Paul, il a été enterré par ses bourreaux vers le Lycée technique de Bafoussam après avoir subi le même rite que la tête de Ndeléné sur la place publique à Bafoussam. En ce qui concerne Pemi Pangui Joseph alias Sans Pitié, il fut enterré dans un lieu non encore révélé aujourd'hui après que son corps eut été exposé sur la place des fêtes de Dschang.

Ouandié n'a pas échappé à la règle. Après son exécution publique, il fut enterré par ses bourreaux au cimetière de la Mission protestante de Bafoussam[1]. La simple évocation des noms de ces leaders auprès de leurs familles respectives suscite de l'amertume, même si elles sont unanimes pour reconnaître que leurs proches sont morts pour la patrie. Ces familles éprouvent une certaine haine à l'égard du régime d'Ahidjo et de celui qui lui a succédé, parce que celui-ci n'a pas véritablement réhabilité la mémoire de ces héros nationaux.

En effet, au moment où le pays connaît une certaine agitation au début de la décennie 1990-2000, sous la pression populaire, le Président Biya fit voter par l'Assemblée Nationale une loi portant « amnistie des infractions et condamnations politiques » qu'il fit promulguer le 23 avril 1991. Le 16 décembre 1991, il promulgua une autre loi, celle-là portant « réhabilitation de certaines figures de l'histoire du Cameroun » notamment Ahidjo, Ouandié, Moumié, Um Nyobe... La réhabilitation prévue par cette loi devait avoir pour effet de « dissiper tout préjugé négatif qui entourait toute référence à ces personnes, notamment en ce qui concerne leurs noms,

---

[1] M. Mombo, « Ernest Ouandié, où est ta tombe ? », *Le Messager* n° 855 du vendredi 18 décembre 1998, p.6.

biographies, effigies, portraits, la dénomination des rues ou édifices publics »[2].

Quinze ans après la publication de cette loi, peu a été fait pour une véritable réhabilitation de ces figures de l'histoire du Cameroun. À Bafoussam, la rue qui va de la BICEC pour aboutir à la Rue Kwayep en longeant le terrain sur lequel Ouandié avait été exécuté le 15 janvier 1971 a été baptisée Rue Ernest Ouandié par la mairie urbaine de Bafoussam.

À Bandenkop, une stèle a été érigée à la mémoire de Singap Martin[3]. Un carrefour situé à un jet de flèche au sud de la chefferie porte également son nom. Ces tentatives de réhabilitation sont l'œuvre de la section locale de l'UPC qui bénéficie du soutien de Sa Majesté Fezé Nganjong Marcel, ancien compagnon d'armes de Singap Martin.

À Bamendjo comme à Bandenkop, les upécistes et les proches de Ndeléné et de Singap commémorent la mémoire de ces deux nationalistes, mais malheureusement, les dates sont choisies au hasard, les uns et les autres ne maîtrisant pas assez bien les dates de l'assassinat de ces principales figures. Quant à Ouandié, chaque année, la section locale de l'UPC de Bafoussam organise vers le 15 janvier une semaine de recueillement à sa mémoire. Ces réhabilitations sont bien insuffisantes pour honorer la mémoire de ces illustres disparus. En effet, la loi du 16 décembre 1991 n'a pas suscité l'effet escompté, car réhabiliter ces personnages c'est reconnaître officiellement leur vraie valeur et montrer qu'on s'était trompé sur la finalité de leur action, c'est les faire sortir de l'oubli ou de l'opprobre, c'est lever toute équivoque au sujet de leur personnalité, c'est montrer qu'ils ont été injustement condamnés.

En pays bamiléké, les proches des insurgés éprouvent une phobie non dissimulée et une certaine méfiance à l'égard de ceux qui s'intéressent à ces personnages. Cette attitude est inhérente au traumatisme qu'ils ont subi, car dans plusieurs familles, il nous a été rapporté plusieurs cas de perquisitions surtout sous le régime d'Ahidjo. La récurrence de ces actes a fini par cultiver un esprit de suspicion qui ne fait pas avancer aujourd'hui les travaux des chercheurs, car certains acteurs et témoins oculaires de la rébellion s'obstinent à éviter la moindre déclaration en ce qui concerne cette question.

---

[2] M. Akam, « Figures historiques. La réhabilitation dans l'oubli », *Le Messager* N° 855 du 18 décembre 1998.

[3] Cette stèle n'a pas été entièrement construite et selon certaines sources, l'ingénieur à qui le marché avait été attribué avait pris la poudre d'escampette. Selon d'autres sources, les travaux ont été interrompus en raison de la situation de cette stèle à l'entrée de la chefferie.

En somme, l'insurrection armée a profondément marqué les familles des insurgés et de leurs proches. Ces différentes familles, malgré la perte de leurs proches, espèrent qu'un jour, l'UPC accédera au pouvoir et réhabilitera réellement les figures de l'insurrection considérées à juste titre comme de vrais combattants pour l'indépendance du Cameroun. Par ailleurs, l'insurrection n'a pas affecté seulement les familles et les proches des insurgés, elle a aussi touché la société tout entière et son économie.

B. Les conséquences de l'insurrection armée sur la société et l'économie

Le pays bamiléké tout entier a subi les effets de la rébellion et ceci à divers degrés selon les régions. L'insurrection armée a eu d'énormes conséquences démographiques et économiques.

1. Les conséquences démographiques et la question du génocide en pays bamiléké

L'insurrection armée en pays bamiléké a entraîné de nombreuses migrations et a tellement fait de victimes que d'aucuns parlent aujourd'hui d'un génocide.

L'ampleur de l'insurrection armée en pays bamiléké fit développer deux types de migrations : les migrations internes et les migrations externes. Les migrations internes concernent les déplacements de la population à l'intérieur même de la Région bamiléké. Il s'agit surtout de l'exode rural. En effet, les populations fuyant à la fois les exactions rebelles et les opérations de répression de l'armée régulière vidèrent systématiquement les campagnes au profit des villes. Ainsi, les villes de Bafoussam, Bafang, Bangangté, Dschang et Mbouda connurent une certaine croissance démographique entre 1955 et 1970.

La ville de Bafoussam est un modèle archétypal. Elle a connu une croissance exponentielle entre 1955 et 1965. De 7000 habitants en 1955, cette population passa à 11 000 en 1958, à 20 000 en 1960, à 35 466 en 1965[4]. Cette croissance fut extrêmement rapide. La population de cette ville doubla pratiquement entre 1958 et 1960 passant de 11 000 à 20 000 habitants et tripla entre 1958 et 1965, passant de 11 000 à 35 466 habitants. La croissance de cette population est inhérente à l'insécurité qui régnait dans les campagnes, principales zones d'action des insurgés et des forces de l'ordre. En effet, la ville offrait à cette époque un

[4] A. Kamga Souop, « Bafoussam, étude de géographie urbaine », Thèse de Doctorat de troisième cycle, université de Bordeaux III, 1977, cité par Kanguelieu Tchouaké, p. 192.

cadre un peu plus sécurisant. Les combats y étaient rares sauf quelques attaques sporadiques des rebelles.

Outre les grandes villes qui connurent une affluence certaine, il y a également les abords des chefferies, les marchés et les postes d'implantation des commandos de la garde civique où furent créés les camps de regroupement de la population. Dans tous les villages, les autorités administratives ordonnèrent à la population de se regrouper dans ces camps afin de bénéficier de la protection des forces de l'ordre. Cette mesure vida les quartiers de leur population, car elle fut accompagnée d'une répression atroce qui visait non seulement à isoler les insurgés en brousse, mais aussi à les traquer et à démolir tout ce qui leur servait de soutien.

Ces migrations furent parfois organisées par l'armée, ce qui eut un effet psychologique sur la population. Dans le bulletin de renseignement hebdomadaire de la semaine du 28 septembre au 4 octobre 1960, on peut lire :

> En début de semaine, la présence du commando Aramis dans le groupement Bangam a permis un début de retour à la légalité et la renaissance d'un village et d'un marché – ce même commando, en fin de semaine, s'est manifesté dans Bandenkop ramenant 3000 personnes au poste de Bangou[5].

La pression de l'armée contraignit de nombreux villageois à quitter leurs villages ou quartiers pour aller s'installer dans des camps de regroupement gardés par les commandos de la garde civique.

Le cycle rébellion-répression entraîna aussi des migrations externes, c'est-à-dire le déplacement de la population hors de la Région bamiléké. Plusieurs directions furent empruntées et selon nos informateurs, les principales villes d'accueil étaient Bafia, Makénéné, Obala, Yaoundé, Douala, Mbanga, Buéa, Kumba et Bamenda. Le choix de ces villes n'était pas hasardeux. Celles-ci offraient non seulement un cadre sécurisant, mais aussi et surtout des possibilités d'emploi. Les migrants étaient des jeunes et des adultes fuyant l'insécurité et à la recherche des établissements scolaires pour les uns et des structures économiques où ils exerceraient de nouvelles activités pour les autres.

Ces migrations entraînèrent un recul démographique qui frappa certaines unités administratives à l'instar de la subdivision de Dschang dont

---

[5] ARO, 1AA158, Cameroun, réunification, 1960. BRH N° 36 de la semaine du 28 septembre au 4 octobre 1960.

la population totale passa de 137 000 en 1958 à 135 539 en 1962[6]. Il existe très peu de statistiques sur les mouvements de la population à cette époque. Mais ce qui est certain, c'est que les zones fortement touchées par la rébellion et la répression connurent un dépeuplement massif vers les villes régionales et les villes des autres provinces. Au-delà des migrations diverses, l'insurrection armée fit de nombreuses victimes en pays bamiléké à telle enseigne que certains auteurs ont parlé de génocide.

Un des aspects les plus délicats et les plus controversés de l'histoire de l'insurrection armée en pays bamiléké est bien celui du bilan des victimes. La délicatesse est inhérente à la multitude des sources incertaines et la controverse est liée à l'énorme écart entre les différents bilans avancés, ce qui nous impose une certaine prudence. En effet, les statistiques fiables sont rares et il est par conséquent difficile et délicat de faire des recoupements. Selon les sources proches de l'armée, 256 rebelles furent abattus en 1960 et 149 furent faits prisonniers. En 1961, 191 furent également abattus et 38 faits prisonniers[7].

Cette source reste muette par rapport au bilan des autres années et cela n'est pas synonyme de l'absence des victimes. Lors du procès de la rébellion le 26 décembre 1970, le capitaine Njock Paul établit le bilan des opérations de la rébellion de 1961 à 1970 de manière suivante : 961 civils, 69 gardes civiques et 47 militaires assassinés ; 448 personnes enlevées, 114 militaires et 458 blessés, 2269 cases et 56 véhicules incendiés. Selon lui, le nombre connu de « hors-la-loi » abattus par les forces régulières au cours de la même période était de 3852, ce qui donne un total de 4977 victimes si l'on y ajoute 48 personnes exécutées sur ordre d'Ouandié, soit « pour avoir manifesté l'intention de se rallier, soit parce qu'ils ont été accusés de détournement de fonds de rébellion, soit parce qu'ils ont manqué de délicatesse envers les nombreuses maîtresses de Ouandié »[8].

Ce bilan établi par l'armée est loin de refléter la réalité, car plusieurs victimes n'ont pas été dénombrées d'une part et ces victimes sont uniquement celles des insurgés et non celles de l'armée d'autre part. Notons encore que cette évaluation des pertes en vies humaines est certainement faible, les statistiques ne comprenant que les victimes officiellement portées à la connaissance des autorités. En réalité, les pertes rebelles et civiles seraient un peu plus élevées : certains combattants ou

---

[6] ARO, 1AA7, Rapport annuel de la Menoua, 1962.

[7] Issa Bakari (Délégué Général de la Gendarmerie Nationale), « Causerie sur la Gendarmerie Nationale dans la lutte contre la rébellion », communication donnée lors du stage d'information sur le renseignement et l'action civique de Nkongsamba en octobre 1967, *in* Archives privées du Wanyaka Amos.

[8] Kanguelieu Tchouake, *La rébellion armée...*, p. 181.

civils blessés au combat et en fuite allaient mourir loin et seuls dans la forêt, leurs corps n'ont jamais été retrouvés. De même, les rapports administratifs et ceux de la gendarmerie sont muets à l'égard des bilans effroyables que nous présentent d'autres sources. Par ailleurs, ce bilan ne concerne pas les années antérieures à 1961 et aurait même été établi tout juste pour montrer la gravité de la culpabilité du leader Ouandié Ernest.

Du côté des insurgés, les statistiques sont rares. Le seul document écrit qui évoque un bilan partiel de la rébellion est *La Voix du Cameroun* de février-mars 1964. Dans ce document, on peut lire :

> Il suffit pour s'en convaincre que depuis le mois d'octobre 1962, le bilan des activités de l'ALNK par ailleurs incomplet se chiffre a 520 Africains et 18 Européens, 269 prisonniers, 146 fusils, 1033 cartouches diverses, 16 machettes et deux drapeaux récupérés, 16 693 pieds de café, 25 375 pieds de bananes, 3 usines, 7 tonnes de café, 6 tonnes d'arachides, 5 tracteurs, 17 camions, 2 réservoirs d'essence, une balance Roberval détruite, 1 hélicoptère abattu[9].

Ce bilan partiel et incomplet est celui des insurgés. Il ne prend pas en compte les pertes rebelles qui sont d'ailleurs non indiquées. Ce silence n'est pas de nature à donner un éclairage sur le bilan réel de l'insurrection armée que ce soit en pays bamiléké ou dans la zone du Moungo.

Par ailleurs, un autre acteur de la répression de l'insurrection armée en pays bamiléké présente un bilan effroyable qui laisse penser à un véritable génocide. Il s'agit en effet de Bardet Max, ancien officier du corps expéditionnaire et pilote d'hélicoptère qui a pris une part active aux bombardements en pays bamiléké entre 1962 et 1964. Bardet Max fait le témoignage suivant :

> En deux ans, l'armée régulière a pris le pays bamiléké, du sud jusqu'au nord, et l'a complètement ravagé. Ils ont massacré de 300 à 400 000 personnes, un vrai génocide. Ils ont pratiquement anéanti la race. Sagaies contre armes automatiques, les Bamiléké n'avaient aucune chance… Les villages avaient été rasés, un peu comme Attila[10].

---

[9] *La Voix du Kamerun*, Nouvelle série, N° 12 et 13, février-mars 1964, p.4.

[10] M. Bardet, *Ok Cargot*, cité par Pascal Krop, « À quoi joue la France ? La décolonisation tragique : Comment le Cameroun entra dans la nuit », *La Messagère* N° 001 du 30 août 1991 ; consulter également B. Nitcheu, « Campagne militaire française en Pays Bamiléké. Chronique d'un génocide annoncé », in http://grioo.com/forum/viewtopic.php ou in www.dschang-online.com/CampagneMilitaire.htm; consulter également *La Météo* N°100 du mardi 24 janvier 2006.

Bardet prononce bien les mots génocide, race anéantie, villages rasés, un peu comme Attila, le chef des Huns qui envahit et ravagea les empires d'Orient et d'Occident au Ve siècle. Acteur et témoin de ce massacre, l'officier pilote donne sa version des faits et le bilan atroce en deux ans. Combien y a-t-il eu de victimes entre 1955 et 1962 ? Combien y a-t-il eu de victimes entre 1964 et 1971 ? Il est assez difficile de répondre à cette question.

Toutefois, au regard de ce bilan, force est de constater que l'officier français a quelque peu exagéré. Son bilan contraste largement avec celui présenté par l'armée camerounaise et les insurgés eux-mêmes. L'exagération paraît encore plus évidente lorsque l'on analyse l'évolution de la population bamiléké au cours des années 50. En 1952, cette population était évaluée à 448 300 habitants répartis sur les 5 subdivisions de manière suivante :

Tableau 16 : Répartition de la population bamiléké en 1952

Subdivision	Superficie	Population	Densité (hab/ km²)
Dschang	1000 km²	105 000	105
Bafang	1320 km²	64 300	40
Bafoussam	1200 km²	145 000	121
Bangangté	1500 km²	59 000	40
Mbouda	1000 km²	75 000	75
Total	**6020 km²**	**448 300**	**74,6**

Source : ANY, 3AC329, Rapport annuel 1952 ; ANY, 3 AC 1776 Ouest (Cam) Administration, 1952.

À la date du 31 décembre 1953, cette population était évaluée à 454 082 soit une augmentation 5782[11]. En 1957, elle était évaluée 500 000 habitants. Si donc 400 000 personnes ont été massacrées entre 1962 et 1964, cela signifierait que toute la population bamiléké aurait été exterminée, surtout qu'au regard des rapports de la sûreté et des forces armées, la répression avait atteint son pic en 1960. Il est difficile de souscrire à cette thèse de génocide, même si tous les témoins de l'insurrection parlent de nombreux crimes commis aussi bien par les insurgés que les forces de l'ordre. Les statistiques de la population sont également rares à partir de 1958 compte tenu de l'instabilité de la population qui avait regagné la brousse.

[11] ANY, 3AC 3292, Région Bamiléké, 1952-1953, « Rapport annuel 1953 », p.3.

Par ailleurs, Melnik Constantin, un autre officier français de la répression en pays bamiléké, rend compte des crimes commis tout en évitant d'avancer un chiffre. Il affirme :

> Selon une tradition africaine qui n'était pas encore relayée par la télévision, des massacres avaient eu lieu, suivis d'une répression où les forces gouvernementales, épaulées par des conseillers militaires français, n'avaient fait preuve d'aucune réserve. Tentés par une aventure africaine, des camarades du colonel Martineau étaient partis piloter des hélicoptères et ils étaient revenus lourds de récits de cadavres flottant au fil de l'eau ou pourrissant dans la forêt[12].

Ces différents témoignages sont des indices les plus significatifs de la gravité des crimes qui ont été commis en pays bamiléké. Malgré leur imprécision et le manque de fiabilité qui caractérise certains chiffres, il s'agit globalement de précieux témoignages qui donnent un éclairage sur ce que fut l'insurrection armée en pays bamiléké.

Les enquêtes sur le terrain n'ont pas pu clarifier la situation, car la plupart des informateurs acteurs ou témoins oculaires sont encore stupéfiés par les faits macabres qui ont caractérisé cette période, d'où leur méfiance et leur mutisme. Des chiffres élevés avancés ici et là ne permettent pas encore de se faire une idée précise du nombre de victimes de la rébellion en pays bamiléké. L'élaboration d'un tel bilan nécessite une enquête systématique auprès des nombreuses familles bamiléké, ce qui paraît quelque peu compliqué, car certaines familles ont complètement disparu ou migré vers d'autres régions du pays[13].

Au demeurant, personne ne sait et personne ne saura avec exactitude le nombre de victimes de la rébellion en pays bamiléké. Il serait donc hasardeux de dresser un quelconque bilan définitif, car plusieurs personnes sont mortes en brousse soit abattues par les insurgés ou les forces de l'ordre, soit par manque de soins de santé appropriés, soit de famine. Dans plusieurs villages, on évoque des charniers et des centaines de cadavres jetés dans les cours d'eau notamment celui de la Metchié. Établir le bilan des victimes est donc une tâche fastidieuse, voire hasardeuse, à cause de la rareté des statistiques et quand bien même il existe des statistiques, celles-ci sont tronquées. L'insurrection armée a par ailleurs affecté profondément l'économie du pays bamiléké.

---

[12] C. Melnik, *La mort était leur mission*, Paris, Éditions Plon, 1996, p.195 cité par B. Nitcheu, « Campagne militaire Française… », p.3.

[13] F. Kenné, « Le processus d'accession à l'indépendance le plus sanglant d'Afrique subsaharienne ? », *in* Kengne Fodouop, *Le Cameroun. Autopsie d'une exception plurielle en Afrique*, Paris, L'Harmattan, 2010, pp.103-129.

2. Les conséquences de l'insurrection armée sur l'économie

Frappée dans ses structures et dans ses moyens de production, l'économie de la Région bamiléké a fortement régressé pendant l'insurrection armée. De nombreuses structures ont été mises à sac, ce qui a posé le problème de la reconstruction après la pacification.

Au niveau des infrastructures sociales, plusieurs établissements notamment les écoles, les missions catholiques, les cliniques, les marchés et les dispensaires ont été pillés ou incendiés soit par les insurgés, soit par l'armée régulière lors des bombardements des zones tenues par les insurgés. Une fois de plus, la responsabilité des crimes est partagée. En effet, plusieurs écoles et missions catholiques prises d'assaut par les insurgés furent démolies[14] avec une grande indifférence par l'aviation française. De leur côté, les insurgés et les bandits camouflés en nationalistes en firent autant. Selon Keutcha Jean, les destructions furent telles qu'une Mission d'expertise fut envoyée en pays bamiléké par le Fond d'Aide et de Coopération de la France afin d'évaluer les biens publics endommagés par les rebelles, aux fins d'une reconstruction. L'inventaire des biens publics détruits et expertisés par cette mission se présente de la manière suivante : 3 hôpitaux ; 46 dispensaires ; 116 classes et autant de logements d'instituteurs dans 74 écoles ; une douzaine de stations agricoles ; une quarantaine de ponts ; des centaines de kilomètres de câbles téléphoniques[15].

Selon cet auteur également, les dommages causés aux missions chrétiennes (églises, écoles, hôpitaux, dispensaires) pourraient s'évaluer à environ deux milliards de francs CFA[16]. En effet, les dégâts causés par les insurgés sur les infrastructures des églises protestantes et catholiques dans la subdivision de Bafoussam sont significatifs et permettent de mieux cerner l'importance des destructions en pays bamiléké.

En ce qui concerne les missions protestantes, nous avons l'exemple des postes satellites de l'Église Évangélique du Cameroun de la subdivision de Bafoussam. Comme le montre le tableau suivant, les dégâts ont été importants et évalués à 8 800 000 francs CFA le 8 août 1960 par le Révérend Pasteur Kamga, chargé des services sociaux.

Ces dégâts s'étendirent à la Mission catholique où ils furent un peu plus importants en raison du lien qui unissait l'Église Catholique et l'administration coloniale. Rien qu'à la Mission catholique de Bamendjou et dans certains de ses postes satellites, les dégâts furent évalués à

---

[14] Ce fut le cas de la mission catholique de Babété à Mbouda et de l'école officielle de Babadjou en 1960.

[12] J. Keutcha, *Un pays, des hommes...*, p.85.

[16] *Ibid.*

30 882 400 FCFA par le père Guth. Ces exemples qui peuvent être multipliés dans toute la Région bamiléké suffisent pour montrer que de nombreuses infrastructures furent mises à sac pendant le cycle de la rébellion répression.

Tableau 17 : Liste récapitulative des dégâts causés par les insurgés sur des infrastructures de l'Église Évangélique du Cameroun dans la subdivision de Bafoussam

Localités	Écoles	Églises	Logements	État	Valeur approximative en FCFA
Bamougoum (Basse)	1	Tables, tôles, planches ramassées	2	pillés et incendiés argent liquide : 64 000	900 000
Bamougoum (Kena)			4	pillés	200 000
Bamougoum (Bassue)			1	pillés	100 000
Bapi			2	pillés	200 000
Bameka			1	pillés	200 000
Bamendjou	3	1	10	incendiés	1 200 000
Batouni			3	pillés et incendiés	200 000
Bandenkop	6	1	6	pillés et incendiés	5 300 000
Batié	4	3 en dur et tôlées	7	pillés et incendiés	200 000
Bayangam			2	pillés	500 000

Source : ARO, 1 AC 156, Région Bamiléké, administration, 1959.

Outre les Églises, certaines chefferies traditionnelles payèrent un lourd tribut durant la rébellion. Il s'agit par exemple des chefferies de Batcham, Bandjoun, Bansoa, Baham, Bamougoum qui furent pillées et partiellement incendiées. Ce sont des chefferies qui avaient apporté leur soutien à l'administration coloniale puis néocoloniale. Ces chefferies furent constamment harcelées par les rebelles qui voulaient les placer sous leur giron.

Sur le plan agro-pastoral, on assista à une régression de la production du fait du glissement de la population dans la clandestinité. Florissant avant 1958, l'agriculture de rente a subi les contrecoups de la guerre économique prônée par les chefs rebelles. La régression fut fortement ressentie comme l'indique le tableau ci-après. Il montre clairement que les cultures d'exportation sont restées en deçà de leur seuil de production de 1957. La gravité de la chute varie d'un produit à un autre. Certaines plantes sont purement et simplement abandonnées. C'est le cas du quinquina.

La décrépitude agricole serait également liée à l'indisponibilité de la pépinière, car en 1960, la Station des Cultures d'Altitude créée en 1925 par l'ingénieur Lagarde et qui assurait la distribution des plants cessa toute activité. La Station de Modernisation du café arabica basée à Dschang et spécialisée dans la lutte contre les insectes nuisibles tournait désormais au ralenti. Entre 1958 et 1963, ses effectifs passèrent de 120 à 42 agents, les surfaces traitées de 7239 hectares à 438 hectares[17].

Tableau 18 : Évolution des cultures commerciales dans la Menoua de 1957 à 1961 (en tonnes)

Années / Cultures	1957	1958	1959	1960	1961
Cacao	290 t	11 t	11 t	13,7 t	147 t
Café arabica	927 t	99 t	297 t	742 t	1.974 t
Café robusta	216	97 t	132 t	132 t	135 t
Kola	128	94 t	95 t	95 t	100 t
Quinquina		(1)	(1)		(2)

Source : Feujio, « Rébellion upéciste... », p.110. (1) : non récolté ; (2) : abandonné.

Par ailleurs, l'insurrection armée affecta profondément la production des cultures vivrières. Contrainte à évoluer dans la clandestinité ou dans les camps de regroupement mis en place par l'administration, la population abandonna ses activités agricoles pour des raisons de sécurité. La production fluctua d'une année à une autre comme l'indique le tableau suivant :

Tableau 19 : Évolution de la production de certaines cultures vivrières dans la Menoua de 1958 à 1961 (en tonnes)

Années / Cultures	1958	1959	1960	1961
Maïs	22 000 t	23 100 t	27 500 t	2700 t
Haricot	3800 t	3600 t	5200 t	2600 t
Macabo	42 500 t	49 500 t	7000 t	40 000 t
Patate	1100 t	13 500 t	15 000 t	7500 t
Légumes	110 t	105 t	9,5 t	105 t

Source : B. Feudjio, « Rébellion upéciste... », p.111.

[17] ARO, 1 AA 210, École, administration, 1963. Rapport de l'étudiant Aka'a Ludovic.

L'analyse de ce tableau nous permet de constater qu'en dépit de la persistance de l'insurrection, les populations n'ont pas entièrement abandonné les travaux champêtres, principale source de l'alimentation. La production a connu une certaine instabilité, mais c'est surtout en 1961 que la plupart des cultures connurent une chute presque libre. Cette baisse peut surtout s'expliquer par l'intensification de la lutte armée et de la répression en 1960 et surtout par la création des camps de regroupement de la population afin d'isoler les insurgés en brousse et de leur couper le soutien et le ravitaillement dont ils bénéficiaient de la part de la population. En outre, il convient de souligner que l'insurrection armée en pays bamiléké marqua les esprits voire les mentalités de la population d'une empreinte indélébile.

C. Les conséquences de l'insurrection armée sur les mentalités de la population

En pays bamiléké, les dégâts multidimensionnels de la rébellion créèrent un traumatisme encore perceptible dans les comportements de certains acteurs et témoins oculaires de nos jours. Pour avoir échappé de justesse aux bombardements de l'aviation française, pour avoir perdu deux de ses enfants du fait de la rébellion, une victime de la rébellion avec un pied amputé de suite d'une agression rebelle souligne que la violence ne saurait être considérée comme un mode d'alternance politique et de conquête du pouvoir[18]. Pour lui, le bilan du combat de l'UPC en pays bamiléké fut largement négatif au regard de nombreuses pertes en vies humaines et d'autres dégâts matériels.

Pour la plupart des victimes, l'insurrection armée en pays bamiléké est négativement perçue et ses leaders condamnés. Le syndrome de la rébellion reste encore perceptible dans leurs comportements, ce qui s'explique d'ailleurs par le mutisme et la méfiance de nombreux informateurs que nous avons abordés. Le sentiment de peur et d'insécurité s'installe chez certaines personnes dès qu'on évoque l'insurrection armée. Les victimes, toujours désemparées, continuent à se lamenter discrètement, mais désespérément de la mort ou de la disparition de leurs proches. Pour des raisons de sécurité (fondées ou non), ils préfèrent aujourd'hui militer au sein du parti au pouvoir.

Par ailleurs, certains ex-insurgés et leurs proches restent encore dans la logique du passé, c'est-à-dire celle de l'opposition face au régime au pouvoir si ce n'est celui de l'UPC et n'excluent pas la reprise des armes dans un avenir plus ou moins lointain. Ceux-ci estiment que le combat de

---

[18] L'informateur a requis l'anonymat.

l'UPC n'est pas encore terminé, car les cadres de ce parti ont lutté pour les autres. Pour cette raison, les upécistes doivent toujours se battre jusqu'à la victoire finale, c'est-à-dire la conquête et l'exercice du pouvoir. À diverses occasions, nous avons écouté certains anciens insurgés exécuter des chants dits de maquis en guise de protestation.

Dans certaines localités comme Mbouda qui a été fortement touché par la rébellion et la répression, la population s'estime toujours marginalisée et cela se ressent dans son comportement chaque fois qu'il y a une bavure policière ou administrative. Ces bavures entraînent souvent un soulèvement général dont la forme et les méthodes sont semblables à celles des anciens insurgés. Ce fut le cas au début des années 90 avec les « villes mortes » durant lesquelles on assista à l'incendie des bâtiments publics, aux coupures de routes, à la désobéissance civile.

Le syndrome de la guerre est resté vivace dans les esprits des témoins ou victimes de la guerre. Ceux-ci condamnent sans d'autres formes de procès tout affrontement armé et expriment leur désapprobation pour une quelconque insurrection armée en pays bamiléké de nos jours. L'évocation même des mots *maquis* ou *maquisard* aujourd'hui a une connotation péjorative, car pour beaucoup, ces mots sont synonymes de terreur, d'abus, bref de mal tout court.

En somme, l'insurrection armée en pays bamiléké marqua profondément les esprits et cela est encore perceptible dans les mentalités de nos jours. Par ailleurs, cette insurrection affecta la politique étrangère du Cameroun.

II. Les répercussions de l'insurrection armée sur les orientations politiques du Cameroun

La naissance et le développement de l'insurrection armée obligèrent l'État camerounais à donner de nouvelles orientations à la politique extérieure et intérieure du pays.

Sur le plan interne, le gouvernement néocolonial procéda en 1960 à l'émiettement de la Région bamiléké par la création de nombreuses unités administratives. D'abord en mai 1960, le gouvernement transforma la Région bamiléké en département composé non plus de subdivisions et de postes administratifs comme à l'époque coloniale, mais d'arrondissements et de districts. C'était là une tentative de réappropriation de la dénomination des unités administratives. Ainsi, le département bamiléké dont le chef-lieu était resté à Dschang fut divisé en cinq arrondissements, dont Bafoussam, Bafang, Bangangté, Dschang et Mbouda.

Ensuite, sept mois plus tard, le Président Ahidjo promulgua le décret N° 60-276 du 31 décembre 1960 portant création des districts dans les départements de la Menoua (Penka-Michel), du Haut-Nkam (Compagny et Kékem), de la Mifi (Bamendjou, Bandjoun et Bangou), des Bamboutos (Batcham et Galim) et du Ndé (Bazou).

D'autres aménagements suivirent cette restructuration afin de renforcer le contrôle de l'administration sur la population. C'est ainsi que dans les zones fortement touchées par l'insurrection, de nouveaux districts furent créés notamment à Bakou et à Bana dans le Haut-Nkam, à Fokoué et à Santchou dans la Menoua, à Baham dans la Mifi et à Tonga dans la Ndé. Cette réorganisation administrative du territoire avait pour but de rapprocher davantage les administrés des administrateurs, et par le même coup de lutter plus efficacement contre la rébellion. En dépit de son étroitesse, le pays bamiléké fut fractionné en cinq départements, de nombreux arrondissements et districts[19].

La lutte anti-terroriste obligea l'administration à mieux asseoir son autorité sur cette partie du pays et à développer davantage des voies de communication afin de rompre l'isolement de la plupart des groupements. Cela reste encore perceptible aujourd'hui, car le pays bamiléké est l'une des rares régions du pays qui est bien desservi par la route[20].

Sur le plan extérieur, le Cameroun renforça ses relations avec la France, les pays voisins et ceux qui abritaient les dirigeants de la révolution afin de couper l'herbe sous les pieds de l'UPC.

Dès l'accession du Cameroun à l'indépendance, le gouvernement d'Ahidjo lança en Afrique une offensive diplomatique en vue de la normalisation des rapports avec les principaux soutiens extérieurs de l'UPC. En effet, depuis février-mars 1959, le régime d'Ahidjo était confronté au problème de sa reconnaissance par les principaux soutiens extérieurs de l'UPC. Ces principaux soutiens étaient le Ghana, la Guinée, l'Égypte, l'Algérie, la République populaire du Congo, le Maroc et la Tunisie. Ces pays soutenaient l'UPC dans ses démarches internationales dans le conflit de légitimité qui l'opposait au gouvernement Ahidjo. Certains pays comme le Ghana, la Guinée, l'Égypte et l'Algérie appuyaient militairement les insurgés armés camerounais. En revanche, d'autres n'avaient soutenu les thèses de l'UPC qu'à l'ONU en février - mars 1959 à l'occasion des débats sur l'indépendance du Cameroun tout en s'abstenant

---

[19] Le pays bamiléké s'étend sur une superficie de 6000 kilomètres carrés environ alors que le seul département du Noun voisin a une superficie de 7000 kilomètres carrés.

[20] En plus de l'action gouvernementale, il faudrait également évoquer le dynamisme de la population.

de toute ingérence directe dans les affaires intérieures du Cameroun. Ce fut le cas du Maroc et de la Tunisie[21].

L'Égypte, l'Algérie, le Ghana et la Guinée donnèrent refuge aux militants de l'UPC qu'ils considéraient comme un mouvement de libération nationale. Le Ghana et la Guinée se présentaient comme les soutiens les plus actifs de l'opposition armée camerounaise au sud du Sahara. Au Ghana, les leaders Ouandié Ernest, Tchapchet Jean Martin, Woungly Massaga et Ndoh Michel avaient trouvé asile auprès de Kwamé Nkrumah. Des stagiaires de l'UPC bénéficiaient d'un entraînement à la guérilla dans les camps de Mankrong et de Half Assini. En ce qui concerne la Guinée, elle donna refuge à Ossendé Afana, Kingué Abel et Ndeh Ntumazah. En 1959, ces deux pays lancèrent une offensive diplomatique contre le Cameroun en décourageant les investisseurs étrangers qui y apportaient des capitaux. Ces deux pays reconnurent en janvier 1960 l'État indépendant du Cameroun, mais refusèrent de reconnaître le gouvernement Ahidjo[22].

Face à cette situation, le gouvernement de Yaoundé multiplia les contacts diplomatiques avec les principaux appuis extérieurs de l'opposition armée camerounaise. C'est ainsi que deux ans après l'accession à la souveraineté internationale du Cameroun, le gouvernement Ahidjo réussit à se rapprocher des États qui avaient contesté sa légitimité en apportant leur caution aux thèses défendues par l'UPC[23].

Au niveau de la sous-région Afrique centrale, plusieurs commissions mixtes Congo-camerounaises furent organisées dans le but d'étudier les mesures propres à renforcer la coopération entre les deux républiques sœurs et de traquer les insurgés camerounais installés à la frontière congolaise. Ce fut le cas entre les 12 et 13 mai 1967, les 19 et 20 avril 1968. Ces deux réunions se tinrent respectivement à Yaoundé et à Brazzaville[24]. D'autres réunions *ad hoc* furent organisées à Souanké, à Loubomo au Congo.

En effet, certains insurgés camerounais s'étaient réfugiés au Congo et bénéficiaient d'une importante aide de la part des Chinois et des Congolais. L'assistance de principe à ces upécistes se résumait en ceci :

---

[21] D. Oyono, *Avec ou sans la France ? La politique africaine du Cameroun depuis 1960,* Paris, L'Harmattan, 1990, pp.61-65 ; Levine, *Le Cameroun du mandat à l'indépendance*, Paris, Présence Africaine, 1984, p.189.

[22] D. Oyono, *Avec ou sans la France...*, p.64.

[23] Le Ghana reconnut le gouvernement camerounais le 18 février 1962 à la faveur de l'organisation du plébiscite des 11 et 12 février 1961 dans le Southern et le Northern Kamerun en vue de la réunification des deux Cameroun. La Guinée le fit autant à la même époque. Le 15 février 1960, le Cameroun noua des relations diplomatiques avec l'Égypte au niveau des Ambassadeurs.

[24] ARO, dossiers non classés.

- asile politique ;
- délivrance des passeports congolais à un certain nombre de réfugiés qui se rendaient en Chine populaire ou en Union soviétique ;
- mise à leur disposition des camps de passage et des instructeurs étrangers ;
- transport vers les camps d'entraînement et de cantonnement du matériel de guerre qui leur est destiné. Ces armes provenaient de la Chine ou de Cuba[25].

Au mois de février 1967, 32 Camerounais effectuèrent un stage au centre de Louboumo, une cinquantaine était hébergée au camp de Ndemba, une trentaine suivait un stage de six mois à Komongo (sud-est de Dolisie). Ces derniers étaient formés par des moniteurs cubains et soviétiques. Après leur formation, ces commandos devaient s'infiltrer au Cameroun pour des « missions suicides »[26].

Fort de ce constat, le gouvernement camerounais multiplia des contacts diplomatiques avec les autorités congolaises et organisa une sévère répression et le verrouillage de la frontière Congo-camerounaise, ce qui eut pour effet non seulement la capture et l'exécution de certains rebelles, mais aussi l'expulsion d'une bonne partie de ces derniers de la République du Congo. En effet, lors de la Commission mixte Congo-camerounaise tenue à Brazzaville du 19 au 20 avril 1968, la délégation camerounaise[27] exigea du gouvernement congolais l'expulsion du territoire congolais de tous les rebelles camerounais. C'est ainsi que le gouvernement Ahidjo put écarter la menace des insurgés au sud du pays.

---

[25] ARO, dossiers non classés, BR N° 3908/SEDOC, période du 1er au 31 octobre 1967, pp. 5-6.

[26] *Id.*, p.8.

[27] Celle-ci était composée de Nko'o Etoungou Simon, ministre des affaires étrangères et président de la délégation, de deux membres dont Sadou Daoudou, ministre des forces armées et Bikanda Jean, ambassadeur du Cameroun à Brazzaville, et de six experts : Semengue Pierre, Ngoubeyou Francois Xavier, Fochivé Jean, Missomba Samuel, N'Kouandi Aliyou et Koungou Ferdinand.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Cette étude nous a permis de faire l'autopsie de la vie des populations de l'Ouest Cameroun sous maquis et de décrire la structure de la rébellion et du dispositif de sécurité mis en place par les autorités coloniales puis post-coloniales. De même, le rôle de certains personnages dans la conduite de l'insurrection armée en pays bamiléké a été mis en exergue. Ces personnages peuvent être regroupés en deux principales catégories : la première est celle des cadres militaires, c'est-à-dire ceux-là mêmes qui étaient les principaux chefs de bandes dont le rayonnement s'est étendu au-delà de notre zone d'étude. Il s'agit par exemple de Singap Martin qui créa le SDNK et fut le premier chef d'état-major de l'ALNK. Il s'agit également de Momo Paul, secrétaire général puis capitaine-chef du SDNK et principal rival de Singap Martin au sein de l'ALNK.

Outre ces deux personnages qui sont en grande partie responsables du lancement de l'ordre d'insurrection en pays bamiléké, il y a Ouandié Ernest, d'abord vice-président de l'UPC de 1951 à 1962, ensuite président du Comité Révolutionnaire de 1962 jusqu'en 1971. Cette première catégorie est constituée des nationalistes qui ont joué un rôle déterminant dans la mise en place et l'organisation tactique de l'insurrection armée à l'Ouest-Cameroun.

La deuxième catégorie est constituée d'importantes figures qui étaient placées sous le commandement des responsables de la première catégorie. Parmi ces chefs de bandes figure Simo Pierre, capitaine général du SDNK qui a dirigé les premières bandes armées en pays bamiléké dès la création du premier organisme paramilitaire dans la région. Il y a également Ndeléné Jérémie, commandant d'armes de la direction centrale de Bamendjo, Mbah Abraham, capitaine-chef du front de Bameka, Tcheutchoua Emmanuel, capitaine-chef du bataillon de Bamendjou, tous d'obédience Momo Paul.

Parmi les chefs de groupes insurgés d'obédience Singap Martin, on peut citer Tagatsing Alexandre, commandant de la zone de Bamendjou, Kana David alias Mallam Défense, adjoint du chef d'état-major Singap Martin, commandant du front de Fotouni dans le Haut-Nkam et successeur de Singap en septembre 1961. Peuvent également faire partie de ce registre Sassang François alias Zorro Power, commandant du front de Bamendou dans la Menoua, Pemi Pangui Joseph alias Sans Pitié, commandant de plusieurs secteurs dans la Menoua et dans les Bamboutos. Cette liste n'est pas exhaustive. D'autres chefs rebelles ont émergé surtout après la

restructuration de l'ALNK par Ouandié Ernest à partir de 1962. Parmi ceux-ci, on peut citer Makembe Tollo alias Free Boy, commandant de la zone N° 1, Malam Biabia, commissaire politique du district de Bangangté.

Au regard des origines et de la formation de Singap Martin et de Momo Paul, on peut aisément affirmer que rien ne prédisposait ces personnages à jouer un rôle majeur au sein d'une organisation politique et militaire. Issus de familles modestes, ils n'ont pas la chance de poursuivre pendant longtemps leurs études. C'étaient des cadres moyennement lettrés du parti et de véritables autodidactes. Ils adhèrent très tôt à l'UPC et au moment où l'insurrection atteignit son paroxysme en pays bamiléké, ils étaient encore jeunes, mais dotés d'un courage et d'un engagement extraordinaires. En février 1960, Moumié écrit ironiquement :

> Aujourd'hui, les têtes de nos jeunes généraux « imberbes » sont mises à prix. Or ni Momo Paul ni Singap Martin n'ont plus de 25 ans ! Bien plus, et c'est là ce qui doit le plus retenir l'attention des intellectuels et des illettrés complexés, aucun de ces héros nationaux n'a dépassé le cours élémentaire ! Et pourtant depuis de longs mois, ils tiennent en échec des colonels et des généraux formés durant des années à l'École Militaire de Saint-Cyr et « rodés » dans les guerres coloniales[1].

Ce fut le même cas avec Ndeléné Jérémie et Pemi Pangui Joseph alias Sans Pitié qui étaient complètement analphabètes, mais furent d'intrépides guerriers. En ce qui concerne Ouandié Ernest, il a bénéficié d'une situation exceptionnelle. Bien qu'issu d'une famille relativement pauvre, il a eu l'opportunité de fréquenter les prestigieuses écoles coloniales d'où il sort nanti d'un CEPE et du Diplôme de Moniteur Indigène. Anticolonialiste convaincu, il adhère très tôt à l'UPC pendant ses premières années d'enseignement à Douala et devient l'une des figures de proue du nationalisme camerounais. Ce fonctionnaire est l'un des rares chefs rebelles dont le bagage intellectuel prédisposait au commandement.

Par ailleurs, il est congru de souligner que l'insurrection armée en pays bamiléké a été favorisée par un certain nombre de facteurs qui ont rendu la situation explosive. Il s'agit entre autres de l'emprise coloniale sur l'économie, de l'oppression des chefs traditionnels et des autorités administratives et du désir de la population d'accéder à l'indépendance dans le cadre de l'UPC.

Les événements de mai 1955 constituent le déclic et un catalyseur de conscience. Bien que ces événements n'aient pas la même amplitude en pays bamiléké que dans les autres villes du Cameroun telles Douala,

---

[1] Moumié *et al.*, « Préface » de *L'unique voix du succès...*, p.3.

Nkongsamba, Mbanga, Loum et Yaoundé où ils furent sanglants, les Bamiléké n'en furent pas moins affectés. Le haut-commissaire français Roland Pré est l'administrateur qui mit le feu aux poudres. Déterminé à faire disparaître le mouvement nationaliste camerounais, il publia le 13 juillet 1955 le décret d'interdiction de l'UPC sur l'ensemble du Cameroun sous administration française.

Traqués par les autorités traditionnelles et par les forces de maintien de l'ordre, les nationalistes de l'UPC furent réduits à évoluer dans la clandestinité. Les cadres du parti, dont Moumié, Ouandié et Singap se réfugièrent au Cameroun sous tutelle britannique d'où ils procédèrent à la réorganisation du parti dissous. Ils dénoncèrent les « traîtres à la patrie » et incitèrent la population à la violence. Replié dans la Sanaga-Maritime, le secrétaire général de l'UPC Um Nyobé essaya d'éviter la révolte armée, mais les dissensions internes au sein de l'UPC l'obligèrent à rallier la tendance radicale des Bamiléké et à rejeter la participation aux élections à l'ATCAM[2] et la mise en application de la Loi-cadre au Cameroun.

C'est ce revirement brusque qui est à l'origine de la création le 3 décembre 1956 dans la Sanaga-Maritime du CNO, première organisation paramilitaire de l'UPC. En pays bamiléké, c'est à la faveur de la crise successorale de Baham déclenchée en novembre 1956 par l'arrestation et la condamnation du chef Kamdem Ninyim Pierre que la rébellion armée fit son apparition. Cette situation créa une impasse successorale qui mit aux prises les partisans du chef déchu dirigés par Momo Paul et les partisans de Téguia Jean-Marie, « chef administratif ». L'arrivée de Singap dans la région en octobre 1957 en vue de réorganiser le mouvement nationaliste dissous coïncida avec cette situation explosive. Singap la récupéra à son compte et s'appuya sur les partisans de l'infortuné chef pour mettre en place le 10 octobre 1957 le SDNK, deuxième organisation paramilitaire de l'UPC et première du genre en pays bamiléké.

Le mouvement s'élargit rapidement et de la subdivision Bafoussam, il atteignit tout le pays bamiléké et le Moungo. L'anarchie qui jusqu'ici présidait aux actes criminels et terroristes va maintenant céder la place à une direction. Du côté de l'administration, la répression s'organisa et décapita en partie l'état-major du SDNK qui perdit successivement le capitaine général Simo Pierre, le commandant d'armes Fotso Emmanuel et le responsable de la sûreté Tchuembou Maurice. Cette décapitation fit naître une lutte d'influence entre Momo Paul et Singap Martin dont les bandes se livrèrent à des affrontements sans merci. Informé de cette lutte fratricide, le BCD du parti en exil ordonna l'unification de toutes les forces

[2] Bien que l'UPC soit interdite, une loi spéciale autorisa ses membres à participer aux élections.

en lutte au sein de l'UPC et la création le 31 mai 1959 de l'ALNK. Nommé chef d'état-major de l'ALNK, Singap lança l'ordre d'insurrection générale et tenta de s'imposer non seulement dans le pays bamiléké, mais aussi dans le Moungo, le Wouri et la Sanaga-Maritime.

Le 1er janvier 1960, l'indépendance du Cameroun est proclamée dans un état d'insécurité absolue surtout dans la partie méridionale où les upécistes mécontents de leur mise à l'écart du pouvoir ont décidé de poursuivre la lutte contre les « néo-colonialistes » jusqu'à la réunification des deux Cameroun et l'obtention d'une véritable indépendance.

Du côté du pouvoir, une violente répression s'organise avec le concours d'importants bataillons venus de la métropole à la rescousse d'un régime fragile et fort contesté. Rattrapé par la brutalité de la guerre, chaque chef rebelle cherche sa propre réponse ainsi que la force de vaincre un futur incertain avec honneur, décence et courage parfois au mépris des statuts du parti et de sa direction en exil[3].

Les exactions rebelles et la répression aveugle de l'armée régulière contraignent plus de la moitié de la population bamiléké à entrer dans la clandestinité. Toutes les activités humaines sont perturbées, quel que soit le domaine. Dans l'impossibilité de gérer ce beau monde en brousse, Singap Martin ordonne son ralliement. Une fois retournée dans les camps de regroupement, cette population contribue largement à la traque des chefs rebelles restés irréductibles et au démantèlement des maquis.

C'est ainsi qu'on assiste tour à tour à l'assassinat des redoutables chefs Momo Paul, Ndeléné Jérémie et Singap Martin. L'assassinat de Singap Martin par ailleurs chef d'état-major de l'ALNK coïncide avec le retour au pays du vice-président Ouandié Ernest[4]. Ce dernier procède à la réorganisation et à la restructuration de l'ALNK, ce qui galvanise les combattants. L'ALNK retrouve l'unité, mais au fil des mois, son effectif s'effrite devant la détermination des troupes gouvernementales à éradiquer la rébellion. En effet, de 1958 à 1971, l'armée coloniale et néocoloniale conduit les opérations militaires presque sans interruption pour traquer et réprimer les diverses bandes d'envergure variable. La rébellion sévit de moins en moins et agonise. Cette agonie atteint son paroxysme en août 1970 avec l'arrestation, puis le jugement et l'exécution d'Ouandié Ernest.

---

[3] Ce fut le cas du capitaine Momo Paul qui entreprit dès mars 1960 le ralliement de son régiment afin que son frère Kamdem Ninyim réussisse aux élections législatives et entre au gouvernement.

[4] Ce retour est consécutif au décès de Moumié mort de suite d'un empoisonnement par les services secrets français et aux difficultés rencontrées par l'ALNK sur le terrain.

Sa fin tragique provoque le ralliement des derniers combattants et la fin de la rébellion au Cameroun.

Nous n'avons pas la prétention d'avoir épuisé cette question. Plusieurs zones d'ombre existent encore et nous espérons que les futurs travaux y apporteront un nouvel éclairage. Nous voudrions évoquer ici certains personnages énigmatiques peu connus des jeunes générations tels que Pemi Joseph alias Sans Pitié, Kana David alias Mallam Défense et Tagatsing Alexandre dont la seule évocation du nom auprès de ceux qui les ont connus suscite une certaine méfiance.

Par ailleurs, la question du bilan humain de l'insurrection armée en pays bamiléké reste encore un sujet à polémique. Hors du pays bamiléké, le front rebelle du sud qui fut commandé par Woungly Massaga alias commandant Kissamba reste encore peu connu. De même, la crise anglophone qui sévit au Cameroun depuis fin 2016 a fait renaître les méthodes de lutte utilisées par les nationalistes de l'UPC. Il serait important de mener une étude comparative des deux séquences pour mieux cerner la psychologie de ces acteurs et leurs modes opératoires afin d'éviter certaines dérives pouvant compromettre l'unité nationale.

BIBLIOGRAPHIE

I. Ouvrages publiés

Abwa D., *Commissaires et hauts commissaires de la France au Cameroun 1919-1960. Ces hommes qui ont façonné politiquement le Cameroun,* Yaoundé, PUY et PUCAC, 1998.

Abwa D., *Cameroun, histoire d'un nationalisme, 1884-1961,* Yaoundé, CLE, 2010.

Ahidjo A., *Ahmadou Ahidjo par lui-même*, Monaco, Édition Paul Boris, 1968.

Alima J.B., *Les chemins de l'unité*, Paris, ABC, 1977.

Anonyme, *Constante politique d'unité pratiquée par Ruben Um Nyobè*, Paris, ICM, 1959.

Atangana M.-R., *Capitalisme et nationalisme au Cameroun*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1998.

Ateba Yéné, T., *Cameroun. Mémoire d'un colonisé*, Paris, L'Harmattan, 1988.

Barraclough G., *Tendances actuelles de l'histoire*, Paris, Flammarion, 1980.

Bayart J.-F., *L'État au Cameroun,* 2e édition, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1985.

Bayart J.-F., *L'État en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Fayard, 1989.

Bouopda Kamé P., *De la rébellion dans le Bamiléké (Cameroun)*, Paris, L'Harmattan, 2008.

Buijtenhuijs, R., *Le mouvement « Mau-Mau », une révolte paysanne et anticoloniale en Afrique noire*, Mouton, Mouton& CO, 1971.

Cabral A., *Unité et lutte II. La pratique révolutionnaire*, Paris, Maspero, 1975.

Chaffard G., *Les carnets secrets de la décolonisation*, Paris, Calmann-Lévy, 1967.

Chaliand G. et Blin A. (dir.), *Histoire du terrorisme de l'Antiquité à Daesh*, Paris, Fayard, 2015.

Chindji-Kouleu F., *Histoire cachée du Cameroun,* Yaoundé, Édition Saagraph, 2006.

Comarin E., « L'évêque et le maquisard », in *Grands procès de l'Afrique contemporaine*, Paris, J. A. Press, 1990, pp.91-111.

Comarin E., « Le dernier pernod de Félix Moumié », in *Dossiers secrets de l'Afrique Contemporaine*, Paris, J. A. Livres, 1991, pp.13-27.

Deltombe T., Domergue M., Tatsitsa J., *Kamerun ! Une guerre cachée aux origines de la Françafrique (1948-1971)*, Paris, La Découverte, 2011.

----------------*La guerre du Cameroun. L'invention de la Françafrique 1948-1971*, Paris, La Découverte, 2016.

Diffo G., *Bamboutos : héros ou victime ?* Yaoundé, IMA, 1995.

Djimeli O., *Histoire du nationalisme dans le Bamboutos*, Douala, Presse du Competing, 2000.

Dongmo J.-L., *Le dynamisme bamiléké. Vol. 1. La maîtrise de l'espace agraire*, Yaoundé, CEPER, 1981.

Durandin C. *et al.*, *Dictionnaire de la défense et des forces armées. Les hommes, les moyens, les missions*, Paris, Larousse, 1988.

Duval E.-J., *Le sillage militaire de la France au Cameroun 1914-1964*, Paris, L'Harmattan, 2004.

Emog P.-V., *Le porteur des cornes. Monseigneur Albert Ndongmo (1925-1992)*, Yaoundé, Les éditions terre africaine, 2005.

Eyinga A., *Introduction à la politique camerounaise*, Paris, L'Harmattan, 1984.

Eyinga A., *L'UPC, une révolution manquée ?* Paris, Édition Chaka, 1991.

Fopa S., *Histoire de Bamendjo des origines au Cadeba*, sl, 1999.

Gaillard P., *Le Cameroun*, tome II, Paris, L'Harmattan, 1989.

Gaillard P., *Ahmadou Ahidjo patriote ou despote ? Bâtisseur de l'État camerounais*, Paris, Jeune Afrique, 1994.

Hafid Keramane, *La pacification. Livre noir de six années de guerre en Algérie*, Lausanne, La Cité Édition, 1960.

Hoffman B., *La mécanique terroriste*, Paris, Calmann-Lévy, 1999.

Joseph Richard, *Le mouvement nationaliste au Cameroun*, Paris, Karthala, 1986.

Kaké I. B., *Les grands résistants*, Paris, ABC, 1978.

Kanguelieu Tchouaké M., *La rébellion armée à l'Ouest Cameroun (1955-1971). Contribution à la connaissance du nationalisme camerounais*, Yaoundé, Édition St Siro, 2003.

Kaptué L., « L'intrusion du mouvement associatif de type moderne dans le monde rural camerounais et ses conséquences. Exemple du pays Bamiléké (Ouest Cameroun) de 1946 à 1955 », in *Des historiens africains en Afrique. Logiques du passé et dynamiques actuelles*, textes rassemblés par Cathérine Coquery-Vidrovitch *et al.*, Paris, L'Harmattan, 1998, pp.227-243.

Kenné F., « Le processus d'accession à l'indépendance le plus sanglant d'Afrique subsaharienne ? », in Kengne Fodouop, *Le Cameroun.*

Autopsie d'une exception plurielle en Afrique, Paris, L'Harmattan, 2010, pp.103-129.

Ketchoua T., *Les peuples de l'Ouest Cameroun en diaspora depuis 3000 ans,* Yaoundé, Imprimerie Nationale, 1988.

Keutcha J., *Un pays, des hommes, un continent,* Noisel, Les Presses du Management,1991.

Kingué A. et Ndeh Ntumazah, *La vérité sur le comité révolutionnaire,* Accra, Imprimerie spéciale de l'Union des Populations du Cameroun (UPC), 1963.

Kom D., *L'émancipation du Cameroun. Un upéciste témoigne*, Paris, L'Harmattan, 2001.

Krop P., *Le génocide franco-africain*, Paris, JC Lattès, 1993.

Kuété M., *Les enjeux des cultures de rente au Cameroun : l'exemple de la caféiculture, Dschang,* Dschang University Press, 1996.

Lévine V. T., *Le Cameroun. Du mandat à l'indépendance*, Tomes 1 et 2, Paris, Nouveaux Horizons, 1970.

Mbembe A., *La naissance du maquis dans le Sud Cameroun*, Paris, Karthala, 1996.

Mbembe A., *Ruben Um Nyobè. Écrits sous maquis*, Paris, L'Harmattan, 1989.

Mbembe A., *Ruben Um Nyobè. Le problème national kamerunais,* Paris, L'Harmattan, 1984.

Mbida A.-M., *Discours prononcé le 9 novembre 1957 à Boumnyebel (subdivision d'Eséka),* Yaoundé, Imprimerie du gouvernement, sd.,1957.

Mbouendé J., *Pour la patrie, contre l'arbitraire,* Douala, 2 Partners, 1999.

Momo G., *Informations sur le terrorisme en pays Bamiléké. Ses causes et ses effets,* sl, 1986.

Mongo Beti, *La France contre l'Afrique. Retour au Cameroun*, Paris, La Découverte, 1993.

Mongo Beti, *Main basse sur le Cameroun. Autopsie d'une décolonisation*, Rouen, Éditions Peuples Noirs, 1984.

Moumié, F. R., Ouandié, E. *& al.*, *L'élimination des concepts erronés. Guide idéologique pratique pour le militant de l'UPC dans la lutte révolutionnaire*, Le Caire, Imprimerie mondiale, 1960.

Moumié F. R., Ouandié, E. *& al.*, *L'unique voie de succès*, Le Caire, 1960.

Mveng E., *Histoire du Cameroun*, Paris, Présence Africaine, 1963.

Ndeh Ntumazah, *A Conversational Autobiography*, Bamenda, Patron Publisher House, 2001.

Nditoyap Ndam E. C., *Félix-Roland Moumié, 1925-1960. Itinéraire fulgurant d'un grand nationaliste*, Yaoundé, CLE, 2021.

Ngoh V. J., *Le Cameroun de 1884 à nos jours (2018). Histoire d'un peuple*, Limbé, Design House, 2019.
Ngongo L., *Histoire des forces religieuses au Cameroun. De la Première Guerre mondiale à l'indépendance (1916-1955)*, Paris, Éditions Karthala,1982.
Nsoga T., *Ernest Ouandié, un étrange destin*, sdl.
Obenga T., « Sources et techniques spécifiques de l'histoire africaine. Aperçu général », in Ki-Zerbo J. (sous la direction de), *Histoire générale de l'Afrique, vol. I. Méthodologie et préhistoire africaine*, Paris, UNESCO/Jeune Afrique, Stock, pp.97-111.
Olomo Manga J., *Les divisions au cœur de l'UPC. Contribution à la connaissance de l'histoire politique du Cameroun*, Paris, L'Harmattan, 2011.
Oyono D., *Avec ou sans la France ? La politique africaine du Cameroun depuis 1960,* Paris, L'Harmattan, 1990.
Pigeaud Fanny, « L'Afrique et le sentiment antifrançais », in Badié B. et Vidal D., (dir.), *La France, une puissance contrariée. L'état du monde 2022,* Paris, La découverte, 2021, pp.189-195.
Servier J., *Le terrorisme,* « Que sais-je ? », Paris, PUF, 1992.
Rotberg R., *Rebellion in Black Africa*, London, Oxford University Press, 1971.
Tchinda F., Fokou N. S. et Ngakou C., *Faisons connaissance du peuple Nda'a,* Yaoundé, Édition Mont Parnasse, 1998.
Verschave F. X., *La Françafrique. Le plus long scandale de la République,* Paris, Stock, 1998.
Wonyu E., *Cameroun. De l'UPC à l'UC. Témoignage à l'aube de l'indépendance 1953-1961*, Paris, L'Harmattan, 1988.
Woungly-Massaga, *Où va le Cameroun ?* Paris, L'Harmattan, 1984.
Yacono, X., *Histoire de la colonisation française*, Paris, PUF, 1973.
Ziegler J., *Les rebelles*, Paris, Seuil, 1983.

II. Articles de revue et journaux

A. Articles de revue

Guerivière, J., « Cameroun : dixième anniversaire de la réunification », *Revue française d'études politiques africaines,* N° 71, Mensuel, novembre 1971, pp.18-22.
Kaptué, L., « L'administration coloniale et la circulation des indigènes au Cameroun : le Laisser-Passer, 1923-1946 », *Africa Zamani* n° 10 et 11, pp.160-184.

Onana Mfege A.-H., « L'armée de libération nationale kamerunaise et sa stratégie 1959-1970 », *Outre-mers*, tome 92, n° 348-349, 2e semestre 2005, pp. 255-269.
Rozès A., « Jonas Savimbi et l'UNITA (1966-2002). Chronique du combat perdu d'un éternel rebelle angolais », *Afrique contemporaine*, N° 201, premier trimestre 2002, pp.29-37.

B. Journaux

- *Réalités camerounaises* 1956, 1957.
- *Express Wondja* 1956, 1957 et 1958.
- *Tchou-Ngong ou La Voix du peuple*, 1956, 1957 et 1958.
- *Effort camerounais.*
- *La Voix du Cameroun,* N° 15, mai 1964.
- *La Voix du Cameroun,* N° 17, juillet 1964.
- *La Voix du Cameroun,* N° 20 et 21, décembre 1964 et janvier 1965.
- *La Presse du Cameroun* de 1952 à 1963.
- *Nouvelle Expression*, édition spéciale du mercredi 26 décembre 2001.
- *Nouvelle Expression,* N° 1288 du mercredi 14 juillet 2004.
- *Les cahiers de Mutations,* Vol. 005, septembre 2002.
- *Les cahiers de Mutations,* Vol.21, avril 2004.
- *Le Messager* N° 176 du 15 janvier 1990.
- *Le Messager* N° 855 du 18 décembre 1998.
- *Le Messager* N° 1312 du vendredi 11 janvier 2002.
- *La Messagère* N° 001 du 31 août 1991.
- *Lumière N° 2* du 17 septembre 1991.
-*Inpact Tribune* N° 020 (avril-mai-juin) 2002.
- *Jeune Afrique Économie* N° 152, février 1992.
- *Jeune Afrique Économie* N° 157, juillet 1992.
- *Jeune Afrique Économie* N° 148, octobre 1991.
- *Jeune Afrique Économie* N° 153, mars 1992.
- *Paris Match* N° 1133 du 23 janvier 1971.
- *Politique Hebdo* N° 15 du dimanche 17-lundi 18 janvier 1971.
- *Le Monde* N° 8082 du jeudi 7 janvier 1971.
- *Le Monde* N° 8091 du dimanche 17 et lundi 18 janvier 1971.
- *La Voix du peuple* N° 005, décembre 2004.
- *La Voix du peuple* N° 008, mars 2005.
- *La Voix du peuple* N° 012, juillet-août 2005.
-*La Voix du peuple* N° 013, septembre-octobre 2005.
- *La Missive* N° 120 du 8 février 2005.
- *La Météo* N° 100 du mardi 24 janvier 2006.

III. Thèses et mémoires

Amatakana Z., « Félix Roland Moumié, de l'exil à la mort 1955-1960 », Mémoire de Maîtrise en histoire, Université de Yaoundé I, 2000.

Anafack Lemofack A. J., « L'UPC, des tensions sociales au maquis dans la subdivision de Dschang. Les rapports de force entre administration, insurgés et populations locales (1949-1969) », Mémoire de Maîtrise en histoire, Université de Yaoundé I, 2003.

Boutchoueng M. C., « Ernest Ouandié (1924-1971), l'homme et son action politique », Mémoire de Maîtrise en histoire, Université de Yaoundé I, 1994.

Choupo B., « Nationalisme et institutions missionnaires dans l'Ouest Cameroun 1955-1962 », Mémoire de Maîtrise en histoire, Université de Yaoundé I, 1994.

Ekango J., « L'agitation socio-politique et la violence dans la subdivision de Mbanga entre 1950 et 1960 », Mémoire de Maîtrise en histoire, Université de Yaoundé I, 2000.

Feujio B., « Rébellion upéciste et répression dans la Menoua 1955-1970 », Mémoire de DIPES II, Yaoundé, ENS, 1998.

Fogang M. N., « Le Kumze, assemblée traditionnelle du peuple bamiléké 1947-1960 », Mémoire de DIPES II, Yaoundé, ENS, 1989.

Fotso J. M., « La rébellion armée dans la subdivision de Bafoussam de 1956 à 1966 : nationalisme, banditisme et règlement de compte », Mémoire de Maîtrise en histoire, Université de Yaoundé I, 1997.

Fokou J., « L'insurrection armée dans la sous-chefferie de Balatchi 1956-1969. Genèse et enjeux », Mémoire de Maîtrise en histoire, Université de Yaoundé I, 1999

Idrissou Alioum, « Les tentatives de pénétration de l'UPC au Nord Cameroun sous administration française, 1951-1955 », Mémoire de Maîtrise en histoire, Université de Yaoundé I, 1997.

Kamga Souop A., « Bafoussam, étude de géographie urbaine », Thèse de Doctorat de troisième cycle, université de Bordeaux III, 1977.

Kenné F. M., « Jérémie Ndeléné (1920-1960) une figure emblématique de la rébellion camerounaise », Mémoire de Maîtrise en histoire, Université de Yaoundé I, 2001.

Kingué Mbang J., « Le maquis dans le Nkam : 1956-1973 », Mémoire de maîtrise en histoire, Université de Yaoundé I, 2005.

Kuikoua F., « Femme et maquis en région bamiléké : 1955-1971 », Mémoire de Maîtrise en histoire, Université de Yaoundé I, 2004.

Mbatchou S., « Contribution à la connaissance de l'Armée de Libération Nationale du Cameroun (ALNK) 1959-1971 », Mémoire de Maîtrise en histoire, Université de Yaoundé I, 2003.

Ndjapoum Ngatcha A. G., « Contribution à la connaissance du rôle de l'autorité traditionnelle dans la rébellion upéciste en région bamiléké : 1955-1971 », Mémoire de Maîtrise en histoire, Université de Yaoundé I, 2005.

Ngouagnia Mogo, H., « Les camps de regroupements dans la subdivision de Mbouda 1959-1970 », Mémoire de DIPES II, Yaoundé, ENS, 1997.

Ngoufo Soghang T., « La caféiculture et le développement coopératif dans les Bamboutos 1930-1978. Essai d'histoire économique et sociale », Mémoire de Maîtrise en histoire, Université de Yaoundé I, 1993.

Njantou Dantsé H., « Le maquis et ses effets dans le Ndé, 1958-1970 », Mémoire de Maîtrise en histoire, Université de Yaoundé I, 1999.

Nouboussi E., « La caféiculture dans la Menoua : 1930-1960. Esquisse d'une étude historique », Mémoire de Maîtrise en histoire, Université de Yaoundé, 1988,179 p.

Sekni Njonkou B., « La Garde Civique Nationale de l'Ouest 1960-1971 », Mémoire de DIPES II, Yaoundé, ENS, 1998.

Sonké A. B., « La chefferie de Baham de 1945 à 1960 : ses rapports avec la puissance coloniale et les nationalistes », Mémoire de Maîtrise en histoire, Université de Yaoundé I, 1995.

Tatsitsa J., « UPC, tensions sociales et guerre révolutionnaire dans la subdivision de Mbouda de 1950 à 1965 », Mémoire de Maîtrise d'histoire, Université de Yaoundé I, 1996.

Tiazé T., « Les populations de Bamboutos dans la mouvance coloniale 1916-1960 », Mémoire de Maîtrise en histoire, Université de Yaoundé I, 1996.

Waffo T., « La rébellion en région Bamiléké : du nationalisme au terrorisme 1955-1960 », Mémoire de DIPES II, Yaoundé, ENS, 1990.

IV. Sources d'archives

A. Archives Nationales de Yaoundé (ANY)

1. Archives Autonomes (AA)

1AA68, Rébellion. Procès.1971.

1AA157, Menoua (Dschang), Rapports, 1963-1968.

1AA416 (4), Sécurité-ordre public. État d'urgence, 1963-1965.

1AA434, Ouest-sécurité, 1964-1965.

1AA665, Batcham (Cameroun), Terrorisme, 1964.

1AA366 (2), Rapports quotidiens de la sûreté, 1963-1963.

1AA348, Ouest (Cameroun), Rébellion, 1963.

1AA152, Rébellion-répression, 1961.

1AA450 (17), Rébellion-éradication, 1961.

1AA641, Mbouda (Arrondissement), Terrorisme, 1959-1960.
1AA450 (16), UPC Presse écrite 1960, « Étoilé ».
1AA450 (12), UPC 1960.
1AA450 (7), Rébellion, recrudescence, 1960.
1AA450 (1), Publication de *La Voix du Cameroun*
1AA450, Division et révolte dans l'ALNK, 1960.
1AA1348, Rébellion et subversion dans l'Ouest et le Moungo.
1AA 1439, Ndé (Cameroun), Terrorisme.

2. Archives Coloniales (AC)

-Série 1AC

1AC48 (8), Ouest (Cameroun) Renseignements généraux. Rapports de sûreté, 1960.
1AC224/3, Lettre du BCD du 1er avril 1959.
1AC158 (1,2), Bamiléké (Région), police, activités, 1957-1959.
1AC1764/2, Hauts-commissaires. Correspondances, 1953-1959.
1AC91, Ouest (Cameroun) UPC, 1958.
1AC2560, Mbouda (Cameroun). Gendarmerie. Activités. 1958.
1AC2990, Bamiléké. Coutumes 1958.
1AC1860, APA activités, 1956-1957.
1AC 19 (5), Activités de l'UPC, 1947-1957.
1AC19 (7), Étude sur l'UPC dans la région de Wouri, 1952-1957.
1AC35 (C), Congrès de l'UPC de Kumba de 1956.
1 AC74 (A), Renseignements généraux de la police sur l'UPC et autres partis, 1955-1956.
1AC 500, Bamiléké-Dschang-Nkongsamba. Correspondances relatives à la sécurité dans la région Bamiléké, 1951-1956.
1AC1703, Mbouda (Cameroun) Gardes régionaux, 1952-1956.
1AC3641, UPC, tracts, 1956.
1AC3726, Dschang, rapport annuel, 1956.
1AC3462, Rapport annuel de la subdivision de Ngaoundéré, 1955.
1AC1791, UPC. Dissolution, 1955.
1AC19 (13), Lettre de mise en garde contre l'UPC adressée à leurs fidèles par les évêques du Cameroun.1955.
1AC19 (10), Activités de l'UPC, 1950-1954.
1AC306 (3), Activités de l'UPC et des partis rivaux. Rapports de sûreté, 1954.
1AC7119, Rapport annuel de la région de Diamaré, 1954.
1AC6342, Adamaoua (Cameroun). Administration, 1953.
1AC62, Cameroun, Ouest, 1952.
1AC 1755, Rapport annuel de la région de la Bénoué, 1952.

1AC80 (3), Organisation, luttes et épreuves de l'UPC à Babimbi.
1AC306 (1), Méthodes de combat contre l'UPC comme mouvement révolutionnaire.
1AC9582, Renseignements sur l'accord d'une aide militaire à l'UPC par le Colonel Nasser.
1AC9718, Cameroun et anti-upécisme.

-Série 2AC

2AC4812, Adamaoua, administration, 1952-1959.
2AC1515, CNO. Portée, 1956-1958.
2AC8045, Activités UPC, 1958.
2AC8346, UPC, CNO, 1957.
2AC8241, UPC, CNO, 1957.
2AC8341, UPC, implantation, 1947-1957.
2AC8957, UPC, difficultés, 1955-1956.
2AC1490, UPC, activités, 1956.
2AC9390, Nord-Cameroun, administration, 1956.
2AC9391, Ouest (Cameroun), administration, 1956.
2AC8942, Livre blanc sur les émeutes de mai, 1955.
2AC8044, Garoua (Cameroun), Manifestation, 1955.
2AC1515, (A) UPC, année 1955.
2AC8964, Bafoussam (Cameroun), UPC, 1955.
2AC8242, Émeute, 1955.
2AC7023, Kumzé, 1952, dissension.
2AC8943, Ouest Cameroun, rapport annuel, 1950.
2AC8040, Bamoun, Cameroun, 1950.
2AC8943, Ouest (Cameroun), administration, 1950.
2AC8839, Activités clandestines.

-Série 3AC

3AC1771 (3), UPC, activités, 1961.
3AC1229, Ouest et Moungo, attentats politiques, 1958.
3AC1225, Ouest Cameroun, réorganisation administrative, 1957.
3AC1483, Bafoussam(Bamiléké). Administration, 1957.
3AC1482, Bafang (Cameroun). Administration, 1957.
3AC1479, Mbouda (Bamiléké), administration, 1957.
3AC1478, Dschang (Bamiléké), administration, 1957.
3AC1480, Dschang (Bamiléké), politique, 1957.
3AC1718, UPC Nord Cameroun, 1955.
3AC4037, Adamaoua (Cameroun), administration, 1954.
3AC1481, Bangangté (Cameroun). Administration, 1952.

3. Affaires Politiques et Administratives (APA)

1APA1515, Lettre de Moumié à Molotov, 1960.
1APA11544, Renseignements généraux. Ruben Um Nyobè 1947-1957.
1APA11522 (D), Dossier Ouandié 1953-1956.
1APA11521, 1951-1955.

4. Versement (Vt)

Vt 1/242, Parti politique UPC, résolution 1960.
Vt 1/14, Terrorisme, 1959-1960.
Vt 32/1, Département Bamiléké, administration 1956.

B. Archives Nationales de Buea

Tc(1960) 1, Arrangements for the deportations.
Vb/b (1957) 1, Proscription of the Union of Population of the Cameroons UPC.
Pc/l 1962/14, Subversive or terrorists Cameroonian returning to Cameroon after many years of training in the communist countries.
Pc/f 1966/2, The Bakossi Revenge December 1966-1968.

C. Archives Régionales de l'Ouest à Bafoussam (ARO)

1. Archives Autonomes (AA)

1AA156, Menoua (Département de la), gendarmerie-activités, 1969.
1AA 164, Penka-Michel, gendarmerie, activités, 1966-1968.
1AA153, Ouest (Cameroun), police, activités, 1963-1968.
1 AA226, Menoua (Département de la), forces de l'ordre, activités, 1966-1967.
1AA167, Menoua (Département de la), police, 1967.
1AA136, Ouest (Cameroun), terrorisme, 1960-1967.
1AA60, Ouest (Cameroun), population, 1967.
1AA109, Menoua (Département de la), terrorisme, 1966.
1AA112, Menoua (Département de la), détenus, 1965-1966.
1AA165, Fokoué (Arrondissement), police, 1965.
1AA342, Bafoussam (Arrondissement de), territoire, renseignements, 1963.
1 AA211, Cameroun, situation politique, 1962-1963.
1AA171, Menoua (Département de la), police, activités, 1963.
1AA170, Menoua (Département de la), police, activités, 1963.
1AA212, Menoua (Département de la), justice militaire, activités, 1962.
1AA32, Bafoussam, gendarmerie, activités, 1960-1961
1AA7, Ouest, terrorisme, éradication, 1960.

1AA101, Cameroun, indépendance (proclamation), 1960.
1AA128, Rébellion, éradication, 1960.
1AA 128 (2), Bamiléké (Région), 1959-1960. Lutte anti-guérilla dans la Région Bamiléké.
1AA 152, Rapports sur le terrorisme, 1960.
1 AA 73, Bafoussam (Subdivision de), tribunal, jugement, 1959-1960.
1AA146, Cameroun, (Cameroun), sécurité, 1960.
1AA158, Cameroun, réunification, 1960.
1AA173, Menoua (Département de la), police, activités, 1960-1963.
1AA233, Ouest, (Cameroun), députés, curriculum politique, 1960.
1AA283, Momo Paul, terrorisme, 1960.
1AA7 (2, 3, 4), Rapports sur le terrorisme.
1AA7 (1), Terrorisme, lutte anti-terroriste dans le département de la Mifi.

2. Archives Coloniales (AC)

1AC284, Cameroun, correspondances, 1958-1968.
1AC250, Bamiléké (Région), éducation, 1948-1967.
1AC242, Bamiléké (Région), police, 1956-1961.
1AC35, Bamiléké (Région), gendarmerie activités, 1959.
1AC96, Police, activités, 1957-1959.
1AC158, Bamiléké (Région), police, activités, 1959.
1AC172, Dschang (Subdivision de), gendarmerie, activités, 1959.
1AC253, Baham (chefferie), activités, 1952-1959.
1AC246, Cameroun, activités UPC, 1952-1959.
1AC224, Bafoussam (Subdivision de), gendarmerie, activités, 1958.
1AC180, Bamiléké (Région), police, activités, 1957-1958.
1AC52, Ouest (Région), politique-activités, 1958.
1AC111, Bamiléké (Région), gendarmerie, activités, 1953-1957.
1AC134, Bafoussam, gendarmerie, 1957.
1AC165, Wanko Samuel, assassinat, 1957.
1AC285, Bamiléké (Région), politique, 1950-1957.
1AC38, Bafoussam (Subdivision de), passation de commandement, 1954-1956.
1AC294, Bamiléké (Région), 1953-1955.
1AC220, Bafoussam (Subdivision de), UPC, activités, 1955.
1AC163, Bamiléké (Région), politique, 1953-1954.
1AC278, Rapports politiques, 1950-1953.
1AC77, Bamiléké (Région), route et ponts, construction.

D. Archives départementales de la Menoua à Dschang (ADMD)

- Dossiers kumzsé (non classés).
- Dossiers UPC de 1949 à1956 (non classés).

E. Archives de la sous-préfecture de Dschang (ASD)

F. Archives de l'arrondissement de Mélong

G. Archives privées du colonel Wanyaka Amos

V. Sources orales

Djassep M., 75 ans environ, ancien secrétaire d'Ouandié Ernest, Bafoussam, 15 janvier 2006.

Djimeli M., 73 ans, ancien combattant de l'ALNK, tendance Singap Martin, Bangang, 22 décembre 2000.

Djiodoung D., 70 ans, ancien combattant de l'ALNK, tendance Singap Martin, Bangang, 22 décembre 2000.

Djoumessi V., 74 ans, planteur, Foréké-Dschang, 15 juillet 2002.

Dzeuné T., 68 ans, ancienne secrétaire de sous-section de l'UDEFEC à Batcham, Bangang, 5 mai 2001.

Englisman, 100 ans environ, ancien employé de Darmagnac et victime de l'« opération Juliette » en 1960, Bangang, 22 novembre 2000.

Djoko Domguia J. P., 35 ans, président départemental UPC des Hauts-Plateaux, secrétaire national de l'UPC chargé des syndicats et des mouvements associatifs, Baham, 22 novembre 2005.

Djoufack L., 80 ans, ancien commando de la Garde Civique, Foréké-Dschang, 17 juillet 2002.

Donguitsop F., 75 ans environ, ancien catéchiste, Dschang le 12 mars 2003.

Feyou de Happi, 70 ans environ, administrateur civil principal retraité, ancien député, Bafang, 20 septembre 2003.

Fo'oping V., 72 ans, ancien rebelle au secteur de Bamendou, Batoula le 17 décembre 2004.

Fotsing L., 77 ans, ex-gendarme retraité et ancien instructeur de la Garde Civique, Bamendou, 15 août 2004.

Handou N., 63 ans, ancien combattant de l'ALNK, Balengou, 25 juillet 2002.

Kenmogne J., 75 ans environ, oncle de Singap Martin, Bandenkop, 25 novembre 2005.

Kenmogne M., 61 ans, ancien employé du ministère de la culture, Bafoussam, 15 août 2002.

Kuéfogoh T., 52 ans, successeur familial de Ndeléné Jérémie, Bamendjo, 11 novembre 2000.

Manfotobo F., 80 ans, ancien rebelle, Baleveng, 16 février 2003.

Mbolang, 75 ans, ancien pasteur retraité, Batsiet, 23 mars 2004.

Namekong J., 70 ans, ancien employé de la concession Darmagnac à Babajou, Bangang, 20 mars 2001.

Ngandjong Fezé M., 73 ans environ, chef supérieur Bandenkop, ancien upéciste exilé de 1960 à 1987, Bandenkop le 25 novembre 2005.

Ngouanet P., 70 ans, rescapée des campagnes de ratissage du village Bangang, 15 août 2001.

Ngouana M., 73 ans, notable à la chefferie de Baloum, Baloum, 12 décembre 2004.

Njassep M., 71 ans, ex-secrétaire d'Ouandié sous maquis, président de l'ASVECAM, Douala, 2011.

Nohé J., 60 ans, ancien combattant du groupe Ndeléné devenu membre de la garde civique, Batcham, 10 novembre 2000.

Noubissi J., 59 ans, ancien combattant du groupe Ndeléné, initiateur du ralliement du groupement Bamessingué, Mbouda, 19 mars 2001.

Noupebong dit Fo'osi, sous-chef Bamendjo, 45 ans, Yaoundé, 5 novembre 2000.

Nzonou dit Fotsagong, 48 ans, fils de Woumba Sob, rescapé des persécutions de Ndeléné, Mbouda, 27 novembre 2000.

Pouokam M., 48 ans, chef supérieur de Baham, Baham le 22 novembre 2005.

Shadrack T., 79 ans, ancien combattant de l'ALNK et agent de liaison, Bamumbu, 7 juillet 2003.

Sighoko (Dr), 70 ans environ, ancien boursier de l'UPC et compagnon d'armes d'Ouandié Ernest, pharmacien, Bafoussam, 16 janvier 2004.

Sob Tedonzeu, 76 ans, ancien rebelle rallié en 1965, Bamendou, 10 août 2004.

Tadouyim B., 80 ans environ, notable Bangang, Bangang le 20 septembre 2003.

Takala A., 58 ans, ancien combattant du groupe Ndeléné, Yaoundé, 17 janvier 2001.

Tamo Soumedjon H., ancien chef d'unité, responsable du Territoire Militaire du Centre, Yaoundé le 15 mai 2003.

Tané J., 74 ans, ancien combattant du groupe Ndeléné, Batcham, 10 novembre 2000.

Tchakouté E., 78 ans, ancienne combattante de l'ALNK, Balengou, 25 juillet 2002.

Tchinda E., 70 ans, ancien capitaine chef de l'équipe mobile de Ndeléné, ancien exilé politique au Ghana, ancien combattant du FLN, Bamendjo, 12 août 2002.
Tchio J., 70 ans, ancien chef d'unité au maquis de Ndeléné, réfugié à Bamenda en mai 1960 après le début des opérations de ratissage de Bamendjo, Mbouda, 27 novembre 2000.
Tsidié G., 48 ans, chef supérieur des Bamendou, fils de sa majesté Dongmo contraint à l'exil de 1959 à 1963, Bamendou, 14 août 2004.
Tsesidié R., 66 ans, président de la section communale UPC de Bangou, Bandenkop le 25 novembre 2005.
Yemdji M., 70 ans, ancien combattant de l'ALNK tendance Singap Martin, puis membre de la milice d'autodéfense après son ralliement en 1962, Bangang, 23 décembre 2000.
Wamba Diffo, 72 ans environ, ancien rebelle, Baloum, 12 décembre 2004.
Zempa J., 68 ans, ancien chef d'unité au maquis de Ndeléné, Douala, 3 janvier 2001.

TABLE DE MATIÈRES

TABLE DES INDEX

A

B

C

D

G

I

J

K

M

N

O

P

R

S

T

U

Éditions Premières Lignes
BP 411 Dschang
www.edi-premiereslignes.com

Achevé d'imprimer sur les presses de SOGESIC PRINT SARL
B.P. 20060 Yaoundé – Cameroun – Tél. : (237) 674 456 420

Dépôt légal : 3e trimestre 2022

Vivre sous maquis

Décolonisation, nationalisme et architecture militaire à l'Ouest Cameroun de 1957 à 1971

Le processus de décolonisation du Cameroun fut particulièrement sanglant dans certaines régions du pays, notamment à l'ouest. Ici, plusieurs nationalistes s'opposèrent fermement à l'autorité coloniale puis néocoloniale de 1955 à 1971. Parmi ces insurgés, Singap Martin, Momo Paul, Ouandié Ernest, Ndeléné Jérémie sont les plus illustres. Il s'en est suivi un embrasement général de la région à cause de l'affrontement armé entre les troupes coloniales et les insurgés qui s'attaquèrent aux collaborateurs de l'administration coloniale et à certaines infrastructures. Cependant, de nombreuses dissensions divisèrent les leaders nationalistes et firent naître des luttes intestines au sein d'un mouvement ardemment combattu par l'administration. L'arrestation et l'exécution d'Ouandié le 15 janvier 1971 mirent fin à la lutte armée de l'UPC en pays bamiléké en particulier et au Cameroun en général.





Faustin Magelan Kenné est titulaire d'un Doctorat Ph.D. en Histoire politique et des relations internationales depuis 2007. Il est actuellement Maître de Conférences à la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Yaoundé I (Cameroun). Sa réflexion porte sur les questions politiques et sécuritaires, les conflits contemporains et la coopération internationale. Il est membre de plusieurs sociétés savantes et auteur de nombreux travaux scientifiques.

Prix : XAF 12 000

www.edi-premiereslignes.com
ISBN 978-9956-27-511-3

